



1. 4. 25.



ESSAI
SUR
L'ÉCRITURE SAINTE,

OU

TABLEAU HISTORIQUE des Avantages que l'on peut retirer des Langues Orientales, pour la parfaite intelligence des Livres Saints;

ENRICHI d'une Planche en taille-douce, où sont gravés les Caracteres de ces mêmes Langues.

DÉDIÉ AU ROI,

Par M. l'Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE, Vicaire Général de Vienne.

Audivimus eos loquentes nostris Linguis magnalia Dei. *Act. II.*

Prix: 3 l. 10 s. en feuilles.



A PARIS,
Chez CRAPART Libraire, rue de Vaugirard, près la Place Saint Michel.

M. DCC. LXXV.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROI.







A U R O I.


IRE,

L'OUVRAGE que j'ai l'honneur d'offrir à VOTRE MAJESTÉ, ne pouvoit paroître avec plus d'avantage que ſous les auſpices du Fils ainé de l'Egliſe ; il dé-veloppe le génie particulier de huit Langues, toutes néceſſaires pour la parfaite intelligence des Livres ſaints. Que VOTRE MA-JESTÉ daigne honorer de ſon ſuffrage cet eſſai de mon zele pour

la Religion : vous en êtes le protecteur & l'appui. L'onction sainte que le Pontife vient de répandre sur votre tête auguste, nous confirme pour toujours dans l'espérance flatteuse que nous ont fait concevoir à cet égard les prémices heureux de votre regne. Avec quelle allégresse vos fideles Sujets adressent maintenant au Ciel ces belles paroles : Seigneur, conservez-nous un Monarque chéri ! *C'est aussi le vœu de celui qui a l'honneur d'être avec le respect le plus profond,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant
& très-fidele serviteur & sujet,
l'Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE,
Vicaire Général de Vienne.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LA Bible eſt ſans contredit, celui de tous les Livres le plus précieux & le plus digne de notre vénération, puiſqu'il contient les principes primitifs de nos devoirs, & les promeſſes authentiques des récompenſes éternelles qu'attend la vertu.

Les traditions inconteſtables que Moyſe y raſſemble, dit le ſavant & judicieux M. Moreau (1), ne ſont pas ſeulement la baſe de toutes nos connoiſſances hiſtoriques, elles ſont encore le témoi-

(1) Dans ſon excellent ouvrage qui a pour titre, *Bibliotheque de Madame la Dauphine*, N. 1°. HISTOIRE. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulût bien y joindre les autres parties, ou du moins celle des Belles-Lettres.

gnage le plus certain des grandes eſpérances de l'homme après cette vie. D'où il ſuit que la lecture des ſaintes Ecritures devient comme indiſpenſable à quiconque veut arriver au ſalut.

Mais ſi nous ſommes tous obligés de nous appliquer à la méditation des grandes vérités qui ſont contenues dans les Livres ſaints, combien ne doit point ſe livrer à cette étude, celui qui par état ne peut ſe diſpenſer de les expliquer aux autres !

Le moyen de leur en développer le véritable ſens, s'il n'a luimême à cet égard des connoiſſances proportionnées à la dignité de ſon miniſtere ! A moins qu'il ne veuille jouer le rôle d'un aveugle qui en conduit un autre, je

réponds bien que la parole de vie ne ſera entre ſes mains qu'un trait émouſſé, qui ne pourra aller juſqu'au cœur.

Il faudra donc de toute néceſſité remonter à la ſource, & chercher d'abord à connoître le ſens propre du texte ſacré, avant de pouvoir le méditer avec fruit, & en faire une application juſte & préciſe. C'eſt, ſelon moi, la marche la plus ſûre pour donner à ſes inſtructions, toute la force & l'énergie qui découlent naturellement d'un ouvrage dont Dieu lui-même eſt l'auteur ; & voilà auſſi pourquoi la majeſté de nos divines Ecritures étonne (1) juſqu'aux ennemis les plus dé-

(1) C'eſt ainſi que Rouſſeau en parle dans un de ſes ouvrages.

clarés de la Religion chrétienne.

D'après cela, qu'on ne soit plus surpris des prodiges qu'ont opéré tant d'hommes célebres avec le secours de la divine parole. Car il n'est guere de circonstance où on ne puisse l'employer avec succès, quand on sait la présenter sous le rapport qui lui est propre.

C'étoit là sur-tout le tact des SS. Peres, qui pour la plupart consultoient les originaux ; & c'est aussi en ce point que nous devons particuliérement les imiter, si comme eux nous voulons parvenir au même but.

Au reste, quand l'étude des Langues originales n'auroit d'autre utilité que de faire mieux sentir la beauté du style, cet avantage ne seroit encore point à négliger ;

mais elle nous en offre de bien plus considérables contre les Juifs, les Protestans & les incrédules de notre siecle. Elle seule nous met à même de convaincre les uns de mauvaise foi, d'éclairer les autres, & de démasquer l'hypocrisie des derniers.

Avec la connoissance des textes primitifs, un Théologien peut entrer hardiment en lice, & livrer le combat sans danger ; car il est sûr de vaincre. De quelque côté que les Juifs l'attaquent, il lui sera facile de démontrer qu'ils abusent du sens propre des Prophéties, & en font une application aussi fausse, qu'elle est elle-même contraire aux interprétations des anciens Rabbins, pour lesquels ils ont le plus grand respect.

Dans les Controverses avec les Proteſtans, l'Egliſe le verra défendre ſes dogmes contre les Miniſtres de cette prétendue religion réformée; prouver à ces Novateurs que la bonne doctrine eſt la nôtre ; les convaincre enfin qu'il exiſte toujours parmi nous des hommes (1), dont les lumieres égalent leur amour pour la vérité ; & qu'ils ſont d'autant plus condamnables de l'avoir abandonnée, qu'ils avoient plus d'intérêt à lui demeurer fideles.

(1) Avant Luther & Calvin, l'Egliſe Catholique avoit des Savans très-habiles dans la connoiſſance des Langues orientales. Ceux qu'elle a eu depuis & qu'elle a encore aujourd'hui, ne le cedent en rien au mérite que les Proteſtans ont en ce genre. Il eſt même à remarquer, que la plupart de ceux qui s'y ſont le plus diſtingués, nous étoient encore redevables de leurs talens pour cette partie des Sciences ; car c'eſt dans le ſein de l'Egliſe Romaine qu'ils avoient puiſé leurs lumieres.

Mais quelle ſupériorité n'aura-t-il pas ſur les prétendus eſprits forts de nos jours, lorſqu'il leur préſentera le texte dans toute ſa pureté, & vengera ſur eux les droits mépriſés de la Révélation! que ces adverſaires lui paroîtront foibles & dignes de compaſſion! Car enfin que peuvent-ils lui objecter, qu'un Théologien ordinaire ne puiſſe aiſément réſoudre? Qu'il lui en coûtera donc bien peu pour rétablir les faits, juſtifier les uſages, concilier les époques, & rendre à nos divines Ecritures toute leur majeſté, en les ſauvant des contradictions apparentes qu'y trouvent ces impies.

Tels ſont les avantages qui doivent néceſſairement réſulter de l'étude des Langues orientales.

Le desir de les voir fleurir parmi nous, m'a beaucoup encouragé dans la carriere pénible que j'ai eu à parcourir depuis ma These en six Langues.

Une Bible commentée & une Grammaire relative à l'ouvrage actuel, auquel nous avons joint, avec le Plan d'une nouvelle Polyglotte, un Mémoire sur les moyens d'unir la connoissance du texte original aux études ecclésiastiques, m'ont paru tous morceaux très-propres pour remplir mon objet, & répondre aux vues des Evêques.



EXPOSITION DU SUJET.

LE but que je me ſuis propoſé & que je me propoſe dans cet *Eſſai ſur l'Ecriture Sainte*, c'eſt de faire voir l'utilité dont peuvent être les Langues Orientales pour l'entier développement des Livres ſaints. J'ai cru ne pouvoir mieux remplir cet objet, qu'en traitant dans autant de Chapitres chacune des Langues relatives à la Langue primitive. Cette méthode ſervira auſſi à rendre plus ſenſible l'influence qu'ont les mêmes Langues ſur le ſens propre du texte ſacré.

Tel eſt donc le plan que je me ſuis tracé à cet égard. Afin que chacun puiſſe ſans embarras ſe livrer à cette étude intéreſſante, j'indiquerai les ſources où il faudra les aller puiſer. C'eſt pourquoi je parlerai d'abord des Bibles Polyglottes, qui feront l'objet du premier Chapitre; je traiterai enſuite dans les autres de

l'Hébreu, du Grec, du Samaritain, du Chaldéen, du Syriaque, de l'Arabe, de l'Ethiopien & enfin du Perſan.

Que ces noms, qui doivent naturellement paroître barbares à ceux qui n'ont aucune teinture des Sciences, n'effraient cependant perſonne; car l'étude de ces Langues n'eſt autrement difficile que par l'idée qu'on s'en forme. On pourra aiſément ſe convaincre de cette vérité, ſi on veut lire l'ouvrage en entier. Au reſte j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le rendre intéreſſant, & je n'ai rien négligé de ce qui pouvoit auſſi exciter l'ardeur de ceux qui n'auroient aucun goût pour ces ſortes d'ouvrages. Enfin j'ai eu ſoin d'y répandre quelques traits piquans, aſſez propres d'ailleurs à réveiller la curioſité des perſonnes même les plus indifférentes.

Voici donc à ce ſujet l'ordre & la marche que je ſuivrai dans le cours de cet *Eſſai*, &c.

Après avoir dit un mot ſur chacune des Polyglottes, indiqué la meilleure, donné le plan d'une nouvelle auſſi utile , plus commode & moins diſpendieuſe , je parlerai de chacune des Langues orientales dans le chapitre qui lui ſera propre. Je dirai ſouvent quelque choſe du peuple qui s'en eſt ſervi ou qui s'en ſert encore, en ſuppoſant toutefois que cette Langue ſoit toujours en uſage. Je nommerai enſuite les Livres de la Bible qui auront été écrits dans cet idiôme ; & dans le cas où les Auteurs ſacrés ne s'en ſeroient point ſervis, je dirai quels ſont les Livres qui y ont été traduits.

En un mot je ferai voir par pluſieurs exemples , l'utilité qu'on peut retirer de chacune de ces Langues en particulier, & de toutes en général. Avec le ſecours des diverſes Leçons que nous avons en ce genre, il me ſera facile de donner à un grand nombre

de Paſſages un ſens clair, heureux, vrai & à la portée de tout le monde. Je ne multiplierai cependant pas trop ces exemples, devant faire l'objet d'un autre ouvrage.

Enfin pour donner à celui-ci tout le prix qu'il peut avoir, j'ai eu ſoin d'y faire mettre une Planche, ſur laquelle ſont gravés tous les Alphabets des Langues dont il traite. La vue de cette Carte typographique ne peut d'ailleurs que plaire beaucoup, & intéreſſer un grand nombre de perſonnes, en ce que chacun ſe trouvera alors à portée de comparer ces différens caractères, en les rapprochant de l'hébreu que j'ai placé exprès à côté du françois. De cette maniere, ceux qui ſont le moins verſés ſur ces ſortes de ſujets, pourront même, à titre d'amuſement, acquérir quelque connoiſſance dans le genre d'étude dont je vais démontrer ci-après l'utilité & les avantages.

ESSAI


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V.E. III



ESSAI SUR L'ÉCRITURE SAINTE.

CHAPITRE PREMIER.

NOTICE ABRÉGÉE des quatre célebres Polyglottes, avec le Plan d'une nouvelle, plus utile & plus commode.



ORIGENE, l'un des plus grands génies du troisieme siecle, né avec un esprit élevé & sublime, un savoir profond & une érudition très-vaste, est Auteur des Hexaples. Ce Livre, celui de tous ses ouvrages qu'on doit le plus regretter, est ainsi appellé à cause des six colonnes qu'il renferme.

La premiere a pour objet le texte de la Bible en caracteres hébreux ; la seconde, le même texte hébreu mis en caracteres grecs pour en fixer la lecture & la prononciation ; la troisieme contient la version grecque des Septante. Celles d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion remplissent les autres colonnes.

Cet ouvrage admirable & digne de l'immortalité, dont il ne nous reste malheureusement que des fragmens, donna l'idée des Bibles Polyglottes (1).

§. I. *Polyglotte du Cardinal Ximenès.*

LA premiere des Bibles Polyglottes qui aient paru dans le monde, doit son origine & sa naissance au Cardinal Ximenès. Ce savant Archevêque de Tolede qui venoit d'établir l'Université de Complute, & de fonder le fameux College de Saint-Ilde-

(1) On appelle Bibles Polyglottes celles qui sont en plusieurs Langues, ainsi que le comporte le mot grec πολυγλωττος, composé de πολυς, *multus*, plusieurs, & de γλωττα, *lingua*, langue ; ce qui revient au *multi-Linguis* des Latins.

phonse, en conçut le projet en 1502. Dans ce dessein il fit venir d'Alcala à Tolede un grand nombre d'hommes savans dans les Langues Latine, Grecque, Hébraïque, Chaldéenne, Arabe & autres, dont la connoissance est si nécessaire pour approfondir le véritable sens des Ecritures.

Cette Polyglotte contient le texte Hébreu de la Bible, la version des Septante, avec une traduction littérale interlinéaire, celle de S. Jerôme ou la nouvelle Vulgate, & enfin les Paraphrases Chaldaïques d'Onkelos sur le Pentateuque seulement. Le Nouveau Testament s'y trouve en Grec avec sa version interlinéaire, & la Version Vulgate Latine. Il est bon de remarquer ici en passant, que pour rendre cette édition plus conforme aux anciens manuscrits grecs, on a supprimé les accens & les esprits.

Le Cardinal Ximenès qui, aux grands talens qu'il avoit pour l'administration d'un Etat, joignoit une profonde érudition & un grand zele pour le bien & les intérêts de l'Eglise, travailla lui-même à cet ouvrage avec beaucoup de soin; il en fit aussi

la dépenſe qui monta à des ſommes immenſes (1).

Quoique cette Bible Polyglotte ait été commencée dès l'an 1502, on n'en vit néanmoins la fin qu'en 1517, encore n'en tira-t-on que 600 exemplaires. La joie que reſſentit ce grand homme, lorſqu'il vit ſa Polyglotte achevée, ne peut mieux ſe décrire que dans le trait ſuivant.

Brocario qui imprimoit l'ouvrage, & qui connoiſſoit mieux que perſonne le deſir qu'avoit le Cardinal d'en voir la fin, envoya ſon fils encore fort jeune lui préſenter le dernier volume. Ce Prélat ne l'eut pas plutôt apperçu, que levant les yeux & les mains au ciel, il s'écria dans les premiers tranſports de ſa joie : « Je vous rends grace, mon ſouve» rain Seigneur, qui me faites voir » la fin de ce que j'ai le plus ſouhai-

(1) Ce Miniſtre du Roi d'Eſpagne acheta ſept exemplaires hébreux 4000 écus, & donna tout ce qu'on voulut pour des anciens manuſcrits grecs & latins : enſorte que les frais de cette édition monterent à plus de 50, 000 écus d'or, ſomme conſidérable pour ces temps-là, & qui ſeroit énorme aujourd'hui.

» té : puis se tournant vers ses amis » qui étoient présens ; Dieu, leur dit-» il, a bien voulu permettre que je » fisse des choses qui ont paru assez » grandes & assez utiles au public ; » mais je n'en vois point dont vous » dussiez me féliciter davantage que » de cette édition de la Bible, qui » ouvre enfin les sources sacrées, où » l'on ira désormais puiser avec assu-» rance une Théologie vraie & so-» lide ».

La Polyglotte de Complute jouira dans tous les temps d'une grande considération ; car, quoiqu'on en ait d'autres plus belles & mieux travail-lées, celle ci aura toujours la gloire d'avoir été la premiere & le modele de toutes les autres (1).

Ximenès qui en avoit conçu le no-ble projet en 1502, goûta la douce satisfaction de le voir rempli avant sa mort, qui arriva en 1517. Ce grand homme, qui avoit gouverné l'Espa-gne pendant 22 ans, sous les regnes

(1) La Bible de Complute qui contient 6 volumes *in-folio*, est aujourd'hui fort rare & très-recherchée.

de Ferdinand d'Aragon, d'Isabelle de Castille, de la Reine Jeanne, de Philippe I & de Charles d'Autriche, (connu depuis & devenu si fameux sous le nom de Charles-Quint) mourut de poison à 81 ans. Il fut enterré au College de Saint-Ildephonse d'Alcala qu'il avoit fondé, où l'on voit encore son tombeau.

§. II. *Polyglotte d'Arias Montanus*

Philippe II, Roi d'Espagne, fit travailler à la seconde Bible Polyglotte. C'est celle qui est imprimée à Anvers par les Plantins, depuis 1569 jusqu'en 1572 (1). L'avantage qu'a celle-ci sur la Bible de Complute a sans contredit son prix. Aux quatre Langues que renferme la premiere Polyglotte, on y a ajouté le Syriaque avec la Version du Nouveau Testament dans cette même Langue.

Le célebre Arias Montanus, Espa-

(1) Chistophe Plantin, natif de Mont-Louis en Touraine, fit frapper les poinçons par le fameux Guillaume le Bé, qui étoit venu à cet effet de Paris à Anvers : il lui fit fondre aussi les caracteres dont il devoit se servir pour l'impression de cet ouvrage.

gnol, qui, avec la connoiſſance exacte de dix Langues, poſſédoit ſur-tout parfaitement l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe, & qui avoit paru au Concile de Trente avec beaucoup de diſtinction, préſida à cette édition par ordre du Roi Philippe qui en fit les frais. Arias mit ſur les autres Livres de l'Ecriture Sainte les Paraphraſes chaldaïques que le Cardinal Ximenès n'avoit mis que ſur le Pentateuque. Il enrichit encore cet ouvrage de la Verſion interlinéaire de Sanctès Pagnin, qu'il corrigea; mais en voulant la faire plus littérale, il la rendit barbare.

Le papier & les caracteres de cette Polyglotte en 8 volumes *in-folio* ſont très-beaux, & ne laiſſent rien à deſirer à cet égard. Elle ſe vend auſſi plus cher que celle d'Angleterre, quoique moins parfaite. Cet ouvrage fait beaucoup d'honneur au Roi d'Eſpagne & à ſon Editeur Arias Montanus, qui ſe couvrit de gloire en refuſant conſtamment pluſieurs Evêchés que Philippe II lui offrit, pour récompenſer ſes rares talens & ſon travail opiniâtre. Ce ſavant homme mourut à Sé-

ville ſa patrie en 1598, à l'âge de 71 ans.

§. III. *Polyglotte de le Jay.*

Guy-Michel le Jay, Avocat au Parlement de Paris, & qui jouiſſoit d'une fortune conſidérable, fit imprimer à ſes frais la troiſieme Polyglotte. Cette Bible compoſée en ſept Langues, & imprimée à Paris chez Vitré (1), ruina ſon auteur par les dépenſes exceſſives qu'elle occaſionna. Le Jay, qui avoit ſacrifié à cette édition plus de 100, 000 écus, étoit preſque ſur le point d'abandonner ſon entrepriſe.

Le Cardinal de Richelieu, ſi célebre dans les faſtes de notre hiſtoire, & qui vouloit éterniſer ſon nom, à l'exemple de Ximenès, par un ouvrage du même genre, fit dire ſe-

(1) Le Bé, fils de l'habile Fondeur qui avoit travaillé à la Polyglotte du Roi d'Eſpagne, en frappa les poinçons avec Jacques Sanlecque par ordre de Vitré. Pour rendre encore cet ouvrage plus intéreſſant, on inventa une nouvelle fabrique de papier, qui paroît ſi beau, qu'il en a conſervé depuis le nom de papier impérial.

crétement à le Jay qu'il fourniroit plus qu'abondamment aux frais de l'impression, s'il vouloit la laisser paroître sous son nom. Cette proposition, qui auroit été acceptée avec joie par tout autre en pareil cas, fut rejettée hautement par le Jay; aussi jaloux de sa réputation que le Ministre de Louis XIII étoit avide de gloire, il fit répondre au Cardinal, qu'il en avoit conçu le projet, qu'il auroit la gloire de l'exécution, ou qu'il s'y ruineroit. Il réussit en effet au-delà de ses souhaits; car ce double desir fut également rempli.

Le Jay eut donc la gloire de voir s'achever la troisieme Polyglotte. Cette Bible composée en sept Langues, comme je l'ai dit plus haut, l'emportoit sur celle d'Anvers, en ce que le Samaritain & l'Arabe qui manquoient à l'ouvrage d'Arias Montanus se trouvoient dans celle-ci. Le Syriaque même, qui n'étoit que dans le Nouveau Testament de la Polyglotte d'Anvers, se trouvoit aussi pour l'Ancien dans celle de Paris. Tant de travail & de si grosses dépenses sembloient demander plus de succès pour

indemniſer l'auteur & récompenſer ſes peines. Il n'y trouva cependant qu'une ruine prompte & certaine.

Pour ſe dédommager des grands frais qu'il avoit fait, le Jay voulut vendre les exemplaires de cette Polyglotte un peu trop cher aux Anglois fort curieux de cet ouvrage, quoique très-incommode d'ailleurs par la nature de ſa compoſition & le format de l'édition. La grandeur exceſſive de ce livre, qui augmente conſidérablement le poids des volumes, eſt le moindre de ſes inconvéniens; le Samaritain, le Syriaque & l'Arabe, qui ne ſe trouvent pas imprimés à côté des autres Langues, & qu'il faut aller chercher dans d'autres volumes, cauſent ſans contredit beaucoup de fatigue au lecteur, ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion de comparer les ſept Langues enſemble.

Quoi qu'il en ſoit, cette Polyglotte, qui eſt un chef-d'œuvre de Typographie, a quelque choſe de ſi grand & de ſi majeſtueux, que la forme extraordinaire du papier jointe à la beauté des caracteres, attire d'abord les yeux de ceux même qui ne ſau-

roient lire les Langues orientales. L'édition de cet ouvrage immense comporte 10 grands volumes *in-folio* du format d'Atlas. Il parut en 1628 & années suivantes jusqu'en 1645, où l'édition fut achevée.

Cette troisieme Polyglotte nous rendra toujours chere la mémoire de Michel le Jay, qui étant devenu veuf & pauvre, embrassa l'état ecclésiastique, fut Doyen de Vezelai, & obtint enfin de Louis XIV un brevet de Conseiller d'Etat. Cet homme respectable par ses sentimens encore plus que par ses travaux, termina sa carriere en 1675.

La cherté de son ouvrage ralentit l'ardeur des Anglois pour se l'approprier ; le prix leur en parut excessif & trop haut. En conséquence ils chargerent Walton d'en faire imprimer une autre, qui se trouvant plus complette & en même temps plus commode, fit tomber totalement celle de Michel le Jay. C'est maintenant de cette derniere dont j'ai à parler, & dont aussi je vais rendre compte.



§. IV. *Polyglotte de Walton.*

Cette Polyglotte, qui contient neuf Langues, est aussi de toutes celles qui ont paru jusqu'alors dans le monde la plus complette & la mieux ordonnée.

Briand Walton, Evêque de Chester, qui, à une saine critique & une bonne judiciaire, joignoit une grande science & beaucoup de talens dans ce genre, mit le comble à sa gloire par l'édition de la Bible Polyglotte, que l'on appelle la Polyglotte d'Angleterre.

Ce savant illustre & profond, pour répondre aux grandes vues de ses concitoyens, & conduire cet immortel ouvrage à sa derniere perfection, fit venir de tous les pays un grand nombre d'hommes habiles dans les Langues orientales, pour mettre la main à ce grand œuvre. Ces hommes célebres, encore plus animés par le desir de se rendre utiles, que par l'exemple de celui qui les avoit rassemblés, seconderent si habilement ses vues, qu'en moins de cinq ans l'édition de cette Bible se trouva

achevée. Ceux qui l'avoient vu commencer en 1653 furent bien étonnés, quoiqu'agréablement ſurpris, lorſqu'en 1657 on leur en préſenta des exemplaires.

La Polyglotte d'Angleterre, qui excitera toujours l'admiration des perſonnes à même d'en connoître, ſera auſſi celle que j'indiquerai avec plaiſir aux amateurs de Langues orientales, & aux partiſans zélés de l'Ecriture Sainte. Les rares avantages qu'elle a ſur les trois précédentes, méritent ſans contredit cette prédilection, & juſtifie pleinement tous les éloges qu'on ſeroit tenté d'en faire.

Cet ouvrage, ſupérieur à celui de Michel le Jay, par ſon étendue & ſon exactitude, nous offre d'abord dans l'Ethiopien & le Perſan (1) deux Langues non moins utiles pour l'in-

(1) Il eſt bon d'obſerver que la verſion éthiopienne imprimée dans cette Polyglotte, n'eſt que pour les Pſeaumes, les Cantiques de Salomon & tout le Nouveau Teſtament. Quant à la verſion perſane, elle n'a pour objet que les Livres de Moyſe & les quatre Evangiles.

telligence des ſaintes Ecritures. A cet avantage précieux & ineſtimable, il s'en joint pluſieurs autres qui ne méritent pas moins notre attention en excitant notre reconnoiſſance. Quelques obſervations tirées du fond du ſujet, prouveront évidemment ce que j'avance.

Pour ſe convaincre donc de l'excellence de cet ouvrage & de la ſupériorité qu'il a néceſſairement ſur l'édition de Paris, il eſt bon de remarquer ici que la Polyglotte d'Angleterre préſente d'abord la Vulgate revue & corrigée par Clément VIII, tandis que l'édition de Paris, conforme en cela aux Bibles de Complute & d'Anvers, n'offre que la Vulgate telle qu'elle étoit avant les corrections des Papes Sixte-Quint & Clément VIII. On y trouve enſuite une verſion interlinéaire de l'Hébreu, que la Polyglotte de Paris ne pouvoit donner, n'ayant elle-même à cet égard d'autre verſion latine que la Vulgate. Le texte grec des Septante s'y rencontre tel qu'il a été imprimé à Rome par ordre du Pape Sixte-Quint ſur l'excellent manuſcrit du

Vatican ; or ce texte eſt ſans contredit préférable à celui dont on a fait uſage dans l'édition de Paris, d'après les deux premieres Polyglottes. Enfin la Bible de Walton nous donne encore l'ancienne vulgate extraite des écrits des SS. PP. par Flaminius Nobilius, qui la fit imprimer à Rome de l'autorité & ſous les auſpices du même ſouverain Pontiſe Sixte-Quint, laquelle Vulgate ſert de verſion latine au texte grec des Septante. Pour rendre enfin la Polyglotte de Londres auſſi complette qu'il étoit poſſible, & qu'on pouvoit la deſirer, on y a joint de plus toutes les diverſes leçons d'un autre exemplaire fort ancien, qu'on appelle le manuſcrit Alexandrin.

Cette Polyglotte eſt en un mot la plus exacte; c'eſt auſſi la plus complette, & celle qui renferme le plus de Langues; elle ſe trouve imprimée avec tant de ſoin & d'attention, qu'on peut avec un ſeul volume & d'un même coup d'œil comparer toutes les Langues; de plus, elle eſt auſſi très-commode par le format qui, quoiqu'*in-folio*, eſt beaucoup moins

grand que la Polyglotte de Paris.

Quoique beaucoup de Savans aient travaillé à cet ouvrage, on ne laisse pas néanmoins de l'attribuer au célebre Evêque de Chester mort en 1661; il est décoré de son nom & de son portrait.

La Polyglotte d'Angleterre est en 6 volumes *in-folio*, sans y comprendre le Lexicon Heptaglotton d'Edmond Castel, imprimé à Londres en 1686. Ce Dictionnaire est en 2 volumes, & on le joint ordinairement à la Polyglotte de Londres.

Son auteur, homme savant & infatigable, qui regardoit comme un jour de fête & de délassement celui où il n'avoit passé que 16 à 17 heures au travail (ainsi qu'on peut le voir dans son Epître dédicatoire au Roi d'Angleterre), eut beaucoup de part à l'édition de la Polyglotte de Londres.

Qu'il me soit permis de terminer cet article par un trait étranger à mon sujet, j'en conviens; mais qui fait seul l'éloge de l'infatigable Chanoine de Cantorbery. Lorsque Charles II monta sur le trône, les Anglois, pour lui faire oublier la funeste catastro-

phe qui avoit rendu Charles I son pere leur victime, lui firent faire dans Londres une entrée si magnifique & si belle, qu'elle fixoit tous les regards des habitans de cette grande ville. Cette pompe passa sous les fenêtres d'Edmond Castel, qui ne daigna pas se déranger pour la voir.

Voilà ce que j'avois à dire touchant les quatre célebres Polyglottes ; mais ces Bibles, qui sont toutes très-rares & fort cheres, apportent par ce double inconvénient un grand obstacle au desir & à l'envie des personnes qui voudroient s'appliquer à l'étude des Langues orientales. Cette difficulté que j'ai moi-même éprouvée, & qui n'est en effet que trop réelle & très-bien fondée, m'avoit fait concevoir le projet d'une nouvelle Bible Polyglotte. Le desir de me rendre utile au public, en lui applanissant les difficultés qui pourroient le rebuter ou l'embarrasser dans l'étude approfondie de l'Ecriture Sainte, m'a beaucoup fortifié dans ce dessein. Comme je me propose de le mettre un jour à exécution, à raison des avantages qu'il peut avoir, je vais

ici donner l'esquisse du plan que je me suis tracé à cet égard.

PLAN
D'UNE
NOUVELLE POLYGLOTTE.

Pour mieux faire sentir l'utilité & tous les avantages qui doivent nécessairement résulter d'un semblable ouvrage, il ne seroit pas hors de propos, ce me semble, de résumer en peu de mots ce que je viens de dire touchant les quatre Bibles Polyglottes. Et d'abord celle de Complute, qui doit sa naissance aux Hexaples d'Origene, & que le Cardinal Ximenès fit imprimer en 1515 & années suivantes à ses frais, ne contient que quatre Langues, & comporte néanmoins 6 volumes *in-folio ;* la Polyglotte d'Anvers, qui n'a d'autre avantage sur la premiere que la Langue Syriaque, dans laquelle on a une ancienne version du Nouveau Testament, n'a pas moins de 8 volumes du même

format qui ſe vendent très-cher. Le Jay, qui dans la ſienne augmente le nombre des Langues avec celui des volumes, en augmente auſſi le prix. Dans cette poſition notre ſeule reſſource ſe trouve donc uniquement dans la Polyglotte d'Angleterre, qui renferme à la vérité plus de Langues que les autres, & qui eſt infiniment plus commode que l'édition de Paris; mais cette Bible qui a ſes avantages, a auſſi des inconvéniens. Elle eſt premiérement fort chere & aſſez rare. Elle contient en ſecond lieu un trop grand nombre de volumes *in-fol.* pour mettre beaucoup de perſonnes à même de ſe l'approprier. D'autres ſont effrayées, & de la nature de l'ouvrage, & du temps infini qu'il faudroit conſacrer à l'étude de toutes les choſes qu'il renferme. Ces conſidérations refroidiſſent malheureuſement leur zele, & diminue de beaucoup leur ardeur, quoiqu'au détriment de la Religion, qui ne peut que gagner infiniment à l'étude de ces Langues, dont le but eſt de développer le ſens des ſaintes Ecritures : j'avoue qu'il m'a fallu moi-même vain-

cre bien des répugnances pour surmonter ces mêmes difficultés ; d'ailleurs l'édition de cette Polyglotte qui appartient aux Anglois, se trouve déjà épuisée, ce qui en augmente encore le prix en la rendant plus rare ; les dépenses énormes qu'il faudroit faire pour la réimprimer, doivent nous en faire appréhender totalement la privation, ou nous engager à nous rendre les propriétaires d'un semblable ouvrage, qui feroit autant d'honneur à notre nation qu'il lui feroit utile.

Cette derniere considération jointe à la nécessité de remédier aux inconvéniens dont je viens de parler ci-dessus, m'a déterminé à offrir au public mes veilles & mes soins dans le plan que j'ai l'honneur de lui présenter ici. Cet essai de mon zele & de mon amour pour la religion ne peut, je crois, que lui être très-agréable par son utilité particuliere, & les avantages qui doivent naturellement en résulter.

Tel est donc le plan que je me suis proposé relativement à une nouvelle Polyglotte.

Comme j'ai observé que quand les

versions des différentes Langues orientales s'accordoient parfaitement avec les textes originaux, elles n'apprenoient alors rien de nouveau sur l'Ecriture Sainte; j'ai vu aussi qu'elles devoient ne donner que beaucoup de peines, sans répandre plus de lumiere sur la Bible, puisque le sens se trouvoit fixé par le rapport exact de tous ces textes. En conséquence j'ai été convaincu, & tout le monde le sera avec moi, qu'une Polyglotte qui ne rapporteroit de toutes ces versions que les endroits qui différeroient entr'eux, relativement au sens propre du texte original, seroit tout ce qu'on pourroit desirer dans ce genre; d'autant mieux que le but des Polyglottes n'a d'autre objet que celui de déterminer & fixer le sens des textes de l'Ecriture. Or cette fin seroit tout-à-fait remplie par le nouveau plan que j'ai conçu, & que je vais un peu plus développer.

Il ne seroit donc ici question que de donner un abrégé de la Polyglotte de Londres, dans lequel on mettroit au bas des pages, dans autant de petites colonnes, toutes les variantes

des versions orientales par rapport au texte original, lesquelles pourroient intéresser le sens propre des endroits de l'Ecriture qui s'y trouveroient autrement rendus. Ces diverses leçons seroient rapportées dans les termes propres à chacune de ces Langues écrites avec leurs caracteres d'impression, en y joignant toutefois une version latine qui en faciliteroit l'intelligence. De cette maniere n'ayant plus besoin du texte entier de chaque version orientale, on diminueroit beaucoup le nombre des volumes, ce qui produiroit un avantage considérable à raison du prix.

Je ne conserverois donc en entier dans cette nouvelle Polyglotte que trois Langues seulement; l'Hébreu, le texte Grec des Septante, & enfin la version latine de S. Jerôme ou la nouvelle Vulgate.

Le texte hébreu y paroîtroit avec la version interlinéaire de Sanctès Pagnin, en retranchant toutefois les corrections d'Arias Montanus qui sont tout autant de fautes.

La version grecque des Septante, si respectable par son ancienneté &

ſon univerſalité, feroit accompagnée de l'ancienne Vulgate (1) extraite des Saints Peres de l'Egliſe par Flaminius Nobilius, qui la fit imprimer à Rome ſous le Pontificat de Sixte-Quint. Cette ancienne Vulgate, qui n'a été faite que ſur le texte grec des Septante, lui ſerviroit par conſéquent de verſion.

La verſion de S. Jerôme, faite d'après le texte Hébreu, & qui a pris la place de l'ancienne Vulgate, ſeroit auſſi conſervée dans ſon entier, comme celle dont l'authenticité eſt inconteſtable, celle en un mot que l'Egliſe ſuit & approuve.

Quant au Nouveau Teſtament, je n'y ferois paroître en entier que le texte original, c'eſt-à-dire, le Grec avec une verſion interlinéaire, & notamment la nouvelle Vulgate latine.

J'avois déjà exécuté un gros vo-

---

(1) Cette verſion latine, que l'on appelle l'ancienne Vulgate, ſeroit abſolument néceſſaire par l'utilité dont elle ſeroit à ceux qui liſent les Saints Peres par rapport à l'Ecriture Sainte.

lume en manuſcrit, d'après les idées que je m'étois formées à cet égard, lorſque j'appris que Richard Simon avoit conçu le même projet ſous le regne de Louis XIV. Cette découverte, loin de me déplaire, me fit au contraire beaucoup de plaiſir : elle me détermina plus fortement encore à ſuivre mon plan, non ſeulement parce qu'il étoit conforme à celui de cet homme célebre, mais encore parce qu'il ſuppléeroit à l'utilité qu'on auroit infailliblement retirée du ſien, ſi le temps lui eût permis de l'exécuter.

Ne voulant pas cependant m'en rapporter trop à mes lumieres ſur cet objet intéreſſant, j'ai conſulté là-deſſus quelques Savans dans les Langues orientales, auxquels j'ai fait voir le manuſcrit que j'ai travaillé ſur ce ſujet; ils ont applaudi à mon zele, & approuvé ce plan, en m'exhortant de toutes leurs forces à ne rien négliger pour le conduire à ſa parfaite & entiere exécution. Je dois ajouter ici, pour l'honneur de l'Epiſcopat, que pluſieurs Evêques m'ont auſſi fort encouragé à travailler à l'édition de

cet

cet ouvrage, qu'ils ont jugé devoir être très-utile pour l'état eccléſiaſtique, & fort avantageux au bien de la religion.

Ce nouvel aiguillon a excité mon courage en me donnant de nouvelles forces; j'ai redoublé de ſoin & d'ardeur pour répondre à des vues ſi nobles, & reconnoître des témoignages auſſi honorables pour moi que pour ceux qui les donnent.

Cette édition ſeroit même déjà commencée, ſi elle ne devoit néceſſairement entraîner après elle des dépenſes un peu trop fortes pour un particulier. On ne pourroit ſe diſpenſer alors de faire graver tout exprès des poinçons, & de faire fondre auſſi une quantité prodigieuſe de différens caracteres, à la confection deſquels je ſerois obligé de préſider, indépendamment des ſoins & de la conduite de l'ouvrage qui exigeroit ma préſence, pour diriger les opérations de ceux qui y ſeroient employés.

Ce ſurcroît de peines ſeroit un ſacrifice que je ferois volontiers au public, auquel j'offre mes veilles

avec la bonne volonté que j'ai d'être de quelqu'utilité à mes concitoyens.

Quelque grands cependant que soient les frais que demanderoit l'édition d'une telle Bible Polyglotte, on seroit toujours sûr d'en être dédommagé, même avec usure, au bout d'un certain temps. Ainsi si quelques personnes en place, dont le zele pour le bien public l'emporte souvent sur leurs propres intérêts, jugeoient à propos de favoriser l'édition de cet ouvrage, elles n'ont qu'à disposer de moi ; je leur offre à cet égard tout ce qui est en mon pouvoir de leur offrir. Amis de la religion & de l'humanité tout-à-la-fois, ces personnes acquerreront par un bienfait de cette nature, un titre suffisant à l'estime générale & à la reconnoissance éternelle de la nation entiere.

Concluons : cette nouvelle Polyglotte ainsi exécutée, contribueroit infiniment aux progrès des sciences en répandant le goût des Langues savantes ; en même temps qu'elle fourniroit les moyens de faire une étude approfondie de l'Ecriture Sainte, en mettant un grand nombre de per-

ſonnes à même d'en aller puiſer le véritable ſens, à la ſource pure & ſacrée des Langues originales.

CHAPITRE II.

DE L'HÉBREU.

§. I. *De la Langue Hébraïque en elle-même.*

SI l'on en croit les Rabbins, la Langue Hébraïque, appellée la Langue ſainte, n'eſt ainſi nommée que parce qu'elle eſt pure & chaſte (1). Il eſt vrai qu'on ne trouve rien dans l'Hébreu qui puiſſe bleſſer les oreilles ni allarmer la pudeur, puiſque les choſes qui lui ſont contraires n'y ſont pas même déſignées. Cette Langue tient en cela beaucoup du caractere des Patriarches & des mœurs des anciens Juifs.

Aucun de ſes mots n'eſt compoſé; ils ſont tous au contraire ſimples, dérivés de peu de racines. La plupart

---

(1) Cette Langue même eſt ſi grave, que le terme de jeu ne s'y trouve pas employé.

des pronoms & des prépoſitions ne ſont que des lettres ajoutées au commencement ou à la fin des mots. Ses verbes, dont le plus grand nombre exprime des phraſes entieres, lui donnent dans les expreſſions une richeſſe peu commune aux autres Langues. *Être grand, faire grand, être fait grand*, ſont des mots tout ſimples que les traductions ne ſauroient rendre.

Ces mêmes verbes qui ſe déclinent comme nos noms, nous ſauvent des équivoques dans leſquelles nous fait tomber la Langue Latine, lorſque le nominatif ſe trouve ſous-entendu; par exemple, quand on dit en Latin *viſitavit*, on ne peut ſavoir, à moins qu'on ne devine, lequel de l'homme ou de la femme a viſité; au lieu que פקד, *phacad* dans l'Hébreu dira que c'eſt l'homme, tandis que פקדה *phacdah* annonce la femme.

Cette Langue a naturellement beaucoup de briëveté & de conciſion. Ses expreſſions claires & préciſes donnent des idées diſtinctes & ſenſibles; ſes phraſes ſont courtes, laconiques, nullement entortillées: elles n'admettent point de longues pério-

des. L'enchaînement des propositions qui se trouvent liées les unes aux autres, fixent toujours le sens sans jamais le suspendre; d'où il arrive que le style renferme toujours beaucoup de clarté avec une grande simplicité.

Dans les narrations on y fait parler directement les personnages, sans s'embarrasser s'ils se répetent ou non. Ils se piquent même de dire toujours les mêmes choses dans les mêmes termes (1). Telle est aussi la raison qui nous fait trouver au premier abord le style de l'Ecriture plat & grossier, quoique très-souvent sublime. Au reste, cette façon de s'exprimer fait l'éloge de ceux qui s'en servoient; elle annonce en effet du bon sens, de la solidité & de la netteté dans l'esprit.

La méthode des Hébreux consistoit donc comme celle des Grecs, à bien parler leur langue, lire & écrire correctement, avec cette différence pourtant, qu'il ne paroît pas qu'ils

(1) Le Samaritain à cet égard est susceptible d'une plus grande exactitude encore.

l'aient réduite en art en la faisant apprendre par regles. Nous ferons voir dans le Chapitre suivant, que leurs lettres étoient celles qu'on nomme aujourd'hui Samaritaines, parce que les Samaritains les ont conservées.

Ces lettres, qui ne sont ni coulantes ni faciles à former, nous font croire naturellement qu'il n'étoit pas commun de savoir écrire chez les Hébreux. Voici deux raisons qui doivent nous confirmer dans cette idée: la premiere se tire du nom qu'on donnoit aux Savans ספרים *Sopherim*, c'est-à-dire, Scribes. Or le nombre des Savans étoit très-borné chez cette nation; c'étoit à eux seuls qu'il appartenoit d'enseigner & d'expliquer la Loi. La seconde n'est point difficile à trouver; tout le monde sait que les Marchands & les gens d'affaires de ces premiers temps, n'étoient que des pasteurs & des laboureurs, dont presque tout l'emploi consistoit à cultiver leurs terres & à faire paître leurs troupeaux. Bornés à ce seul & unique soin, le peuple Hébreu n'avoit donc pas besoin de savoir écrire; mais il étoit important & indis-

penſable pour lui qu'il fût lire, puiſqu'il lui étoit ſi ſtrictement recommandé d'apprendre la Loi de Dieu pour la méditer jour & nuit : le jour du Sabbat étoit conſacré à cette ſeule étude & unique occupation.

§. II. *De ceux qui la parloient.*

La Langue Hébraïque eſt la plus ancienne de toutes les Langues ; c'eſt celle qu'Adam & Eve ont parlé, celle qui étoit ſeule en uſage juſqu'à la conſtruction de la tour de Babel, qui amena la confuſion des Langues.

Quoique cette époque fût l'origine & comme le berceau d'un grand nombre de Langues, cependant la Langue Hébraïque ſe conſerva toujours dans la branche ainée des Patriarches, deſquels deſcendit Abraham le pere du peuple Hébreu.

Il lui donna ce nom, après avoir paſſé le premier avec toute ſa famille le grand fleuve, c'eſt-à-dire l'Euphrate, pour demeurer dans la Paleſtine ; ce qui paroît d'autant plus raiſonnable, que (1) Hébreu dans la

(1) עברי *hibert* hébreu, *tranſitor*, paſſager.

langue, signifie en effet passager, & me fait croire volontiers que ce Peuple tira plutôt son nom d'Abraham que du Patriarche Heber, qui vivoit six générations devant le Pere des croyans. Or il est vraisemblable que le peuple Hébreu, qui n'est appellé ainsi que depuis Abraham, n'auroit point été six générations sans porter ce nom, si le Patriarche Heber lui avoit effectivement donné le sien. Cependant la captivité de Babylone, qui porta de si terribles coups au Peuple de Dieu, fut principalement funeste à la Langue Hébraïque, elle perdit alors toute sa pureté par son mêlange avec la langue du pays, de laquelle celle-ci emprunta beaucoup d'expressions. Ce changement ne doit pas nous paroître surprenant; il étoit naturel qu'un peuple, qui s'étoit trouvé transplanté pendant 70 ans dans une région étrangere, s'accoutumât insensiblement à la langue du vainqueur. La sienne devoit donc naturellement se corrompre, se perdre, s'oublier même; & voilà aussi pourquoi, au retour de cette même captivité, on fut obligé de se servir du carac-

tere Chaldéen, & de laiſſer là l'Hébreu qui étoit devenu plus difficile à écrire. On tranſcrivit par conſéquent les Livres ſacrés dans ce nouveau caractere. Ces deux Langues ayant été ainſi confondues, & identifiées, pour ainſi dire, l'une avec l'autre, on ne doit plus s'étonner que le Chaldéen & l'Hébreu ſoient écrits avec le même caractere.

§. III. *De ſon antiquite.*

Ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai avancé dans le paragraphe ſecond de ce chapitre, que la Langue Hébraïque étoit de toutes les Langues la plus ancienne; il eſt même facile de porter cette aſſertion juſqu'à l'évidence. Pour s'en convaincre en effet ſoi-même, il ne faut que réfléchir un peu ſur le caractere, l'eſprit & le propre eſſentiel de cette Langue; elle eſt inconteſtablement la vraie Langue mere de toutes les autres Langues orientales, qui ſont néanmoins les plus anciennes du monde. Cette propoſition, qui n'a pas beſoin de preuves pour quiconque a fait une étude ſuivie dans ce genre, ſemble

demander ici un peu plus de développement. Quelques obſervations tirées du fond du ſujet, ſatisferont pleinement aux doutes qu'on pourroit avoir ſur cet objet, en même temps qu'elles mettront cette vérité dans tout ſon jour.

La raiſon dicte d'abord, que tout ce qui eſt primitif ou ancien doit être néceſſairement ſimple, au lieu que ce qui eſt compoſé ne peut être que nouveau & dérivé: or quelle Langue, dans quelque lieu que ce ſoit, égale la ſimplicité de la langue Hébraïque? La plupart de ſes racines, dont le nombre ne va guere qu'à ſix ou ſept cens, n'ont que trois lettres, beaucoup de ſes mots ne ſont compoſés que de conſonnes; d'où il arrive que ces mêmes mots prononcés différemment ſignifient les choſes les plus diſparates. Ses terminaiſons ſont toujours plus courtes que celles des autres Langues orientales. On avoit dit certainement חכם *cakam* Sage, avant חכמא *cakima*, & מלכות *malkouth*, regne, avant מלכותא *malkoutha*.

Un raiſonnement encore bien convaincant, & qui prouve très-évidem-

ment auſſi l'ancienneté de cette Langue ſur toutes les autres, ſe tire des étymologies des noms que l'Ecriture donne aux premiers hommes & aux premiers lieux.

Adam אדם, par exemple, n'eſt ainſi appellé que parce qu'il avoit été tiré de la terre ארמה *adamah*, & comme Eve חוה devoit être notre mere commune, elle tire de même ſon nom du mot חיה *vivre*; ce qui a beaucoup de rapport avec la mere des vivans; or ce rapport du nom avec la choſe s'étendit enſuite ſur la poſtérité de nos premiers parens. Caïn קין en eſt une preuve auſſi ſenſible que frappante. Son nom dérivé de la racine *cana* קנה, qui ſignifie *poſſéder*, cadre parfaitement bien avec le diſcours de la mere qui dit en l'enfantant, qu'elle avoit poſſédé un fils par le ſecours de Dieu.

Voici un troiſieme exemple qui vient fortement à l'appui de la theſe que nous défendons ici. Seth שת dont le nom vient de la racine שות *ſouth établir*, rappelle de même ce que dit Eve lorſqu'il vint au monde; ſçavoir que Dieu lui avoit établi (conſtitué,

donné) un autre enfant pour Abel qu'avoit tué Caïn. Je ne finirois pas, si le texte Hébreu à la main, je voulois rapporter tous les passages qui confirment cette vérité.

Pour pousser cependant cette induction aussi loin qu'elle peut aller, il sera bon de faire voir aussi que ce que nous venons de dire des noms propres des hommes, peut encore s'appliquer aux nations qui ont d'abord peuplé la terre; car il n'est pas possible de contester que ces anciens Peuples n'aient pris originairement leurs noms dans la langue Hébraïque. Et en effet, les descendans de Sem, Cham & Japhet qui avoient des noms Hébreux, les ont certainement donnés à plusieurs Nations, comme Assur אשור aux Assyriens, Elam אלם aux Elamites, Aram ארם aux Araméens, Lud לוד aux Lydiens, Madai מדי aux Medes, Javan יון aux Ioniens.

En voilà, je crois, plus qu'il n'en faut pour un homme raisonnable. Si quelqu'un, malgré ces raisons qui doivent paroître solides & sans replique, étoit toujours tenté de contester à la langue Hébraïque son ancien-

neté ſur toutes les autres, il ſuffiroit de lui faire obſerver, que l'Hébreu a tant de rapport & d'analogie avec la choſe exprimée, qu'il eſt très-rare que les autres Langues s'accordent avec lui ſur ce point; il ne faut effectivement que les comparer & les rapprocher de cette Langue mere, pour ſentir que leur accord, bien-loin d'être parfait ſur les étymologies des mots, differe au contraire ſi fort, qu'une choſe dans l'un n'eſt plus la même originairement dans l'autre. Il y a plus, les reſſemblances graduelles des termes, ou autrement les alluſions ſi ſtrictement obſervées dans l'hébreu, ne ſont point conſtamment ſuivies dans les autres Langues.

§. IV. *De ſes Points voyelles.*

Comme la plupart des mots hébreux n'ont point de voyelle, il arrive auſſi delà qu'un même mot peut ſe prononcer de pluſieurs manieres différentes : alors cette diverſité de prononciations donne ſouvent à ce mot des ſens ſinguliérement oppoſés. Par exemple le mot hébreu compoſé des trois lettres *Daleth*, *Beth*, *Reſch*,

דבר n'ayant que des confonnes, peut avoir autant de fens qu'il y aura de variété dans la prononciation. *Dālăr* avec une longue & une breve fignifiera *il a parlé*, *dābār* avec deux longues voudra dire *parole*, *dĕbĕr* avec deux breves exprimera *pefte* ou *mort*; comme *dōbēr* avec deux longues marquera le participe *parlant*, & *dōbĕr* avec un *o* long, & un *e* bref *un bercail*. Ce fera la même chofe pour cet autre compofé des trois lettres *cheth*, *lamed*, *beth* חלב. La prononciation influera tellement fur le fens, que *chēlĕb* avec deux *e*, dont l'un eft long & l'autre bref, fignifiera de la graiffe, tandis que *chālāb* avec deux *a* longs n'offrira que du lait. Ainfi le quatrieme verfet de la Genefe, au quatrieme chapitre que la Vulgate traduit par *Abel quoque obtulit de primogenitis gregis fui & de adipibus eorum*, pourroit tres bien fe rendre de cette maniere: *Abel quoque obtulit de primogenitis gregis fui & de lacte eorum*, Abel offrit auffi de fes troupeaux & de leur lait (1)

(1) Ne pourroit-on pas inférer de ce paf-

Quoi qu'il en ſoit, l'embarras qui ſe rencontre aujourd'hui pour nous dans la prononciation de la langue hébraïque à raiſon du défaut de voyelles, n'en étoit point un pour les Hébreux. Tant que la langue a été vivante, l'uſage apprenoit à ceux qui la parloient la maniere de prononcer; d'ailleurs la conſtruction des phraſes déterminoit aſſez le ſens. La difficulté de la prononciation ne ſe fit donc ſentir que lorſqu'on ceſſa de la parler. Dans la ſuite, pour obvier à cet inconvénient, les Rabbins inventerent des points voyelles pour être placés deſſous ou deſſus les lettres, quelquefois même à côté, à l'effet de déterminer la prononciation

ſage, qui ne me paroît pas ſi indifférent, que les Sacrifices des premiers Patriarches, pouvoient fort bien n'être pas tout-à-fait ſanglans, puiſque ſuivant une des ſignifications propres de l'hébreu, il n'étoit point impoſſible qu'il n'y eût que la laine & le lait des troupeaux offerts en ſacrifices. L'Hiſtoire profane à cet égard ſe concilie parfaitement bien avec le texte ſacré, d'autant mieux qu'Hérodote, en parlant des anciens Egyptiens, dit expreſſément qu'ils n'offroient en Sacrifices que la laine & le lait des troupeaux.

en fixant le ſens propre de la phraſe. L'invention de ces points voyelles eſt donc d'un grand ſecours pour l'intelligence du texte; leur connoiſſance peut être auſſi d'une grande utilité dans les controverſes, ſur-tout avec les Juifs & les Proteſtans qui liſent l'hébreu avec ces mêmes points (1).

Ce n'eſt pas pourtant qu'on ne puiſſe très-bien s'en paſſer, quand on poſſede paſſablement l'hébreu, parce que par le ſecours des antécédens & des conſéquens joints à la conſtruction de la phraſe, on eſt ſuffiſamment à même d'appercevoir le ſens propre du texte, & de ſe déterminer pour lui. Ces points d'ailleurs n'ayant été inventés qu'après coup par les Rabbins Maſſorethes de l'école de Tiberiade, il s'enſuit de même qu'un homme un peu verſé dans ces matieres les peut tellement ſuppléer, que par l'habi-

(1) En faiſant alors attention à la prononciation déterminée par ces points, il ſera facile de s'entendre mutuellement dans les citations du texte original; ce qui ne pourroit jamais avoir lieu ſi on liſoit l'hébreu ſans point, parce qu'autrement il faudroit toujours avoir le livre ſous les yeux.

tude & la connoiſſance qu'il en a, il pourra travailler ſur l'hébreu ſans y faire aucune attention.

Il eſt bon, & même très-utile de remarquer ici, que les points voyelles, qui ne ſont originairement ni de l'eſſence, ni de la nature de la langue Hébraïque (1) [ayant été inventés par les Maſſorethes], ne ſont pas non plus par conſéquent d'une autorité divine. Nous ne voyons pas en effet que Moyſe, & après lui tous les Auteurs ſacrés, juſqu'à la captivité de Babylone, s'en ſoient ſervis, d'autant mieux qu'ils n'écrivoient qu'en Samaritain qui n'en admet point, comme je le prouverai dans le Chapitre IV, en parlant de cette Langue. Ces points ſont ſi étrangers à l'Hébreu, que (2) Origene ſe trouva obligé d'écrire le texte hébreu en caracteres grecs dans la ſeconde colonne de ſes Hexaples, afin de déterminer

(1) Cela eſt ſi vrai, que même aujourd'hui que les points voyelles ſont inventés, les exemplaires ſacrés que liſent les Juifs dans leur Synagogue ne ſont pas ponctués.

(2) Origene écrivoit ſes Hexaples au troiſieme ſiecle.

la véritable prononciation qui se seroit trouvée fixée par les points, s'ils avoient existés dès ce temps-là. Saint Jerôme lui-même, qui a si fort travaillé sur l'Hébreu, n'en dit pas le mot dans ses Commentaires, où il n'auroit certainement pas manqué de faire voir par-là, les différens sens que pourroient avoir les mêmes mots suivant leur différente ponctuation ; ce qui prouve qu'ils n'étoient pas encore connus au cinquieme siecle.

Le Talmud (1) enfin, pour lequel les Juifs ont tant de respect & de vénération, & qui ne se trouva achevé qu'au commencement du huitieme siecle, ne dit rien non plus des points voyelles. Cependant ce livre, qui est un Code formé sur la Loi de Moyse pour l'interpréter, doit entrer dans des détails d'autant plus étendus, que la nature même de l'ouvrage ayant

---

(1) Ce mot vient de la racine למד *lamad*, qui en chaldéen ainsi qu'en hébreu signifie *discere*, *apprendre*, par conséquent תלמוד *talmoud* veut dire doctrine, livre de doctrine. מלמד *Melammed* un Précepteur & תלמיד *Talmud* un disciple, ont la même origine que le Talmud.

pour objet de réſoudre toutes ſortes de difficultés, doit donner auſſi à cet égard toutes ſortes de moyens pour leur ſolution. Or dans ce cas il ſeroit impoſſible que cet ouvrage volumineux ne fît pas mention des points voyelles s'ils euſſent été déjà inventés; cela eſt ſenſible: & ſi on ne l'a pas fait, c'eſt qu'on ne connoiſſoit pas encore ces mêmes points dont l'invention eſt poſtérieure au Talmud; c'eſt, je crois, ce que je viens de démontrer auſſi clairement qu'il eſt poſſible de le faire.

§. V. *Des Livres écrits en Hébreu; & de leur authenticité.*

Les Livres écrits en hébreu ſont les Livres de Moyſe, Joſué, les Juges, Ruth, les Rois (1), les Paralippomenes, Nehemie, pluſieurs chapitres d'Eſdras & d'Eſther, les Proverbes,

(1) Il n'y a que les deux derniers qui portent ce nom chez les Hébreux, parce qu'ils appellent les deux premiers les Livres de Samuel, comme ils donnent le nom de דברי הימים *dibré haïamim*, c'eſt-à-dire, de Livres des Chroniques à ce que nous appellons les Paralippomenes.

l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, Iſaïe, Jérémie, Ezechiel, une partie de Daniel avec les petits Prophetes ; quant aux autres livres ou parties de livres, ils ſont écrits en grec ou chaldéen.

Que ces Livres ſoient authentiques, il eſt impoſſible d'en douter. Le texte hébreu ſur-tout poſſede tellement ce caractere, qu'il ne le donne aux autres verſions qu'autant qu'elles ont avec lui un rapport exact & une reſſemblance parfaite ; or donc pour conteſter l'authenticité du texte hébreu, il faudroit commencer par révoquer en doute tous les autres, puiſqu'ils n'ont de valeur que par leur conformité avec ce texte original.

Il ſeroit inutile de s'arrêter plus long-temps à démontrer une vérité qui n'a pas beſoin d'une plus grande preuve.

§. VI. *Des avantages & de l'utilité de la Langue Hebraïque.*

Si le texte Hébreu eſt authentique, il n'eſt pas moins néceſſaire pour la parfaite intelligence de l'Ecriture. Il n'eſt en effet perſonne qui ne ſente

les avantages qu'on doit retirer de la connoiſſance du texte original, lorſqu'il eſt queſtion d'en fixer le véritable ſens. Le Cardinal Ximenès, Auteur de la premiere Polyglotte dédiée au Pape Leon X, qui l'approuva, étoit fortement perſuadé qu'il étoit impoſſible de bien entendre l'Ecriture Sainte ſans cette connoiſſance des textes primitifs; il dit expreſſément dans la préface de ſon livre, « qu'il » eſt très-utile à l'Egliſe de donner » au public les originaux de l'Ecritu- » re, ſoit parce qu'il n'y a aucune » verſion qui puiſſe parfaitement les » repréſenter, ſoit parce qu'on doit, » ſelon les Saints Peres, recourir au » texte hébreu pour l'Ancien Teſta- » ment, & au texte grec pour le » Nouveau. »

Les ſouverains Pontifes Sixte V & Clement VIII penſoient à cet égard comme le ſavant Archevêque de Tolede. Car Bellarmin, dans la préface qui eſt à la tête de la Vulgate, nous aſſure poſitivement, « que les Car- » dinaux & les Théologiens choiſis » par le Saint Siege pour corriger la » Vulgate, ont eu grand ſoin de la

» confronter avec le texte hébreu ».
c'eſt ce qui fait que S. Gregoire (1) regarde cette verſion comme la plus authentique, celle par conſéquent qu'il faut préférer à toutes les autres, par cette ſeule raiſon qu'elle a été faite ſur le texte hébreu. Il ſeroit trop long de rapporter ici tous les témoignages des Peres & des Docteurs de l'Egliſe qui ont tous embraſſé & ſuivi ce ſentiment. Ce concours de témoignages, qui prouve tout ſeul l'authenticité du texte hébreu, démontre auſſi d'une maniere bien formelle ſon utilité pour la parfaite intelligence des vérités qu'il contient.

Pour rendre encore plus ſenſible l'influence que l'Hébreu a néceſſai-

---

(1) Ce ſaint Docteur n'entend parler ici que des verſions latines, qui exiſtoient en grand nombre de ſon temps ſur l'Ancien Teſtament, faites d'après le grec des Septante.

Parmi ces verſions, l'italique ou l'ancienne Vulgate prévalut ſi fort ſur celle de Saint Jerôme faite d'après l'Hébreu, & qu'on nomme aujourd'hui la nouvelle Vulgate, que cette derniere ne lui fut préférée qu'un ſiecle après, c'eſt-à-dire, du temps de S. Gregoire le Grand.

rement sur toutes les versions de l'Ancien Testament, je vais faire voir par des exemples, qu'il y a une infinité d'endroits dans l'Ecriture qu'il est impossible de bien entendre sans la connoissance de la Langue Hébraïque : le jour en effet qu'elle va répandre sur plusieurs passages de la Bible, sera la preuve la plus complette de l'utilité & des avantages qu'on en doit nécessairement retirer, comme je l'ai dit plus haut.

PREMIER EXEMPLE.

Au chap. 3 de la Genese, vers. 15, nous lisons dans la Vulgate : *inimicitias ponam inter te & mulierem & semen tuum & semen illius, IPSA conteret caput tuum, & tu insidiaberis calcaneo ejus*, ce qui veut dire mot à mot : « Je mettrai une inimitié entre » toi & la femme, entre sa race & la » tienne, ELLE te brisera la tête, & » tu t'efforceras de la mordre au » talon ».

A partir de cette version, il s'ensuivroit que c'est la femme qui doit écraser la tête du serpent infernal, tandis que l'Hébreu au contraire at-

tribue ſpécialement cette vertu à Notre Seigneur, ainſi que nous l'allons faire voir dans l'explication ſuivante, en développant le texte lui-même. Voici donc comme porte l'Hébreu : ואיבה אשית בינך ובין האשה ובין זרעך ובין זרעה הוא ישופך ראש ואתה תשופנו עקב: *inimicitias autem ponam inter te & inter mulierem, & inter ſemen tuum & inter ſemen illius, IPSUM [ſemen, id eſt mulieris filius] conteret tibi caput, & tu conteres ei calcaneum.*

Or tel eſt le ſens de cette verſion: » Je mettrai une inimitié entre toi & » la femme, ſa ſemence & la tienne; » cette même ſemence; c'eſt-à-dire, » le Fils qui doit naître d'elle (Jeſus-» Chriſt) t'écraſera la tête, en même » temps que tu feras tous tes efforts » pour le renverſer ». Cette ſeconde interprétation infiniment plus juſte & beaucoup plus naturelle, fait admirablement alluſion dans cet endroit au grand ouvrage de la rédemption des hommes opérée par Jeſus-Chriſt Notre Seigneur. Tout le monde conviendra ſans doute que la ſainte Vierge, malgré toutes les belles prérogatives

gatives dont Dieu l'avoit comblée, & les dons précieux qu'il avoit répandu ſur elle avec tant de profuſion, n'avoit pas certainement par elle-même le pouvoir d'écraſer le dragon infernal. Ce droit de ſoumettre le démon & de renverſer ſon empire, appartenoit uniquement à Jeſus-Chriſt: lui ſeul pouvoit nous arracher à ſa puiſſance, & nous délivrer de ſon joug par l'effuſion de ſon ſang adorable. Tout ce qui pouvoit avoir trait à cet admirable ouvrage eſt par-tout attribué à l'Homme-Dieu; il ſe montre lui-même jaloux de ſes droits à cet égard, & ne veut pas permettre que qui que ce ſoit touche à ce qui intéreſſe la gloire de Dieu ſon Pere: le reſpect qu'il doit comme homme à ſa propre Mere, ne ſçauroit porter la moindre atteinte aux droits de la divinité; femme, lui dit-il quelquefois, qu'y a-t-il entre vous & moi, *quid mihi & tibi?* Ne vous mettez en peine de rien; l'heure de ſignaler ma puiſſance n'eſt pas encore arrivée: *nondum venit hora mea.*

La femme de l'Ecriture qui déſigne ici la ſainte Vierge, ne pouvoit donc

pas être la cause immédiate de la mort & de la destruction du dragon infernal, qu'elle ne devoit écraser en effet que par Jesus-Christ son Fils, à qui seul il étoit donné de nous en délivrer. Remarquez aussi l'énergie du texte original que nous citons ici, *ipsum (semen) conteret tibi caput, & tu conteres ei calcaneum.* Il semble, pour ainsi dire, rendre le démon le rival de Dieu même, en mettant ainsi d'une maniere positive leurs efforts en opposition. Il le fait lutter contre Jesus-Christ; on diroit presque qu'il veut exprimer par-là tout ce que notre Seigneur auroit un jour à souffrir pour nous par les efforts redoublés du démon, pour s'opposer au grand œuvre de la rédemption qui devoit briser son sceptre & anéantir son empire.

Pour justifier encore plus fortement l'interprétation que je viens de donner du texte hébreu, je vais déduire ici les raisons qui militent en faveur de ma traduction; elles se tirent du texte hébreu lui-même, & n'en prouvent que mieux l'utilité de la Langue Hébraïque pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte.

Il faut d'abord obſerver, que ſi dans cet endroit il étoit réellement queſtion de la femme, on ne ſe feroit pas ſervi du pronom הוא *hou*, qui eſt maſculin, mais bien de היא *hi ipſa* qui eſt féminin. Or זרע *zera ſemen*, quoique neutre en latin, eſt maſculin en hébreu, & le pronom *hou* qui le ſuit, doit néceſſairement s'y rapporter.

Le verbe d'ailleurs dont *hou* eſt le nominatif, ſe trouve à la troiſieme perſonne maſculine du ſingulier ישופך *ieſchoupheka*, dont le nominatif ne ſauroit être *hi, ipſa;* car alors le verbe ſeroit à la troiſieme perſonne féminine avec un *thau* ת au lieu d'un *iod* תשופך *theſchoupheka*.

Le mot hébreu תשופנו *theſchouphennou conteres ei*, a en outre l'affixe maſculin נו *ei*, tandis qu'il auroit au contraire תשופנה *theſchouphennah* avec l'affixe féminin נה *nah ei;* ſi en effet il ſe rapportoit à *hi, ipſa;* donc le pronom *hou* qui eſt maſculin, ſe rapporte à *theſchouphennou*, & ne ſignifie nullement la femme.

Mais ſi à ces preuves, qui ſont déjà aſſez convaincantes par elles-mêmes,

& qui ne suffisent que trop pour établir la question, nous y joignons le rapport des autres Langues orientales avec quelques autorités sur le même objet, il résultera nécessairement de cet accord parfait, que le sens que nous avons donné est le véritable sens du texte original.

Or le Samaritain, qui ne differe de l'Hébreu imprimé que par les caracteres, donne le même sens dans les mêmes mots.

La version Syriaque, dont voici les termes propres, établit aussi la même chose.

וּבעלדבבותא אסים בינך
לאנתתא ובית זרעך לזרעת
הו נדוש רישך ואנת תמחיוהי
בעקבה :

Le Persan conforme également à ce sens l'exprime ainsi dans les mots suivans :

ודשמני בנהם מיאן תו ומיאן
אן זן. ומיאן נסל תו ומיאן
נסל אן או בכובד תרא סר
ותו בכוי אוירא באסנה :

Inimicitias ponam inter te & inter mulierem, & inter semen tuum & inter semen illius : ipsum [semen id est mu-

lieris filius] *conteret tibi caput, tu verò mordebis ei calcaneum.*

Ce que la Vulgate attribue à la femme, la version des Septante l'attribue au contraire à son fils, puisque le grec porte αὐτὸς *ipse* & non αὐτὴ *ipsa*; & quoique les Targum d'Onkelos, de Jonathan ben uzziel & de Jérusalem paraphrasent plutôt qu'ils ne traduisent ce verset, on voit néanmoins que les manuscrits hébreux, d'après lesquels ils travailloient, portoient aussi הוא *hou* au masculin, & non pas היא *hi*, *ipsa* au féminin.

Nous avons encore plusieurs anciens manuscrits de la Vulgate à la Bibliotheque de Sorbonne, & deux autres cités par les Théologiens de Louvain, où l'on trouve *ipse* au masculin.

En voilà, je crois, bien assez pour justifier la traduction que j'ai donnée du quinzieme verset du troisieme chapitre de la Genese. Venons tout de suite à un autre qui mérite aussi notre attention.

SECOND EXEMPLE.

Je passe au chapitre IV (*vers.* 7)

du même livre ; & au commencement de ce chapitre, j'apperçois un verset dont le sens me paroît encore tronqué. Il y est question de Caïn qui ne sauroit supporter la préférence marquée que Dieu donne aux sacrifices d'Abel sur les siens ; il en est comme hors de lui-même, & paroît dans l'abattement le plus profond. Dieu l'en reprend, & lui dit :

Non ne si benè egeris, recipies ? sin autem malè, statim in foribus peccatum aderit ? sed sub te erit appetitus ejus, & tu dominaberis illius.

Telles sont les paroles de la Vulgate qu'on traduit ordinairement ainsi :

« Si vous faites bien, n'en serez-» vous pas récompensé ? si vous faites » mal au contraire, votre péché ne » sera-t-il pas à votre porte ? Mais sa » concupiscence sera sous vous, & » vous la dominerez.

Ce sens ne me paroît nullement être le véritable ; car il ne s'agit point du tout ici de la concupiscence du péché ; il n'y est question au contraire que du droit d'aînesse de Caïn sur Abel, comme il est très-facile de le démontrer.

Tels ſont les propres termes du texte hébreu :

הלוא אם תיטיב שאת ואם
לא תיטיב לפתח חטאת רבץ
ואליך תשוקתו ואתה תמשל בו :

Nonne ſi benè egeris, recipies? ſin autem malè, in foribus erit pœna peccati? Quieſce, tibi autem erit obedientia illius, & tu dominaberis illius (1).

Doutes-tu de la récompenſe, ſi tu fais le bien? mais ſi tu fais le mal, ne vois-tu pas la peine du crime ſuſpendue ſur ta tête (2)? Quoi qu'il en ſoit, ſois tranquille, Abel te ſera ſoumis, & t'obéira comme à ſon aîné.

Quoique חטאת *chattath* dans l'original, ſignifie tout à la fois & péché, & peine du péché, la ſeconde ſignification convient beaucoup mieux au contexte. Il en ſera de même pour le mot רבץ qui marque le repos, parce que le ſens propre de ce terme

(1) *Vox* illius *quæ in hebræo fonte eſt maſculini generis, ad Abel referri debet.*

(2) Mot à mot la peine du péché ſera à la porte. Cette expreſſion fait ici alluſion au jugement des criminels, qui ſe rendoit chez le Peuple de Dieu à la porte des Villes, Bourgades & Hameaux.

dépendant ici de sa prononciation, il ne peut être déterminé que par elle. Ainsi donc, si ce mot composé des trois lettres *resch*, *beth*, *tsadé*, vous le prononcez *robetz*, il voudra dire *quiescens* ou *quiescit*, qui se tient en repos; au lieu que si vous prononcez *rebotz*, il vous donnera *quiesce* à l'impératif, tenez-vous en repos; c'est ainsi que je le traduis, d'autant que cette derniere prononciation a été adoptée & suivie par les Septante, puisque le grec porte ἡσύχασον *quiesce*.

Dieu en effet pour rassurer Caïn, qui avoit peur de perdre son droit d'ainesse sur Abel, à raison de la prédilection qu'il obtenoit sur lui par ses sacrifices, calme ainsi les alarmes du premier né d'Adam : *Tibi autem erit obedientia illius*, or Abel vous obéira, *& tu dominaberis illius*, & vous lui commanderez. C'est comme si Dieu lui disoit : tu te plains, Caïn, tu es inquiet! eh : de quoi donc, de ce que je reçois plus favorablement les sacrifices de ton frere? Hé bien, pourquoi t'en mettre en peine, que t'importe après tout? Si tu fais le bien, n'en recevras-tu pas la récompense?

Si tu fais le mal au contraire, tu porteras alors la peine du crime. En attendant, bannis toute inquiétude, chaſſe tes noirs ſoucis, ſois tranquille enfin, demeure en repos, ton frere Abel te reſtera ſoumis; il t'obéira toujours comme à ſon ainé, & tu lui commanderas.

Rien en effet de ſi naturel que ce ſens, qui cadre d'ailleurs ſi bien, & qui ſe rapporte mot pour mot avec le verſet 16 du chap. III de la Geneſe, où il eſt dit:

ואל אישך תשוקתך
והוא ימשל בך

Viro autem tuo erit obedientia tua, & ipſe dominabitur tui: C'eſt ainſi que Dieu parloit à Eve, en la dépouillant de toutes ſes prérogatives à cauſe de ſa déſobéiſſance & de ſon infraction aux ordres de Dieu. Rivale de l'homme & ſa compagne, elle va déſormais vivre ſous ſa puiſſance, & lui obéir le reſte de ſes jours.

Obſervez en outre que l'affixe בו *bo*, maſculin en hébreu, & traduit dans la Vulgate par *illius*, ne peut convenir qu'à Abel qui précede, & point du tout à חטאת *chattath*, ni à

תשוקתו *theschoucato*, que la Vulgate a rendu par *peccatum*, péché, & *appetitus*, concupiscence. La raison en est claire ; c'est que ces deux mots hébreux étant féminins, ils ne peuvent se rapporter à בו *bo* qui est masculin, au lieu qu'*illius* étant de commun genre, s'est trouvé convenir à l'un & à l'autre. Voilà aussi d'où vient la méprise, & pourquoi on s'est servi [quoiqu'à tort] de ce passage, pour prouver la liberté de l'homme, relativement au péché & à sa concupiscence, tandis que nous avons dans l'Ecriture tant d'autres endroits qui établissent & démontrent cette vérité.

TROISIEME EXEMPLE.

Caïn toujours en proie au chagrin qui le rongeoit, & voulant, à quelque prix que ce fût, s'en délivrer, conçoit l'horrible projet d'assassiner son frere ; l'insensé croit mettre fin à ses tourmens par cette action atroce ; son incrédulité à l'égard de Dieu & son extrême jalousie pour Abel lui font enfin commettre ce crime abominable. C'est ici que la peine du péché va le poursuivre. Malheureux ;

lui crie le Seigneur, qu'as-tu fait? Vois le ſang de ton frere qui fume encore, & la terre entr'ouverte demander vengeance; ceſſe de compter déſormais ſur elle : elle va pour toujours ſe refuſer à tes ſoins; tes travaux ſeront vains & infructueux; elle ne recevra plus que tes larmes : va maudit y traîner une vie errante & vagabonde; ſois banni à jamais de ma face.

Caïn déchiré par les remords les plus vifs, ſent alors tout le poids de la colere de Dieu; l'énormité de ſon crime ne lui permet pas même de réclamer la clémence du Seigneur; un tel pardon bleſſeroit trop ſa juſtice. Dans l'excès de ſon trouble, il n'a d'inquiétude que pour ſa vie; il craint que quelqu'autre ne la lui arrache pour venger ſon frere. Dans cet état horrible il s'adreſſe à Dieu qui voit toutes ſes alarmes. Ne crains rien, lui dit le Seigneur, il n'en ſera pas ainſi; perſonne n'oſera attenter à tes jours : car quiconque te priveroit de la vie ſera puni ſept fois.

(Gen. IV, 15) *Poſuitque Dominus Cain ſignum ut non interficeret eum omnis qui inveniſſet eum.*

Alors Dieu, dit la Vulgate ſelon la traduction ordinaire, mit un ſigne ſur Caïn, afin que qui que ce ſoit ne le tuât.

C'eſt de ce ſigne, qui a tant tourmenté les Commentateurs, dont il va être queſtion dans ce troiſieme exemple : mais avant que de prouver que ce prétendu ſigne n'exiſtoit que dans leurs imaginations, commençons par faire voir quelles tortures ils ont donné à leur eſprit pour le deviner. Leurs idées à cet égard ſont trop plaiſantes, pour ne les point mettre ſous les yeux du lecteur ; ce ſeroit en quelque ſorte le priver d'un délaſſement qui lui eſt dû à ſi juſte titre dans un ouvrage naturellement auſſi ſérieux ; ce détail ſervira d'ailleurs à faire connoître le peu de fond qu'il y a à faire ſur ces ſortes d'interpretes.

Pluſieurs ont donc imaginé que Dieu avoit mis une lettre ſur le front de Caïn ; quelques-uns même ont prétendu nous déſigner cette lettre. Ceux-ci la tiroient du nom d'Abel, ceux-là au contraire vouloient que ce fût le *jehova*, quoiqu'on leur ſoutînt

qu'ils n'y entendoient rien, parce que la lettre dont il s'agissoit, étoit celle qui marquoit le repentir ; d'autres peu satisfaits de toutes ces belles découvertes, ont jugé à propos de donner le chien d'Abel à Caïn pour lui servir de sauve-garde. Ce n'étoit point encore assez, on voulut contenter tout le monde ; & afin de concilier tant d'opinions diverses, on en donna de plus bisarres. Il s'en trouva qui crurent rencontrer juste, en disant que le front de Caïn étoit tout couvert de lépre ainsi que son visage. Cette marque dégoûtante déplut au plus grand nombre ; les uns aimerent mieux lui donner un regard farouche, & lui faire rouler les yeux d'une maniere horrible : les autres préférerent les convulsions, & crurent le rendre moins difforme par un tremblement universel (1). Enfin on ne se douteroit jamais jusqu'à quel point les Commentateurs de ce passage ont

---

(1) Cette idée est prise des Septante, qui ont traduit l'hébreu נע ונד *na ouenad*, errant & fugitif par στένων καὶ τρέμων, gémissant & tremblant.

porté l'effervefcence & la chaleur de leurs idées. Il s'en eſt trouvé d'affez téméraires pour ofer avancer, que la marque caractériſtique à laquelle Dieu vouloit qu'on reconnût le meurtrier d'Abel, étoit une corne qu'il portoit au milieu du front, afin d'avertir tout le monde de l'éviter.

Tels font les contes ridicules qu'ils nous ont débités fur ce fujet; tels auffi feront ceux qu'on nous fera, tant qu'on fe livrera aux feules conjectures, & qu'on n'ira pas puifer le véritable fens des paffages de l'Ecriture à la fource pure & facrée du texte original. Ouvrons donc maintenant ce texte, & faifons voir par ce qu'il contient, le tort qu'avoient ces prétendus interpretes de fe donner tant de peine en courant après une chimere.

Voici ce que porte l'hébreu :

וישם יהוה לקין אות

ouaïafem ïehoïah lecaïn oth

& *fecit jehova coram Cain fignum miraculofum :* « Or Dieu fit un miracle » en préfence de Caïn ». C'eft ainfi que je traduis, & la raifon en eft claire. Obfervez en effet que ce n'eft

point la prépoſition ב *beth*, mais bien la prépoſition ל *lamed*, qui eſt devant Caïn; or la ſeconde ſignifie *coram*, en préſence, au lieu que la premiere veut dire *in*, ſur; par conſéquent la verſion que je donne ici de ce paſſage eſt la véritable; & pourquoi, parce que le mot אות (1) *oth*, que la Vulgate a rendu par *ſignum*, eſt le même dont ſe ſert Iſaïe au ſeptieme Chapitre de ſes Prophéties, lorſqu'il annonce à Achaz qu'il ſera délivré de ſes ennemis; c'eſt par-là qu'il combat les inquiétudes du Roi de Juda, & c'eſt ainſi qu'il détruit tous ſes doutes. « Pour gage de ma parole, demandez, oui, oſez demander au » Seigneur votre Dieu qu'il vous faſſe » voir un prodige, ou du fond de la » terre, ou du plus haut des cieux ». On voit évidemment qu'il ne s'agit point ici d'un ſigne mis ſur quelqu'un,

---

(1) On trouve le même terme *oth*, pour ſignifier 1°. les miracles de Moyſe, Exod. IV, 8, 17, 28 & 30; VIII, 23; X, 1 & 2; Nomb. XIV, 11 & 12; Deuter. XI, 3. 2°. Les miracles de Dieu, Pſeaume LXV, 9; LXXVIII, 43. 3°. La miraculeuſe rétrogradation du ſoleil, Iſaïe XXXVIII, 7 & 22.

mais bien d'un prodige ; & d'un prodige extraordinaire, puiſqu'il n'y va pas moins que d'ouvrir les cieux ou d'ébranler la terre : hé bien, c'eſt auſſi d'un prodige de cette nature dont il eſt queſtion dans le paſſage que je viens de rapporter. Les circonſtances paroiſſent le demander auſſi. Dieu avoit déjà éprouvé combien étoit forte l'incrédulité de Caïn. Tout ce qu'il avoit pu lui dire pour calmer ſes alarmes, relativement à ſon droit d'aineſſe, n'avoit pu diſſiper ſes craintes ; cela n'avoit ſervi au contraire qu'à exciter davantage ſa jalouſie, & à rendre Abel victime de ſes ſoupçons odieux. Le Seigneur veut ici le convaincre, & détruire enfin ſes mortelles inquiétudes par rapport à ſa vie ; & pour lui faire voir le fond qu'il doit faire à l'avenir ſur ſes promeſſes à cet égard, il opere en ſa préſence un prodige ſurprenant, afin de lui prouver par la nature de ce prodige qu'il étoit aſſez puiſſant pour empêcher que perſonne n'attentât à ſa vie.



QUATRIEME (1) EXEMPLE.

Quoique cet exemple ne tienne point du prodige comme le précédent, il n'en mérite pas moins pour cela notre attention; il nous apprend que Lamech a commis un homicide.

Cette nouvelle, dont le bruit eſt parvenu juſqu'à ſes femmes, les a jetté dans la plus grande conſternation: le danger qu'il a couru, celui qui le menace, redoublent continuellement leurs alarmes. Elles craignent que cet époux n'éprouve le même ſort que Caïn, ou que quelqu'autre n'uſe à ſon tour de violence envers lui: cette cruelle alternative a répandu dans leur ame l'amertume la plus affreuſe. Lamech voit leur triſte ſituation, il en eſt pénétré, & cherche à les retirer promptement de cet état pénible: le diſcours que l'Ecriture lui met à la bouche me paroît tres-propre pour raſſurer ces épouſes déſolées; on y remarque en effet une grande préciſion & beaucoup d'énergie.

(1) Gen. IV. 23 & 24.

Mais ceux qui ont traduit la Vulgate, & qui l'ont auſſi mal rendue qu'elle a été mal interprétée par les Commentateurs, n'ont ſenti ni la juſteſſe, ni la beauté des paroles dont il s'agit ici. On a réellement de la peine à imaginer comment on a pu traduire d'une façon ſi burleſque & ſi contraire au bon ſens cet endroit de la Vulgate. Si c'eſt à l'œuvre qu'on connoît ordinairement l'ouvrier, on en peut juger par ce qui ſuit : *femmes de Lamech, entendez ma voix, & écoutez ce que je vais vous dire : j'ai tué un homme l'ayant bleſſé, j'ai aſſaſſiné un jeune homme d'un coup que je lui ai porté.*

Voilà certes de quoi raſſurer ſingulièrement Ada & Sella, *j'ai tué un homme l'ayant bleſſé !* Hé ! que leur apprenez-vous donc là de nouveau ? Croyez-vous qu'elles ignorent qu'une bleſſure peut donner la mort ? Lamech leur en apprend bien davantage ; il leur dit expreſſément qu'il a tué : or tuer quelqu'un, c'eſt certainement lui faire plus qu'une ſimple bleſſure : *j'ai aſſaſſiné un jeune homme d'un coup que je lui ai porté.* Cela eſt

très-possible : assurément personne ne vous contestera une proposition aussi évidente ! Hé ! qui seroit donc tenté de révoquer en doute qu'on ne puisse assassiner un homme d'un seul coup ?

Il me semble qu'on pouvoit tirer un peu plus d'avantage du passage lui-même, quoiqu'un peu obscur dans la Vulgate. La premiere partie du verset nous donne au moins une idée juste & précise du trouble qui agitoit ces fidelles épouses. Lamech lui-même le laisse parfaitement deviner par les soins qu'il prend pour suspendre chez ses femmes toute sorte d'affection, par le début fin & adroit, & d'ailleurs bien capable de les disposer favorablement pour lui. *Dixitque Lamech uxoribus suis Adæ & Sellæ, audite vocem meam, uxores Lamech auscultate sermonem meum :* il ne leur dit pas : « femmes de Lamech, entendez » ma voix, & écoutez ce que je vais » vous dire ». Son exorde vif & pressant contient beaucoup plus de choses. Femmes de Lamech, prêtez une oreille attentive à ce que je vais vous dire, donnez toute votre attention à

ce que vous allez entendre : *audite vocem meam.* Savourez ſur-tout, goûtez bien mes paroles ; que mon diſcours enfin vous inſpire la plus grande confiance par rapport à la ſûreté de ma perſonne : *auſcultate ſermonem meum.*

N'allez pourtant pas croire qu'Ada & Selia vont prendre cette confiance, ſur ce que leur époux *a tué un homme l'ayant bleſſé*, ni parce qu'il *a aſſaſſiné un jeune homme d'un coup qu'il lui a porté.* Il leur faut ſans contredit des raiſons plus fortes & plus juſtes : celles que vous venez de leur donner ne peuvent qu'augmenter leur trouble, bien-loin de calmer leurs alarmes ; jamais, non jamais vous ne réuſſirez par ce moyen à leur perſuader, que celui qui tueroit Lamech ſera puni ſoixante & dix-ſept fois (1), parce

---

(1) Selon la Vulgate, où l'on lit *ſeptuagies ſepties*, celui qui tueroit Lamech doit être puni ſoixante & dix fois ſept fois, tandis que le meurtrier de Caïn ne doit être puni que ſept fois. L'hébreu cependant ne porte que *ſeptuaginta ſepties*, ſoixante dix & ſept fois ; car il a שבעים ושבעה *ſchibeim oueſchibeah.* Au reſte cela revient à peu près au même,

que le meurtrier de Caïn doit être puni ſept fois. *Septuplum ultio dabitur de Cain ; de Lamech verò ſeptuagies ſepties.* Ce ſeroit ſe jouer impunément de leur douleur, & abuſer trop groſſiérement de leur crédulité. Elles pourroient vous dire avec quelque raiſon : hommes de peu de ſens ou de mauvaiſe foi ! qu'a donc fait Caïn que n'ait point fait Lamech ! Le crime de l'un, au fratricide près, n'eſt-il pas le crime de l'autre ? N'ont-ils pas tous deux ſouillé la terre, en trempant leurs mains barbares dans le ſang de leurs ſemblables ? Leur action après tout n'eſt-elle pas pour ainſi dire la même, ne devant faire d'ailleurs qu'une ſeule & même famille ? Pourquoi voudriez-vous donc que Dieu prît davantage la défenſe de Lamech, qui nous paroît auſſi coupable que Caïn ? Quel titre auroit d'ailleurs celui-ci, pour que le Seigneur lui accordât une protection ſi ſinguliere ?

---

le but de l'Ecriture étant ſimplement de nous faire voir, que le meurtrier de Lamech doit être puni beaucoup plus que celui de Caïn.

Epouſes trop juſtement affligées ; ceſſez cependant de vous alarmer davantage : Lamech va tarir pour toujours la ſource de vos pleurs ! Ecoutez ſeulement ſes diſcours avec attention, & daignez ſur-tout ajouter foi aux paroles conſolantes qu'il va lui-même vous adreſſer : oui, raſſurez-vous, femmes déſolées : il eſt vrai, j'ai tué un homme, j'en conviens ; mais je ne l'ai pas tué comme Caïn a tué ſon frere. Ce n'eſt pas de guet-à-pens & de propos délibéré que j'ai aſſaſſiné un jeune homme ; la jalouſie ni la fureur n'ont point armé mon bras pour commettre cet homicide, qui, dans ſa nature, n'a rien de commun avec celui de Caïn. Je ne me ſuis défait de mon ennemi, moi, qu'à force ouverte ; en lui ôtant la vie, je n'ai fait que prévenir les effets de ſa rage contre moi : il m'avoit déjà meurtri de ſes coups, & bleſſé dangereuſement. Soyez donc déſormais tranquilles ſur mes jours, ils vont être ſous la garde du Seigneur, dont je n'ai nullement violé la juſtice, n'ayant pas outre-paſſé les bornes d'une défenſe juſte & légitime. Si Dieu donc

doit ſe venger ſept fois de celui qui tueroit Caïn, il tirera, n'en doutez pas, une vengeance bien plus éclatante du meurtrier de Lamech ; & tel eſt auſſi le véritable ſens, le texte hébreu n'en ſauroit donner d'autre.

Hé bien, que vous en ſemble ? ce ſens ne vaut-il pas bien le vôtre. Je doute fort qu'il éprouve jamais la moindre contradiction : la raiſon & le bon ſens l'adopteront d'autant plus volontiers, qu'il eſt plus vrai & plus naturel : il vient d'ailleurs d'une ſource trop pure, pour ne pas porter avec lui l'empreinte du vrai, puiſque c'eſt celui du texte hébreu.

Rien de plus ſimple en effet que ce paſſage dans l'original. La prépoſition ל *lamed* jointe à לפצעי *lephitſei*, & à לחבורתי *lechabourathi* n'admet point d'équivoque, & ne ſauroit ſouffrir la moindre difficulté, parce qu'on trouve alors *ad vulnus meum [id eſt mihi inflictum] ad livorem meum.* Oui, j'ai tué un homme, parce qu'il m'avoit fait une bleſſure, parce qu'il m'avoit meurtri de ſes coups. J'ai donc repouſſé la force par la force, ou plutôt je n'ai fait que défendre ma vie contre mon aggreſſeur.

Nos Traducteurs n'avoient qu'à voir les originaux, pour donner un sens plus heureux au passage de la Vulgate ; ils auroient alors senti à merveille combien le leur étoit opposé au véritable. Par une observation toute simple, & avec un peu de jugement, ils auroient vu que la préposition ל *lamed*, avoit pris dans cet endroit la place de la préposition d'instrument, c'est-à-dire, de la préposition ב *beth* (1), *avec*, *par* ; que le sens conséquemment devoit d'autant plus être opposé, qu'il devoit être nécessairement relatif à celui que doit donner la préposition ל *lamed*. Ainsi cette préposition faisant ici le nœud gordien, il ne falloit donc que l'appercevoir pour sortir d'embarras. Cette découverte les eût dédommagé avec

(1) Ces deux mots hébreux בפצעי ובחבורתי *bephitsei* ou *bechabourathi*, avec la préposition ב *beth*, voudroient dire par les blessures que j'ai portées, par les meurtrissures que j'ai faites ; comme au contraire les deux suivans לפצעי ולחבורתי *lephitsei* ou *lechabourathi*, avec la préposition ל *lamed*, signifient à l'occasion des blessures que j'ai reçues ; & à l'occasion des meurtrissures qu'on m'a faites.

tisure de toutes les peines qu'ils se seroient données à cet égard. Ceux qui ont commenté l'Ecriture, leur auroient su un gré infini d'avoir ainsi prévenu leurs erreurs. La reconnoissance des Prédicateurs auroit peut-être encore enchéri sur celle de ces derniers : tous enfin auroient vu que le mot latin *livor* (1), quoiqu'équivoque par lui-même, signifioit ici meurtrissure, & non pas jalousie, parce que l'original n'admet sur ce point aucune amphibologie, חבורה *chabourah*, voulant toujours dire l'une, & קנאה *qineah* exprimant l'autre. Ces nouvelles lumieres auroient instruit les préposés à la nourriture spirituelle de nos ames, en les rendant plus circonspects dans l'application des passages de l'Ecriture. L'abus qu'ils ont fait souvent de celui dont nous parlons dans leurs fréquentes sorties contre les ravages de la passion de jalousie, d'après ce qu'ils ont lu là-des-

(1) Si ces termes de la Vulgate *in livorem meum*, devoient s'entendre de la passion de jalousie, il y auroit dans l'hébreu לקנאתי *leqineathi*, au lieu de לחבורתי *lechabourathi*.

sus, devroit nécessairement nous prémunir contre les dangers funestes des fausses applications: cet inconvénient a toujours des suites, dont les ennemis de la Religion savent sur-tout se prévaloir.

Les Ecclésiastiques ne sauroient donc y faire une trop sérieuse attention. Obligés par état de dispenser aux hommes la parole sainte, il faut d'abord qu'ils la méditent pour entendre les grandes vérités qu'elle contient. Le moyen de la développer ensuite aux autres, sans courir les risques de faire jamais aucune fausse application, ne peut se trouver que dans la connoissance des textes originaux. Il n'est pas besoin, je crois, de leur dire que je n'écris ici que pour eux. Ils sentent bien que je ne multiplie ainsi les exemples qu'afin de piquer davantage leur curiosité, en leur faisant naître par-là le desir d'aller puiser aux sources intarissables des Langues primitives dont je traite dans cet ouvrage.

CINQUIEME EXEMPLE.

Jacob sur le point de mourir, ap-

pelle ſes enfans, les raſſemble autour de lui, leur donne ſa bénédiction, & prédit à chacun d'eux ce qui doit arriver aux Tribus dont ils vont être les Chefs.

Cet endroit de l'Ecriture mérite à bien des égards, notre attention par rapport aux grandes promeſſes qui ſont faites aux hommes, & ſur-tout à cauſe de celle qui regarde notre divin Maître. La juſteſſe du rapport qui ſe trouve entre la prédiction & l'événement qui l'a juſtifié, fait qu'on ne quitte jamais cette lecture ſans une ſorte d'attendriſſement. On ſent naturellement augmenter ſon attachement pour une Religion dont tout annonce la divinité, & dont les preuves ſont ſi frappantes pour quiconque veut les vérifier de bonne foi.

Cependant parmi les prophéties que Jacob fait à ſes douze enfans, il s'en trouve une entr'autres qui donne beaucoup de torture à l'eſprit, à raiſon des termes dans leſquels elle ſe trouve exprimée.

Lorſqu'on compare en effet les prophéties de ce ſaint Patriarche avec

celles du Législateur des Juifs, & le partage que Josué fait des douze Tribus, on ne conçoit pas trop comment & pourquoi la Tribu de Nephtali est semblable à un cerf en liberté qui dit de belles paroles : *Nephtali. Cervus emissus dans eloquia pulchritudinis.*

Il faut convenir qu'il n'est guere possible de prendre littéralement le sens de ce texte, parce qu'il n'est pas trop naturel qu'un cerf, même en liberté, parle éloquemment, à moins qu'on ne suppose quelque métaphore ou quelqu'allégorie.

Cette erreur, qui n'est pas autrement conséquente, en ce qu'elle ne touche ni au dogme ni à la morale, peut toutefois se corriger aisément : elle n'a eu lieu que par la double signification des termes employés dans l'original [*Chap. LIX. vers. 21.*]

נפתלי אילה שלחה הנתן אמרי שפר ׃

Naptali aïalah schelouchah hannoten imeré schapher (1)

---

(1) On ne doit pas être surpris si les mêmes termes *aïlah* & *imeré* ont des significations si disparates. Il est fort ordinaire de

que je traduis ainſi :
Nephtali quercus denſa, habens ramos pulchros.
« La Tribu de Nephtali eſt ſemblable » à un chêne touffu orné de belles » branches ».

Telle eſt la raiſon que je donne de cette verſion. Tout le monde peut la ſentir & l'appercevoir comme moi, en obſervant que le mot אילה *aïalah* ſignifie tout à la fois cerf & chêne, de même que אמרי *imeré* veut dire parole, comme il ſignifie auſſi des branches.

Il eſt clair que cette ſeconde inter-

---

trouver dans la mere Langue des mots qui ſignifient tout à la fois des choſes différentes & même oppoſées. Le mot גור *gour*, par exemple exprime voyager, craindre, un étranger, un jeune lion. De même le terme קרב *karab*, qui veut dire s'approcher de quelqu'un, ſignifie en même temps ſe battre & faire la guerre. La raiſon qu'on en peut apporter, & qui eſt la même pour toutes les Langues originales, c'eſt la connexion que ces différentes idées avoient enſemble dans les mœurs de ces temps-là. Le paſſage d'une vie ſimple & groſſiere à des mœurs plus civiliſées, a fait évanouir une partie de ces connexions.

prétation paroît plus vraie, en même temps qu'elle eſt plus naturelle ; elle eſt d'ailleurs conforme à la verſion des Septante, qui ont vu l'hébreu ſous le même rapport, puiſqu'ils traduiſent Νεφθαλειμ στελεχος ανειμενον επιδιδους εν τω γεννηματι καλλος.

Nephtali virgultum reſolutum dans in germine pulchritudinem.

Il n'eſt ſans contredit perſonne qui n'aime mieux voir un arbre touffu orné de belles branches, que d'entendre un cerf dire de belles paroles ; cette image, qui n'a rien qui répugne, ne peut que plaire aux yeux ſans choquer l'eſprit en aucune maniere. L'imagination au contraire voit dans la multitude des branches de ce chêne touffu les ſuperbes forêts de Nephtali, auxquelles la prophétie de Jacob fait ſi bien alluſion.

SIXIEME EXEMPLE.

Ce ſixieme & dernier exemple que nous allons prendre dans les Pſeaumes, ſervira encore mieux que les précédens à faire ſentir l'utilité de la Langue dont je traite ici pour la parfaite intelligence des Livres ſaints.

Tout le monde convient que les Pseaumes sont de tous les Livres de la Bible, celui qui est le plus difficile à entendre. Ceux qui font une étude suivie de cette partie de l'Ecriture sainte, se trouvent arrêtés à chaque instant par les difficultés qu'ils rencontrent. L'obscurité du texte les privant alors de toute satisfaction, laisse leur cœur dans une sécheresse tout-à-fait contraire à l'esprit de cette lecture, qui ne doit naturellement produire que des mouvemens affectueux. Cela ne m'étonne pas : le Prophete Roi avoit écrit son livre en hébreu. Les Septante en le traduisant, dûrent nécessairement affoiblir l'original, & lui faire perdre quelque chose de sa beauté : la version latine qui succéda à celle-ci, lui ôta encore de sa force, & la défigura par conséquent davantage. On sait assez qu'une traduction ne sauroit jamais rendre parfaitement son modele, qui perd toujours infiniment de son prix à mesure qu'il passe par plus de mains. Le génie d'ailleurs d'une Langue se transmet difficilement dans une autre : elles ont toutes un idiôme propre avec un

genre particulier, qui fait qu'aucune ne peut rendre de même les choses qui ont été exprimées dans une autre. C'est peu de savoir ce qu'un mot veut dire, quand il peut avoir différentes significations, par rapport à l'endroit où il se trouve placé; il faut encore, pour en déterminer le véritable sens, connoître spécialement la propriété naturelle de ce terme, ce qui ne peut avoir lieu que par un grand usage & beaucoup d'acquit. Saint Jerôme avoit senti ces inconvéniens. Le desir qu'il avoit d'y remédier, le fit travailler à une version des Pseaumes d'après le texte hébreu, afin qu'on retrouvât dans cette nouvelle version ce que l'ancienne avoit perdu, pour n'avoir pas été faite sur l'original.

Quoique la traduction de ce saint Docteur l'emportât de beaucoup sur l'ancienne Vulgate, l'Eglise ne jugea cependant pas à propos de l'adopter, dans la crainte d'alarmer la piété des Fideles, qui se seroient peut-être scandalisés s'ils s'étoient apperçus d'un changement notable dans les choses qui concernoient l'office divin,

Cette raiſon détermina donc l'Egliſe à préférer l'ancienne Vulgate à la verſion de Saint Jerôme ſur cet objet.

Ces obſervations m'ont paru néceſſaires, pour rendre raiſon des difficultés qu'on éprouve journellement à la lecture des Pſeaumes. L'exemple que je vais citer ſera une preuve bien convaincante de ce que j'avance à ce ſujet.

Parmi les Pſeaumes de la Vulgate, nous citerons deux endroits du ſoixante-ſeptieme (1), dont le début nous donne une ſi haute idée de la puiſſance & de la majeſté de Dieu: *Exurgat Deus, & diſſipentur inimici ejus.*

Le Prophete Roi compoſa cette Hymne d'actions de grace en l'honneur du Seigneur, lorſqu'après la célebre victoire qu'il remporta ſur les Ammonites, il ramena l'Arche en triomphe à Jeruſalem avec ſon armée, au milieu des acclamations de tout ſon peuple.

---

(1) Ce Pſeaume eſt le LXVIII dans le texte hébreu.

Sans entrer ici dans le détail des motifs qui ont porté les Commentateurs à rapporter ce même Pseaume à la défaite de l'armée de Sennacherib, Roi des Assyriens, ni déterminer avec les Interpretes s'il figure le Mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu, son Ascension, la conversion des Gentils, & la destruction de l'empire du démon; nous nous contenterons de dire que tous ces objets seroient également remplis, en l'attribuant au mystere de la croix auquel tous les autres se rapportent.

Quoi qu'il en soit, voici ce que dit la Vulgate au trente-unieme verset du Pseaume dont il s'agit: *increpa feras arundinis, congregatio taurorum in vaccis populorum ut excludant eos qui probati sunt argento.* Il n'est pas besoin, je crois, de dire que ce passage doit paroître inintelligible: en vain voudroit-on recourir aux Commentateurs ou aux Interpretes pour en pénétrer le sens. Les Traducteurs, qui n'ont certainement pas manqué d'aller consulter cette sorte d'oracles, prouvent bien par le fait, que leurs réponses à cet égard n'ont dû être

que fort obscures. Tel est en effet ce que nous offre une de leurs versions, qui n'est pas encore la plus mauvaise : *Réprimez ces bêtes sauvages qui habitent dans les roseaux : c'est une assemblée de peuples semblable à un troupeau de taureaux & de vaches en fureur, qui a conspiré de chasser ceux qui ont été éprouvés comme l'argent.*

Ne me demandez pas pourquoi ce troupeau de taureaux & de vaches est ainsi réuni contre ceux qui ont été éprouvés comme l'argent, car je n'en sais rien : j'ignore de même pourquoi on a étendu le texte, en prêtant à ces animaux une fureur que la Vulgate ne leur attribue point. Dispensez-moi aussi de vous dire qui sont ceux qui ont été mis à l'épreuve de l'argent ; il faudroit se mettre l'esprit trop à la torture pour le deviner. On se tourmenteroit long-temps, avant de trouver un sens raisonnable, dont pourtant ce passage de la Vulgate auroit grand besoin.

En vain les Commentateurs voudront-ils nous faire croire que ce sont les Israélites, à qui on veut arracher un bien qu'ils ont si justement acquis

par les peines, les souffrances, les tribulations, toutes les épreuves enfin auxquelles les avoit mis le Seigneur ; le texte hébreu les contredira toujours, & les fera tôt ou tard changer d'avis.

Précipitons cet heureux moment ; en leur présentant le texte original dans toute sa pureté : allons donc encore avec confiance à cette source intarissable des saintes Ecritures ; ouvrons enfin ce Livre respectable qui contient le dépôt précieux de notre foi : développons en un mot le sens propre de cet endroit obscur.

גער חית קנה עדת אבירים בפגלי עמים
מתרפס ברצי כסף בזר עמים קרבות
יחפצו׃ (1)

« Réprimez, dit l'original, ces bê-
» tes des joncs : dispersez cette ligue
» d'hommes puissans, brisez ces veaux
» d'argent, l'objet de leur culte im-

(1) Nous n'irons pas plus loin, sans avertir une fois pour toutes, qu'afin de mieux représenter l'Hébreu & les autres Langues orientales dans leur état primitif, nous les avons fait imprimer sans points voyelles & sans accens.

» pie ; détruifez enfin ces nations qui
» ne refpirent que la guerre ».
Compefce feram arundinis, coïtionem fortium cum vitulis populorum opertis fragmentis argenti ; diffipa gentes quæ bellis delectantur.

On trouvera fans contredit beaucoup de jufteffe & de clarté dans ce fens vrai & naturel. Il nous repréfente parfaitement les Syriens (1), auxquels David fait fi bien allufion par ces mots, *increpa feras arundinis.* Le refte du verfet regarde auffi cette nation idolâtre qui ne refpiroit que les combats.

Si cette verfion pouvoit encore laiffer du doute dans l'efprit, il me feroit poffible de le détruire entiérement par cette autre, qui paroît fondée fur la leçon du manufcrit hébreu, d'après lequel travailloient les Septante.

Increpa feram arundinis : coïtionem fortium : fimul & currus populorum fuperbè incedentium fupra rotas argenteas; diffipa gentes quæ bellis delectantur.

---

(1) Le pays de la Syrie étoit tout jonché de rofeaux.

« Foudroyez ces bêtes des joncs ;
» cette ligue d'hommes puissans, qui
» s'avancent avec faste sur des chars
» brillans & rapides. Détruisez ces
» nations qui ne respirent que meur-
» tre & carnage ».

En effet, au lieu de בעגלי *beéglé* au masculin, qui signifie toujours des taureaux, les Septante paroissent avoir lu le féminin בעגלות *beégelot*, qui en hébreu veut dire des chars aussi bien que des génisses, puisqu'ils traduisent au féminin en ταις δαμαλεσι *in vaccis* : on ne peut cependant rien conclure de bien positif de la version des Septante en faveur de la leçon בעגלות *beégelot*, puisqu'ils rendent aussi au féminin les cinq endroits suivans : I, Sam. XXVIII, 24 ; I Rois XII, 28 & 32 ; II, Rois X, 29 & XVII, 16, où on lit cependant עגלים *églim* au masculin.

Ce défaut d'exactitude du texte grec à l'égard de l'original, nous fait préférer la premiere version qui lui est en tout plus conforme. Au lieu du mot hébreu מתרפס *mitheraphes*, *conculcantis*, nous lisons מתכסים *mithecassim*, ainsi que portoit le manus-

crit hébreu, d'après lequel a été faite la verſion Syriaque, où on lit דקרימין *daqrimin, opertis.*

Au reſte ces deux verſions préſentent un ſens raiſonnable & nullement entortillé. La raiſon les adopte également l'une & l'autre, parce qu'il eſt aſſez indifférent qu'on renverſe les idoles des Syriens, ou qu'on briſe leurs chars ſuperbes.

Je crois qu'en voilà plus qu'il n'en faut, pour faire totalement abandonner le ſens que les Commentateurs ont donné au paſſage de la Vulgate.

Ils n'ont pas mieux interprété le dernier verſet du même Pſeaume, par lequel le Roi Prophete rappelle à ſon peuple, que ſi le Seigneur eſt par-tout redoutable, il l'eſt ſur-tout dans ſon ſanctuaire. Il étoit cependant très-poſſible d'éviter l'équivoque du mot *ſanctis* qui n'en fait point dans l'original, il ne falloit pour cela que faire attention au *ſancta* qui ſe trouvoit au neutre pluriel, comme le déſigne le mot hébreu מקדשים *miqqedaſchim*, ce qui veut dire alors que Dieu eſt redoutable dans ſon ſanc-

tuaire, & non pas admirable (1) dans ſes Saints ; puiſque ce n'eſt point קדשים *qadoſchim*, mais מקדשים *miqqedaſchim* avec un מ *nem* au commencement, ce qui ſignifie alors ſanctuaire. Par conſéquent *ſanctis* dans cet endroit vient du neutre pluriel *ſancta*, loin d'être l'ablatif du maſculin pluriel *ſancti*.

Les exemples que nous venons de citer, doivent naturellement nous faire conclure, que la connoiſſance de la Langue Hébraïque eſt abſolument néceſſaire pour la parfaite intelligence des ſaintes Ecritures. Cette ſcience eſt tellement indiſpenſable, que ſans elle, il eſt moralement impoſſible d'éclaircir les endroits amphibologiques qui ſe rencontrent aſſez ſouvent dans la verſion des Septante & dans l'édition vulgate. L'exemple que je viens de citer en dernier lieu, en eſt une preuve ſenſible & démontrée.

Boſſuet, l'un des plus célebres défenſeurs de la Foi catholique, & l'une

---

(1) Dans l'Hébreu on lit נורא *nora*, *terribilis*, redoutable.

des plus grandes lumieres de l'Eglise Gallicane, le Demosthene enfin de son siecle, auquel il fit tant d'honneur, étoit lui-même convaincu de cette vérité. Ce savant Evêque sentoit mieux que personne, qu'il ne retireroit pas de ses Controverses avec les Protestans tous les avantages qui devoient en résulter, tant qu'il n'auroit pas à leur opposer le texte de l'Ecriture dans toute sa force & sa pureté. Le nombre des années ne put éteindre en lui le desir de s'appliquer à l'étude d'une science qui devoit éclairer son zele, & fortifier son amour pour une Religion aussi sainte & aussi belle que la nôtre. Cet illustre Prélat se mit donc à apprendre l'hébreu sur la fin de ses jours. Saint François de Sales (1) l'avoit précédé dans cette étude, à laquelle plusieurs Prélats s'appliquent encore aujourd'hui pour l'honneur & le bien de la Religion.

(1) Saint François de Sales qui a eu avec les Protestans des Conférences si utiles & si glorieuses à l'Eglise, avoit appris l'Hébreu à Paris sous Genebrard, au College Royal.

Combien de tels exemples doivent encourager leurs coopérateurs dans les fonctions du faint miniftere ! Avec quelle ardeur ne devroient-ils point travailler à acquérir une connoiffance, qui leur devient fi utile & fi néceffaire pour l'intelligence des Livres faints, & l'entier développement des grandes vérités qu'ils contiennent ! Les avantages précieux qui réfulteroient d'une femblable application, fe fentent beaucoup mieux qu'on ne peut les rendre. Je l'ai déjà dit plus haut, & je crois qu'il eft inutile d'infifter plus long-temps fur l'utilité d'une Langue, qui eft d'ailleurs fi poétique & fi belle.

Quelle autre en effet pouvoit mieux convenir à la prophétie & à la révélation ? Son feu célefte femble nous ravir & nous tranfporter, quand nous lifons l'Ecriture Sainte. L'éloquence des Homeres, des Cicerons, des Virgiles, des plus grands Orateurs en un mot, n'oferoit entrer en concurrence avec l'éloquence du texte hébreu. Quelle ardeur dans fes Cantiques ! Qu'Ifaïe eft grand & fublime dans les vifions qu'il rapporte ! on fent

qu'un feu divin l'anime, tandis que le pathétique touchant du Prophete Jérémie fait couler nos larmes avec les siennes. Enfin la poésie des Hébreux est encore aussi noble qu'elle est belle & élevée; indépendante des regles & de l'art, elle ne consulte que la nature, à qui seule elle doit son existence.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce Chapitre. Les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas non plus d'entrer dans des détails, qui seroient immenses, si je voulois parcourir en entier cette vaste carriere. Ce que je viens de dire de la Langue Hébraïque, doit d'ailleurs suffire pour en donner une idée à quiconque voudroit en acquérir la connoissance: ceux qui professent la Religion chrétienne, ne peuvent que gagner infiniment à l'étude d'une Langue si propre à donner le vrai sens des Ecritures. Un tel avantage enfin ne sauroit être indifférent à personne, par l'intérêt que nous avons tous à connoître les moyens qui doivent nous conduire à la suprême félicité.

CHAPITRE III.

DU GREC.

QUOIQUE l'ordre parût demander que je traitaſſe de ſuite les Langues qui paroiſſent avoir une plus grande analogie avec l'hébreu, j'ai cru cependant devoir parler ici de la Langue Grecque. De même que la premiere eſt la Langue mere de l'Ancien Teſtament, celle-ci l'eſt auſſi pour le Nouveau, qui a été primitivement écrit dans cette Langue. Elle devient par conſéquent originale pour cette partie de l'Ecriture deſtinée à faire particuliérement la nourriture de nos ames.

On diſtingue le grec ancien ou littéral du grec moderne ou vulgaire. Je parlerai d'abord du premier.

§. I. *Du Grec ancien ou littéral; & de ſes différens dialectes.*

Le grec ancien, qu'on nomme ſimplement le grec, eſt une des plus belles Langues: riche & abondante

dans ses expressions, elle est sur-tout admirable dans ses inflexions, qui sont autant variées qu'elles sont uniformes dans la plupart des Langues de l'Europe.

Les Grecs ont trois nombres ; le singulier, le duel, le pluriel, & beaucoup de temps dans les verbes. Cet avantage répand beaucoup de variété dans le discours, prévient la sécheresse, & rend leur Langue propre à toute sorte de mesure & de vers.

L'usage des participes, de l'aoriste, du prétérit, & les mots composés qui sont en grand nombre dans cette Langue, lui donnent de la force & de la précision, sans rien diminuer pourtant de sa clarté naturelle.

Les noms propres des Grecs ne different pas moins des nôtres : à l'exemple des Orientaux, ils ont souvent une signification particuliere ; Philippe désignera quelqu'un qui aime les chevaux, Demosthene exprimera la force du peuple.

Le grec est la Langue de la nation la plus polie : amie des sciences & des arts, elle les cultiva toujours avec beaucoup de succès. Les noms même

qu'ils portent dans nos Langues vivantes annoncent le goût décidé que la Grece eut toujours pour eux. Cette Langue enfin nous eſt d'un grand ſecours pour exprimer l'uſage & l'effet des choſes : les noms de barometre, thermometre, théleſcope & microſcope lui doivent leur étymologie, comme nous empruntons d'elle toutes les dénominations qui conviennent aux nouvelles découvertes dans tous les genres.

Le grec ancien a pluſieurs dialectes (1), auxquels donna lieu l'étendue de la Grece. Il doit paroître naturel qu'une Langue qui étoit en uſage dans différentes provinces, éprouvât auſſi une certaine variété relative à chaque pays. On admettoit par exemple dans un canton des terminaiſons particulieres, des mots même qui n'avoient pas cours ailleurs. Chaque diſtrict avoit donc un langage diſtingué qui lui étoit propre, quoique conforme à l'idiôme & au

(1) Maniere de parler qui s'établit dans une province, avec quelque changement de la Langue nationale.

génie de la Langue nationale. Cette diversité de langage donna naissance aux quatre dialectes suivans.

L'Attique, le premier de tous, & dans lequel ont écrit Demosthene, Thucidide, Platon, Isocrate, Xenophon, étoit en usage à Athenes. Le pays circonvoisin suivoit aussi particuliérement ce dialecte, qui est sans contredit le plus beau ; cela ne doit pas nous surprendre. Athenes étoit comme l'école de toute la Grece. les habitans de cette Ville célebre se distinguoient également par la force de leur génie, l'élégance & la beauté de leur style. Les Poëtes & les Orateurs des autres pays n'avoient de réputation qu'autant qu'ils avoient été puiser à cette source de goût & de délicatesse.

Hyppocrate & Herodote se sont spécialement attachés à l'Ionien, qui ressembloit assez à l'ancien Attique, Ce second dialecte dégénéra depuis, en passant dans quelques villes de l'Asie mineure & dans les îles voisines des Athéniens. Il perdit sur-tout beaucoup de sa force dans l'Achaïe, où il reçut une espece de nouvelle

teinture ; ce qui l'empêcha d'atteindre jamais à la délicatesse qu'acquit dans la suite celui des Athéniens.

Le Dorique, qui fut d'abord en usage à Lacédémone & chez les habitans d'Argos, passa ensuite en Epire, dans la Libie, la Sicile & l'Italie méridionale, qu'on appelloit alors la grande Grece. Il se répandit encore dans les îles de Rhodes & de Crête. Archimede, Theocrite & Pindare écrivirent dans ce dialecte, auquel la Langue Latine doit son origine. La grande Grece où avoit cours le Dorique, touchoit immédiatement au pays des Latins. Ceux-ci dûrent par conséquent profiter du dialecte de leurs voisins pour en former leur nouvelle Langue, par préférence à ceux des autres Grecs, avec lesquels ils n'avoient que peu ou point de commerce. Delà vient aussi par exemple que nous trouvons le μάτηρ des Doriens chez les Latins, au lieu du μήτηρ des Athéniens.

L'Eolien enfin, dont se servirent les Béotiens & leurs voisins, étoit aussi usité dans l'Eolie, région de l'Asie mineure, entre l'Ionie & la Mysie.

Myſie. Sapho & Alcée, dont il ne nous reſte que peu de choſe, ont écrit dans ce dialecte.

Le ſeul Homere qui avoit voyagé dans toute la Grece, & qui ſavoit ces quatre dialectes, les réunit dans ſon Iliade & ſon Odyſſée. Ce Poëte célebre les emploie indiſtinctement, ſelon que la meſure ou la cadence du vers ſemble le demander. La lecture de ſon livre eſt par conſéquent très-utile à quiconque veut ſe mettre au fait des dialectes des Grecs.

Outre les quatre dialectes dont nous venons de parler, les Grecs avoient encore ce qu'on appelle la Langue commune; & bien qu'elle fût répandue dans les différens cantons de la Grece, elle ne participoit pas cependant aux différences ſpécifiques des dialectes.

Les Septante & les Auteurs ſacrés du Nouveau Teſtament ont écrit dans cette Langue; c'eſt ce qui fait que le grec de la Bible eſt par lui-même ſi aiſé, quoique le ſens ſoit ſouvent difficile à déterminer par ceux à qui les Langues orientales ne ſont pas familieres. Les tours hébreux & chal-

déens qui s'y trouvent répandus en grand nombre, font la vraie fource des difficultés qu'on y rencontre.

Pour peu cependant que l'on faffe attention à la nature du grèc dont fe font fervi les Septante, les cinq livres de Moyfe font de tous les Livres de l'Ancien Teftament, ceux dont le grec foit le plus pur. La diction de S. Luc pour le Nouveau eft auffi la plus châtiée, comme celle de Saint Matthieu l'eft le moins.

§. II. *Du Grec moderne ou vulgaire.*

La Langue Grecque eft celle qui fe foit confervée le plus long-temps, malgré les révolutions qu'ont éprouvé les peuples qui la parloient.

Ce ne fut que lorfque Conftantin eût transféré le fiege de l'Empire romain dans fa nouvelle ville de Conftantinople, qu'elle commença à s'altérer. Les changemens qu'elle effuya alors ne regardoient point l'analyfe de la Langue, la conftruction & les inflexions des mots ; ce n'étoit, fi l'on veut, que de nouveaux termes qui fervoient à exprimer les noms de dignité, d'office & d'emploi ; mais

dans la suite les incursions des Barbares, & sur-tout l'invasion des Turcs, y apporterent des changemens plus considérables. Néanmoins à plusieurs égards, il y a encore beaucoup de ressemblance entre le grec moderne & le grec ancien.

La seule différence qu'on y remarque, ne se trouve que dans les terminaisons des noms, pronoms, verbes & autres parties du discours. Or cette différence, qui n'est que légere, laisse toujours entre ces deux Langues, le grec ancien & le grec moderne, un rapport à peu près semblable à celui qu'on rencontre ordinairement dans les dialectes des Langues Italiennes & Espagnoles. Il y a aussi dans le grec moderne, comme je viens de l'observer, plusieurs mots nouveaux qu'on ne voit point dans le grec littéral; comme par exemple des particules, qui paroissent explétives & consacrées par l'usage pour caractériser certains temps des verbes, ou certaines expressions qui auroient le même sens, si on avoit voulu se passer de ces mêmes particules : le reste consiste dans des noms de dignités

& d'emplois inconnus aux anciens Grecs, avec quantité de mots pris des Langues des nations voisines.

A remonter à la fondation de Constantinople, où le grec ancien commença à décliner, jusqu'à la prise de cette ville par Mahomet II, on a écrit nombre de Livres en grec vulgaire; mais depuis cette époque, si on en excepte quelques catéchismes ou autres livres semblables, qui ont été composés ou plutôt traduits en grec vulgaire, on trouvera que nous avons très-peu de livres en cette Langue.

Tout le monde conviendra cependant que la connoissance du grec vulgaire est infiniment utile, sur-tout aux voyageurs qui fréquentent le pays où il est en usage. Les Missionnaires ne peuvent de même qu'en tirer un grand avantage pour le bien de la Religion. Ils trouveront dans cette Langue un des principaux moyens dont pourra se servir leur zele, pour ramener dans le sein de l'Eglise des peuples que le schisme en a retranchés.



§. III. *De ceux qui parlent le Grec moderne.*

La Turquie méridionale eſt le pays qu'habitent aujourd'hui les Grecs: ils ſe ſont cependant diſperſés en pluſieurs autres endroits, comme la Moldavie, la Valachie, la Pologne, la Moſcovie & l'Aſie mineure. La domination tyrannique, à laquelle les ont aſſervi les Turcs, les fait croupir dans une ignorance profonde. Bien différens des anciens Grecs qui vivoient dans les beaux jours d'Athenes, ceux-ci ne ſe ſervent de leur Langue maternelle que pour leurs beſoins. Ils ſe ſont inſenſiblement accoutumés à la Langue des vainqueurs, à laquelle ils ont joint l'Arabe qu'ils parlent de même. Le plus grand nombre eſt ſchiſmatique, & fort inconſtant dans ſa croyance; on ſait qu'ils ſe ſont ſéparés pluſieurs fois de l'Egliſe Romaine après s'y être réunis. Ce n'eſt pas pourtant qu'il n'y ait parmi eux de bons Catholiques qui lui ſont ſoumis, entr'autres ceux des îles de l'Archi-

pel (1). Cette nation a toutefois quatre Patriarches. Celui de Constantinople prétend le premier rang sur ceux d'Alexandrie (2), d'Antioche & de Jérusalem, le moins considérable de tous. On trouve aussi parmi ces Grecs plusieurs sectes Chrétiennes, qui ont leurs Evêques & leurs Patriarches à part, comme les Maronites, les Arméniens, les Georgiens, les Jacobites, les Nestoriens & les Cophtes.

Nous remarquerons ici en passant, que quoique les Grecs modernes n'ayent point de version en Langue vulgaire des Septante & des ouvrages des Saints Peres, ils ne laissent pas pour cela de les voir dans le grec littéral, dont ils comprennent assez le sens par la force de l'habitude.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le grec moderne, dans lequel nous

(1) Ils sont instruits par des Missionnaires Latins.

(2) Le Patriarche d'Alexandrie réside ordinairement au grand Caire : il est Administrateur de Constantinople pendant la vacance du Siege. Quant à celui d'Antioche, il fait sa résidence à Damas.

n'avons que peu d'ouvrages, & encore étrangers à la matiere dont je traite ; je vais donc passer au grec ancien, qui mérite bien autrement notre attention par les avantages précieux qu'on en peut retirer.

§. IV. *Des Livres de la Bible originairement écrits en Grec, & des avantages qu'on peut retirer de cette Langue.*

L'utilité de la Langue Grecque, par rapport au sujet présent, est, je crois, trop sensible pour avoir besoin d'une preuve bien forte. On sait assez que cette Langue est au Nouveau Testament ce que l'hébreu est à l'Ancien : ces deux Langues étant par conséquent originales chacune pour leur objet, la connoissance de l'une ou de l'autre devient absolument nécessaire à quiconque veut approfondir l'esprit de l'ancienne ou de la nouvelle Loi. Les exemples que j'apporterai ci-après, seront la preuve la plus complette de la proposition que je viens d'avancer : en attendant, j'observerai que le grec est la Langue primitive de tous les Livres du Nou-

veau Testament, si l'on en excepte l'Evangile de Saint Matthieu avec l'Epître aux Hébreux.

Ces deux morceaux, qui avoient été faits pour l'utilité particuliere des Juifs, nous ont été donnés par les Auteurs sacrés dans la Langue vulgaire de la Judée, je veux dire en syro-chaldéen (1). Car c'est ainsi qu'il faut entendre l'opinion de ceux des Auteurs Ecclésiastiques, qui ont prétendu que ces deux livres avoient été écrits en hébreu ; parce qu'il ne peut être question ici que d'un hébreu corrompu rempli de chaldéen, tel enfin qu'étoit celui qui avoit cours dans la Judée. Cela est si vrai, que si l'Evangile de S. Matthieu & l'Epître aux Hébreux avoient été réellement écrits dans la Langue originale de l'Ancien Testament, les Juifs n'auroient pu rien comprendre à une chose qui cependant n'auroit été faite que pour eux : d'où il s'ensuit que

(1) Il faut encore remarquer que ces deux Livres n'étoient pas écrits dans le caractere syriaque, mais bien dans le caractere hébreu d'aujourd'hui, qui n'est autre que le chaldéen.

dans tous les endroits du Nouveau Teſtament où il eſt queſtion d'hébreu, on ne doit l'entendre que d'un hébreu corrompu, que nous avons appellé ſyro-chaldéen. Ainſi par exemple, lorſque nous voyons dans l'Ecriture que l'inſcription de la croix étoit en hébreu; que S. Paul fit un diſcours au peuple juif dans cette Langue; que notre Seigneur fut emmené dans un lieu appellé en grec λιθοστρωτος, *lithoſthrotos* (1), pavé de pierres, & en hébreu גבתא *gabbatha*, élevé; enfin que le calvaire ſe nommoit en hébreu גלגלתא *golgotha* (2), le lieu du crâne, il s'agit toujours de cet hébreu corrompu.

On ne doit donc pas être ſurpris que les citations de l'Ancien Teſtament qui ſe trouvent dans S. Matthieu, & l'Epître aux Hébreux, ſoient plutôt conformes à la verſion ſyriaque

---

(1) Il y a apparence que l'endroit où Pilate fit placer ſon tribunal au dehors de ſon Palais, étoit tout à la fois élevé & pavé.

(2) C'étoit une montagne ſituée au nord-oueſt de Jéruſalem. Elle fut ainſi nommée, ſelon Saint Jerôme, parce qu'on y mettoit à mort les coupables.

qu'à celle des Septante, à laquelle se sont spécialement assujettis les autres Auteurs du Nouveau Testament qui écrivoient en grec; & voilà pourquoi nous ne pouvons nous passer du secours des Langues orientales, pour entendre la version grecque de ces deux ouvrages (1), par cette raison bien simple, que cette version doit nécessairement se sentir du tour de la Langue dans laquelle la chose est écrite.

J'étendrai même cette proposition aux autres Livres du Nouveau Testament, quoiqu'ils aient été écrits originairement en grec. Et pourquoi? Parce que les Auteurs sacrés n'ont pu concevoir autrement que dans leur Langue maternelle les vérités qu'ils nous ont transmises; ainsi que nous concevons dans la nôtre les choses que nous voulons mettre en latin, dont la langue ne nous est pas plus familiere, que n'étoit pour eux celle dans laquelle ils écrivoient pour être entendus de tout le monde (2). Nous

(1) L'original en est perdu il y a long-temps.

(2) Personne n'ignore que le siecle d'Au-

n'appercevons que trop combien le grec des Auteurs sacrés se ressent des tours de la Langue, qui étoit proprement la leur. Qu'on ne s'étonne donc plus d'y voir respirer pour ainsi dire le syro-chaldéen, ou autrement la Langue vulgaire de la Judée. Delà vient aussi qu'il nous est presqu'impossible d'entendre comme il faut le Nouveau Testament, sans la connoissance des Langues orientales : mais qu'il faille encore savoir le grec pour développer le vrai sens des vérités contenues dans ce livre précieux, quelques exemples vont nous en convaincre.

PREMIER EXEMPLE.

Notre Seigneur avoit dit aux Juifs qu'il étoit la lumiere, la voie, la vie

guste étoit le plus éclairé : ce siecle dont le nom même est devenu un éloge pour les âges les plus reculés. Tout l'empire étoit rempli de Philosophes, de Poëtes, d'Orateurs & d'Historiens, l'amour de l'étude étoit universel ; & bien que le grec fût alors la Langue savante, il étoit cependant si commun à Rome, en Afrique & dans les Gaules, que les femmes même le parloient.

& la vérité. Ces cœurs endurcis n'avoient rien compris à des paroles aussi simples, & tout à la fois si sublimes; loin de reconnoître dans le Fils de Dieu le Libérateur qui avoit été promis à leur nation, ils ne voyoient au contraire dans Jesus-Christ qu'un objet de haine & de fureur, qu'il falloit sacrifier à leur jalousie. C'est ainsi que l'Evangile nous les représente toujours acharnés à la perte de cet Homme-Dieu, & ne cessant de lui tendre des pieges, comme si Jesus-Christ n'avoit pu lire dans leur cœur.

Voici donc à cet égard ce que l'Evangéliste Saint Jean rapporte au huitieme chapitre, qui commence par l'histoire de la femme adultere: notre Seigneur y confond ses ennemis, & renverse leurs projets par ses réponses & ses actions. Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la premiere pierre. Il dit aux Juifs qu'il est la lumiere du monde, qu'il la donne à qui marche sur ses pas: que son Pere lui rend témoignage, mais qu'ils ne connoissent ni lui ni son Pere; qu'ils mourront

pourtant dans leur péché, s'ils ne cherchent pas à le connoître. Les Juifs qui n'ont rien compris à tout ce que le Fils de Dieu vient de leur dire, lui demandent qui il est. *Dicebant ergo ei : tu quis es ?* Qui êtes-vous donc ? *Dixit eis Jesus ; principium, qui & loquor vobis.* Je suis, leur répond Jesus, selon la Vulgate, le principe qui vous parle.

Si telle est en effet la réponse de notre Seigneur aux Juifs ; il ne seroit point du tout étonnant qu'ils n'y eussent rien compris : car on ne sauroit disconvenir qu'elle soit très-obscure : on doit cependant supposer avec raison, que la vérité même ne pouvoit ni ne devoit induire personne en erreur. Le Fils de Dieu avoit trop à cœur le salut de ces incrédules, pour ne leur pas donner tous les moyens de les détromper en éclairant leur esprit, à l'effet de toucher leur cœur. Ce qui suit prouve bien que c'étoit-là le but du Rédempteur des nations : *Amen, amen dico vobis : quia omnis qui facit peccatum servus est peccati.*

Ce peuple grossier & charnel n'imaginoit pas comment il pouvoit être

esclave étant de la race d'Abraham : & cela, parce que Jesus-Christ venoit d'assurer ceux qui croyoient en lui, qu'ils seroient ses Disciples s'ils lui demeuroient fideles ; qu'ils connoîtroient en conséquence la vérité, & que la vérité les rendroit libres. Notre Seigneur ne laisse pas long temps l'esprit de ce peuple en suspens : la réponse la plus claire détruit à l'instant tous ces doutes à ce sujet. *En vérité, en vérité je vous le dis, quiconque commet le péché est esclave du péché.* D'après une réponse aussi précise & aussi formelle, on voit évidemment que le Fils de Dieu ne cherchoit qu'à instruire ces hommes aveugles & prévenus. Pourquoi donc auroit-il refusé de satisfaire à une demande qui paroît de leur part si juste, qui êtes-vous donc ? Ne serions-nous pas les premiers à les disculper, si celui qu'ils interrogeoient sur un objet aussi important, s'étoit contenté de leur répondre d'une maniere si inintelligible: *principium qui & loquor vobis.* Je suis le commencement, moi qui vous parle. Qu'est-ce que cela auroit pu signifier ? Qu'auroient pu en inférer

les Juifs ? Quel reproche enfin auroit pu leur faire notre divin Maître de ne l'avoir pas compris ? Disons donc qu'on s'est ici trompé, & faisons voir que l'erreur vient de ce qu'on n'a pas bien saisi le texte original, qui dit en effet toute autre chose. Qu'on en juge, le voici : την αρχην ο, τι και λαλω υμιν (1). *Ego sum quidquid à principio dixi vobis.*

Hommes de peu de foi, vous me demandez qui je suis ! hé ! pouvez-vous l'ignorer ? ne vous ai-je pas dit assez de fois que j'étois la lumiere, la voie, la vie & la vérité ? Comment avez-vous pu douter de ma parole, & ne pas reconnoître le Fils de Dieu aux prodiges étonnans que j'ai faits pour vous manifester ma divinité ? N'est-ce pas pour vous en convaincre que j'ai rendu l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, la santé aux malades ? les boiteux redressés, les paralytiques guéris, les morts ressuscités, ne sont-ils pas autant de témoins qui déposent

(1) Pour nous conformer aux anciens manuscrits, nous avons fait imprimer le grec sans esprits & sans accens.

contre votre endurcissement ? Cœurs ingrats, ouvrez les yeux à la lumiere qui vous éclaire, écoutez la vérité qui vous parle, soupirez après cette vie que je viens vous annoncer, abandonnez enfin les voies de l'iniquité, pour ne marcher désormais que sur mes traces.

Tels étoient en effet les discours qu'avoit déjà tenu notre Seigneur à ces hypocrites, qui l'interrogeoient sur son être. Or sa réponse ne pouvoit être ni plus juste ni plus claire; je suis, leur dit-il, tout ce que je vous ai dit que j'étois dès le commencement; & voilà ce qui devoit servir à leur condamnation, comme notre Seigneur le leur dit immédiatement après : *multa habeo de vobis loqui & judicare ;* j'ai beaucoup de choses à dire de vous, & à condamner en vous. Combien ce reproche ne justifie-t-il pas le sens des paroles que nous mettons à la bouche du Fils de Dieu, en rendant bien condamnables les Juifs qui persistoient toujours dans leur aveuglement ?

C'est ainsi qu'avec le secours des Langues originales, on vient aisément

à bout de dissiper tous les nuages qui cachent la vérité. Ce flambeau sera toujours pour nous un guide sûr & fidele, qui nous conduira sur ses pas à-travers le dédale obscur des Commentateurs. Il est rare en effet que ces interpretes nous donnent le vrai sens des saintes Ecritures, quand ils ne vont point puiser à la véritable source. L'exemple que je viens de citer, prouve évidemment qu'il falloit recourir au texte original, pour entendre le passage que j'ai rapporté plus haut dans les termes propres du grec. Ce texte a dû faire voir que la version que j'en ai donnée est la véritable, par la raison que j'ai traduit comme à l'accusatif le την αρχην, qu'on a rendu par *principium* au nominatif. Ceux qui ont quelque teinture du grec, s'appercevront aisément que c'est contre toute regle qu'on l'a fait, puisqu'il y auroit eu alors η αρχη au lieu de την αρχην. Or toutes les fois qu'on trouve un accusatif qui n'est point régi par un verbe ou une préposition exprimée, on doit savoir que κατα *secundùm*, se trouve alors sous-entendu; d'où je concluds, avec

autant de raison que de certitude ; qu'il faut rendre ici *secundùm principium* autrement *à principio :* ce qui justifie pleinement notre interprétation.

Si cet exemple a dû faire sentir l'utilité dont peut être la Langue Grecque pour l'intelligence du Nouveau Testament, les deux suivans ne rendront pas moins sensibles les avantages qu'on peut également retirer des Langues orientales, pour déterminer le véritable sens de celle-ci, qui, comme nous l'avons observé, n'a pu que se ressentir infiniment des tours de la Langue maternelle des Auteurs sacrés.

SECOND EXEMPLE.

Saint Matthieu nous rapporte que Jesus-Christ fut conduit dans le désert par l'esprit pour y être tenté du démon. Nous voyons en effet dans ce quatrieme chapitre, que l'ennemi du genre humain s'approche de notre divin Maître, & lui dit de montrer qu'il est le Fils de Dieu en changeant des pierres en pains ; mais Jesus lui répond [*vers.* 4], selon la Vulgate,

qu'il eſt écrit que l'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu: *Qui reſpondens dixit: ſcriptum eſt; non in ſolo pane vivit homo, ſed in omni verbo, quod procedit de ore Dei.* Ce ſeroit, ſi je ne me trompe, abuſer de ce paſſage, que de s'en ſervir pour établir la néceſſité de la parole de Dieu comme nourriture ſpirituelle de nos ames, puiſqu'il ne s'agit ici que d'une nourriture purement corporelle, ainſi qu'il eſt poſſible de le voir d'après le grec & le texte hébreu. Aſſurément, on ne ſuppoſera pas que l'Evangéliſte ait pu s'y tromper, lui qui devoit d'ailleurs ſi bien connoître la Loi à laquelle notre Seigneur renvoie pluſieurs fois le tentateur. Cela me paroît inconteſtable; & je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de penſer autrement, pour peu qu'on veuille comparer les deux textes que je vais citer dans leur entier, en commençant par le grec. Et d'abord ο δε αποκριθεις, ειπε, γεγραπται, ουκ επ' αρτω μονω ζησεται ανθρωπος, αλλ' επι παντι ρηματι εκπορευομενω δια στοματος θεου.

Ille autem reſpondens dixit: ſcriptum

est; non in solo pane vivet homo, sed in omni re quæ procedit ex benevolentiâ Dei.

Il est clair que ce passage n'annonce rien qui regarde la parole de Dieu; il y est seulement question d'une nourriture corporelle. Jesus-Christ semble dire au démon qui lui demandoit un prodige: mais satan, à quoi bon changer les pierres en pain, ignore-tu donc que l'homme peut facilement se passer de pain, quand il plaît à Dieu de lui faire trouver sa subsistance dans toute autre chose? la Loi elle-même à cet égard n'y est-elle pas formelle? N'y est-il pas dit expressément:

ויענך וירעבך ויאכלך את המן אשר לא
ידעת ולא ידעון אבתיך למען הודיעך כי
לא על הלחם לבדו יחיה האדם כי על
כל מוצא פי יהוה יחיה האדם: (1)

Afflixit te & esurire te fecit, & comedere te fecit manna, quod non cognovisti, nec cognoverunt patres tui, ut

---

(1) C'est le troisieme verset du huitieme chapitre de la seconde Loi, autrement Déutéronome. Moyse y rappelle aux Israélites, & les bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu dans le désert, & les maux qu'ils y ont éprouvés.

ostenderet tibi quod non in pane solo vivet homo, sed in omni procedenti ex benevolentiâ jehovæ vivet homo (1).

« Le Seigneur a voulu éprouver son » peuple par l'affliction : il lui a en- » voyé la faim, & lui a donné la manne » qu'il ne connoissoit pas mieux que » ceux qui l'avoient précédé, pour » lui faire voir que l'homme ne vit » pas seulement de pain, mais de » tout ce qu'il plaît à Dieu lui don- » ner pour sa nourriture ».

Tel est l'article de la Loi à laquelle le Sauveur du monde renvoie le tentateur. Or il est évident, par l'application que le Fils de Dieu fait de ce passage, au discours qu'il tient au démon, qu'il n'a eu en cela d'autre but que Moyse.

Jesus-Christ par ces paroles, exhorte en effet les peuples à se confier entiérement en la divine Providence, qui fait faire servir toutes choses comme il lui plaît à la nourriture des

(1) Je rends ici l'hébreu comme il doit être rendu, parce qu'on n'a pas été plus exact en cet endroit, qu'on ne l'a été pour celui de S. Matthieu dont il est ici question.

vrais serviteurs de Dieu; car jamais personne ne sauroit douter qu'il n'ait été très-possible au Seigneur de donner du pain aux Israélites dans le désert, avec la même facilité qu'en tout autre lieu, lui qui multiplia à l'infini quelques pains dans un désert semblable, pour nourrir les peuples qui avoient suivi son Fils. Si Dieu ne l'a pas fait, c'est sans doute parce qu'il vouloit faire éclater davantage sa magnificence, en envoyant du ciel à son peuple comme une rosée la manne (1) pour lui servir de nourriture.

Concluons donc que la conformité des deux textes que je viens de citer, ne doit plus laisser de doute dans l'esprit sur le sens du passage de Saint Matthieu. Si le mot grec ῥῆμα a été rendu par *verbum*, il n'en signifie pas moins *rem* une chose, que *verbum* une parole; & il suit en cela l'analo-

(1) Cette manne étoit destinée par le Seigneur à être ensuite une des plus belles figures du pain de vie qui est descendu d'en-haut, pour nourrir dans le désert de cette vie les vrais Israélites, qui sont les Chrétiens.

gie de דבר *dabar*, qui veut dire l'un & l'autre. Le στομα des Grecs répond de même au פה *phéh* des Hébreux, qu'on emploie aussi-bien pour exprimer l'ordre, le commandement, que pour signifier la bouche. Je passe à l'autre exemple de ce genre.

TROISIEME EXEMPLE.

Comme cet exemple est tiré du second chapitre des Actes des Apôtres, il ne sera pas, ce me semble, hors de propos de donner ici une notice abrégée de ce Livre, qui nous retrace avec autant de vérité que de précision le premier âge du Christianisme.

Le Livre des Actes des Apôtres contient donc l'histoire de ce qui s'est passé dans l'établissement de la Religion pendant les vingt-neuf ou trente premieres années depuis la mort de Jesus-Christ. S. Luc l'écrivit à Rome vers l'année 63 de l'ere vulgaire, qui est celle où finit son histoire.

Ce Livre peut se partager en quatre parties. Dans la premiere, qui comprend les huit premiers chapitres, S. Luc rapporte l'origine & le

progrès de l'Eglise chrétienne parmi les Juifs. Dans la seconde, il décrit jusqu'au 16e chapitre celui qu'elle a fait parmi les Gentils. La troisieme a pour objet les différens voyages de S. Paul jusqu'à celui de Jerusalem. La quatrieme enfin contient l'énumération des maux qu'a soufferts ce grand Apôtre avec une patience héroïque.

Je n'étendrai pas plus loin cette notion, qui n'est pas autrement de mon sujet; ce que je viens d'en dire me paroît suffisant pour donner une idée des Actes des Apôtres. Venons maintenant au second exemple, qui prouve que le grec du Nouveau Testament a besoin du secours des Langues originales pour être entendu.

Saint Pierre, dans sa premiere prédication, après avoir reproché aux Juifs le genre de mort qu'ils ont fait souffrir à Jesus-Christ, leur dit: mais si vous l'avez fait mourir, Dieu la ressuscité: *quem Deus suscitavit, solutis* DOLORIBUS INFERNI, *juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo* (1).

(1) Act. II, 24.

Oui,

Oui, le Tout-Puiſſant l'a fait ſortir du tombeau, en arrêtant LES DOULEURS DE L'ENFER qui ne pouvoient l'y retenir.

Sans trop m'arrêter à chercher un ſens, ſoit propre, ou relatif à quelqu'autre objet, je remarquerai d'abord en paſſant, que cet endroit ne ſauroit être appliqué aux ames que notre Seigneur a délivrées par ſa deſcente aux enfers, puiſque c'eſt de lui-même qu'il s'agit. Nous obſerverons encore qu'il n'y eſt pas queſtion non plus des douleurs de l'enfer, ni même des douleurs de la mort. Pour remplir ces objets, il ne faudra que rapporter les deux textes [je veux dire le grec & l'hébreu], les développer, faire ſentir leur analogie, & montrer que le ſens qu'ils préſentent, d'après cette comparaiſon, eſt le ſens de l'auteur lui-même. C'eſt auſſi ce que je vais faire ſans beaucoup de peine, car il eſt impoſſible de s'y tromper.

L'objet principal que l'Apôtre ſe propoſe en s'adreſſant aux Juifs, c'eſt de les convaincre d'abord de la réſurrection de Jesus-Chriſt qu'ils vien-

nent de crucifier. Il leur dit donc :

ον ο θεος ανεστησε, λυσας τας ωδινας του θανατου, καθοτι ουκ ην δυνατον κρατεισθαι αυτον υπ' αυτου.

Quem Deus ſuſcitavit ſolutis FUNIBUS MORTIS, *juxtà quod impoſſibile erat eùm teneri ab eâ.*

Il n'eſt que trop vrai : oui, vous l'avez fait mourir ; mais Dieu la reſſuſcité ce Fils que vous avez méconnu : ſa main toute-puiſſante a rompu LES LIENS DE LA MORT (1), qui n'a eu ſur lui qu'un empire de peu de durée. Hé ! comment auroit-elle pu retenir ſous ſa puiſſance un Dieu à qui elle eſt abſolument ſoumiſe ? C'eſt une vérité dont vous ne pouvez douter, nous en avons été nous-mêmes les témoins, & ce que David vous a prédit depuis tant de ſiecles, nous l'avons vu de nos propres yeux. Convertiſſez-vous donc, &c.

Une preuve qu'il ne s'agit ici que

(1) L'auteur ſacré fait ici alluſion aux bandelettes qu'on mettoit aux corps, lorſqu'on les embaumoit & les enſeveliſſoit. Les Hébreux les appelloient indifféremment LES LIENS DU TOMBEAU OU LES FILETS DE LA MORT.

de la résurrection du Sauveur, par conséquent des liens de la mort dont Dieu l'a délivré; voici ce que dit le Roi Prophete au sixieme verset du XVIIIe Pseaume :

חבלי שאול סבבוני קדמוני מוקשי מות :

chebelé scheol sebabouni qidemouni moquesché maouet.

FUNES SEPULCRI circumdederunt me, prævenerunt me LAQUEI MORTIS (1).

« LES LIENS DU TOMBEAU m'ont » environné, LES FILETS DE LA » MORT ont été tendus devant moi ».

Telle est la propre signification des termes de la version que je donne, car

אפפוני חבלי מות

---

(1) On peut remarquer comme les deux hémistiches se correspondent :

Funes sepulcri,
Laquei mortis,
Circumdederunt me,
Prævenerunt me.

Les Hébreux sont très - scrupuleux à cet égard : ils ont en effet grand soin que les deux membres de chaque vers se ressentent de cette consonnance, ainsi qu'on peut le voir dans les Pseaumes, qui sont autant de morceaux de poésie.

aphaphouni chebelé maouet, ont toujours voulu dire, *circumdederunt me* FUNES MORTIS, bien que les Septante les aient rendu par *circumdederunt me* DOLORES MORTIS, comme il eſt aiſé de le voir d'après le grec où on lit :

περιεσχον με ωδινες θανατου ;

Et c'eſt auſſi l'idée que certainement S. Pierre avoit dans l'eſprit, quoique les mots grecs pris en eux-mêmes expriment ordinairement LES DOULEURS DE LA MORT. Ce grand Apôtre, qui étoit inſpiré de Dieu même, & qui ſavoit bien que ſon divin Maître ne pouvoit être ſujet aux tourmens de l'enfer, ni à l'empire de la mort, avoit conçu dans l'hébreu l'idée des LIENS & des FILETS DE LA MORT avant de rendre cette idée en grec ; par conſéquent ſa penſée devoit néceſſairement ſe ſentir du tour de ſa langue propre ; & voilà auſſi pourquoi les Langues orientales deviennent indiſpenſables pour l'intelligence du Nouveau Teſtament. Je pourrois encore apporter d'autres exemples dans ce genre ; mais je crois que ces deux derniers établiſſent aſſez

ma propoſition ſur l'utilité de ces mêmes Langues.

§. V. *De la Verſion Grecque des Septante.*

Deux cens quatre-vingt-trois ans avant Jeſus-Chriſt, Ptolomée Philadelphe fit venir à Alexandrie un certain nombre de Juifs ſavans & habiles, qu'il avoit lui-même demandés au Grand-Prêtre Eleazar, à l'effet de travailler à la traduction des Livres de la Loi de Moyſe. Pour reconnoître un ſi grand bienfait, il donna la liberté à un nombre prodigieux de Juifs qui étoient eſclaves dans ſes Etats, combla d'honneurs & de bien les traducteurs, & les renvoya avec de riches préſens pour leur ſouverain Pontife. C'eſt donc au zele de ce Monarque que nous ſommes redevables de la célebre verſion des Septante. Il fit placer ce dépôt précieux dans la fameuſe Bibliotheque qu'il avoit fait élever à Alexandrie, & dans laquelle il avoit raſſemblé plus de 200, 000 volumes (1).

---

(1) Démetrius de Phalere, à qui il en

Ce n'eſt point ſans raiſon ſi je ne parle ici que de la Loi : les Septante ne traduiſirent en effet que les Livres de Moyſe, dont la verſion eſt plus littérale & mieux calquée ſur l'hébreu que celle des autres Livres. Une ſeule lecture ſuffiroit pour faire ſentir la différence entre le grec des uns & celui des autres, lors même que les circonſtances ſont ſemblables. On voit que les traducteurs des derniers n'ont pas ſuivi l'hébreu de ſi près, & qu'ils paraphraſent plutôt qu'ils ne traduiſent les Livres ſur leſquels ils ont travaillé. Leur verſion nous devient cependant fort utile pour ſuppléer à ce qui nous manque de l'Ancien Teſtament dans l'original.

Tobie, Judith, les derniers chapitres d'Eſther, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Baruch, la priere d'Azarias, le Cantique des trois Enfans dans la fournaiſe, avec l'hiſtoire de Su-

avoit donné le ſoin, promit qu'il en feroit bientôt monter le nombre juſqu'à 500, 000. Ce fut par le conſeil du même Démetrius, que Ptolomée fit travailler à la verſion des Septante.

ſanne, de Bel & du Dragon, ſont les morceaux dont nous ſommes redevables aux traducteurs Grecs qui ont travaillé ſur le texte primitif après les Septante; les verſions orientales que nous en avons n'ont été faites que d'après le grec, auquel nous devons encore les deux Livres des Macchabées.

Quoique les autres Livres de l'Ecriture Sainte n'aient pas été traduits en grec par les mêmes Auteurs que ceux de la Loi de Moyſe, nous nous conformerons néanmoins [pour éviter les circonlocutions] au ſentiment commun, qui donne ordinairement le nom de verſion des Septante à tout l'ancien Teſtament.

§. VI. *De ſon authenticité.*

Parmi les différens Journaux qui ont rendu compte au public de la theſe que je ſoutins en Sorbone ſur les Langues dont je traite ici, il en eſt un qui (1) s'explique ainſi par rapport à l'authenticité de la Bible des Septante.

(1) Journal des Savans, mois de Mai 1766.

« Peut-être eût-il été à propos de
» bien fixer en cet endroit l'idée qu'il
» faut attacher au mot AUTHENTIQUE, parce qu'on en peut abuser.
» Avant S. Jerôme, il paroît que les
» Saints Peres ne se sont pas bornés
» à regarder comme authentique la
» version des Septante : ils lui ont
» fait l'honneur de la croire inspirée ;
» & l'histoire de son origine prétendue ne pouvoit que les conduire à
» cette opinion ».

Nous aurions dès ce temps prévenu le desir du Journaliste à cet égard, si nous n'avions cru que le public étoit suffisamment revenu de la fausse opinion où il avoit été, par rapport à cette prétendue inspiration. Elle est uniquement fondée sur l'histoire fabuleuse que les Juifs ont débité à ce sujet.

Pour rendre la version des Septante recommandable, ils avoient donc publié que le nombre des cellules égaloit celui des LXXII interpretes ; qu'il y en avoit une par conséquent pour chacun d'eux dans l'île de Pharos, afin de les empêcher de communiquer ensemble. Ce fait est

d'abord apocryphe : mais voici le merveilleux; ils ne s'étoient pas contentés de fabriquer ces cellules, ils avoient encore osé avancer, que, quand on vint à comparer chacune de ces traductions particulieres, il ne s'étoit trouvé aucune différence, ni dans le sens, ni même dans les mots. Telle est la fable qui en imposa long-temps au public, & d'après laquelle plusieurs SS. Peres, avant S. Jerôme, regardoient la version des Septante comme inspirée. Nous avouerons avec l'Auteur du Journal, qu'une pareille origine étoit très-propre à les confirmer dans cette idée, puisqu'alors cette version auroit été plutôt l'ouvrage de Prophetes que celui de traducteurs.

Aristée, le premier de tous les auteurs qui aient parlé de cette version, n'auroit certainement pas manqué de rapporter ce fait s'il eût eu la moindre vraisemblance; il l'eût d'autant moins oublié, qu'il ne cherche qu'à embellir son histoire, & à imaginer tout ce qui peut contribuer à la gloire des Septante. Son livre, qui n'est qu'un tissu de fables, ne dit cepen-

dant rien de celle-ci : il ne parle en effet, ni des cellules, ni de la conformité des traductions. L'hiſtorien Joſeph, qui ſe contente d'abréger ce roman, n'en dit pas le mot; & bien que Philon aille un peu plus loin, en ce qu'il admet la conformité, & panche pour l'inſpiration, il garde toutefois le ſilence le plus profond ſur les LXXII cellules. Ce ne fut auſſi qu'au milieu du ſecond ſiecle & du temps de S. Juſtin, que les Juifs leur donnerent une exiſtence, qui, quoiqu'imaginaire, ne laiſſa pas d'avoir un grand nombre de partiſans. On perſiſta même dans cette croyance juſqu'au temps de S. Jerôme, qui la détruiſit d'une maniere ſi ſolide, que perſonne depuis ne fut tenté d'y ajouter foi.

Aujourd'hui tout le monde ſait parfaitement la différence qu'il y a entre les Auteurs ſacrés & ceux qui les ont traduits; on ſait que les premiers étoient inſpirés, & que les autres ne l'étoient pas. Il n'y a point de doute par conſéquent que les traducteurs ne ſoient ſujets à ſe tromper, comme il leur eſt arrivé quelquefois;

mais il n'en résulte pas moins que la version des Septante ne soit AUTHENTIQUE, quoiqu'elle n'ait pas été insspirée; car une version peut être appellée AUTHENTIQUE, toutes les fois qu'elle est assez conforme aux textes originaux, pour n'admettre aucune erreur contraire à la foi ou à la morale. Voilà tout ce qu'il faut pour que les Fideles puissent la lire sans aucun danger. Or la version des Septante a pour le moins autant qu'aucune autre, le caractere & la qualité que nous jugeons être nécessaires à l'authenticité d'un livre dans ce genre.

Elle est d'abord assez conforme aux originaux, & ne contient d'ailleurs aucune erreur préjudiciable ou à la foi ou à la morale; elle a de plus le témoignage de notre Seigneur lui-même & des Apôtres, qui ne citoient l'Ecriture que d'après l'édition des Septante. Lui contester par conséquent ce privilege, ne seroit-ce pas témérairement avancer qu'il n'y en eût point dans l'Eglise grecque, même avant son schisme, & faire injure aux SS. Peres qui n'en avoient pas d'autre? Ne seroit-ce pas soutenir

encore, que l'Eglise latine auroit été privée d'une semblable version jusqu'à Saint Jerôme, puisque ce saint Docteur est le premier qui ait entrepris de donner une version latine d'après l'hébreu, connue aujourd'hui sous le nom de la nouvelle Vulgate, à laquelle le Concile de Trente a donné le titre & la qualité D'AUTHENTIQUE (1). Je passe à l'utilité de la version des Septante.

§. VII. *Des avantages qu'on peut retirer de la version des Septante.*

Pour se convaincre des avantages qu'on peut retirer de cette version,

(1) Mal à propos prétendroit-on affirmer, d'après le Concile de Trente, que les textes originaux, les anciennes versions orientales & celle des Septante, n'ont plus de droit à l'authenticité, depuis que la Vulgate a acquis irrévocablement ce titre. On doit savoir que les Peres qui composoient ce célebre Concile, n'ont jamais eu dessein de donner la moindre atteinte à l'autorité d'aucune de ces éditions. Ils ne vouloient dire autre chose dans leur decret, sinon que la Vulgate étoit DE TOUTES LES VERSIONS LATINES la plus orthodoxe ; qu'elle devoit par conséquent leur être préférée dans l'usage public de

il ne faut que la comparer avec l'hébreu tel qu'il est imprimé aujourd'hui.

---

l'Eglise. Pour s'en convaincre, il suffit de rapporter les propres termes du Concile, où on lit ce qui suit à la session IV : *Sacrosancta Synodus considerans non parùm utilitatis accedere posse Ecclesiæ Dei, si* EX OMNIBUS LATINIS EDITIONIBUS, *quæ circumferuntur, sacrorum Librorum, quænam pro authenticâ habenda sit, innotescat; statuit & declarat ut hæc ipsa vetus & vulgata editio, quæ longo tot sæculorum usû in ipsâ Ecclesiâ probata est .... pro authenticâ habeatur.*

« Le saint Concile considérant qu'il ne re-
» viendra pas peu d'utilité à l'Eglise de Dieu,
» si DE TOUTES LES EDITIONS LATINES des
» saints Livres répandues parmi les peuples,
» on faisoit connoître celle qui doit être re-
» gardée comme authentique ; déclare que
» cette version Vulgate, que l'Eglise suit &
» approuve depuis tant de siecles, doit jouir
» de cette prérogative ».

On voit que dans cette déclaration du Concile, il n'est fait nulle mention, ni des textes originaux, ni des anciennes versions orientales, ni de la version grecque des Septante, mais seulement des EDITIONS LATINES. La Vulgate n'est donc point préférée à toutes les éditions dont il n'est pas question dans le decret du Concile, mais seulement aux autres EDITIONS LATINES.

L'occasion de ce decret fut le nombre prodigieux de versions latines qui avoient été

Ce n'eſt pas cependant que je veuille lui donner la préférence ſur le texte

faites par des auteurs Proteſtans. Dans ces circonſtances, le Concile de Trente ne pouvoit montrer plus de prudence que de préférer à des verſions ſi nouvelles, & qui n'étoient point ſûres, la Vulgate qui étoit en uſage dans l'Egliſe depuis plus de mille ans. Theodore de Beze, qui n'eſt certainement pas ſuſpect dans cette matiere, avoue toutefois dans la préface du Nouveau Teſtament qu'il fit paroître en 1559, que la Vulgate eſt préférable à toutes les verſions latines qui exiſtoient de ſon temps.

Les Peres du Concile, en déclarant cette verſion authentique, n'eurent jamais intention de la donner comme exempte de toutes fautes de traducteurs & de copiſtes ; ils ont voulu ſeulement nous aſſurer qu'elle n'en avoit aucune qui fût contraire à la foi ou aux bonnes mœurs. C'eſt ce que nous déclarent poſitivement nombre de Théologiens Catholiques, dont pluſieurs ont aſſiſté au Concile de Trente. On peut citer à ce ſujet Driedo, Vega, Serarius, Sixte de Sienne, Salmeron, Andradius, Mariana, Lainez, & même le Cardinal de Sainte-Croix, qui préſidoit le Concile en qualité de Légat, & qui fut depuis Pape, ſous le nom de Marcel II. Sixte V & Clement VIII, qui ont corrigé pluſieurs fautes de traducteurs & de copiſtes dans la Vulgate, en la confrontant avec les originaux grecs & hébreux, ont pris ſans doute le de-

original, qui lui est primordialement supérieur en tout, ainsi que je l'ai

---

cret du Concile dans le même sens. Bellarmin pensoit la même chose. Voici comme il parle, Livre II, Chapitre XI : *Ecclesia certos nos reddere voluit in iis præsertim quæ ad fidem & mores pertinent, nulla esse in hâc versione interpretum errata.* Ce savant Cardinal écrivant à Luc de Bruges va même plus loin; il convient que même après les corrections de Clement VIII, il y a plusieurs choses dans la Vulgate qui paroissoient devoir y être corrigées: *Scias velim Biblia vulgata non esse [à nobis] accuratissimè castigata; multa enim de industriâ justis de causis pertransivimus, quæ correctione indigere videbantur. Variæ lectiones quæ in Bibliis Lovaniensibus habentur, & in quas tu librum utilissimum scripsisti, mihi videbantur omninò addendæ, quippe quæ instar bibliothecæ mihi esse videntur, sed non placuit aliis, ut in primâ editione apponerentur.* Le même auteur dit à peu près la même chose dans la préface qui est à la tête de la Vulgate, & qu'il composa dans le temps qu'il n'étoit pas encore Cardinal, en abrégeant la constitution de la Bible Sixtine: *Accipe igitur christiane, lector, eodem Clemente summo Pontifice annuente, ex Vaticanâ Typographiâ veterem ac vulgatam sacræ Scripturæ editionem, quantâ fieri potuit diligentiâ castigatam: QUAM QUIDEM SICUT OMNIBUS NUMERIS ABSOLUTAM, PRO HUMANA IMBECILLITATE AFFIRMARE DIFFICILE EST: ita cæteris omnibus quæ ad hanc usque diem pro-*

démontré plus haut : au contraire, je ne puis faire voir l'excellence de

---

dierunt, emendatiorem puriorremque esse minimè dubitandum. Et plus bas : *in hâc tamen pervulgatâ lectione, sicut nonnulla consultò mutata, ITA ETIAM ALIA, QUÆ MUTANDA VIDEBANTUR CONSULTO IMMUTATA RELICTA SUNT.*

Les souverains Pontifes qui ont fait corriger plusieurs de ces fautes dans les éditions postérieures du Vatican, en 1593, 1598, 1624 & 1671, étoient dans le même sentiment. Leurs successeurs qui donnent de nouvelles éditions de la Vulgate, suivent leur exemple, en y introduisant toujours quelques nouvelles corrections. Les souverains Pontifes, en retranchant les fautes de notre version latine seulement peu à peu, ont eu égard aux simples Fideles & aux ignorans, qui se seroient peut-être effarouchés, s'ils avoient apperçu qu'on eût fait tout d'un coup dans la Vulgate un changement un peu notable. On reconnoît sans doute à cette conduite la prudence qui anime toujours les Chefs visibles de l'Eglise. Ces faits, qui sont connus de tous les Théologiens habiles en cette matiere, démontrent d'une maniere incontestable, que quoique la Vulgate n'ait jamais admis aucune erreur contraire à la foi ou à la morale, elle n'a pas pour cela été exempte de toutes fautes de traducteurs & de copistes. S. Jerôme qui en est auteur, avoue lui-même ingénuement, qu'il s'est trompé au XIX Chapitre d'Isaïe, en rendant mal à propos *refræ-*

cette verſion qu'autant qu'elle ſe rapporte avec le texte original : c'eſt même cette conformité qui la rend authentique. Tout ce que je veux dire à cet égard, n'eſt relatif qu'à l'hébreu, tel qu'on l'imprime de nos jours ; & c'eſt en cela que je ſoutiens que la verſion des Septante eſt très-utile, pour répandre du jour ſur pluſieurs endroits de l'Ecriture que l'hébreu moderne rend très-obſcurs : or que la verſion des Septante ne ſoit très-propre pour remplir ce but, on ne ſauroit en douter. La raiſon en eſt claire ; le manuſcrit ſur lequel avoient travaillé les ſoixante-douze interpretes étoit très-ancien, par conſéquent plus correct & plus pur : car

nantem, au lieu de *laſcivientem* ; & il ajoute ; *meliùs reor proprium errorem reprehendere, quàm dum erubeſco imperitiam confiteri in errore perſiſtere.* Nous terminerons cette note en rapportant le témoignage de S. Auguſtin, qui, dans ſa huitieme lettre à S. Jerôme, lui dit formellement qu'il a pu ſe tromper dans la verſion latine qu'il a faite d'après l'hébreu, & qui n'eſt autre que la Vulgate : *unde etiam nobis videtur aliquandò te quoque in nonnullis falli potuiſſe.*

on ſait que plus un manuſcrit eſt ancien, plus il approche de celui de l'auteur. Tel devoit être celui dont nous parlons; il avoit paſſé par moins de mains, & ſe trouvoit par cette raiſon exempt de pluſieurs fautes, dont le nombre des copiſtes rend un manuſcrit ſuſceptible. Nous avons beſoin de pareils écrits, pour éclaircir certains endroits de l'Ecriture, dont le ſens ſeroit pour toujours inintelligible ſans cette reſſource utile. Mais à cet avantage rare & précieux, la verſion des Septante en joint encore deux autres qui ont auſſi leur prix. Elle nous préſente diverſes leçons, conformes en tout à celles du Pentateuque Samaritain, qui, comme on ſait, eſt le vrai Pentateuque primitif; d'où il ſuit néceſſairement, que le manuſcrit ſur lequel a été faite cette édition, eſt ſans contredit beaucoup plus conforme au Samaritain, que ne l'eſt l'hébreu d'aujourd'hui, qui n'a pas avec lui un rapport ſi parfait. La verſion grecque du Pentateuque eſt d'ailleurs celle de tous les Livres de la Bible qui ſoit la plus littérale, celle auſſi qui s'attache à

ſuivre de plus près le texte original: or ce dernier avantage nous devient ſinguliérement utile, pour ſaiſir la leçon du manuſcrit hébreu, qui ſervoit de modele aux LXXII interpretes, ſur-tout quand il eſt queſtion d'une variante du Pentateuque. Quelques exemples rendront ce fait ſenſible, en même temps qu'ils feront parfaitement l'éloge de la verſion, dont nous ſommes ici à ſi juſte titre les apologiſtes.

PREMIER EXEMPLE.

Le commencement de la Geneſe nous apprend que Dieu créa le monde, forma l'homme, & l'établit le maître abſolu de toutes les choſes créées; l'Ecriture nous dit encore, que le Tout-Puiſſant conſomma ce grand œuvre en ſix jours, & qu'il ſe repoſa le ſeptieme.

ויכל אלהים ביום השביעי מלאכתו׃

ouaiekal elohim baiom haſchchebii melaketo.

Et complevit Deus die ſeptimo opus ſuum (1).

---

(1) Verſ. 2 du ſecond chapitre de la Gen.

« Or Dieu accomplit ſon ouvrage le » SEPTIÈME jour ».

Cette circonſtance, dont l'hébreu & la Vulgate font mention, n'eſt pas la même dans le grec. La verſion des Septante, plus exacte que l'hébreu imprimé, nous dit au contraire que le Seigneur termina ſon ouvrage le SIXIEME jour, & qu'il ſe repoſa le ſeptieme.

συνετελεσεν ο θεος εν τη ημερα τη εκτη τα εργα αυτου.

La raiſon de cette différence ſe préſuppoſe aiſément. On voit que le manuſcrit hébreu, qui ſervoit de modele aux LXXII interpretes, portoit השׁשׁי *haſchſchiſchi*, ſixieme, au lieu de השׁביעי *haſchſchebii*, ſeptieme. Cette ſeconde interprétation paroîtra en effet beaucoup plus raiſonnable & plus juſte; car il ne ſeroit plus vrai de dire, que Dieu ſe repoſa tout le ſeptieme jour, & qu'il le conſacra par cette raiſon d'une maniere toute particuliere, ainſi que nous le dit expreſſément l'Ecriture, ſi la fin de la création avoit outre-paſſé le ſixieme.



SECOND EXEMPLE.

Je passe à la généalogie d'Adam & de ses descendans par Seth son troisieme fils, & j'apperçois sans beaucoup de peine, que l'hébreu imprimé n'est pas plus exact dans cet endroit, qu'il ne l'a été dans l'exemple précédent. Le vingt-neuvieme verset du 5e chapitre de la Genese va nous en convaincre. Il y est question de Lamech qui donne un nom à son fils

ויקרא את שמו נח לאמר זה ינחמנו ממעשנו ומעצבון ידינו מן האדמה אשר אררה יהוה׃

Ouaiqra eth schemo noach lémor zeh ïenachaménou mimmaasénou oumeitstsebon ïadénou min haadamah ascher erarah ïehoah.

Vocavitque [Lamech] nomen ejus Noe, dicens : iste consolabitur nos ab operibus & laboribus manuum nostrarum, in terrâ cui maledixit Dominus.

« Or Lamech donna à son fils le nom » de Noé, & il ajouta : celui-ci ré» pandra de la consolation sur nos » entreprises & nos travaux dans la » terre que le Seigneur a maudite ».

A partir delà, il s'ensuivroit que le nom de Noé voudroit dire con-

SOLATION, tandis qu'il ſignifie REPOS. On doit ſe rappeller ce que nous avons dit en commençant le chapitre de l'hébreu, où nous avons obſervé que les étymologies des noms propres avoient un rapport immédiat avec les premiers hommes & les premiers lieux. Adam, Eve, Caïn, Seth & d'autres noms de nations, ont été apportés avec raiſon pour exemples dans cet endroit. Pourquoi Lamech auroit-il dérogé à cette analogie? Ce n'eſt donc pas à tort que les Septante la lui font ſuivre, en lui mettant à la bouche ינחנו *ïenachénou*, & non pas ינחמנו *ïenachaménou*, puiſqu'ils traduiſent ουτος διαναπαυσει ημας, *ipſe interquieſcere nos faciet*, il nous procurera le repos. La leçon *ïenachénou* que portoit le manuſcrit hébreu, d'après lequel travailloient les Septante, eſt donc préférable à celle de *ïenachaménou*, qu'on voit dans l'hébreu imprimé.

TROISIEME EXEMPLE.

Le vingt-cinquieme chapitre de la Geneſe, qui termine l'hiſtoire d'Abraham, vient encore à l'appui des

avantages qu'on peut retirer de la verſion des Septante par rapport au texte original. D'après l'Ecriture, ce Patriarche eſt mort dans un âge fort avancé, quoique déjà bien inférieur au nombre des années qu'avoient paſſé ſur la terre nos premiers parens avant le déluge.

Or l'hébreu imprimé omet ici une circonſtance, que la Vulgate rapporte en ces termes : *& deficiens mortuus eſt in ſenectute bonâ, provectæque ætatis & plenus* DIERUM [*verſ. 8*]. Nous liſons bien dans l'hébreu qu'Abraham eſt mort dans une grande vieilleſſe, ainſi que le remarque la Vulgate, nous voyons même qu'il eſt mort PLEIN, ושבע, *oueſabea ;* mais nous ignorons de quoi.

L'édition des Septante, à laquelle paroît s'être attaché S. Jerôme, ne nous laiſſe aucun doute à cet égard. Elle dit formellement que le Pere des croyans eſt mort plein DE JOURS, ainſi que le portent les mots grecs *και πληρης ημερων*, *& plenus* DIERUM. D'où nous devons conclure que les Septante liſoient dans leur manuſcrit, ce que nous liſons encore aujourd'hui

dans le Samaritain ושבע ימים, *ouesabea iamim.* Le rapport exact des trois textes satisfait donc pleinement à la réticence de l'Hébreu, tel qu'il est imprimé, DE JOURS; ce qu'il falloit démontrer.

QUATRIEME EXEMPLE.

Celui-ci nous rappelle l'époque de la terrible famine qui affligea toute la terre, & notamment l'Egypte.

Le peuple de cette immense contrée avoit déjà sacrifié toutes ses richesses pour avoir du pain. L'unique ressource des habitans consistoit dans des terres qu'ils vouloient encore engager à Pharaon avec leurs propres personnes. Dans cette cruelle extrêmité ils s'adressent à Joseph, qu'ils regardent en cette rencontre comme leur Dieu tutélaire; ils le prient donc d'avoir pitié d'eux, & de fournir à leurs besoins, lui offrant en échange & leurs corps & leurs terres. Joseph accepte la proposition, les gagne à son maître avec tous leurs biens, &, d'après l'hébreu imprimé, les fait passer dans les villes

ואת העם העביר אתו לערים

oueth

oueth haam héébir otho learim.
Et populum transire fecit in urbes (1).

Cette conduite extraordinaire a beaucoup fatigué l'esprit des Commentateurs. Le moyen en effet de deviner la raison pour laquelle le Ministre du Roi d'Egypte rappelloit dans les villes des Laboureurs, dont d'ailleurs la présence étoit si nécessaire aux champs, sur-tout dans un temps de disette. N'étoit-ce pas pécher contre les regles d'une sage administration, & exposer par-là les cités à devenir la proie de cette multitude d'hommes affamés? Dans cette hypothese, il faut l'avouer, le sauveur de l'Egypte en fût infailliblement devenu le destructeur, puisqu'il auroit livré ces mêmes villes au pillage le plus certain. Mais le fils de Jacob avoit trop de lumieres pour se comporter ainsi. L'édition des Septante nous le représente beaucoup plus sage : elle nous dit bien à la vérité qu'il acheta les terres des Egyptiens avec leurs personnes; mais elle n'a garde de lui faire enlever aux cam-

(1) Gen. XLVII, 21.

pagnes leurs ressources & leur appui. Il laisse en effet à chacune d'elles ses propres habitans, & se contente seulement de les rendre tributaires de Pharaon, à qui il acquiert des esclaves. C'est ainsi que le Législateur des Juifs nous les dépeint, dans le discours qu'il leur met à la bouche devant Joseph : *Cur ergo moriemur te vidente ? & nos & terra nostra tui erimus : eme nos in servitutem regiam, & præbe semina, ne pereunte cultore, redigatur terra in solitudinem* (1). « Pourquoi donc mourrions-nous à » vos yeux ? nous nous donnons à » vous nous & nos terres : achetez-» nous pour être les esclaves du Roi, » & donnez-nous de quoi semer, » de peur que la terre ne reste en » friche faute de laboureurs ». Et voilà comment le ministre de Pharaon les envoya dans les villes ! c'est justement en les rendant esclaves de ce Prince, qu'il soumet tout ce pays à sa domination, ainsi que le porte expressément la version des

(1) Gen. XLVII, 19.

Septante dans laquelle on lit bien distinctement

Και τον λαον κατεδουλωσατο αυτω εις παιδας.

Et populum subjecit ei in pueros, id est, *& subjecit populum istum Pharaoni in servos.*

D'où il suit évidemment que les LXXII Interpretes lisoient dans leur manuscrit hébreu העביד *heabid* avec un ד *daleth*, au lieu d'un ר *resch*, ainsi que לעבדים *leabadim*, avec un ב *beth* en sus devant le ד *daleth*; ce qui fait bien voir que le contre-sens de l'hébreu vient de l'inadvertence des copistes (1), par rapport au manuscrit d'après lequel le texte hébreu a été imprimé, tel qu'on le voit aujourd'hui. Nous nous attachons ici d'autant plus volontiers au sens que présente la version des Septante, qu'il se rapporte exactement avec le Samaritain, où on lit en propres termes,

ואת העם העביד אתו לעבדים

oueth haam heabid otho leabadim.

Et populum subjecit in servos.

---

(1) J'ai déjà fait remarquer qu'un manuscrit étoit d'autant plus pur, qu'il avoit passé par moins de mains; c'est l'avantage qu'avoit

« Et Joseph fit le peuple esclave de » Pharaon ».

CINQUIEME EXEMPLE.

Nous avons déjà dit, en parlant de la tribu de Nephtali comparée à un chêne touffu orné de belles branches, que Jacob sur le point de mourir, assembla ses enfans, & prédit à chacun d'eux ce qui devoit arriver aux douze Tribus dont ils alloient être les chefs.

Je remarquerai ici que ce saint Patriarche, dans ce dernier moment, ne cache à aucun de ses enfans rien de ce qui peut les intéresser ou les alarmer relativement à leurs Tribus; il ne tait pas même les malheurs dont certaines d'entr'elles sont menacées. Vos péchés & vos iniquités, dit-il à quelques-uns d'eux, tourneront en malédictions les dons précieux que le Seigneur auroit répandus sur vous, en considération de votre pere. En un mot ce saint homme fait mention des douze Tribus d'Israël, ainsi qu'on

spécialement celui d'après lequel travailloient les Septante, qui étoit très-ancien.

peut le voir au quarante-neuvieme chapitre de la Genese, où est contenue la célebre prophétie qui concerne la venue du Messie.

Josué lui-même qui avoit été établi par le Seigneur, pour être le Chef de son peuple, après la mort de son serviteur Moyse, Josué, dis-je, n'oublie aucune de ces Tribus dans le partage qu'il fait des terres conquises au-delà du Jourdain : toutes ont part à la distribution qu'il en fait. Pourquoi donc Moyse auroit-il oublié la Tribu de Simeon, lorsqu'au moment de sa mort, il annonce à chaque Tribu sa propre destinée ? cela ne se comprend guere. Dira-t-on que c'étoit pour la punir des crimes dont elle avoit été particuliérement complice avec les Israélites dans le désert ? Mais cette allégation ne signifieroit rien, puisqu'elle supposeroit elle-même la question ; d'ailleurs on pourroit y répondre par une autre hypothese, & dire avec la même assurance, que Moyse auroit dû maudire la Tribu de Simeon, si par ses excès elle s'étoit effectivement rendue indigne des bénédictions du Prophete.

Mais à tout prendre, ce ne feroit encore-là que des conjectures, auxquelles il faut laiffer livrer ceux qui n'auroient point de meilleures raifons à apporter pour juftifier un pareil filence.

Pour nous, nous allons faire voir que ce filence n'eft que fuppofé, & que l'exception dont il s'agit ici a lieu feulement dans l'hébreu imprimé, où l'on lit [Deuter. XXXIII, 6.]

יחי ראבן ואל ימת ויהי מתיו מספר :

iechi rouben oueal iamoth ouihi methao mifepphar.

Et que la Vulgate a rendu ainfi :

Vivat Ruben, & non moriatur, & fit parvus in numero.

« Que la Tribu de Ruben vive, & » qu'elle ne meure pas, mais qu'elle » foit peu nombreufe ».

En vain voudroit-on parcourir les autres verfets de ce chapitre, pour y rencontrer la Tribu de Simeon ; il n'y eft pas dit un feul mot qui la regarde. Ceux qui fe rappelleront avec ordre les prophéties de Jacob, favent très-bien que la Tribu de Simeon n'eft pas appellée la derniere par ce

faint Patriarche, puifqu'elle marche immédiatement après celle de Ruben.

C'eft donc là, & non ailleurs qu'il faut néceffairement la chercher, & c'eft auffi dans cet endroit que nous l'allons trouver. Les Septante vont nous la faire revivre, & même paroître avec éclat. Qu'on en juge par le texte fuivant :

Ζητω Ρευβην και μη αποθανετω ΚΑΙ ΣΥΜΕΙΟΝ ΕΣΤΩ ΠΟΛΥΣ ΕΝ ΑΡΙΘΜΩ.

Vivat Ruben, & non moriatur; ET SIMEON SIT MULTUS IN NUMERO. Rien de plus clair & de plus formel après le MANUSCRIT ALEXANDRIN. « Que la Tribu de Ruben vive*, & » ne meure point : QUE CELLE DE » SIMEON SOIT TRÈS-NOMBREUSE ».

Quelle preuve plus forte de l'excellence des manufcrits hébreux, qui fervoient de modele aux LXXII Interpretes ! cet exemple tout feul fuffiroit pour démontrer la propofition que j'ai avancée à cet égard : on voit donc que les Septante lifoient dans leur manufcrit

יחי ראבן ואל ימת ויהי שמעון מתיו מספר :

iechi rouben oueal iamoth ouihi fchimeon methao mifepphar.

Et certes ils avoient une bonne leçon; car la Tribu de Simeon n'étoit nullement éteinte, le partage de Josué en fait foi; & le commencement du dix-neuvieme chapitre du Livre qui porte ce nom, l'atteste aussi d'une maniere claire & précise. *Et egressa est sors secunda filiorum Simeon per cognationes suas... in possessione & funiculo filiorum Juda: quia major erat, & idcircò filii Simeon possederunt in medio hæreditatis eorum.*

« Le second partage échu par le sort » fut celui des enfans de Simeon, » distingués selon leurs familles ... » leur part fut prise dans le territoire » que possédoient les enfans de Juda, » parce qu'il étoit trop grand pour » eux. C'est pourquoi les enfans de » Simeon prirent ce qui leur revenoit au milieu de l'héritage de » Juda ».

La Tribu de Simeon existoit donc toujours; & c'est avec raison que les Septante en font mention dans les Prophéties de Moyse, sur ce qui doit arriver aux douze Tribus d'Israël. Cette version est donc fort utile pour suppléer aux fautes de copistes, qui

se sont introduites dans les manuscrits, d'après lesquels nos Bibles Hébraïques ont été imprimées.

Qu'on ne s'étonne donc plus, si l'on conserve avec tant de soin en Angleterre le MANUSCRIT ALEXANDRIN, dont je viens de rapporter le texte pour le présent exemple. C'est sans contredit le plus ancien & le meilleur que nous ayons de la version des Septante. Ce manuscrit est précieux à bien des égards, & il est écrit en entier en lettres capitales, sans distinction de chapitres & de mots; on n'y trouve ni esprits ni accens: ce qui annonce bien l'antique, & par conséquent sa supériorité sur tous les autres. La Polyglotte de Londres n'est elle-même si fort estimée, que parce qu'elle rapporte exactement toutes les diverses leçons de ce manuscrit important. Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople (1), &

(1) Quand Cyrille Lucar quitta Alexandrie pour aller à Constantinople, il y emporta ce manuscrit, & c'est delà qu'il l'envoya au Roi d'Angleterre Charles I, par le Chevalier Thomas Rhoé, Ambassadeur de cette Couronne à la Porte. Charles plein de respect

ci-devant d'Alexandrie, l'envoya à Charles I, avec une apostille latine de sa main, dont voici la traduction :

« Ce Livre, qui contient l'Ecriture » Sainte de l'Ancien & du Nouveau » Testament, selon que nous l'ap- » prend la tradition, est écrit de la » propre main de Thecle, femme de » qualité d'Egypte, qui vivoit un peu » après le Concile de Nicée, il y a » près de treize cens ans. Le nom de » Thecle étoit écrit à la fin : mais la » Religion chrétienne ayant été abo- » lie par les Mahométans en Egypte, » les Livres des Chrétiens eurent le » même sort. Le nom de Thecle a » donc été déchiré ; mais la mémoire » ne s'en est pas perdue, & la tradi- » tion s'en est très-bien conservée ».

SIXIEME EXEMPLE.

Nous finirons par cet exemple, dont le sens est assez fidele dans l'hébreu imprimé, & nous ne citerons ici l'édition des Septante, que pour

---

pour un présent de cette nature, le fit déposer dans sa Bibliotheque au Palais Saint-James.

faire encore mieux connoître combien les avantages qu'on peut retirer de cette verſion ſont rares & précieux. Le verſet troiſieme du quatrieme Pſeaume, par lequel le Prophete Roi réclame la protection & l'aſſiſtance de Dieu contre ſes ennemis, me paroît très-propre pour rendre cela ſenſible.

בני איש עד מה כבודי לכלמה תאהבון ריק תבקשו כזב׃

bené iſch ad meh kebodi likelimmak thééhaboun riq thebaqeſchou kazab.

Filii hominum uſquequò gloria mea in ignominiam, diligitis inane, quæritis mendacium?

« Enfans des hommes, juſqu'à quand » ma gloire ſera-t-elle mépriſée? juſ- » qu'à quand aimerez-vous la vanité, » & courerez-vous après le men- » ſonge »?

Telle eſt la verſion de l'hébreu: celle que nous préſentent les Septante, qu'a ſuivi la Vulgate, nous paroîtra ſans doute plus exacte & plus claire: la voici d'après le texte grec lui-même:

υιοι ανθρωπων, εως ποτε βαρυκαρδιοι; ινατι αγαπατε ματαιοτητα, και ζητειτε ψευδος;

Filii hominum usquequò gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem & quæritis mendacium ?

« Jusqu'à quand, ô enfans des hommes, vos cœurs seront-ils appesantis ? Pourquoi aimez-vous la vanité & suivez-vous le mensonge (1) » ? David semble dire à ceux qui suivoient Absalon : pourquoi cherchez-vous à vous tromper, en suivant un parti qui sera détruit tôt ou tard, puisque c'est Dieu même qui a choisi & consacré pour Roi celui que vous attaquez ?

Usquequo gravi corde ?
Ut quid diligitis vanitatem ?
Ut quid quæritis mendacium ?

Il est inutile, je crois, de faire remarquer comme les trois membres se correspondent dans cette seconde leçon. Ceux qui sont passablement versés dans la connoissance des Langues orientales, s'appercevront aisé-

---

(1) Le Roi Prophete entend ici par vanité les vains projets de son fils rebelle, & par mensonge, les impostures & les calomnies qu'on publioit contre lui.

ment que le manuſcrit hébreu, d'après lequel traduiſoient les Septante, portoit כבדי, *kabedé, graves*, ſans *ouaou* après le ב *beth*, au lieu de כבודי, *kebodi, gloria mea :* ils verront encore que le mot לכלמה, *likelimmah, in ignominiam*, en faiſoit deux dans ce même manuſcrit, ſçavoir לב למה, *leb, lammah*, avec un ב *beth*, toutefois à la place du כ *caph ;* ce qui ſignifioit alors *corde, ut quid*, & non point *in ignominiam.* Les Interpretes Ethiopien & Arabe, qui traduiſoient les Pſeaumes d'après le grec des Septante, ont adopté ce ſens.

Je me contenterai de ces ſix exemples, qui établiſſent aſſez les avantages qu'on peut retirer de l'édition des Septante. S'ils ne ſont pas tous de la même force, ils peuvent toujours ſervir à faire connoître l'excellence de la leçon dont je fais ici l'éloge avec plaiſir. Cette verſion m'a été d'un grand ſecours dans l'étude que j'ai faite de l'Ecriture Sainte, par rapport aux Langues orientales, & notamment à l'hébreu, tel qu'il eſt imprimé de nos jours. Ce que je viens de dire de la verſion des Septante,

relativement à l'utilité qu'on en peut retirer pour l'intelligence des Livres ſaints, ne prouvera que mieux la néceſſité qu'il y a de ſavoir la Langue grecque, dont la connoiſſance eſt abſolument requiſe pour prendre l'eſprit des Conciles, & entendre parfaitement les ouvrages des ſaints Peres, comme nous l'allons faire voir dans le paragraphe ſuivant.

§. VIII. *De l'utilité du Grec pour l'étude des Conciles & des SS. Peres.*

L'on ſait aſſez qu'après les divines Ecritures, il n'eſt rien pour nous de plus auguſte & de plus reſpectable que les Conciles & les ouvrages des ſaints Peres. L'étude des uns & des autres eſt indiſpenſable pour un Théologien qui veut mériter & conſerver ce beau nom. C'eſt-là ſur-tout qu'il s'inſtruit avec fruit de la tradition de l'Egliſe, & qu'il apprend à développer comme il faut le ſens des ſaintes Ecritures.

Or la connoiſſance de la Langue grecque le met ſinguliérement à même de remplir ces objets importans, en même temps qu'elle l'éclaire ſur

ſes devoirs. Avec ce ſecours précieux, il peut hardiment conſulter les ſources, & travailler enſuite ſur les actes originaux d'un grand nombre de Conciles tenus dans l'Egliſe grecque, parmi leſquels les huit premiers Conciles œcuméniques tiennent un rang ſi diſtingué (1).

Mais ſi l'Egliſe grecque a eu ſes Conciles, elle a eu auſſi ſes ſaints Docteurs : l'étude de leurs ouvrages eſt encore abſolument néceſſaire à quiconque veut s'inſtruire à fond des vérités de la Religion. Leurs écrits ſont comme autant de lumieres, qui découvrent les tréſors cachés de la parole ſainte : accoutumés à la méditer profondément, & à l'aller puiſer aux ſources pures des Langues originales, ces hommes célebres nous l'expliquent d'une maniere claire & touchante, qui pénetre nos cœurs en éclairant nos eſprits ; eux ſeuls peuvent en faire ſentir toute la force & l'énergie. Que les traductions ſont

(1) Ce ſont les deux Conciles de Nicée, les quatre de Conſtantinople, ceux d'Epheſe & de Chalcédoine.

foibles, si on les compare avec ce qu'ils nous disent, sur-tout de l'Evangile, dont l'étude leur étoit si familiere! D'après cela, faut-il s'étonner qu'ils y découvrent de si grandes beautés & des traits aussi sublimes? Peut-on lire par exemple S. Chrysostôme, sans se sentir pénétré du feu qui animoit ce grand homme? Avec quelle justesse & quelle précision ne saisit-il pas toujours le vrai sens des Ecritures? Le voit-on jamais se livrer à des conjectures vagues ou peu réfléchies? Ses interprétations enfin ne portent-elles pas toujours avec elles l'empreinte du solide & du vrai? Que la vérité a d'attraits, quand elle passe par cette bouche, qu'on appella à si juste titre la bouche d'or!

Le grec de S. Chrysostôme a des graces qu'on ne sauroit imiter, & des beautés qu'il est impossible de rendre. C'est un fleuve rapide qui roule ses eaux avec majesté, & dont les flots se succedent sans cesse; tout se prête à l'éloquence sacrée de ce saint Docteur; la nature semble lui sourire, & vouloir elle-même lui conduire son pinceau; on diroit presque qu'elle n'est

belle qu'entre ſes mains, parce qu'il la repréſente toujours ingénue & ſans fard. Que dirai-je enfin ? tout eſt tableau, tout eſt portrait chez cet homme inimitable.

La ſatisfaction qu'on doit infailliblement trouver à la lecture de pareils écrits, ſe conçoit plus aiſément qu'elle ne peut ſe décrire. Quant aux avantages qui en réſultent auſſi, on peut encore les apprécier par les diſpoſitions dans leſquelles ils laiſſent notre ame : c'eſt une marque ſûre & certaine pour juger des bons Livres. Les fruits que ceux-ci font éclore ont cela de rare & de particulier, qu'ils éclairent l'eſprit, en même temps qu'ils touchent le cœur. D'où il ſuit néceſſairement qu'on ne ſauroit ſe livrer avec trop d'ardeur à une étude, qui procure tout à la fois de ſi grands biens à l'ame, & nous rend ſi propres à l'inſtruction des autres.



CHAPITRE IV.

DU SAMARITAIN.

§. I. *Des différentes especes de Samaritain.*

DE même que le grec se distingue en grec littéral & en grec vulgaire, nous diviserons aussi le Samaritain en hébræo-Samaritain & en chaldæo-Samaritain. Je ne dirai qu'un mot de ce dernier, qui ne présente que peu ou point de variantes, d'après la comparaison que j'en ai faite moi-même sur la Polyglotte de Londres. Mais le premier aura beaucoup plus d'étendue, parce qu'il nous offre en effet, outre les variantes dont je rapporterai quelques exemples, plusieurs dissertations intéressantes pour tout lecteur curieux de s'instruire.

§. II. *De l'hébræo-Samaritain*

L'hébræo-Samaritain ne differe de l'hébreu d'aujourd'hui, qu'à raison des caracteres, vu que les mots sont les mêmes de part & d'autre, si nous

en exceptons toutefois les variantes, dont nous dirons quelque chose à la fin de ce chapitre.

§. III. *Des caracteres Samaritains, & de leur ancienneté.*

Les Samaritains avoient donc le Pentateuque écrit avec les vieux caracteres hébreux, dont ils se servent encore aujourd'hui. Ces sortes de caracteres sont affreux & singuliérement désagréables : c'étoient les lettres des Phéniciens, de qui les Grecs ont emprunté les leurs (1). Les Prophetes se servirent de ces vieilles lettres pour écrire leurs ouvrages ; & on n'en employa pas d'autres pour inscrire le Décalogue sur les deux tables de pierre. Nous avons même encore un grand nombre de vieux sicles juifs (2),

(1) L'alphabet ïonien fait assez voir cette ressemblance, dont Scaliger fait mention dans ses notes sur la chronique d'Eusebe.

(2) Le sicle dérive du mot hébreu שקל *schaqal*, *peser*, d'où vient שקל *schéqel*, sicle, c'est-à-dire, *un pesant*. Il passe pour la premiere monnoie dont les hommes se soient servi. Quelques-uns en distinguent deux, l'un nommé sicle du sanctuaire, l'autre sicle

fur lefquels on lifoit l'infcription famaritaine ÏEROUSCHALAÏM HAQQEDASCHAH, *Jerufalem fancta*, dans ces anciens caracteres hébreux, auxquels fuccéderent ceux d'aujourd'hui après la captivité de Babylone, comme nous aurons occafion de le dire ciaprès.

Au refte la différence qui fe trouve entre les uns & les autres, eft la meilleure preuve d'antiquité qu'on puiffe apporter en faveur de ceux-ci. L'hébreu de nos jours eft net, diftinct, régulier, prefque toujours quarré, commode & fort coulant dans l'Ecriture; au lieu que le Samaritain, plus bifarre & beaucoup plus-compofé, préfente des figures qui reffemblent à des hyérogliphes, & même à quelques-unes de ces lettres fymboliques, qui font encore en ufage aux confins de l'Afie; ce caractere eft en outre très-difficile à former, & tient ordinairement

---

profane ou royal; mais d'autres prétendent que cette différence de nom ne venoit que de ce que l'original du ficle étoit gardé dans le fanctuaire, pour fervir de regle aux ficles du commerce.

beaucoup de place ; delà vient aussi qu'*aleph*, *beth*, *zaïn*, *cheth*, *teth*, *lamed*, *mem*, *noun*, *resch* & *schin*, ne sont purement que des abréviations des caracteres samaritains qui leur correspondent, mais que l'on a rendus de cette maniere plus aisés & plus simples (1).

Quoi qu'il en soit, il est certain que le caractere samaritain est le plus ancien de tous : sa bigarrure & sa difformité sont pour lui deux titres de noblesse, dont le grec lui-même se glorifie : & en effet la comparaison des lettres grecques avec les Samaritaines, prouve que les anciennes lettres ionienes doivent leur existence aux caracteres samaritains ; leur ressemblance est même sensible dans l'alphabet grec, tel qu'on l'écrit aujourd'hui. Pour juger de cette conformité, il ne faut que rapprocher les majuscules *alpha*, *gamma*, *delta*, *epsilon*, *zeta*, *heta*, *lambda*, *pi*, *ro* &

(1) Pendant la lecture de ce paragraphe, il sera utile d'avoir sous les yeux la planche des Alphabets Orientaux, qui est à la tête de cet ouvrage.

ſigma, avec les lettres ſamaritaines correſpondantes *aleph*, *ghimel*, *daleth*, *hé*, *zaïn*, *cheth*, *lamed*, *phé*, *reſch* & *ſchin*. Il y a cependant cette différence, que dans le grec, elles ſont pour la plupart tournées en ſens contraire, ſuivant l'uſage des Occidentaux, qui ont écrit de gauche à droite, ce que les Orientaux avoient figuré de droite à gauche. Mais il n'en réſulte pas moins que le caractere ſamaritain eſt de la plus haute antiquité, puiſque les Phéniciens n'en avoient point d'autre, & que les Grecs eux-mêmes l'ont également adopté, & enſuite les Latins par les Grecs (1); d'où il ſuit

(1) Pour peu que l'on faſſe attention aux lettres majuſcules des Latins, on verra qu'elles ont beaucoup de reſſemblance avec celles des Grecs : Tacite fait lui-même cette obſervation, & Pline le Naturaliſte le remarque comme lui, d'après une table d'airain dédiée à Minerve. L'inſcription de la colonne, qui étoit autrefois ſur la voie appienne, eſt un titre dont ſe ſert encore Scaliger, pour ſoutenir ce ſentiment que Voſſius (*a*) démontre ſi bien dans ſon *Etymologicon Linguæ Latinæ*.

(*a*) Denys, l'aîné de ce ſavant & laborieux Ecrivain, mourut dans ſa vingt-deuxieme année, & il ſavoit déjà non ſeulement le Latin & le Grec, mais auſſi l'Hébreu, le Chaldéen, l'Arabe, le François, l'Italien & l'Eſpagnol, outre ſa Langue maternelle.

que l'origine du Samaritain va se perdre jusques dans la nuit des temps, preuve inconteſtable de ſon antiquité.

§. IV. *Des Livres écrits en Samaritain.*

On peut encore ajouter, que c'eſt dans ce ſeul & unique caractere que Moyſe lui-même a écrit la Loi. Rien n'eſt plus vrai ; & cela ne doit ſurprendre perſonne, puiſque l'hébreu imprimé d'aujourd'hui n'eſt lui-même que le propre caractere chaldéen, dont ſe ſervirent les Juifs après la captivité de Babylone. S'ils ne conſerverent pas l'uſage des anciens caracteres hébreux, c'eſt parce que ceux-ci n'étoient alors connus que des ſavans. Le peuple avoit oublié ſa Langue maternelle, & s'étoit accoutumé à celle des vainqueurs, qui devoit naturellement être devenue familiere après un eſclavage de ſoixante-dix ans : & voilà la raiſon pour laquelle on donna la préférence aux caracteres chaldéens, ſur les anciens caracteres ſamaritains, qui étoient originaux pour l'hébreu.



§. V. *Existence du Pentateuque Samaritain.*

A l'égard des Samaritains, tout le monde sait que c'étoient des Cuthéens & d'autres sujets des Rois d'Assyrie, que ces Princes avoient envoyés dans la Palestine, pour remplacer les dix Tribus qu'ils avoient emmenées en captivité (1). Ces Israélites modernes s'incorporerent avec les anciens qui n'avoient point quitté leur patrie (2). Or ces derniers se servoient du Pentateuque, tel qu'il étoit avant la transmigration des dix Tribus, n'ayant été mis en caracteres chaldéens

(1) Il faut bien prendre garde de confondre la captivité des Tribus de Juda & de Benjamin à Babylone, avec celle des dix Tribus d'Israël à Ninive & en Assyrie, qui lui est de beaucoup antérieure.

(2) Quoique le gros des dix Tribus eût été emmené en captivité par les Rois d'Assyrie, il resta néanmoins un grand nombre d'Israélites dans la Palestine, tant de ceux qui s'étoient réfugiés chez les peuples voisins, que de ceux qui s'étoient retirés sur les montagnes & les rochers, & qui revinrent dans leur patrie après la retraite des ennemis.

qu'au

qu'au retour de la captivité de Babylone. D'où l'on doit conclure avec raiſon, que la Loi de Moyſe exiſtoit toujours dans ſon propre caractere.

Les Samaritains eux-mêmes n'en avoient point d'autres (1), puiſqu'Aſſaradon, ſucceſſeur de Sennacherib, leur en envoya un exemplaire qu'ils lui avoient inſtamment demandé avec un Prêtre pour les inſtruire dans la Loi du Dieu d'Iſraël (2). Ce qui prouve bien que les Livres ſacrés furent conſtamment écrits en hébreu, tant que le royaume de Juda ſubſiſta. Ce ne fut donc qu'après ſa deſtruction & le tranſport des Juifs à Babylone, qu'on ſe ſervit du caractere chaldéen. Dès-lors il n'y eut plus que ceux des

(1) Il y avoit alors trop peu de temps que les dix Tribus étoient paſſées chez les Aſſyriens, pour que cet exemplaire ne fût pas un des véritables manuſcrits hébreux.

(2) Les Cuthéens ou Samaritains firent cette demande au Roi d'Aſſyrie, à cauſe des lions qui ravageoient le pays. Ils voyoient dans ces animaux les effets de la colere de Dieu ſur eux, en ce qu'ils ne connoiſſoient point le culte qu'il falloit lui rendre pour l'appaiſer.

Israélites, qui étoient restés dans la Palestine au moment de la transmigration des dix Tribus, qui se servirent des caracteres hébreux, n'en ayant jamais connus d'autres; & voilà aussi pourquoi les Samaritains, qui étoient un mêlange d'Israélites & d'Assyriens, conserverent & conservent encore aujourd'hui le Pentateuque, tel qu'il étoit du temps de Moyse.

Ces cinq Livres de la Loi sont de tous les Livres saints, ceux dont les Samaritains font usage, par la raison que le Pentateuque contient tous les préceptes de la religion des hébreux, & l'alliance de Dieu avec son peuple, comme il est le fondement & la base de tout: les autres Livres ne leur parurent pas d'une nécessité aussi absolue. D'ailleurs les Auteurs sacrés, qui ont écrit depuis le schisme des dix Tribus, ne devoient pas être du tout de leur goût. Ils ne leur pronostiquoient que des malheurs, leur parloient sans cesse des jugemens de Dieu contr'eux, & leur faisoient une loi expresse de n'adorer le Seigneur qu'à Jérusalem. Adopter & recon-

noître une fois ces écrits, ç'eût été agir contre leur propre croyance, condamner leur doctrine & proscrire leur culte ; il auroit fallu alors détruire le temple qu'ils avoient élevé à Garizim du temps d'Esdras, & ne faire enfin avec les Juifs qu'un seul & même peuple.

§. VI. *Où l'on prouve que les caracteres Samaritains étoient les véritables caracteres Hébreux.*

Pour se convaincre encore que les caracteres samaritains n'étoient autres que ceux de Moyse, il suffit de jetter les yeux sur les sicles dont j'ai déjà parlé, où étoit gravé *ïerouschalaïm haqqedaschah*, JERUSALEM LA SAINTE, en caracteres samaritains ; preuve incontestable qu'ils n'ont pas été gravés par eux. Cette nation n'auroit eu garde de donner le titre de Sainte à la cité d'un peuple, qui étoit pour elle un objet d'horreur pour bien des raisons. Ces sicles étoient donc antérieurs à la captivité, d'après laquelle les Juifs ne se sont plus servis des caracteres samaritains. Ils nous démontrent donc évidemment, que les an-

ciennes lettres des Hébreux, celles enfin qu'employa Moyse, étoient des lettres samaritaines, puisque ce sont les mêmes que nous voyons encore aujourd'hui sur cette ancienne monnoie des Israélites. En voilà, je crois, plus qu'il n'en faut pour établir d'une maniere aussi sûre que solide, l'ancienneté des caracteres samaritains, & l'identité de ces mêmes caracteres avec ceux des anciens Hébreux, qui ne connoissoient pas plus qu'eux les points voyelles, dont l'invention est très-récente par rapport au temps de ces peuples.

§. VII. *Des Samaritains.*

Il subsiste encore aujourd'hui des Samaritains. La ville de Sichem, maintenant Naplouse, est devenue leur chef-lieu depuis qu'Alexandre le Grand les chassa de Samarie, pour venger la mort d'Andromaque. Quoiqu'en petit nombre, ils continuent toujours à ne s'allier qu'entr'eux, & à n'avoir aucun commerce avec les Juifs. C'est de ces Samaritains que nous viennent les différens Pentateuques manuscrits que nous avons en

Europe écrits en leurs caracteres.

§. VIII. *Nouvelle preuve de l'existence du Pentateuque Samaritain.*

Plusieurs des Peres & des anciens Auteurs chrétiens ont connu le Pentateuque Samaritain. Origene, Africain, Eusebe, S. Jerôme, Diodore de Tarse, S. Cyrille d'Alexandrie, Procope de Gaze, & beaucoup d'autres le citent dans leurs ouvrages, non pas que tous aient consulté l'original, auquel ils n'auroient rien connu, quoiqu'Origene & S. Jerôme sussent l'hébreu ; mais il existoit alors une version grecque qui s'est perdue depuis, comme il y en avoit une autre de l'Ancien Testament, que nous appellons celle des Septante, à l'usage des Juifs Hellenistes. Les Samaritains avoient donc aussi la leur pour le Pentateuque seulement, parce qu'ils n'admettoient point les autres Livres de l'Ecriture, par les motifs que j'ai rapportés plus haut. C'est par conséquent sur une de ces versions qu'ont travaillé les Auteurs grecs dont je fais ici mention. Quant à Origene & à S. Jerôme, ils ont pu écrire plus

particuliérement d'après le texte ſamaritain, qui n'étoit que de l'hébreu figuré par d'autres caracteres.

Nous avons encore un vieux ſcholiaſte ſur les Septante, qui parle ſouvent de ce Pentateuque; mais ce dernier auteur, & ceux qui après lui en diſent quelque choſe, vivoient tous dans le ſixieme ſiecle. Depuis ce temps, il eſt demeuré dans l'oubli le plus profond juſqu'au dix-ſeptieme ſiecle, que Scaliger le fit ſortir de l'obſcurité dans laquelle il étoit reſté enſeveli pendant tant de ſiecles. Ce ſavant & ſage Critique avoit oui dire que les Samaritains de l'Orient avoient encore ce Pentateuque. Dès ce moment, il ſe plaignit que perſonne ne ſongeât à en apporter quelque copie en Europe. Le deſir qu'il avoit de voir les Chrétiens poſſeſſeurs d'un morceau auſſi précieux, fut bientôt rempli par le célebre Uſſérius (1),

---

(1) Son mérite étoit ſi généralement reconnu, que le Cardinal de Richelieu lui envoya ſa médaille, & lui offrit une groſſe penſion, avec la liberté de profeſſer ſa religion en France, s'il vouloit y venir. Cromwel le

Archevêque d'Armarch en Irlande, l'un des plus grands hommes du dix-feptieme fiecle, qui en fit venir plufieurs de l'Orient. M. Sancy de Harley, Prêtre de l'Oratoire, & depuis Evêque de Saint-Malo, en apporta lui-même un exemplaire, qu'il dépofa dans la Bibliotheque de fa Congrégation. Je l'ai vu avec beaucoup de fatisfaction chez MM. de l'Oratoire de la rue faint Honoré.

Ce manufcrit eft excellent, bien confervé, & écrit fur du parchemin à l'inftar de tous les anciens manufcrits. Les lettres en font grandes, & prefque du double de celles qu'on voit dans les Polyglottes. Ce Livre m'a paru fait avec beaucoup d'attention, & écrit par une bonne main (1). On

---

fit enterrer folemnellement dans l'Eglife de Weftminfter, où font les tombeaux des Rois d'Angleterre.

(1) L'encre de ce manufcrit eft fort noire, & paroît indélébile. Sa qualité eft toute différente de celle d'une note faite il y a près de 400 ans, par une perfonne qui l'avoit acheté, & dit l'avoir payé 400 pieces d'argent. Cette note eft prefque effacée, & on ne peut la lire qu'avec la plus grande contention.

n'y trouve point à la marge les corrections, ainsi qu'on les voit ordinairement dans les manuscrits hébreux, comme j'ai eu occasion de l'observer, ayant été employé avec d'autres personnes à rassembler les variantes de tous les manuscrits hébreux des Bibliotheques du Roi, de Sorbone, de l'Oratoire & autres de Paris (1).

Or voici de quelle maniere le scribe Samaritain fait ses corrections, lorsqu'il s'est trompé : il efface d'abord d'un trait de plume les lettres qu'il n'auroit pas dû écrire, & met ensuite au dessus du mot, mais en plus petit caractere, celles qu'il a omises, & fait voir par-là qu'il a relu son manuscrit avec soin.

J'ajouterai que le manuscrit de l'Oratoire a cela de commun avec les manuscrits hébreux, c'est qu'il donne aussi les sections de la loi, avec cette différence pourtant, qu'elles ne sont

(1) C'étoit pour les envoyer au savant Anglois M. Kennicot, Docteur de l'Université d'Oxford. Il les publie actuellement avec celles de tous les manuscrits hébreux du monde entier qu'on a pu consulter.

distinguées que par des alinéa. Il est encore conforme aux autres manuscrits samaritains (1) que j'ai consultés, dans lesquels on ne rencontre aucune lettre suspendue ou renversée, rien en un mot qui sente le rabbinisme ; on n'y voit point non plus de titre, ni aucun ornement (2) autour des premieres lettres. Le milieu de la loi חצי התורה *chatsi hathorah*, est marqué la valeur d'un chapitre, après l'endroit où les manuscrits hébreux le marquent.

On me pardonnera la digression que je viens de faire sur le présent manuscrit : c'est sur ce modele que

(1) Il y en a un dans la Bibliotheque de Sainte Genevieve, qui est meilleur que ne paroît le faire entendre le Pere Houbigant. A l'exception d'une dixaine de pages qui ont été suppléées après coup en papier, il est tout écrit sur du parchemin. Il faut que la personne qu'aura chargé ce savant de le vérifier, ne lui en ait pas rendu un compte fidele & exact.

(2) Marque sensible de son ancienneté, vu que les nouveaux manuscrits hébreux ont la massore écrite de façon, qu'elle représente toujours quelque figure d'animaux.

le fameux Pere Morin (1) publia le Pentateuque Samaritain, qu'il fit en quelque ſorte revivre, en l'inſérant dans la Polyglotte de le Jay, d'où le tira enſuite Walton pour le mettre dans la ſienne. Je lui ai comparé la plume à la main deux autres manuſcrits ſamaritains (2) de la Bibliotheque du Roi, que j'ai eu long-temps à ma diſpoſition, & je l'ai trouvé très-conforme à ceux-ci, qui le ſont auſſi beaucoup entr'eux; je dirai même qu'il y a très-peu de variantes qui intéreſſent le ſens.

§. IX. *Authenticité du Pentateuque.*

La meilleure preuve que je puiſſe donner en général contre les incré-

---

(1) Le Pape Urbain VIII avoit tant d'eſtime pour les talens de ce ſavant, qu'il l'appella à Rome, & l'employa à la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine. Mais le Cardinal de Richelieu obligea ſes Supérieurs de le faire revenir en France, où il mourut à Paris en 1659, dans la Maiſon de l'Oratoire dont il étoit membre.

(2) L'un eſt *in-folio*, & l'autre *in-4°*. M. de Peireſch en fit préſent au Roi. L'on y voit encore ſon nom & ſes armes.

dules de l'authenticité du Pentateuque Samaritain, c'eſt ſur-tout ſon accord parfait avec l'hébreu pour tout ce qui eſt eſſentiel. Comment les uns auroient-ils pu adopter des interpolations que les autres auroient faites, ſi le texte n'avoit pas été originairement le même? L'antipathie qui régnoit entre ces deux peuples, fait aſſez préſumer qu'ils n'étoient guere diſpoſés à ſe faire grace de la moindre choſe. L'Evangile en eſt le plus ſûr garant, comme il eſt aiſé de le voir par ce peu de paroles : *NON COUTUNTUR JUDÆI SAMARITANIS.*

§. X. *Des diverſes Leçons du Pentateuque Samaritain.*

On doit ſe rappeller ici ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre, relativement aux variantes, par leſquelles l'hébræo-Samaritain differe de l'hébreu d'aujourd'hui. Il eſt vrai que ces diverſes leçons ne ſont en rien préjudiciables à la Religion, puiſqu'elles n'ont eu lieu que par l'inattention des copiſtes; mais il faut cependant de toute néceſſité les comparer, lorſqu'on veut avoir la leçon

du texte primordial. Au reste ce n'est pas un temps perdu; car on a la satisfaction de les voir confirmées par la version grecque des Septante.

Nous allons donc rapporter quelques exemples de ces variantes, parmi lesquelles nous choisirons les plus intéressantes, à l'effet de faire mieux sentir les avantages qu'on peut retirer du Pentateuque Samaritain. Les amateurs des Langues orientales pourront en juger, & nous ferons ensorte que les jeunes Ecclésiastiques y trouvent aussi leur compte. J'avertirai ici ces derniers, que c'est particuliérement pour eux que j'ai eu l'attention de transcrire en caracteres hébreux, les différens morceaux que je rapporte des Langues orientales. La connoissance de cette Langue leur étant beaucoup plus familiere, j'ai cru que ce seroit un moyen sûr de leur plaire, en me conformant ainsi à leur goût. La planche même que j'ai fait graver à la tête de cet ouvrage, qui leur est aussi spécialement consacrée, pourra encore exciter ce goût pour l'étude des Langues orientales, en leur en donnant une tein-

ture par le moyen des alphabets, par lesquels sont représentés en nature tous les caracteres des Bibles Polyglottes; il ne s'agira que de les comparer ensemble, & de les rapprocher de l'hébreu & du françois. Tout le monde applaudira sans doute aux soins & à l'exactitude qu'on a apportés dans l'exécution de cette même Planche (1), que je n'ai mise ici que pour l'avantage particulier de chacun. Enfin voulant en outre fixer l'idée des personnes qui ne sont point versées dans cette sorte d'étude, & leur faciliter la prononciation des termes, je les ai encore rendus en notre maniere après les textes originaux. Il est vrai que cette pensée m'est venue peut-être un peu tard; mais à cet égard on sait le proverbe; d'ailleurs il est bon d'observer que j'ai commencé à prendre ce nouveau soin dans le chapitre même du grec, pour les endroits où j'ai cru que la chose pouvoit devenir utile.

---

(1) Cette planche est une nouvelle preuve des talens de M. André, dont j'ai emprunté le burin.

Venons maintenant aux faits, & prouvons que la connoiſſance des diverſes Leçons eſt autant néceſſaire pour l'intelligence du texte primordial, par rapport au Pentateuque Samaritain, que l'étude des autres Langues eſt indiſpenſable, pour ſaiſir comme il faut le vrai ſens des ſaintes Ecritures.

PREMIER EXEMPLE.

Caïn indigné des préférences que Dieu donne aux ſacrifices d'Abel ſur les ſiens, ne peut ſouffrir davantage cette prédilection : il craint qu'elle ne lui devienne préjudiciable, & ne lui faſſe perdre ſon droit d'aineſſe : en proie à la jalouſie & à la triſteſſe, il ſe détermine enfin à ſe délivrer tout d'un coup des mortels ſoupçons qui le rongent. Le ſort en eſt jetté, la réſolution fatale en eſt priſe ; Abel, l'innocent Abel, va devenir la victime de la droiture de ſon cœur, & payer cherement l'excès de ſa vertu. La pureté de ſes intentions, la candeur de ſon ame, ſon excellent naturel, l'amitié même qu'il témoigne continuellement à ſon frere, ſont des

barrieres trop foibles pour arrêter les fureurs de ce perfide. Rien ne sauroit le faire désister de son affreux dessein. Un méchant ne pardonne jamais ; il ne fait au contraire que déguiser sa marche, afin-de porter plus sûrement ses coups. Tel est aussi la conduite de Caïn. Il n'a garde d'exécuter son noir projet sous les yeux de ses parens ; il craint qu'Abel n'y trouve une protection trop certaine, & que cet asyle sacré ne le dérobe pour toujours aux effets de sa rage. Il cherche aussi à l'en écarter par les dehors trompeurs d'une feinte amitié ; il redouble donc de soins & de caresses, pour l'attirer dans un autre lieu : *Dixitque Cain ad Abel fratrem suum : egrediamur foras* (1).

Nous avouerons que la Vulgate est ici plus claire que l'hébreu, & en dit beaucoup davantage ; car voici ce qu'on trouve dans l'imprimé :

ויאמר קין אל הבל אחיו :

ouaiomer qaïn el hébel achio

dixitque Cain ad Abel fratrem suum.

(1) Gen. IV, 8.

« Or Caïn dit à ſon frere Abel » ; & n'ajoute rien de plus : enſorte que d'après ce texte ſeul, nous ignorerions pour toujours, non pas à la vérité l'action du premier né d'Adam, mais bien la maniere dont il s'y prit pour la commettre. Or le Samaritain eſt beaucoup plus fidele en cet endroit, & nous apprend à cet égard bien des choſes en peu de mots : car il nous met à même de deviner les motifs & les intentions du fratricide Caïn ; l'Ecrivain ſacré nous inſtruit donc de cette circonſtance particuliere dans ce qui ſuit :

ויאמר קין אל הבל אחיו נלכה השדה :

ouaiomer qain el hébel achio nelkah haſſadeh.

Dixitque Cain ad Abel fratrem ſuum, tranſeamus in agrum.

« Or Caïn dit à ſon frere Abel : allons » aux champs ».

Hé, oui ſans doute, ces lieux ſeuls convenoient à la ſanglante tragédie que le perfide Caïn étoit ſur le point d'exécuter. Rien ne devoit en effet l'y gêner ni le contraindre ; la famille d'Abel étoit ailleurs, & ne pouvoit par conſéquent prendre ſa défenſe,

ou le souſtraire aux coups de ſon ennemi. Caïn jouiſſoit là d'une pleine & entiere liberté. Les hommes (1) étoient encore trop peu répandus ſur la terre pour craindre d'en rencontrer quelques-uns qui s'oppoſaſſent à ſon deſſein. Ici la force & la vigueur de ſon bras lui répondoient entiérement de la mort d'un innocent, qui n'étoit nullement en garde contre les ſoupçons & les fureurs d'un traître : *Cùmque eſſent in agro, conſurrexit Caïn adversùs fratrem ſuum, & interfecit eum.*

Les Septante confirment encore d'une maniere bien poſitive ce paſſa-

(1) Quoique l'Ecriture ne faſſe mention que d'Adam, Eve, Caïn & Abel au commencement de la Geneſe, on doit cependant préſumer qu'il y avoit encore d'autres hommes ſur la terre. Adam & Eve ont pu avoir beaucoup d'enfans & de petits enfans dans l'eſpace de cent trente ans. Les hommes par conſéquent pouvoient s'être alors beaucoup multipliés, puiſque Caïn lui-même, après ſon crime, dit formellement au Seigneur, qu'en le banniſſant de ſa face, il l'expoſe à être tué par le premier qui le rencontrera : *Ecce ejicis me hodie à facie terræ, & à facie tuâ abſcondar, & ero vagus & profugus in terrâ : omnis igitur qui invenerit me, occidet me.*

ge, ainſi qu'on peut le voir dans le grec que je vais citer,

και ειπε καιν προς αβελ τον αδελφον αυτου διελθωμεν εις το π.διον.

De même que la verſion Syriaque; où l'on lit en propres termes :

ואמר קאין להביל אחיו נרדא לפקעתא :

ouemar qoen lhobel achouhi nerdé laphqato.

Et le chaldæo-Samaritain qui porte

ואמר קין אל הבל תלימה נלכה לברה :

ouamar qaïn el hébel thelimah nelkah lebarah.

« Or Caïn dit à ſon frere Abel : allons » aux champs ».

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que j'ai avancé, que les diverſes Leçons du Samaritain répandoient un certain jour ſur le texte hébreu, qu'il étoit quelquefois impoſſible de bien entendre ſans ce ſecours. Quelques autres exemples établiront encore mieux cette propoſition qu'il eſt facile de prouver.

SECOND EXEMPLE.

Ce ſecond exemple, qui n'eſt pas autrement conſéquent, en ce qu'il ne touche pas plus au dogme ou à la

morale que le précédent, nous donne néanmoins une excellente preuve de l'exactitude du Pentateuque Samaritain, & revient parfaitement à mon ſujet.

On ſait ce que la Vulgate nous rapporte d'après l'hébreu ſur Tharé, pere d'Abraham :

Et facti ſunt dies Thare ducentorum quinque annorum, & mortuus eſt in Haran (1).

ויהיו ימי תרח חמש שנים ומאתים שנה

וימת תרח בחרן׃

ouaiheiou iemé therach chameſch ſchanim oumathaim ſchanah ouaiamoth therach becharan.

« Or Tharé après avoir vécu deux » cens cinq ans, mourut à Haran (2)».

Rapprochons maintenant les circonſtances du texte ſacré, & voyons ſi ce fait chronologique ne pourroit pas être conteſté. Pour moi je crois qu'il eſt très-poſſible de le révoquer en doute, & la Vulgate ne me l'ap-

---

(1) Gen. XI, 32.

(2) Haran ou Charan, dont il eſt fait mention aux Actes des Apôtres, Chap. VII, v. 2.

prend en effet que trop. Car ſuivant l'Ecriture Sainte, Abraham naquit la ſoixante-dixieme année de Tharé, & quitta lui-même Haran par ordre du Seigneur, pour ſe rendre dans la Paleſtine, immédiatement après la mort de ſon pere Tharé. Or Abraham, ſelon la même Ecriture, avoit alors ſoixante & quinze ans, leſquelles ajoutées aux ſoixante & dix premieres années de Tharé, ne donnent réellement que cent quarante-cinq ans. On voit évidemment par le Samaritain que nous allons rapporter, que cette addition de ſoixante ans qui ſe trouve dans l'hébreu d'aujourd'hui, eſt une faute qui s'eſt introduite par l'inattention des copiſtes, & qui ne ſauroit quadrer avec le contexte, puiſque l'Ecriture elle-même la rejette & la condamne.

Voici donc ce que nous liſons dans le Samaritain:

ויהיו ימי תרח חמש שנים וארבעים ומאת
שנה וימת תרה בחרן :

ouaiheiou iemé therach chameſch ſchanim ouarbaïm oumeath ſchanah ouaiamoth therach becharan.

Auquel eſt entiérement conforme la verſion chaldæó-Samaritaine

והוו יומי תרח חמש שנין וארבעים□ ומואן
שתה ומית תרח בחרן ;

ouhaou iomé therach chameſch ſchanin ouarbaim oumoan ſchateh oumit therach becharan.

Facti ſunt autem dies Thare centum & quadraginta quinque annorum, & mortuus eſt Thare in Haran :

« Or Tharé, après avoir vécu cent » quarante-cinq ans, mourut à Ha- » ran ».

TROISIEME EXEMPLE.

Ce troiſieme exemple, qui ne péche pas moins contre la chronologie, va nous donner une troiſieme preuve de l'exactitude du Samaritain ſur l'hébreu. Ceux qui liſent l'Ecriture Sainte avec quelque attention, n'ignorent pas que les peres des Iſraélites avoient paſſé deux cens quinze ans dans la Paleſtine, avant la ſervitude des Hébreux en Egypte, qui y reſterent le même temps juſqu'au paſſage de la mer Rouge : ce ſont, comme on voit, deux époques tout-à-fait différentes,

& qu'il eſt important de ne pas confondre. Car bien que Dieu annonce à Abraham au quinzieme Chapitre de la Geneſe, que ſa poſtérité demeurera dans une terre étrangere, qu'elle ſera réduite en ſervitude, & accablé de maux pendant quatre cens ans (1); cela doit s'entendre de la terre de Chanaan & de l'Egypte. L'hébreu imprime [auquel eſt abſolument conforme la Vulgate], joint cependant enſemble ces deux époques, & rapproche tellement les temps, qu'on eſt étonné de voir que les quatre cens trente années regardent uniquement l'eſclavage des Iſraélites chez les Egyptiens, ainſi que le comporte le texte ſuivant:

ומושב בני ישראל אשר ישבו במצרים
שלשים וארבע מאות שנה :

oumoſchab bené iſrael aſcher ïaſchebou bemitſeraïm ſcheloſchim ſchanah ouarba meoth ſchanah.

Habitatio autem filiorum Iſrael, quâ manſerunt IN ÆGYPTO, fuit quadringentorum triginta annorum (2).

(1) Il faut les compter depuis la naiſſance d'Iſaac.

(2) Exod. XII, 40.

« Or le temps que les enfans d'Israël
» demeurerent en EGYPTE, fut de
» quatre cens trente ans ».

Rien pourtant de plus contraire à la chronologie & à la vérité que cette assertion, qu'il seroit facile de détruire, si on vouloit avoir recours à cette même chronologie. Mais comme ce n'est point ici particuliérement mon objet, je me contenterai d'employer les moyens que m'offre le texte primordial, je veux dire le Pentateuque Samaritain, confirmé à cet égard par la version des Septante, où on lit d'après le manuscrit alexandrin & plusieurs autres :

η δε κατοικησις των υιων ισραηλ ην κατωκησαν ΕΝ ΓΗ ΑΙΓΥΠΤΩ ΚΑΙ ΕΝ ΓΗ ΧΑΝΑΑΝ (1) αυτοι και οι πατερες αυτων ετη τετρακοσια τριακοντα.

Habitatio autem filiorum Israel, quâ manserunt IN ÆGYPTO ET IN TERRA CHANAAN, ipsi & patres eorum, fuit quadringentorum triginta annorum.

---

(1) Ce n'est sûrement que par l'inadvertence des copistes, que le texte grec imprimé ne porte pas αυτοι και πατερες αυτων, *ipsi & patres eorum*, comme on lit dans le manuscrit alexandrin, dont nous avons fait l'éloge ailleurs.

« Or le temps que les enfans d'Iſraël » ont demeuré EN EGYPTE ET DANS » LA TERRE DE CANAAN, eux & » leurs peres, eſt de quatre cens » trente ans ».

Mais pourquoi les Septante ſont-ils ici plus fideles, que ne l'eſt l'hébreu lui-même? Hé quelle autre raiſon en donner? ſi ce n'eſt qu'ils ont été puiſer à la véritable ſource des temps. Comment en effet auroient-ils pu rencontrer ſi juſte, s'ils n'avoient eu eux-mêmes des manuſcrits hébreux auſſi exacts que le Pentateuque Samaritain, dont voici les propres termes:

ומושב בני ישראל ואביהם אשר ישבו בארץ
כנען ובארץ מצרים שלשים שנה וארבע
מאות שנה :

oumoſchab bené iſrael aſcher iaſchebou beeretſ kanaan oubeérets mitſeraïm ſchelaſchim ſchanah ouarba méoth chanah.

Qu'a rendu très-fidélement la verſion ſamaritaine

ומושב בני ישראל ואבהתון דדערו בארע
כנען, ובארע מצרים תלתים שתה וארבע
מואן שתה :

oumoſchab

oumoſchab bené iſrael ouabehathoun dedarou beara kanaan oubeara mitſeraïm thelathim ſchatah ouarba moan ſchatah.

Habitatio autem filiorum Iſrael & patrum eorum, quâ manſerunt IN TERRA CANAAN ET IN TERRA ÆGYPTI, *fuit quadringentorum & triginta annorum.*

« Or le temps que les enfans d'Iſraël » & leurs peres ont demeuré dans la » terre de Canaan & dans celle d'E- » gypte, eſt de quatre cens trente » ans ».

L'exemple ſuivant me diſpenſe de faire aucune réflexion ſur celui-ci en faveur du texte Samaritain, en ce qu'il fournit une des meilleures preuves qu'on puiſſe apporter de ſon utilité.

QUATRIEME EXEMPLE.

Dans la fameuſe prophétie de Jacob, dont nous avons déjà fait pluſieurs fois mention, nous voyons ce faint Patriarche répandre à pleines mains ſes bénédictions ſur la Tribu de Joſeph ; les belles promeſſes qu'il lui fait doivent même durer juſqu'à

l'arrivée du Messie. Il semble qu'il ait mis toutes ses complaisances dans ce fils chéri, qui doit être le Chef de cette Tribu : on diroit presque qu'il est destiné à faire l'admiration du monde entier :

Filius accrescens Joseph, filius accrescens & decorus aspectu : FILIÆ DISCURRERUNT SUPER MURUM (1).

« Joseph croîtra & se multipliera tou-
» jours de plus en plus : son visage est
» beau & agréable ; les filles ont
» couru sur la muraille pour le voir ».

N'est-ce pas ainsi que nous le représente l'hébreu, la Vulgate & les traducteurs ? Cependant qu'elle différence si nous lisons ce passage dans le Samaritain ! que le sens qu'il en donne est beau, & qu'il fait dignement allusion au Rédempteur des hommes, par qui l'univers doit jouir de tous les biens spirituels !

Surculus frutescentis Joseph, surculus frutescentis prope fontem, FILIUS MEUS PARVULUS MIHI IMPERAT.

« Joseph, mon fils Joseph est comme

(1) Gen. XLIX, 22.

» le rejetton d'une tige féconde, » qu'une source d'eaux vives arrose » & baigne sans cesse ; quoique le » plus jeune & le dernier de mes en- » fans, il est élevé à un si haut rang » qu'il me commande ».

D'où peut donc venir une différence aussi marquée (1), sur-tout par rapport au second membre du texte ; sinon que le Samaritain, plus fidele en cela que l'hébreu, porte בני צעירי עלי שור, *beni tsairi alai sor*, FILIUS MEUS PARVULUS MIHI IMPERAT. Mon fils Joseph, quoique le dernier de mes enfans, est si fort élevé au dessus de moi, que je lui suis moi-même soumis. Ne soyons donc plus surpris du sens que nous offre la Vulgate ;

(1) Quoique les termes du premier membre soient les mêmes de part & d'autre, & qu'on lise dans l'hébreu aussi bien que dans le Samaritain

בן פרת יוסף בן פרת אלי עין :

ben phorath ioseph ben phorath alé aïn

On s'appercevra néanmoins aisément que la version que nous donnons ici, differe de la Vulgate ; mais elle n'en est que mieux fondée sur le génie de la Langue primitive.

elle ne pouvoit guere nous en donner un meilleur, d'après l'hébreu où l'on lit bien distinctement

בנות צעדה (1) עלי שור

banoth tsaadah alai schour.

Ce qui veut bien dire en effet *FILIÆ DISCURRERUNT SUPER MURUM.* Quelle preuve de l'excellence du Pentateuque Samaritain ! Cet exemple tout seul ne suffiroit-il pas pour en donner l'idée la plus avantageuse, & faire naître l'amour des Langues orientales dans ceux qui ont le moins de goût pour cette sorte d'étude ?

§. XI. *Du Chaldæo-Samaritain.*

Le Chaldæo-Samaritain n'est autre que le dialecte, qui s'introduisit parmi ceux qui habitoient le pays des dix Tribus après leur captivité. On sait que les Samaritains éprouverent alors à peu près le même sort qu'avoient éprouvé les Juifs, par rap-

(1) Le mot hébreu צעדה *tsaadah*, que la Vulgate rend par *discurrerunt*, seroit néanmoins toujours une faute grammaticale, il faudroit צעדו *tsaadou.*

port à leur Langue primitive pendant la captivité de Babylone. La raiſon pour laquelle ils ne cultiverent pas toujours la Langue Hébraïque peut aiſément ſe deviner. Il étoit en effet naturel qu'ils adoptaſſent plus ſpécialement l'idiôme des Cuthéens qui furent envoyés dans leur pays, & avec qui ils faiſoient un ſeul & même peuple. D'ailleurs le commerce qu'ils avoient avec les Phéniciens & les Aſſyriens leurs voiſins, le leur rendoient encore ſinguliérement néceſſaire; le mêlange qui s'étoit fait parmi eux du temps d'Eſdras, de ces Juifs révoltés, à la tête deſquels étoit le frere du ſouverain Pontife, pouvoit auſſi y avoir beaucoup contribué. Au reſte, quelle que ſoit la cauſe du changement arrivé dans la Langue Hébraïque, relativement à eux, tel fut l'effet qu'il produiſit dans la ſuite. C'eſt qu'on fut obligé de mettre le Pentateuque en Samaritain vulgaire, ainſi que les Juifs en avoient agi en faveur du peuple, quand ils firent les Paraphraſes chaldaïques. Il faut cependant obſerver qu'il y a toutefois cette différence entre le תרגום

thargoum des uns, & la verſion ſamaritaine des autres; celle-ci n'eſt nullement une paraphraſe, mais bien une traduction littérale, & qui rend ſi bien mot pour mot le Pentateuque Samaritain, qu'il eſt très-difficile, même par la comparaiſon la plus ſcrupuleuſe, d'y remarquer un changement tant ſoit peu conſidérable. Les Polyglottes de Paris & de Londres peuvent toutes deux ſervir de preuve à mon aſſertion, & la confirmer autant qu'il eſt poſſible, en ce que l'une & l'autre contient cette verſion, qui ſe trouve placée au deſſous du Pentateuque Samaritain.



CHAPITRE V.

DU CHALDÉEN.

§. I. *Origine de cette Langue.*

LA Langue Chaldaïque eſt, ainſi que je l'ai déjà obſervé, le dialecte qui fut en uſage chez les Hébreux, après leur retour de la captivité de Babylone.

Nabuchodonoſor, Roi de cette ville, avoit fait inſtruire dans ſa Langue les principaux habitans de la Paleſtine, particuliérement les Princes de la famille royale. Ces jeunes Seigneurs parvinrent bientôt aux premieres charges de l'empire par leurs talens & leurs heureuſes diſpoſitions; Daniel, Zorobabel, Eſdras, Néhémie, Mardochée & d'autres, ſe diſtinguerent à la cour des Rois de Perſe & de Babylone.

Quant au peuple, il s'étoit inſenſiblement accoutumé à la Langue de ſes maîtres, & avoit totalement oublié la ſienne. Cette Langue étoit d'ailleurs plus commode à écrire,

à raiſon de la tournure de ſes caracteres ; ce qui fit qu'après le retour des Hébreux dans la Paleſtine, on fut obligé de mettre en caracteres chaldéens les anciennes lettres hébraïques, c'eſt-à-dire, les ſamaritaines, toutes très-difformes & déſagréables ; & telle eſt la véritable cauſe du changement qu'éprouva la Langue mere des Iſraélites.

Comme il n'y avoit plus que les ſavans qui la ſuſſent, ce furent auſſi eux qui travaillerent aux Paraphraſes Chaldaïques, dont j'aurai à rendre compte, après que j'aurai dit quelque choſe de la Langue en elle-même.

§. II. *De la Langue Chaldaïque en elle-même.*

Les caracteres de cette Langue ne ſont autres que ceux dont nous nous ſervons aujourd'hui pour l'hébreu. De même qu'on avoit dans la ſuite des temps inventé les points voyelles pour faciliter la lecture de cette Langue, on les employa auſſi dans le Chaldéen, afin de le rendre encore plus aiſé dans la prononciation : ce n'eſt pas pourtant que cette Langue

ne fût en elle-même plus facile à lire que l'hébreu, dont les lettres étoient en quelque ſorte indéchiffrables. Les caracteres Chaldéens étoient au contraire d'un uſage infiniment plus commode, plus aiſés & plus prompts à former que ceux-ci; mais on voulut faire dès-lors ce qui ſe pratique ſi ſouvent de nos jours, c'eſt-à-dire, ſimplifier davantage les opérations, & les rendre communes à tout le peuple; enſorte que le ſavant & l'ignorant puſſent également conſulter leurs livres, écrire & parler leur Langue ſans difficulté.

J'aurois déjà dû avertir le Lecteur, que j'aurai ſouvent beſoin de ſon indulgence dans le cours de cet ouvrage, par rapport aux répétitions fréquentes qu'il exige : au reſte, tout Lecteur intelligent ſentira à merveille qu'il eſt moralement impoſſible de faire autrement, lorſqu'on traite des matieres auſſi ſeches, & qui ne ſont pas toujours à la portée de tout le monde; on eſt alors obligé, même malgré ſoi, de revenir quelquefois ſur ſes pas, à l'effet de ſe faire entendre, & de jetter plus de jour ſur des choſes dont il faut aller chercher

l'origine jusque dans la nuit des temps.

Je reviens donc à mon sujet ; & avant de traiter de l'utilité de la Langue dont il est ici question, j'observerai encore qu'elle a des racines qui lui sont propres, quoiqu'elle en ait emprunté beaucoup de l'hébreu, & même du grec, qui a été fort en usage en Orient depuis la conquête d'Alexandre.

§. III. *De l'utilité de la Langue Chaldaïque.*

Si la connoissance des Langues Grecque & Latine est absolument nécessaire, pour entendre comme il faut les ouvrages que nous avons dans l'une & dans l'autre, il est clair que la Langue Chaldaïque n'est pas moins indispensable pour ceux qui veulent, je ne dis pas faire une étude approfondie de l'Ecriture Sainte, mais la lire seulement en entier. Combien en effet n'avons-nous pas d'endroits de la Bible traités dans cette Langue ? A partir du 4e verset, le IIe Chapitre de Daniel jusqu'au VIIe inclusivement, n'est-il pas

écrit en Chaldéen, ſans parler encore de pluſieurs autres chapitres d'Eſdras, dont l'original eſt dans ce dialecte (1)? Certainement on ne m'objectera pas qu'on peut ſuppléer à tous ces objets, au moyen des traductions que nous avons de la Bible en entier. Je crois avoir trop bien prouvé qu'elles étoient ſouvent fort obſcures, & toujours totalement inhabiles à rendre les beautés des originaux qu'elles ne peuvent qu'affoiblir. Les exemples que j'ai cités juſqu'ici, ſont, ſi je ne me trompe, autant de démonſtrations qui atteſtent cette vérité dans tout ſon jour. Prétendre le contraire, ce ſeroit avancer témérairement que les Orateurs & les Poëtes célebres de la Grece & de Rome, n'ont rien perdu de leur force & de leur beauté en paſſant par les mains des traducteurs;

(1) Le quatrieme chapitre, à commencer au huitieme verſet, avec le cinquieme & ſixieme chapitre juſqu'au dix-neuvieme verſet, ainſi que le chapitre ſeptieme, depuis le verſet douzieme, y compris les ſuivans, & le vingt-huitieme, ſont écrits en Chaldéen, ainſi que le onzieme verſet du dixieme chapitre de Jérémie.

ce feroit dire encore que nos plus beaux chefs-d'œuvre de poésie & d'éloquence, peuvent être rendus de même dans le langage grotesque de certains peuples. En un mot ce feroit braver le témoignage des meilleurs traducteurs, qui avouent tous avec raison, que leurs chefs-d'œuvre en ce genre font encore infiniment au dessous de leurs modeles. D'où je conclus qu'il faut avoir nécessairement recours aux originaux eux-mêmes, quand on veut étudier avec fruit les ouvrages des anciens. Mais si cela est vrai des auteurs profanes, combien à plus forte raison ce doit l'être des auteurs sacrés? Le moyen d'avoir une idée juste & précise de l'Ecriture Sainte, quand on ne la voit que dans les traductions. Si elle conserve encore tant de dignité, quoiqu'ainsi travestie, quelle majesté ne doit-elle pas avoir, quand on la voit dans tout son éclat, je veux dire dans sa beauté primitive? Qu'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut de la Langue Hébraïque, on aura ici quelque idée de ce qu'il ne m'est guere possible de rendre; car le plus bel éloge qu'on

puiſſe faire des Livres ſacrés, c'eſt, je crois, de n'oſer l'entreprendre ; il faudroit pour cela avoir le cœur & la plume de ceux qui les ont écrits.

La connoiſſance de l'Hébreu & du Chaldéen eſt donc abſolument néceſſaire pour la véritable intelligence de l'Ecriture : le génie particulier de ces deux Langues n'a rien de commun avec le génie de nos Langues d'Europe, dont l'idiôme eſt tout-à-fait étranger à celles-ci ; il faut par conſéquent recourir aux Langues primitives du texte ſacré, ſi on veut en pénétrer le vrai ſens, & recueillir par-là le fruit de ſes ſoins & de ſon travail ; c'eſt en cela ſur-tout que le Chaldéen eſt d'une grande utilité, relativement à l'hébreu, avec lequel il a un ſi grand rapport ; car outre le grand nombre de racines qu'il emprunte de cette Langue, il ſert encore particuliérement à déterminer la valeur de pluſieurs mots hébreux, qui ne ſe trouvent qu'une fois dans la Langue Hébraïque, & dont le Chaldéen fait très-ſouvent mention.

Cet avantage eſt ſuivi d'un autre, qui peut être d'un grand ſecours

contre la mauvaiſe foi des Juifs. C'eſt que le Chaldéen nous met ſur-tout à même de lire & d'entendre les Livres des Rabbins, & notamment leur THALMUD. C'eſt là comme la pierre de touche pour les mettre à l'épreuve la plus rude & la plus gênante. Il ne faut en effet que les ouvrir, pour y appercevoir les contradictions les plus frappantes : on peut en juger par le trait ſuivant, que je tire du code même de leurs Loix. Ils y rapportent qu'avant de condamner à mort notre Seigneur, un hérault fut chargé de parcourir toute la ville de Jeruſalem, à l'effet d'annoncer à chacun de ſes habitans, qu'on étoit diſpoſé à écouter ce qu'il pourroit avoir à dire en ſa faveur, comme à faire droit ſur la dépoſition, ſi elle lui étoit effectivement favorable.

Que ce fait ſoit vrai ou faux, c'eſt ce qu'il nous importe fort peu de ſavoir ; mais ce qui ſuit ne ſauroit nous être de même indifférent ; car il nous fournit un argument ſans replique contre les Juifs, & ſert ſur-tout à convaincre ceux d'aujourd'hui de mauvaiſe foi. Voici donc ce

qu'ajoute le THALMUD, comme pour rendre raiſon de cette proclamation : il dit que c'eſt contre toute regle qu'elle ſe fit [vu qu'il n'y avoit aucun uſage ſemblable qui l'autoriſât]; mais il prétend qu'elle n'eut effectivement lieu, que parce que notre Seigneur étoit le plus proche héritier du trône de Juda.

כי קרוב אל מלכות

ki qaroub el malkouth

Ils le reconnoiſſoient donc dès-lors pour être du ſang royal de Juda, & par conſéquent de la famille de David. Mais pourquoi donc les Juifs d'aujourd'hui refuſent-ils de reconnoître Jeſus-Chriſt pour le vrai Meſſie, ſous le faux & vain prétexte qu'il n'étoit pas de la Tribu de Juda, ainſi que les Prophéties paroiſſoient l'exiger? Hé, de quelle autre pouvoit il être, étant de la race de David, & le plus proche héritier de ſon trône ? N'eſt-ce pas dire ouvertement qu'ils ne croient à rien, puiſqu'ils rejettent ce qu'il y a parmi eux de plus auguſte & de plus ſacré?

§. IV. *Des Thargoums ou Paraphrases Chaldaïques.*

Mais le grand & précieux avantage que nous procure la connoissance de la Langue Chaldaïque, c'est sur-tout de nous rendre propres toutes les paraphrases qui ont été faites en Chaldéen après la captivité de Babylone. Les Prêtres & les Lévites étant obligés alors d'expliquer la Loi dans la Langue commune & vulgaire du peuple, plusieurs Juifs se mirent à composer & à écrire les paraphrases chaldaïques, que nous appellons aussi תרגום THARGOUMS, du mot Chaldéen, qui signifie interprétation. Ces THARGOUMS sont en quelque sorte la tradition judaïque : aussi jouissent-ils parmi les Juifs de la plus grande autorité : nous y trouvons en effet d'excellentes choses sur l'Ecriture ; & quoiqu'ils ne soient pas authentiques, ils sont néanmoins d'un grand secours par rapport à l'hébreu d'aujourd'hui. On voit que les manuscrits hébreux sur lesquels ils ont été faits, portoient quelquefois de bien meilleures leçons; & on pourroit même dire à cet égard,

ce que nous avons dit de la verſion des Septante conſidérée ſous le même rapport ; c'eſt qu'ils répandent un grand jour ſur pluſieurs endroits de l'Ecriture, dont il ſeroit impoſſible de déterminer le ſens d'après l'hébreu imprimé.

Parmi toutes les paraphraſes, qui ſont au nombre de huit, le Thargoum d'Onkelos doit ſans difficulté tenir le premier rang, tant à cauſe de ſon exactitude à ſuivre l'original, qu'à cauſe de la juſteſſe & de la préciſion avec leſquelles il le rend aſſez littéralement : les autres ſont extrêmement diffus, & remplis de rêveries rabbiniques mêlées de fables.

Les cinq Livres de Moyſe ſont l'objet du Thargoum d'Onkelos. Joſué, les Juges, Samuel (1), les Rois, Iſaïe, Jérémie, Ezechiel & les douze petits Prophetes, ont été traités par Jonathan-ben-uzziel, auquel on attribue encore un autre ouvrage dans ce genre ſur la Loi, que le Thar-

(1) Ce ſont les deux premiers Livres des Rois : les Juifs ne donnent proprement ce nom qu'au troiſieme & au quatrieme.

goum de Jerusalem paraphrase de même. Les cinq petits Livres appellés מגללות *meghilloth*, c'est-à-dire, Ruth, Esther, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, avec les Lamentations de Jérémie, font aussi un autre Thargoum qui se trouve répété pour Esther. Joseph-*sagi-nahor* סגי נהור surnommé l'*aveugle* ou plutôt le *borgne*, composa le sien sur Job, les Pseaumes & les Proverbes. Quant aux Livres des Chroniques, que nous appellons Paralippomenes, ils sont le sujet du huitieme & dernier Thargoum (1).

Si nous n'avons point de paraphrases chaldaïques sur les Livres d'Esdras & de Daniel, c'est qu'ils n'ont pas tant besoin d'interprétations, étant

(1) Ces huit Thargoums sont donc celui d'Onkelos sur les cinq Livres de Moyse; celui de Jonathan-ben-uzziel sur les Livres que nous avons ci-dessus détaillés; un autre sur la Loi, attribué au même Jonathan-ben-uzziel; le Thargoum de Jerusalem sur le Pentateuque; le cinquieme sur les cinq petits Livres appellés *meghilloth*; le sixieme uniquement sur Esther; le septieme celui de Joseph-*sagi-nahor*; & le huitieme celui qu'on appelle le Thargoum des Chroniques.

pour la plus grande partie écrits en Chaldéen. Mais c'est bien à tort qu'on a prétendu la même chose pour Néhémie, dont l'original est en hébreu ; à moins qu'on n'ait voulu nous apprendre par-là, qu'il y avoit autrefois des versions chaldaïques de ce Livre. Au reste il y a apparence qu'elles ne se retrouveront pas aussi aisément que le Thargoum des Chroniques, dont on a ignoré long-temps l'existence. Nous en avons en effet l'obligation à Beckius, qui publia (1) le premier Livre en 1680, & le second trois ans après.

§. V. *Des avantages qu'on peut retirer des Paraphrases Chaldaïques.*

1°. *POUR L'ANCIEN TESTAMENT.*

Que ces Thargoums ne soient d'une grande utilité pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte, c'est ce dont il est impossible de douter ; & on sera encore moins tenté de le faire, d'après les preuves que je vais rapporter des avantages qu'ils nous donnent contre

(1) A Augsbourg.

les Juifs, chez qui ils ſont en grande vénération.

Ceux d'aujourd'hui, par exemple, nient que la prophétie de Jacob regarde réellement le Meſſie. Mais comment révoquer ce fait en doute, d'après les paraphraſes chaldaïques qui l'atteſtent de la maniere la plus claire & la plus formelle? Oppoſons donc à ces incrédules l'argument le plus fort dans le genre du raiſonnement (1). Que de deux choſes ils en avouent au moins une; ou que la prophétie de Jacob a le Meſſie pour objet, ou que c'eſt bien à tort que leurs Thargoums la lui rapportent. Ils ne peuvent prendre ce dernier parti, ſans tomber dans la plus grande contradiction avec eux-mêmes.

Mais pour procéder avec ordre en ce point, mettons d'abord ſous leurs yeux le texte hébreu lui-même, tel que nous le liſons au dixieme verſet du quarante-neuvieme chapitre de la Geneſe.

---

(1) Celui qui ſe tire du principe avoué par les adverſaires, & qu'on appelle communément argument *ad hominem*.

לא יסור שבט מיהודה ומחקק מבין רגליו
עד כי יבא שילה ולו יקהת עמים׃

lo ïasour schebeth mihoudah oumechoqeq mibbein raghelao adki iabo schiloh ouelo iqqehat ammim.

Non recedet SCHEBETH [*id est virga seu insigne tribûs*] *de Juda, & moderator de inter pedes ejus donec veniat* SCHILOH, *& ei erit congregatio populorum.*

« Le SCHEBETH (1) ne sortira point » de Juda, ni le commandant de sa » Tribu jusqu'à l'arrivée de SCHI» LOH (2), qui doit rassembler tous » les peuples ». C'est-à-dire, la Tribu de Juda conservera toujours ses prérogatives, & ne cessera d'avoir un commandant auprès de ses drapeaux, jusqu'à la venue de celui qui est le pacifique par excellence, & auprès duquel s'assembleront toutes les nations pour obéir à sa voix.

Qu'on ne soit point surpris que j'étende ici mon texte, & que je le paraphrase autant que je le traduis;

---

(1) Bâton de commandement.
(2) Le Messie.

d'autres leçons m'y autoriſent, & notamment le Samaritain. Il développe ſur-tout le ſens de l'hébreu imprimé, & ſupplée de même au barbariſme, que l'inadvertence ou l'ignorance des copiſtes a inſéré dans ce verſet. D'abord au lieu de רגליו *raghlao, pedes ejus, ſes pieds*, on y lit דגליו *daghlao* avec un ד *daleth*, au lieu du ר *reſch*, pour ſignifier *vexillum, étendard*, & faire alluſion au *ſchebeth* des Hébreux, qui étoit le bâton de commandement. Quant au barbariſme שילה *ſchiloh*, le Samaritain lui ſubſtitue שולה *ſcholeh* (1) avec l'ouaou ו, au lieu de l'iod י, que nous rendons par *pacificus ;* ce qui correſpond parfaitement bien au *princeps pacis* du Prophete Iſaïe.

Il paroîtra ſans doute inconcevable, que les Juifs n'aient pas reconnu notre Seigneur à des traits qui le caractériſent ſi bien ; car on ne peut

(1) Le manuſcrit de S. Jerôme portoit שולח *ſcholeach*, avec un cheth ח à la place du hé ה, puiſqu'il traduit *mittendus*, tandis que les Septante liſoient שלו *ſchelo* τα αποκειμενα αυτω, *quæ repoſita ſunt ei*.

nier qu'il ne s'agiſſe très-poſitivement du Meſſie dans cette prophétie de Jacob. La juſteſſe du rapport qui ſe trouve entre la prédiction & l'événement qui l'a juſtifiée, auroit dû déſiller les yeux de ces incrédules, & nous diſpenſer d'oppoſer aux Juifs d'aujourd'hui leurs propres ouvrages, pour les convaincre de ſcepticiſme ou de mauvaiſe foi. En effet, quel argument contr'eux que ce que nous offrent les Thargoums d'Onkelos, de Jeruſalem & de Jonathan-ben-uzziel!

לא יעדי עבד שׁולטן מדבית יהודה וספרא
מבני בנוהי עד עלמא עד דייתי משיחא
דדיליה היא מלכותא וליה ישתמען עממיא ׃

la iaadé abed ſchoultan middbeth iehoudah oueſaphera mibbené benohi ad alma ad diieté MESCHICHA dedileh hi malkoutha oueleh iſchthameoun amemaia.

Non auferetur habens principatum à domo Judæ; neque ſcriba à filiis filiorum ejus, uſque in ſæculum: donec veniat MESSIAS, cujus eſt regnum; & ei obedient populi.

Peut-on voir quelque choſe de plus poſitif ſur le Meſſie, d'après la pro-

phétie de Jacob ? Eſt-ce bien d'elle dont il eſt ici queſtion ? Eſt-il poſſible de la rendre d'une maniere plus préciſe & plus claire ? Le terme de Meſſie enfin n'y eſt-il pas en toutes lettres ?

Non, dit Onkelos, « il ne ceſſera » d'y avoir des Princes de Juda & » des Docteurs parmi ſes deſcendans » juſqu'à l'arrivée du MESSIE, à qui » ſeul appartient le regne & le droit » de commander à toutes les na- » tions ».

Ouvrons le Thargoum de Jeruſalem, & que les Juifs viennent nous lire eux-mêmes ce que les anciens leur enſeignoient ſur la prophétie dont il eſt ici queſtion. Et après tout qu'y verront-ils qu'ils ne ſachent déjà ? Pourrions-nous leur en impoſer à cet égard ? Ils ſavent trop bien en effet, ainſi que nous le voyons dans cet ouvrage, « qu'il y aura » toujours des Rois & des Docteurs » dans la Tribu de Juda, juſqu'à ce » que LE ROI MESSIE ait ſoumis à ſa » puiſſance tous les royaumes de la » terre ».

לא פסקין מלכין מדבית יהודה אף לא
סברין מלפי אוריתא מבני בנוה עד זמן
דייתי מלכא משיחא דדילה היא מלכותא
וליה עתידין דישתעבדון כל מלכותא
דארעא :

la phasqin malkin middebeth iehoudah aph la sabbarin mallephé oraietha mibbené benoi ad zeman déiéthé MALKA MESCHICHA dedileh hi malkoutha oueleh athidin deis-chetaebbedoun kol malkeouatha dearea.

Non deficient Reges de domo Juda, neque periti Doctores legis de filiis filiorum ejus, usque ad tempus quo veniet REX MESSIAS, cujus est regnum, & ei subjicientur tandem omnia regna terræ.

A ces deux témoignages, qui sont irréprochables pour les Juifs, & qu'ils ne sauroient récuser sans se condamner eux-mêmes, joignons-en un autre du même genre, & forçons-les, s'il se peut, jusques dans leurs retranchemens. Voyons ce que Ben-uzziel pense lui-même du Messie, relativement à la prophétie de Jacob. Mais d'où vient donc cette confor-

mité & ce rapport ſi juſte des trois Thargoums (1) ?

לא פסקין מלכין ושלטין מדבית יהודה וספרין מאלפי אורייתא מזרעיה עד זמן די ייתי מלכא משיחא זעיר בנוי ובדיליה יתימסון עממיא :

la phaſqin malkin oueſchallitin midebeth iehoudah oueſapherin mealephé oraietha mizzareéh ad zeman di ieithé MALKA MESCHICHA zeir benoi oubediléh itheiameſoun amemaia.

Non ceſſabunt Reges & Præſides ex domo Juda, & Scribæ docentes legem ex ſemine ejus, uſque ad tempus quo veniet REX MESSIAS minor filiorum

(1) Cet accord parfait des trois textes ſur le même point, doit ſurprendre bien du monde, vu la diverſité d'opinions dans les hommes par rapport aux ſujets qu'ils traitent ; il eſt rare qu'ils s'accordent entr'eux. D'où vient donc que leurs idées ſont ici les mêmes ſur le Fils de Dieu, qu'ils qualifient tous de MESSIE, משיחא, *MESCHICHA*, avec cette ſeule différence, que les deux derniers ſemblent encore vouloir confondre davantage les Juifs, en lui donnant le nom de ROI MESSIE, מלכא משיחא, *MALKA MESCHICHA*? Quelle preuve plus forte de l'aveuglement volontaire d'une nation, qui refuſe opiniâtrément de ſe ſoumettre à une vérité auſſi évidente ?

ejus, & propter eum colliquescent populi.

Non, non, c'est envain qu'on voudroit le prétendre, « le royaume de » Juda ne sera anéanti, que lorsque » le Roi Messie se sera soumis toutes » les nations : jusqu'à ce temps la » Judée aura toujours ses Chefs, ses » Pontifes & ses Docteurs ».

Comment ne pas se rendre à des preuves aussi claires, & comment les Juifs d'aujourd'hui osent-ils encore soutenir que la prophétie de Jacob ne regarde en rien le Messie, quand elle leur montre si évidemment par leurs Docteurs mêmes, qu'il y a longtemps qu'ils l'attendent envain ? hé ! quelle marque plus certaine de sa venue, que la destruction totale du royaume de Juda ? où sont maintenant les prérogatives de cette Tribu ? Hélas ! la dispersion entiere de ses sujets n'annonce en effet que trop que son empire est détruit, ses sacrifices abolis, toutes ses loix abrogées ; qu'il n'y a maintenant d'espoir pour eux que dans la miséricorde de cet Homme-Dieu, qu'ils ont couvert d'opprobre & d'ignominie

IIº. *POUR LE NOUVEAU TESTAMENT.*

Tels ſont les avantages qu'on peut retirer des Thargoums pour l'intelligence de l'Ancien Teſtament ; ceux qu'ils nous procurent pour le Nouveau, ne laiſſent pas auſſi d'avoir leur prix. Car il n'eſt guere poſſible de bien pénétrer le ſens de ce Livre divin, ſi on n'eſt d'abord au fait des façons de parler des Juifs, auxquelles notre Seigneur lui-même vouloit bien ſe conformer. Le deſir qu'il avoit de gagner tous les hommes à Dieu ſon Pere, & notamment les Juifs, faiſoit qu'il empruntoit le langage du peuple, afin de ſe faire tout à tous ; & voilà en quoi les Thargoums nous deviennent d'une grande utilité, ſur-tout celui de Jeruſalem, dont le dialecte étoit commun à cette grande Ville. On ne doit point en être ſurpris : les paraphraſes chaldaïques étoient au peuple, ce que le Chaldéen d'Eſdras & de Daniel étoit aux perſonnes de la cour. Autant le ſtyle des uns étoit pur, autant celui des autres étoit corrompu. Les Thargoums en un mot n'ayant été faits

que pour les ignorans; ils étoient par conſéquent écrits dans le patois des Juifs, & ſelon leurs façons de parler proverbiales; d'où il ſuit que la connoiſſance de ces écrits eſt abſolument néceſſaire, pour entendre comme il faut le Nouveau Teſtament. Les exemples ſuivans rendront encore plus ſenſible cette vérité.

PREMIER EXEMPLE.

Nous liſons dans le ſixieme Chapitre de S. Luc, qu'il eſt de notre intérêt d'en bien agir avec nos freres : que nous les devons traiter comme nous voudrions qu'ils nous traitaſſent nous-mêmes ; qu'il faut par conſéquent uſer à leur égard de miſéricorde, à l'exemple de notre divin Maître, dont la bonté eſt ſi grande pour nous. Remettez, & on vous remettra, nous dit-il, *dimittite & dimittemini :* donnez, ſi vous voulez qu'on vous donne, *date, & dabitur vobis.* Votre récompenſe, n'en doutez pas, ſera proportionnée au bien que vous aurez fait, & on ſe ſervira envers vous de la même meſure dont vous vous ſerez ſervi envers les autres:

EADEM QUIPPE MENSURA, QUA MENSI FUERITIS, REMETIETUR VOBIS (1). Certainement on ne dira pas que cela ne ſoit clair & précis. Cependant ne ſeroit-on pas tenté de croire que le Paraphraſte de Jeruſalem craint que le peuple ne ſaiſiſſe pas encore aſſez bien le ſens de cette ſentence proverbiale. Pour lui ôter tout prétexte d'en méſuſer, il la lui préſente ſous un rapport qui lui ſoit propre, & l'empêche d'en faire une fauſſe application. Rien en effet de moins obſcur que les termes dans leſquels il nous la repréſente.

במכילא דאנש מכיל בה מתכיל ליה בין מכילא טבא בין מכילא בישא ׃ (2)

bimekila déénaſch mekil bah mithekil léh bein mekila taba bein mekila biſcha.

MENSURA QUA HOMO MENSURAT, EADEM REMETIETUR ILLI, SIVE MENSURA BONA, SIVE MENSURA MALA.

La même meſure qui vous aura ſervi pour les autres, ſera miſe en uſage

(1) Luc., VI 38.
(2) Gen., XXXVIII, 26.

pour vous; c'est-à-dire, on vous traitera comme vous aurez traité votre prochain; le bien ou le mal que vous lui aurez fait, vous sera également rendu; on en agira enfin avec vous comme vous en aurez agi avec lui.

SECOND EXEMPLE.

La même paraphrase ne répand pas moins de jour sur cet endroit de l'Apocalypse, dont les Millénaires ont abusé pour établir leurs erreurs. *Beatus & sanctus qui habet partem in resurrectione primâ: in his SECUNDA MORS non habet potestatem: sed erunt Sacerdotes Dei & Christi, & regnabunt cum illo mille annis* (1).
« Heureux & saint est celui qui aura » part à la premiere résurrection; LA » SECONDE MORT n'aura point de » pouvoir sur eux; mais ils seront » Prêtres de Dieu & de Jesus-Christ, » & ils régneront avec lui pendant » mille ans ».

Il n'y a point de doute que l'Apôtre S. Jean ne fasse ici allusion au ju-

---

(1) Apoc. xx, 6.

gement universel ; c'est véritablement à cette époque que les corps participeront à la gloire, dont les ames sont mises en possession aussi-tôt après la mort. Ce que l'Apôtre appelle la seconde, est celle qui précipite l'homme tout entier dans l'enfer ; nous ne devons pas l'entendre autrement. L'intervalle qui sépare ces deux points, est le terme de la prêtrise de ces bienheureux, qui se consacrent à Dieu & à Jesus-Christ comme des victimes pures & sans taches, en attendant la réunion des corps avec leurs ames ; tel est l'espace que remplissent les mille ans sur lesquels on a débité tant de contes ridicules. La seconde mort dont il s'agit ici, n'est autre que le commencement des délices ou des peines du corps, quand le Seigneur viendra juger l'univers. C'est alors que les méchans seront condamnés sans retour aux flammes éternelles ; & voilà ce qui donne lieu à cette distinction de la mort, comme nous le prouve assez le Thargoum de Jerusalem sur le sixieme verset du XXXIIIe Chapitre du Deutéronome, où on lit :

יהי ראובן בעלמא הדין ולא ימות במותנא
תנינא דבה מיתין רשעיא לעלמא דאתי :

iechi rouben bealma hadein ouela iemouth bemothana thineiana debah maiethin rafchf-chiaia lealma deathé.

Vivat Ruben in fæculo hoc, neque moriatur MORTE SECUNDA *quâ moriuntur improbi in fæculo futuro.*

Que Ruben vive, & ne fubiffe point le fort qui attend les méchans dans l'autre vie, c'eft-à-dire, qu'il n'éprouve point cette SECONDE MORT, qui fait tant fouffrir les réprouvés.

TROISIEME EXEMPLE.

Le cinquieme chapitre de l'Apocalypfe nous fournit encore un exemple de l'utilité des Thargoums, pour l'entier développement du Nouveau Teftament.

Comme ceux qui ont compofé ces fortes d'écrits n'avoient d'autre but que d'inftruire le peuple, on doit naturellement préfumer qu'ils ont dû mettre tout en œuvre, à l'effet de lui préfenter les objets fous un point de vue facile à faifir.

C'eft auffi ce que nous allons voir

dans ce passage de l'Apocalypse, où S. Jean rapporte que Jesus-Christ ne s'est pas contenté de nous délivrer de tout esclavage par l'effusion de son sang précieux; mais qu'il nous a encore acquis le droit de nous faire régner avec son Pere en nous honorant du sacerdoce.

Et fecisti nos Deo nostro regnum (1) & *Sacerdotes* (2).

On diroit presque que le Paraphraste de Jerusalem voudroit faire ici une application particuliere de ce passage aux Juifs, par le soin qu'il paroît prendre d'en développer le sens à ce peuple déïcide.

ואתון תהוון לשמי מלכין וכהנין ואומא קדישא׃ (3)

oueaththoun theheoun lischemi malkin ouekahanin oueoumma qadischa.

Vos autem eritis nomini meo Reges & Sacerdotes, & populus sanctus.

Qui ne croiroit pas en effet, que

(1) Le grec porte *Reges*, βασιλεῖς, ce qui s'accorde mieux avec *Sacerdotes*, que *regnum*.

(2) Apoc. v, 10.

(3) Exod. XIX, 6.

c'eſt à eux que notre Seigneur adreſſe ces belles paroles : oui, leur dit-il, oui, vous ſerez encore un peuple ſaint ſi vous le voulez ; il ne tient qu'à vous d'avoir encore des Rois & des Pontifes ; il ne faut pour cela que croire à mon nom, & aller vous purifier dans ce ſang qui vient de couler pour tous les hommes. Que cette exhortation eſt touchante & pathétique ! qu'elle doit nous inſpirer de reſpect pour une Religion dont tout annonce la divinité ! qu'elle nous exprime bien enfin le deſir ardent qu'avoit Jeſus-Chriſt de ſauver tous les hommes, lui qui a opéré tant de prodiges en faveur de ſes plus cruels ennemis !

Je terminerai l'éloge des paraphraſes chaldaïques, en commençant celui du *PATER*, car il ſuffit de le citer. S. Matthieu, dans ſon Evangile (1) rapporte cette belle priere, par laquelle le Sauveur du monde nous apprend à nous adreſſer à Dieu ſon Pere, *Pater noſter qui es in cœlis.*

---

(1) Chap. VI, verſ. 9.

Où trouver un plus beau commentaire de ce début, & qui développe mieux le ſens des paroles de Jeſus-Chriſt, que ce que nous liſons dans le Thargoum de Jeruſalem.

הלא הוא אבוכון דבשמיא דקנא יתכון הוא
ברא יתכון ושכליל יתכון ׃ (1)

halo hou aboukon debiſchemaia diqena iathekon hou. bera iathekon oueſchakelil iathekon.

Nonne ipſe eſt Pater veſter qui eſt in cælis, qui poſſedit vos? ipſe creavit vos, & fundavit vos.

Celui qui eſt dans les cieux n'eſt-il pas votre Pere? ne vivez-vous pas ſous ſa puiſſance? N'eſt-ce pas lui qui vous a créés, vous conſerve & vous ſoutient? Que de motifs enſuite pour le glorifier & ſanctifier ſon nom, faire ſa volonté, mériter ſon regne par les œuvres de juſtice, la pratique enfin de toutes les vertus! C'eſt ainſi que les paraphraſes chaldaïques étendent & développent nos idées ſur l'Ecriture Sainte, en l'expliquant à

---

(1) Deuter. XXXII, 6.

un peuple incapable d'en connoître l'esprit.

Nous finirons ce Chapitre du Chaldéen, par une observation qui tournera encore au profit des paraphrases chaldaïques. Beaucoup de personnes s'étonnent que l'Apôtre Saint Paul rapporte les noms propres des deux magiciens que Pharaon opposa à Moyse, tandis que l'Exode ne fait mention que des prodiges qu'ils opérerent par leur art, sans les nommer en aucune façon : *Vocavit autem Pharao sapientes & maleficos : & fecerunt etiam ipsi per incantationes ægyptiacas & arcena quædam similiter* (1). J'avoue que ce fait a lieu de surprendre, quoiqu'il soit cependant possible d'en rendre raison ; elle se conçoit même sans beaucoup de peine. Les miracles que l'Eternel avoit opérés en faveur des Israélites pour les tirer de la terre d'Egypte, avoient dû faire une vive impression sur leur esprit ; mais cette époque devoit leur rappeller aussi la mémoire des deux

(1) Exod. VII, 11.

Mages, qui s'étoient si fort distingués en cette occasion : le peuple n'avoit certainement pu voir qu'avec une admiration mêlée de crainte les Egyptiens résister à Moyse, & les combattre avec les mêmes armes. Cette espece d'égalité de pouvoir sembloit mettre leur sort en suspens, & fixer par conséquent davantage leur attention sur ceux qui mettoient ainsi obstacle à leur délivrance. Ils avoient donc conservé le souvenir de ces noms redoutables ; & voilà pourquoi Saint Paul écrivant à Timothée, & voulant prémunir son disciple contre ces hommes corrompus dans l'esprit & pervertis dans la foi, les compare à JANNÈS & à JAMBRÈS (1), qui combattirent la vérité en résistant à Moyse : *Quemadmodum autem* JANNÈS *& Mambrès* [*rectius* JAMBRÈS] *restiterunt Moysi : ità & hi resistunt*

(1) Nous lisons MAMBRÈS dans la Vulgate ; mais c'est une faute à laquelle l'inadvertence des copistes aura donné lieu. L'original grec, les versions syriaque, arabe & éthiopienne portent uniformément JAMBRÈS, ainsi que le Thargoum de Jonathan-ben-uzziel & le Thalmud.

veritati, homines corrupti mente, reprobi circà fidem (1). C'étoit donc par tradition que ce grand Apôtre connoiſſoit les noms de deux perſonnages auſſi éloignés de ſon temps : cela doit d'autant moins nous ſurprendre, que Jonathan-ben-uzziel les avoit appris par la même voie. Il nous dit bien poſitivement dans ſon Thargoum ſur la Loi, que Pharaon appella les Sages & les Devins de l'Égypte ; que JANNÈS & JAMBRÈS firent alors uſage de leur magie, pour opérer des prodiges ſemblables à ceux de Moyſe ;

וקרא לחוד פרעה לחכימיא ולחרשייא ועבדו
לחוד הינון ינים וימברים חרשין דבמצרים
בלחשי קוסמיהון היכדין׃ (2)

Ouqera lechod phareoh lechakimaia oulecharaſchaia ouabadou lechodhinoun Janès (3) ouejambrès chareſchin dibemitſeraim belacheſché qoſeméihon héicedein.

Et vocavit etiam Pharao Sapientes & Maleficos : & fecerunt etiam ipſi JAN-

(1) II Timoth. III, 8.
(2) Exod. VII, 11.
(3) *Janis* ſuivant la prononciation des Docteurs Maſſorethes.

NÈS & JAMBRÈS *Magi Ægyptiorum incantationibus divinationum ſuarum ſic.*

Or comment Ben-uzziel feroit-il nommément mention de ces deux hommes, ſi le ſouvenir ne s'en fût pas conſervé parmi ſes contemporains, à qui leurs ancêtres avoient appris cette particularité, qu'ils tenoient eux-mêmes de ceux qui les avoient précédés? Le Thalmud, dans lequel ſe trouvent inſérés ces deux noms, vient encore à l'appui d'un ſentiment qui établit auſſi l'utilité des paraphraſes chaldaïques, par rapport à l'Hiſtoire ſainte.

Les exemples que nous avons rapportés des avantages qu'on pouvoit en retirer, pour l'entier développement de certains endroits de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, démontrent aſſez combien la connoiſſance de la Langue Chaldaïque devient néceſſaire à quiconque veut s'appliquer avec fruit à l'étude des Livres ſaints.



CHAPITRE VI.

DU SYRIAQUE.

§. I. *De la Langue en elle-même, & de ceux qui la parlent.*

QUOIQUE les Syriens aient vingt-deux Lettres qui correſpondent aſſez à celles des Hébreux, ils les écrivent néanmoins avec des caracteres qui leur ſont propres. Ils leur donnent auſſi des formes différentes, ſelon qu'elles ſe trouvent au commencement, au milieu ou à la fin des mots; mais cela n'empêche pas qu'on y remarque toujours quelque choſe de la figure primitive.

A l'exemple des autres Langues orientales le Syriaque dérive de l'hébreu, & en emprunte pluſieurs racines, bien qu'il en ait de particulieres: le Chaldéen, le Samaritain, l'Arabe & l'Ethiopien lui en fourniſſent encore.

La Langue dont ſe ſervent les Maronites du Mont-Liban, tient beaucoup du Syriaque. Les Jacobites &

les Nestoriens l'emploient dans leurs Liturgies ; mais ils different des Maronites dans la maniere de l'écrire (1) & de le prononcer (2). C'est encore dans cette Langue qu'ils lisent les saintes Ecritures, & qu'ils célebrent l'office divin, dont Saint Ephrem a composé la plus grande partie. Au reste ils en ont quitté l'usage habituel dans la vie civile, à cause du commerce journalier qu'ils ont avec les Arabes ; il n'y a aujourd'hui que quelques villages qui l'aient retenu, encore y remarque-t-on un mélange d'Arabe.

On sait que ces peuples sont des anciens habitans de la Phénicie, que la persécution des Turcs a forcés de déserter leur pays ; d'où il est arrivé que plusieurs se sont répandus dans Alep, Laodicée, à Apamée, Jerusalem, même en Chypre, où ils occupent des bourgs & des villages. Leur Patriarche prend le titre d'An-

(1) Le caractere estrangel est celui qu'emploient les Jacobites & les Nestoriens.

(2) Les prononciations en *O* des Maronites, sont en *A* chez les Jacobites & les Nestoriens.

tioche, & fait ordinairement sa résidence au Monastere de Canobin (1). Ils ont aussi des Archevêques, des Evêques & des Curés, pour lesquels ils ont un respect tout particulier. A la réserve de l'azyme & du pain sans levain, qu'ils consacrent à la maniere de l'Eglise Romaine, pour laquelle ils sont pleins de soumission (2), ils suivent à peu près le rit & les coutumes des Grecs. Ceux de leurs Prêtres qui sont mariés, l'étoient déjà quand on les a honorés du sacerdoce (3). Lorsqu'ils célebrent les saints Mysteres (4), ils ont soin de lire au peuple l'Epître & l'Evangile en Arabe, qui est la Langue vulgaire du pays.

En général les Maronites ont beaucoup de douceur & d'humanité ; ils exercent spécialement l'une & l'autre envers les pélerins, qu'ils reçoi-

---

(1) Il est bâti dans le roc, au pied du Mont-Liban, à dix lieues de Tripoli.

(2) Il n'y a pas de Maronite qui ne se glorifie de porter le nom de *Telmil Roumi*, Disciple de Rome.

(3) Pour être distingué des Laïques, ils portent une écharpe bleue autour de leur bonnet.

(4) Ils disent la messe en Syriaque.

vent chez eux avec le plus grand plaiſir, & qu'ils traitent de même. Ils ſont auſſi très-religieux, & obſervent ſcrupuleuſement l'abſtinence du carême, ne mangeant qu'une fois le jour vers les quatre heures du ſoir, après la célébration de la ſainte meſſe. Outre le grand carême, ils en obſervent encore trois autres.

§. II. *De la Verſion Syriaque & de ſon authenticité.*

La verſion ſyriaque que nous avons ſur la Bible, eſt excellente & d'une grande utilité pour éclaircir pluſieurs endroits de l'Ecriture ſainte. Sa conformité avec le texte original, ne nous permet pas non plus de lui refuſer la qualité d'authentique qu'elle mérite d'ailleurs à bien des égards; car pour lui conteſter ce titre, il faudroit d'abord avancer que les Chrétiens de l'Egliſe de Syrie auroient toujours été dépourvus des Ecritures ſacrées, puiſqu'ils n'ont jamais eu d'autre Bible. Or cette aſſertion ſeroit trop injurieuſe, & aux ſaints Peres qui ont gouverné les Syriens, & aux ſouverains Pontifes avec leſquels les

Maronites ſont en communion. Ne ſeroit-ce pas auſſi attaquer l'autorité de l'Egliſe, qui a toujours approuvé l'uſage de cette verſion, & dire que S. Ephrem, S. Jacques Evêque de Niſibe, & tant d'autres perſonnages célebres, ont été conſtamment dans l'erreur en ſuivant la verſion Syriaque ?

Ces motifs ſont, je crois, trop puiſſans, pour qu'on ſoit jamais tenté de révoquer en doute l'authenticité d'une verſion, qui eſt encore une des meilleures que nous ayons. Il ne me ſera pas difficile de le faire voir dans les avantages réels qu'on en peut retirer, par rapport au ſens propre du texte ſacré.

§. III. *De ſon utilité.*

Le Syriaque a en effet trop de rapport avec la Langue primitive de l'Ancien Teſtament, pour qu'il ne répande pas un grand jour ſur pluſieurs endroits de la Bible. Que ſera-ce donc, ſi à cet avantage ineſtimable, ſe joint encore celui de donner le véritable ſens du Nouveau Teſtament, quoiqu'originairement écrit

en grec ? Quiconque se rappellera ce que j'ai dit à ce sujet, ne sera point du tout surpris que le Syriaque en saisisse le sens avec justesse & précision, & le rende même dans toute sa force & son énergie. On ne doit pas ignorer que les Apôtres & les Evangélistes avoient d'abord conçu en Syriaque tout ce qu'ils ont ensuite écrit en grec; d'où il suit que leurs ouvrages doivent nécessairement se ressentir des tours de la Langue, qui étoit proprement la leur. Cela est incontestable, & n'auroit pas même besoin de preuve; mais comme je n'écris ici que pour l'utilité publique, que le but d'ailleurs que je me suis proposé, n'est autre que d'inspirer l'amour des Langues originales, relativement à l'Ecriture sainte; je ne puis remplir ce double objet, sans apporter des exemples qui fassent mieux sentir, que je ne pourrois le dire, les avantages qu'on peut retirer de chacune de ces Langues en particulier, & de toutes en général. Qu'on en juge donc par les preuves suivantes; elles naissent toutes du fond du sujet, & n'en établissent que mieux ma proposition.

PREMIER EXEMPLE.

David, après avoir triomphé de ses ennemis, remercie le Seigneur de la protection spéciale qu'il a bien voulu lui accorder contre eux. Le dix-huitieme Pseaume (1) est donc un Cantique d'actions de graces, que le Prophete-Roi composa en l'honneur du Tout-Puissant, qui l'avoit particuliérement délivré des persécutions de Saül, & des traverses que ses propres sujets lui avoient suscitées : ce saint Roi y rappelle aussi les victoires qu'il a remportées sur les peuples étrangers qu'il a assujettis, ainsi que le porte l'hébreu :

לשמע אזן ישמעו לי בני נכר יכחשו לי׃ (2)

leschéma ozen ischschameou li bené nekar ïekachaschou li

Que la Vulgate a rendu de cette maniere :

In auditu auris obedivit mihi ; filii alieni mentiti sunt mihi.

(1) Le dix-septieme selon la Vulgate.
(2) Vers. 45.

« Un peuple que je n'avois point
» connu m'a été assujetti ; il m'a obéi
» aussi-tôt qu'il a entendu ma voix ;
» des enfans étrangers ont agi avec
» moi avec dissimulation ».

Il n'est pas besoin, je crois, de faire remarquer ici le peu de rapport qu'il y a entre ces deux membres qui devroient pourtant se correspondre, comme paroît le demander la poésie hébraïque, par rapport aux hémistiches. Pourquoi donc deux idées aussi opposées ? Où est l'analogie d'un peuple docile & soumis, avec des étrangers qui agissent sourdement & avec dissimulation ? Il paroît cependant que le Prophete ne parle en cet endroit que de sujets fideles & vraiment obéissans : c'est en cela sur-tout qu'il glorifie le Seigneur de l'avoir assisté de son secours, pour rappeller les Juifs à leur devoir. Car c'est à eux seuls que David fait allusion dans le second membre du verset que nous citons. Pour nous en convaincre, il ne faut que jetter les yeux sur la version syriaque, dont le texte quadre si bien avec la pensée du Prophete. On va voir avec quelle justesse & quelle précision

préciſion il rétablit l'accord parfait des deux membres, & rend à l'harmonie ce que l'inadvertence des copiſtes lui avoit injuſtement ôté. Qu'on en juge donc d'après ce qui ſuit; ce ſont les propres termes de la verſion dont nous voulons établir les avantages & l'utilité pour l'objet préſent:

ומשמע אדנא נשמעוני בניא נוכריא
נשתעבדון לי :

oumaſchma edno neſchmaouni benaïo noukroïé neſchtabdoun li.

« Un peuple que je n'avois point » connu m'a obéi auſſi-tôt qu'il m'a » entendu; des enfans étrangers m'ont » été ſoumis ».

Oui ſans doute, voilà comme on auroit dû traduire l'hébreu, qui eſt en effet ſuſceptible de ce ſens. Le Syriaque ne ſe contente pas de nous en donner la véritable interprétation, il reſtitue encore à la poéſie ſa meſure & ſon harmonie, comme on peut le voir par la relation intime des deux hémiſtiches qu'on y trouve. Quant au vrai ſens, cela eſt encore inconteſtable; le mot כחש, *kachaſch*, ſignifie effectivement aſſujettir, ſoumettre,

dans les Pſeaumes LXVI, 2, LXXXI, 16, ſans parler du Deutéronome, [*chap. XXXIII, verſ.* 29] où ce terme ſe trouve employé dans le même ſens.

SECOND EXEMPLE.

L'exemple que je vais apporter, confirme le précédent, & établit de même l'utilité & l'excellence de notre verſion. Dans le Pſeaume XXIX (1), le Prophete-Roi décrit une grande tempête, qui lui ſert de ſujet pour exhorter les Grands de la terre à ne point trop s'élever, mais à reconnoître & à adorer le Seigneur, qui peut les renverſer comme il briſe les plus hauts cedres d'un coup de tonnerre, *vox Domini confringentis cedros*. David, pour donner une plus grande idée de la force & de la puiſſance de Dieu, accumule ici les images, & entr'autres nous en préſente une, que l'hébreu d'aujourd'hui rend ainſi :

קול יהוה יחלל אילות יחשף יערות : (2)

qol ïehoah ïecholel aïaloth ouaïéchéſeph ïearoth.

(1) Le XXVIII ſelon la Vulgate.

(2) Verſ. 9.

Les Septante, & après eux la Vulgate, l'Ethiopien & l'Arabe (1), traduisent ce verset de la maniere suivante : *Vox Domini præparantis cervos* (2), *& revelabit condensa.* « C'est » la voix du Seigneur qui prépare » les cerfs, & qui découvrira les lieux » épais ».

Il paroîtra peut-être surprenant, que d'après des autorités aussi respectables, & pour lesquelles j'ai moi-même une si grande vénération, on me voit encore avoir recours à d'autres témoignages. A cela je réponds que je n'écris que pour le bien de la Religion; que le respect humain par conséquent ne sauroit contrebalancer le desir que j'ai de la voir triompher des discours des libertins, qui n'attaquent souvent les Ecritures que parce qu'elles ne leur présentent pas toujours un sens qu'ils puissent aisément concevoir, & adopter : un endroit

(1) Ils ont tous suivi le grec, qui n'est pas trop exact dans cet endroit.

(2) La version de S. Jerôme porte, *vox Domini obstetricans cervos*, un tonnerre qui fait mettre bas les cerfs.

mal vu, suffit quelquefois pour faire suspecter le reste; & aujourd'hui l'incrédulité ne cherche que des prétextes pour s'en prendre à ce que nous avons de plus auguste & de plus saint. D'ailleurs on sait que s'il y a quelque faute, elle ne vient point des Auteurs sacrés, qui étoient inspirés par la divinité même; au lieu que les traducteurs ont pu très-bien se tromper; & rien en effet n'étoit si facile. J'ai déjà fait voir que la multitude des manuscrits devenoit une source d'erreurs, par l'inadvertence des copistes. Il suffit de se rappeller qu'un objet peut encore se considérer sous différens rapports. Mais s'il arrive tous les jours que les hommes se trompent, il est rare aussi qu'ils soient tous également induits en erreur sur le même sujet. Il y a dans l'esprit humain tant de degrés de lumieres, ajoutez encore que les sources où les hommes vont puiser étant quelquefois plus ou moins pures, il suit aussi que leurs idées sont plus ou moins vraies, non pas par rapport à l'objet représenté, mais bien par rapport à celui qu'on auroit dû représenter.

C'eſt donc par le concours des différentes verſions, que nous pouvons fixer irrévocablement le ſens de certains endroits de la Bible, quand ils ſe trouvent ſuſceptibles de diverſes interprétations: or cela a lieu toutes les fois que les termes ont différentes ſignifications; c'eſt alors que pour leur donner une valeur proprement analogue & relative aux choſes qu'ils doivent naturellement exprimer, on eſt abſolument obligé de recourir aux différentes verſions de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Cet exemple en eſt une preuve bien ſenſible, & il eſt poſſible de la démontrer. C'eſt d'ailleurs un moyen de faire voir que mon deſſein n'étoit point de rejetter abſolument le ſens des verſions que j'ai citées, puiſque ceux qui les ont faites, ont tous donné aux termes qui ſe trouvent ici employés, une ſignification qu'ils ont réellement conſidérés ſous tel ou tel rapport. Le mot hébreu אילות, *aïaloth*, ſignifie en effet CHÊNE & BICHE, comme יחלל, *ïecholel*, veut dire de même FAIRE TREMBLER OU FAIRE ENFANTER. On ne doit donc plus être

ſurpris que S. Jerôme ait comparé la voix du Seigneur à un tonnerre qui fait mettre bas les cerfs ; que les Septante, l'Ethiopien, l'Arabe & la Vulgate en approchent, en diſant que la voix du Seigneur les prépare.

Pour nous, voici comme nous traduiſons le texte hébreu :

Vox jehovæ (1) [*id est tonitru*] *tremere facit quercus, & denudat ſylvas.* « La voix de l'Eternel eſt ſemblable » à un tonnerre qui agite les chênes, » & dépouille les forêts de leurs » feuilles ».

D'après les différentes ſignifications qu'on peut donner aux termes de ce verſet, il eſt certain que ce ſens paroîtra beaucoup plus raiſonnable, en

(1) C'eſt un tour hébreu qui eſt très-fréquent dans l'Ecriture, à raiſon du défaut de ſuperlatif ; voilà auſſi pourquoi nous voyons MONS DEI, CEDROS DEI, VOX DOMINI, pour ſignifier une haute montagne, des cedres très-élevés, & un bruit très-fort.

Telle eſt l'épithete que les Hébreux donnent à tout ce qu'ils veulent rendre grand, par l'idée qu'ils avoient eux-mêmes de la majeſté de Dieu.

ce qu'il eſt plus conforme au génie de la poéſie orientale, qui demande que les deux hémiſtiches ſe correſpondent:

Tremere facit quercus,
Denudat ſylvas.

Il n'y a point de doute qu'il ne faille auſſi la préférer, puiſque le Syrien, qui eſt ſi exact, l'adopte & la ſuit très-littéralement; car il traduit:

קלה דמריא דמזיע איללתא ומעקר עבא :

qoléh dmorio dmazia illotho oumaqar obé.

« C'eſt la voix du Seigneur qui agite » les chênes, & déracine les forêts ». *Vox Domini agitat quercus, & evellit ſylvas.*

Ce n'eſt pas pourtant que le Syriaque איללתא, *illotho*, ne ſignifie auſſi des biches & des chênes, comme l'hébreu אילות, *aïaloth:* mais la valeur du mot n'en eſt pas moins déterminée pour cela; parce que les points voyelles attachés au terme dont ſe ſert ici le Syrien, fixent décidément ſa ſignification pour des chênes, & non pour des biches. Cela eſt ſi vrai, que les Maronites du Mont-Liban & les

autres Chrétiens orientaux, prononcent toujours איללתא, *illotho*, dans ce ſens, quand ils liſent l'Ecriture Sainte. C'eſt donc ainſi qu'il faut entendre cet endroit du Pſeaume où ce terme eſt employé, comme le prouve évidemment la verſion ſyriaque : par conſéquent ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai avancé, que dans certains endroits de l'Ecriture nous avons quelquefois beſoin du concours de pluſieurs verſions, pour nous déterminer relativement au ſens propre des mots.

Je me contenterai de ces deux exemples pour l'Ancien Teſtament ; ils rempliſſent aſſez mon objet, & je m'étendrai beaucoup davantage ſur le Nouveau. Car dans le nombre de mes lecteurs, il s'en trouvera ſans doute qui n'ignoreront point que ce Livre eſt rempli d'expreſſions qui ſont toutes ſyriaques, quoiqu'il ſoit originairement en grec. Je vais en citer quelques-uns, pour ceux qui ne ſavent point que le Syriaque étoit la Langue maternelle des Apôtres.

Saint Matthieu & Saint Marc, par

exemple (1), nous offrent plusieurs de ces expressions, qu'il est impossible de définir sans la connoissance de la Langue qui leur étoit propre. Nous lisons dans le premier רקא, RAQUA, ממונא, MAMMONA, שבקתני, SABACTANI ; certainement sans le Syrien, nous ne pourrions savoir que l'un veut dire VIL ET MÉPRISABLE, l'autre RICHESSE, & le troisieme VOUS M'AVEZ ABANDONNÉ. Notre embarras seroit le même pour Saint Marc, où nous trouvons בני רגש, BOANERGES, dont la Langue grecque ni la latine ne sauroient nous rendre raison, non plus que de טליתא קומי, TALITHA QUOUMI, & קורבנא, CORBONA. Mais le Syriaque nous apprend que notre Seigneur appella les deux fils de Zébedée, ENFANS DU TONNERRE, pour marquer sans doute la révolution qu'ils produiroient dans le monde par leur zele à annoncer l'Evangile. Il nous dit de même que *talitha quoumi*, signifie FILLE LEVEZ-VOUS, & *corbona*, OFFRANDE, com-

(1) Saint Matt. chap. V, VI, XXVIII; Saint Marc, chap. III, V, VII.

me חקל דמא, *aceldama* (1), veut dire CHAMP DU SANG.

Le nom de Ιησους, *Jesus*, vient encore du Syriaque ישוע ïÉSCHOU, & se rend par Σωτηρ, SAUVEUR, ainsi que משיחא MESCHICHA, MESSIAS, qui veut dire Χριστος, OINT, CONSACRÉ.

Il seroit inutile de répéter qu'il est impossible de bien entendre le Nouveau Testament, sans avoir recours au Syrien, dont l'idiôme est en quelque sorte identifié avec le grec : je me rappelle que j'ai déjà démontré plus haut cette nécessité.

§. IV. *Des diverses Leçons de la Version syriaque.*

Les variantes que cette version nous offre encore, ne peuvent être qu'infiniment utiles, pour suppléer aux fautes qui se rencontrent dans l'hébreu d'aujourd'hui. Les exemples suivans sont trop sensibles pour n'en pas convenir.

---

(1) Act. des Apôtres, chap. 1, vers. 19.

PREMIER EXEMPLE.

Nous tirerons le premier du seizieme Pseaume (1), qui commence ainsi, *Conserva me Domine*. Jesus-Christ y parle par la bouche de David, & déclare que Dieu son Pere le ressuscitera par sa vertu toute-puissante. *Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem* (2).

« Non, Seigneur, vous ne laisserez » point mon ame dans l'enfer, & » vous ne souffrirez point que votre » Saint éprouve la corruption ».

Telle est la leçon de la Vulgate, qui très-certainement n'a pas été faite sur l'hébreu. Celle qu'il nous offre aujourd'hui, est en effet très-mauvaise; & les Juifs s'en prévalent sans doute, pour nier que le Prophete ait eu en vue notre Seigneur dans ce passage, qui, d'après l'hébreu imprimé, ne sauroit lui être appliqué; car le texte ne porte pas חסידך, *chasideka*, SANCTUM TUUM, mais bien

(1) C'est le quinzieme selon la Vulgate.
(2) Vers. 10.

חסידיך, *chaſideika*, SANCTOS TUOS au pluriel.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que la Vulgate nous offre ici le ſingulier ; le Syriaque en eſt une preuve inconteſtable, puiſqu'il porte expreſſément לחסיך, *lchaſiok*, VOTRE SAINT; ce qui eſt très-conforme aux Septante, à l'Ethiopien, à l'Arabe & au Thargoum, où on lit ὅσιόν σου, לצדקך, *latſadyqyka*, צפיך, *tſaphiak*, זכאך, *zakaac*, SANCTUM TUUM.

Les anciens manuſcrits hébreux avoient donc indubitablement חסידך, *chaſideka*, au ſingulier, ſans י iod avant le ך final, ainſi que je l'ai vu moi-même dans un des manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. Au reſte la MASSORE (1) même des Juifs nous enjoint de ne pas lire autrement: d'où il ſuit que ce verſet, *non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptio-*

(1) Mot chaldéen, qui dérive de la racine מסר, *meſar*, *tradidit* ; ainſi מסורה, *maſora*, veut dire *tradition*. Les Juifs emploient auſſi ce terme, pour exprimer la critique ſacrée, qui a pour objet le texte hébreu.

nem, ne peut s'entendre que de Jesus-Christ, dont la chair sacrée ne pouvoit éprouver la corruption, puisqu'elle devoit sortir glorieuse du tombeau. Ce privilege appartenoit seul au Fils de Dieu ; & l'Apôtre Saint Pierre (1) démontre évidemment aux Juifs de son temps, qu'il étoit impossible de l'attribuer à David, dont les cendres reposoient encore parmi eux. Ne seroit-ce pas à tort que ceux d'aujourd'hui refuseroient de se rendre à des preuves aussi certaines que démontrées ?

SECOND EXEMPLE.

Si nous rapprochons l'hébreu d'aujourd'hui du texte que le Syriaque nous donne pour l'exemple suivant, il sera impossible de ne pas convenir de la nécessité où nous sommes de recourir aux autres Langues, & notamment aux variantes qu'elles nous offrent. Le Pseaume XXII (2) démontre clairement l'utilité de ces

(1) Act. des Apôtres, chap. II, depuis le verset 25 jusqu'au 32.

(2) Le XXI selon la Vulgate.

diverſes leçons, en même temps qu'il ſert à convaincre les Juifs d'erreur & de mauvaiſe foi. Car il eſt auſſi impoſſible de ne point l'appliquer à Jeſus Chriſt, qu'il ſeroit ridicule de vouloir que David en fût l'objet. Ce ſaint Prophete y fait l'énumération des anéantiſſemens & des ſouffrances de l'Homme-Dieu. La maniere avec laquelle il décrit tout ce qui arrivera dans le temps de ſa paſſion, eſt ſi claire, qu'on ne ſauroit nier qu'il y ſoit uniquement queſtion du Meſſie. Le verſet que je vais citer, prouve tout ſeul, qu'il ne peut s'entendre que de Jeſus-Chriſt. J'avoue que ce n'eſt point d'après l'hébreu imprimé, qui n'y a aucun rapport, comme on peut le voir par ces mots:

כארי ידי ורגלי

CAARI ïadai oueraglai

Sicut leo manus meæ & pedes mei.
« Mes mains & mes pieds ſont ſem-» blables à un lion ».

Mais d'après la leçon du Syriaque, où on lit:

בזעו אידי ורגלי

bazaou idai oureglai.

Foderunt manus meas & pedes meos.
« Ils ont percé mes mains & mes » pieds ».

C'est ainsi que la Vulgate elle-même, d'après les Septante, l'Ethiopien & l'Arabe, rend cette circonstance de la mort du Sauveur. Assurément on ne niera point qu'elle ne lui soit très-propre, & que cette maniere de traduire n'ait beaucoup d'analogie avec tout ce que le Prophete rapporte lui-même des humiliations de cet Homme-Dieu. Je dis plus, c'est ce que portoit aussi très-certainement le texte primitif ; car les Interpretes grecs étoient trop instruits pour rendre cet endroit par

ορυξαν χειρας μου και ποδας [μου] (1)

Foderunt manus meas & pedes meos.
Si l'original eût été effectivement tel que l'hébreu imprimé, une pareille méprise n'auroit pu être adoptée par l'Ethiopien & l'Arabe :

קנון אדוי ואגרי

qanawuni ydawija waygaryja.

(1) Nous rétablissons, d'après le manuscrit alexandrin, ce mot ΜΟΥ, qui manque ici dans le grec imprimé.

תקבו ידי ורגלי

thſaqabou ïadaïa ouariglaïa.

Les Septante puiſoient à une ſource trop pure, pour donner dans une erreur auſſi groſſiere. Le texte primitif portoit donc :

כרו ידי ורגלי

KAROU ïadai oueraglai.

« Ils ont percé mes mains & mes » pieds ».

L'interprete Syrien ne s'y eſt pas trompé non plus. Nous voyons évidemment qu'il liſoit dans ſon manuſcrit hébreu כרו KAROU ſans א *aleph*, avec un ו *ouaou*, à la place de l'*iod* י, comme le prouvent pluſieurs manuſcrits, & entr'autres celui que j'ai cité dans l'exemple précédent.

On me diſpenſera d'ajouter rien de plus en faveur de celui-ci ; j'imagine qu'il eſt aſſez clair & à la portée de tout le monde. Je paſſe donc au troiſieme. Il ſera le dernier de ce chapitre, en ce qu'il prouve plus qu'aucun autre l'utilité & les avantages de la Langue, dont les variantes elles-mêmes ſont ſi propres à donner le vrai ſens des Ecritures.

TROISIEME EXEMPLE.

Le Pseaume CXLV (1), qui va faire ici le sujet du dernier exemple que nous apporterons en faveur du Syriaque, est remarquable d'abord par la nature de sa composition. Chaque verset commence par une lettre de l'alphabet. Ce Pseaume les comprend toutes, suivant l'ordre & le rang qu'elles tiennent chez les Hébreux ; delà vient que les vers en sont appellés ACROSTICHES (2).

David le consacre tout entier à la louange de Dieu, dont il releve infiniment la grandeur. Cet Hymne nous le représente en effet sous l'emblême d'un Monarque plein de douceur & de clémence, dictant ses Loix à tout l'univers, & versant à pleines mains sur les hommes toutes sortes

(1) C'est le CXLIV selon la Vulgate.

(2) Terme de poésie, pour signifier un certain nombre de vers, dont chacun commence du nom de la personne ou de la chose qui en fait le sujet. On donne aussi le nom D'ACROSTICHES à d'autres vers, où certaines lettres & certains mots se présentent dans un ordre réglé.

de bienfaits. Le début en eſt noble & majeſtueux, EXALTABO TE DEUS MEUS REX.

Il paroîtra ſans doute ſurprenant à ceux qui liſent l'Ecriture Sainte dans l'hébreu imprimé, que ce texte omette un verſet tout entier, & taiſe un des plus beaux attributs de la Divinité.

Cette remarque ſaute aux yeux du premier abord, & le lecteur s'indigne avec raiſon d'y voir l'ordre interverti, & l'action du poëme ſuſpendue.

Le Syrien, beaucoup plus fidele & plus conforme au texte original, rétablit les choſes dans leur premier état, & nous repréſente le Seigneur auſſi vrai dans ſes promeſſes que juſte dans ſes œuvres.

מהימן הו מריא במלוהי וזדיק בכלהון עבדוהי :

mhaiman hou morio bmalouhi ouzadiq bkouloun abodaouhi.

Verax eſt Dominus in verbis ſuis, & juſtus in cunctis operibus ſuis.

Ce verſet marche immédiatement après celui qui ne met point de bornes à l'empire de Dieu.

Regnum tuum, regnum omnium sæculorum: & dominatio tua in omni generatione & generationem.

מלכותך מלכות כל עלמין וממשלת בכל דור ודר׃

malkouthekа malkouth kol olamim oumemschaltheka bekol dor ouador.

C'est ainsi que l'interprete Syrien restitue à l'hébreu d'aujourd'hui la lettre נ NOUN (1), qu'il avoit totalement omise, puisque le מ MEM étoit suivi du ס *samech*, qui commence

(1) Cette lettre est la premiere du mot hébreu, qui répond au terme πιστος, FIDELIS, comme on le voit dans ce verset du Pseaume CXI (*a*).

נאמנים כל פקודיו

Neemanim kol phiqqoudao.

Fidelia omnia mandata ejus.

(*a*) Ce Pseaume, qui est le CX dans la Vulgate, où il débute par ces mots, *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo*, est aussi un Poëme acrostiche dans l'original. Chaque hémistiche de vers commence successivement par les différentes lettres de l'alphabet, suivant l'ordre & le rang qu'elles tiennent chez les Hébreux; d'où il suit que ce morceau de poésie doit renfermer onze vers, puisque la Langue mere a vingt-deux lettres. Si on ne compte cependant que dix versets, c'est que les deux derniers, qui sont très-mal ponctués, renferment trois vers.

l'image de la bonté de Dieu :

סומך יהוה לכל הנפלים וזוקף לכל הכפופים :

ſomek ïehoah lekol hannophlim ouezoqeph lekol hakkephouphim.

Allevat Dominus omnes qui corruunt, & erigit omnes eliſos.

« Le Seigneur ſoutient les foibles, & » prête une main ſecourable à ceux » qui ont ſuccombé ».

D'où il ſuit que le même interprete liſoit dans ſon manuſcrit,

נאמן יהוה בדבריו וחסיד בכל מעשיו :

néeman ïehoah bedaberao ouechaſid bekol maaſao.

La Vulgate, l'Ethiopien & l'Arabe ont été ſans doute prendre leur part de cette reſtitution dans l'édition des Septante, où l'on lit :

πιστος κυριος εν τοις λογοις αυτου, και οσιος εν πασι τοις εργοις αυτου.

Fidelis Dominus in verbis ſuis, & ſanctus in omnibus operibus ſuis.

L'Arabe même & la Vulgate enchériſſent encore ſur le Syriaque, en ce qu'ils nous fourniſſent deux membres parfaitement égaux, & qui ſe cor-

respondent mutuellement dans toutes les parties.

אלרב צאדק פי כל אקואלה

וקדוס פי גמיע אעמאלה ׃

Arrabbou tſadiqoun phi colli aqouaili
Ouaqoddouſoun phi *gamii* amaili.

Fidelis Dominus IN OMNIBUS *verbis ſuis*,
Et ſanctus IN OMNIBUS *operibus ſuis*.

Les deux hémiſtiches, comme on voit, ſont très-bien conſervés, & nous annoncent que la leçon primitive portoit inconteſtablement,

נאמן יהוה בכל דבריו

וחסיד בכל מעשיו ׃

Néeman ïehoah BEKOL debarao
Ouechaſid BEKOL (1) maſſao.

Fidelis Jehova IN OMNIBUS *verbis ſuis*;
Et Sanctus IN OMNIBUS *operibus ſuis*.

L'Eternel eſt fidele dans toutes ſes paroles,
Et Saint dans toutes ſes œuvres.

Un rapport ſi exact & ſi parfait, ne fait-il pas pleinement l'éloge de

---

(1) Le mot בכל BEKOL, composé de la prépoſition ב *beth*, qui ſignifie *in*, & de כל *kol*, qui veut dire *omne*, & qui eſt encore de tout genre, de tout nombre & de tout cas, ſe trouve ici dans les deux hémiſtiches.

la verſion ſyriaque, avec laquelle les autres verſions ont tant de conformité? Qu'en conclure? ſinon que le manuſcrit, d'après lequel travailloit le Syrien, ne le cédoit en rien pour la bonté à ceux qui ſervoient de modele aux autres interpretes : d'où il ſuit que cette leçon mérite de même notre confiance, par ſa fidélité à l'égard de l'original, qu'elle éclaircit autant qu'elle le conſerve dans ſon entier ; preuve inconteſtable de ſon excellence & de ſon utilité, relativement à l'intelligence & au ſens propre des Livres ſaints.

Le moyen donc le plus certain pour ſuppléer aux fautes & à l'inadvertence des copiſtes, ſe trouve par conſéquent dans une confrontation raiſonnée des verſions polyglottes, ſoit entr'elles, ſoit avec les anciens manuſcrits. C'eſt en les combinant qu'on eſt ſûr de recouvrer toujours le texte primitif (1), auſſi pur que nous l'ont donné les Auteurs ſacrés.

---

(1) Il eſt effectivement impoſſible que les copiſtes ſe trompent tous au même endroit; la divine Providence, qui veille ſans doute

CHAPITRE VII.

DE L'ARABE.

§. I. *De cette Langue en elle-même ; & de ceux qui la parlent.*

L'ALPHABET des Arabes est composé de vingt-huit Lettres, dont vingt-deux ont été empruntées des Hébreux. Le THSÉ, le DSAL, le DAD ainsi que le DA, se prononcent avec un certain begayement. L'un répond au ת *thau* des Hébreux, l'autre au ד *daleth*, le troisieme au צ *tsadé*, & le quatrieme au ט *eth* ; quoique le CHA ait du rapport avec le ח *cheth*, il demande néanmoins une prononciation plus rude. Le GAÏN enfin correspond en quelque sorte à l'*aïn* ע, & doit son existence aux efforts du gosier qui le produit.

avec un soin tout particulier à notre salut, & qui ne veut pas non plus nous induire en erreur, nous a laissé des moyens sûrs pour conserver sa divine parole dans toute sa pureté.

Les Arabes comme les Syriens, dont nous venons de parler, écrivent leurs caracteres différemment, selon qu'ils sont au commencement, au milieu ou à la fin des mots; ils ont encore cela de commun avec eux, qu'ils leur conservent dans toutes ces positions quelque chose de la forme primitive. A l'exemple des Hébreux, ils ont aussi adopté dans la suite des temps les points voyelles, qu'ils figurent d'une maniere qui leur est particuliere.

La Langue arabe est une des plus belles : elle l'emporte même sur le Grec par la richesse & l'abondance (1). Les Arabes sur-tout, qui ont

---

(1) Cette Langue est si riche, qu'elle a 1000 mots différens pour exprimer l'*épée*, 500 pour le *lion*, 200 pour le *serpent*, 80 pour le *miel*. Firauzabadius, qui a eu le courage de les compter, les a tous recueilli dans deux volumes qu'il a donnés au public. Cet auteur auroit encore trouvé de quoi exercer sa patience, s'il eût voulu faire par exemple l'énumération des noms du *chameau* que l'Arabe fournit par centaines.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, malgré cette abondance inouie, il n'y a une

une passion extrême pour la poésie, en font une si grande estime, qu'ils l'y consacrent en quelque sorte toute entiere. Le nombre de leurs productions en ce genre est prodigieux, & on auroit peine à ramasser tous les ouvrages arabes qui ont été écrits en vers. La métromanie en un mot est la passion dominante de cette nation (1). Ce goût même s'est encore

---

aucuns de ces mots qui soient parfaitement synonimes, puisqu'ils présentent tous à la vérité un seul & unique objet, mais toujours sous un rapport différent.

De peur cependant qu'une si grande fécondité n'épouvante ceux qui se sentiroient des dispositions pour une Langue dont on peut retirer tant d'avantages, nous ajouterons que si l'Arabe a un nombre presque infini de mots pour signifier la même chose, il en est toujours un parmi eux qui est pour ainsi dire privilégié, & qui est d'un usage plus ordinaire. Ainsi, par exemple סיוף, *saiphoun*, סיד, *saidoun*, תעב, *thsa boun*; עסל, *asaloun*, גמל *gamloun*, sont employés communément pour nous donner les idées d'épée, de lion, de serpent, de miel & de chameau.

(1) Les Arabes, les Turcs, les Indiens, & la plupart des Orientaux en général, sont

accru depuis le mahométisme, qui n'a pas peu servi à échauffer leur imagination. Plusieurs de leurs Poëmes anciens sont déposés dans le temple de la Mecque, outre beaucoup d'autres plus modernes. Quoique les regles qu'ils suivent pour la poésie ne soient pas moins difficiles que celles des Grecs & des Latins, leurs histoires même les plus sérieuses ne laissent pas d'être remplies de vers. Au

---

des especes de peuples qu'on pourroit nommer solitaires. Ils parlent rarement, & jamais ils ne parlent long-temps sans émotion. Mais lorsqu'une fois ils ouvrent la bouche avec un peu de chaleur, & qu'ils lâchent la bride à leur imagination, leur discours devient aussitôt poétique & plein de métaphores. On peut dire d'eux qu'ils ne parlent qu'un moment, du moins à juger par les introductions ordinaires de leurs discours; car avant que de commencer à vous exprimer leurs pensées, ils vous avertissent qu'ils vont ouvrir leur bouche, qu'ils vont délier leur langue, qu'ils vont faire entendre leur voix, & prononcer avec leurs levres. Ces préambules ont beaucoup de ressemblance avec les vieilles formules d'introduction qu'on trouve dans Homere, dans Hesiode & Orphée, & qui ont été quelquefois imitées par Virgile.

refte l'art poétique de nos Langues d'Europe n'entre pour rien dans aucun de leurs chefs-d'œuvres, où l'on remarque une grande fécondité d'expreffions & de penfées, ce qui n'eft point rare chez les Orientaux.

Quoi qu'il en foit, leur penchant pour la poéfie ne diminue rien de leur amour pour les fciences. Les Arabes s'y font adonnés avec beaucoup de fuccès. Les belles découvertes qu'ils nous ont laiffées dans la Philofophie, l'Aftronomie & la Médecine, prouvent affez qu'ils ont eu auffi leurs grands hommes. Almamon, furnommé Abdallah (1), ne fut pas plutôt monté (2) fur le trône des Califes, qu'il envoya des Ambaffadeurs à l'Empereur des Grecs pour lui demander des livres de toute efpece. Il les fit auffi-tôt traduire en Arabe, pour donner à fes fujets la facilité de cultiver les arts & les lettres. Ses foins ne furent pas infructueux ; il eut la fatisfaction de voir

(1) Serviteur de Dieu.

(2) L'an 813 de notre Seigneur.

éclore ſous ſon regne d'habiles Médecins & de grands Philoſophes. Ainſi les ſciences, qui étoient paſſées des Grecs chez les Romains, repaſſerent chez les Arabes avec les empires qu'ils avoient conquis, & qu'ils conſerverent juſqu'en 1258, où Bagdad, la réſidence des Califes, fut priſe par les Tartares. Pluſieurs Univerſités furent érigées en leur honneur, à Conſtantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez & à Maroc. Quand dans la ſuite ils pouſſerent leurs conquêtes juſqu'en Eſpagne, ils établirent un college à Cordoue. C'eſt encore à cette nation que la célebre Faculté de Montpelier (1) doit ſon origine, comme nous lui ſommes également redevables des chiffres que nous appellons arabes.

---

(1) Les Arabes avoient érigé dans le Languedoc une Académie de Médecine, dont les ſéances ſe tenoient à Maguelonne. Elle donna naiſſance à la Faculté ſi connue aujourd'hui ſous le nom de Montpelier, où elle a été transférée.



§. II. *De l'utilité de la Langue Arabe.*

Si les Arabes ne cultivent plus aujourd'hui les ſciences avec la même émulation qu'ils le faiſoient autrefois, leur Langue n'en eſt pas moins encore en uſage dans les trois parties de l'ancien continent. On ſera peut-être ſurpris que j'en infere, que ſa connoiſſance nous eſt d'une grande utilité par rapport à l'Ecriture. Toute paradoxale que paroiſſe cette propoſition, elle eſt cependant autant vraie qu'elle peut l'être, & il n'eſt pas difficile de la prouver. Il ne faut pour cela que remonter à l'origine de la Langue arabe ; on verra qu'elle dérive ainſi que les autres, de l'hébreu ; d'où il ſuit néceſſairement qu'elle doit avoir quelque influence ſur le ſens propre du texte ſacré, relativement à certains endroits de la Bible. J'ai déjà fait voir dans les Chapitres précédens, qu'il étoit preſque impoſſible de bien entendre l'Ecriture ſans la connoiſſance des Langues orientales ; il me reſte à faire voir dans celui-ci, que la connoiſſance de l'Arabe

a auſſi ſon utilité pour le même objet.

La Langue hébraïque, ſans contredit, ſe ſuffiſoit à elle-même tant qu'elle fut vivante; mais aujourd'hui qu'elle eſt au nombre des Langues mortes depuis plus de deux mille ans, il n'y a point de doute qu'elle n'ait beſoin du ſecours de celles auxquelles elle-même donna l'être & la vie. Si cette propoſition n'étoit pas plus que démontrée par tout ce que j'ai dit juſqu'ici, je n'aurois pas beaucoup de peine à la rendre ſenſible, pour ceux même qui n'ont aucune idée des différens idiômes dans leſquels nos divines Ecritures ont été tranſcrites avant d'arriver juſqu'à nous. Il ſuffiroit de dire à ces perſonnes ce que je vais dire à tout le monde en faveur de l'Arabe par rapport à l'objet préſent; c'eſt qu'il n'eſt pas poſſible que dans un ouvrage d'une auſſi petite étendue que celui de la Bible, on ait conſervé toutes les racines de la Langue de nos premiers peres. Or comment expliquer des mots hébreux, qui ne ſe trouvent qu'une fois dans les Livres ſaints, ſi on n'a particuliérement recours aux ſources où ces

mêmes racines qui nous manquent se reproduisent, se multipliant à l'infini? Hé! quelle autre Langue est plus propre à nous dédommager de cette perte que la Langue arabe? N'est-ce pas aussi une des filles de la Langue mere, & une des plus privilégiées? Quelle autre plus riche, plus abondante, & dans laquelle nous ayons des productions si variées? Qu'on en trouve une qui ait conservé tant d'attachement pour celle à qui elle est redevable de son existence. N'y retrouve-t-on pas en effet presque tous les mots hébreux avec la plus grande partie de leur force & de leur énergie? Comment aurions-nous jamais su sans l'Arabe, qu'IABEKA, יהבך, qu'on ne trouve qu'une fois dans la Bible, signifioit un FARDEAU (1), dont il falloit, selon le Prophete-Roi, se décharger sur la divinité. C'est sans contredit un des plus beaux secrets

(1) Quand un Marchand arabe ordonne à son chamelier de prendre son fardeau, & de le charger sur son chameau, il lui dit: prends יהבך, IABEKA, & mets-le sur ton chameau.

que l'Arabe nous ait appris. Sans cette découverte, j'aurois bien défié qui que ce soit de rendre ce verset (1) du Pseaume LV.

השלך על יהוה יהבך והוא יכלכלך לא יתן לעולם מוט לצדיק׃

hafchelek al ïehoah IEHABEKA ouehou ïekalkeleka lo iththen leolam mot latstsaddik.

Qui peut alors se traduire de cette maniere : *Projice super jehovam* ONUS TUUM, *& ipse sustinebit te : non dabit in sæculum fluctuationem justo.*

Oui, nous dit ce saint Roi, débarrassez-vous hardiment de tous vos soins & de toutes vos sollicitudes, jettez vous avec confiance dans les bras du Seigneur; il vous prêtera incontestablement son appui, & ne permettra point que le juste soit dans une éternelle agitation. De même qu'il a délivré son serviteur David des pieges & des embûches qui lui ont été tendus, de même aussi sa bonté vous délivrera de toutes vos peines & de toutes vos afflictions : déposez donc dans son

(1) Verset 23 du Pseaume LIV, selon la Vulgate.

ſein paternel vos plus vives alarmes, & déchargez-vous ſur lui de tout ce que vous ne pouvez porter. Quelque redoutables que ſoient vos ennemis, le Tout-Puiſſant, n'en doutez pas, les précipitera dans l'abyſme : *tu verò Deus deduces eos in puteum interitûs.* Que ces paroles ſont conſolantes pour nous, & que l'Evangile (1) nous en développe parfaitement bien le ſens en les confirmant. Repoſez-vous entiérement, nous dit-il, ſur Dieu comme ſur votre plus ferme appui, & n'ayez aucune inquiétude de ce qui vous regarde.

Certainement on ne niera point que l'expreſſion que nous fournit ici l'Arabe, ne nous donne toutes ces idées, en même temps qu'elle ſuit exactement la métaphore, dont le ſens eſt ſi heureux & la tournure ſi analogue à la penſée du Prophete.

Cette Langue nous apprend encore qu'ÉLOHIM, אלהים, DIEU, doit ſignifier auſſi L'ETRE ADORABLE, parce qu'il dérive évidemment

(1) Saint Matth. VI, 25 ; S. Luc XII, 22 ; & la premiere Epître de S. Pierre, V, 7.

du mot אלה, *alaah*, ADORER. SCHAMAÏM, שמים, LES CIEUX, vient de même de סמא, *ſama*, ÊTRE ÉLEVÉ ; ce qui répond parfaitement bien à ARÊTS, ארץ, LA TERRE, dont la racine eſt ארץ, *aratſa*, & veut dire ÊTRE BAS.

Je ne finirois pas, ſi je voulois ſuivre de point en point cette filiation. On ſent qu'elle me conduiroit trop loin, & me feroit paſſer néceſſairement les bornes que je me ſuis preſcrites. Je crois d'ailleurs avoir déjà dit quelque part, que je ne ménageois ainſi les exemples que parce qu'ils devoient faire uniquement l'objet d'un autre ouvrage beaucoup plus conſidérable & auſſi plus volumineux. Je ne fais donc ici qu'ébaucher le tableau, & montrer comme dans la perſpective, les moiſſons abondantes qu'il eſt facile de recueillir, avec la connoiſſance des Langues orientales.

§. III. *De la Verſion arabe, de ſon authenticité & de ſon utilité.*

La verſion arabe que nous avons dans les Bibles Polyglottes, eſt aſſez

conforme aux originaux pour mériter la qualité d'authentique. Lui refuser ce titre, ce feroit aller ouvertement contre les décisions des souverains Pontifes, qui la firent eux-mêmes imprimer à Rome, afin que les Chrétiens d'Orient (1) pussent plus aisément lire nos saintes Ecritures.

Je ne dirai rien des avantages qu'on peut retirer de la Leçon arabe. Quelques exemples tirés de l'Ancien & du Nouveau Testament rendront plus sensible encore son utilité, & n'en prouveront que mieux l'influence de la Langue sur l'hébreu, dont elle rectifie si bien le sens dans plusieurs endroits de la Bible. On verra enfin combien ce rapport est direct, & sert à donner à certains mots une valeur

(1) Cette Bible, qui n'avoit d'abord été publiée qu'en trois volumes sans titre & sans préface, en contient aujourd'hui quatre *in-folio*. Le célebre Louis Maracci, Professeur d'Arabe au College de la Sapience, & Confesseur d'Innocent XI, aida beaucoup de ses soins & de ses lumieres Sergius Rissius, Archevêque de Damas, qui donna cette édition en 1671.

aussi juste qu'analogue aux choses qu'ils doivent exprimer.

Premier Exemple.

« Vous vous êtes moqué de la ré-» solution du pauvre », dit la Vul-» gate d'après l'hébreu.

עצת עני תבישו

atsath ani thabischou.

Consilium inopis confudistis (1).

Sans doute que ce verset ainsi détaché, présentera un sens qui ne répugne point à la raison. Les exemples trop fréquens que nous avons continuellement sous les yeux de l'insensibilité des riches, & de leur mépris pour ces membres souffrans de Jesus-Christ, nous apprennent assez qu'il n'y a là rien de surprenant.

Cependant si vous rapprochez ce passage de l'endroit où il se trouve placé dans le Pseaume dont il s'agit ici, votre embarras deviendra extrême pour en faire une application juste & précise ; en vain retirez-vous le

(1) Ce verset est le 10e du Pseaume XIII dans la Vulgate, ou XIV selon l'Hébreu.

morceau du Prophete : jamais vous ne devinerez ni comment ni pourquoi il passe subitement au style direct, & apostrophe ainsi les méchans, quoiqu'il les représente indirectement d'un bout à l'autre, & toujours à la troisieme personne.

On diroit même qu'il ne fait tomber les regards de Dieu sur les enfans des hommes, que pour conjurer sa justice de les en détourner promptement. Non, non Seigneur, ces impies ne sont plus dignes de votre miséricorde ; ils ont trop lâchement abandonné vos voies, en se livrant à toutes sortes d'iniquités, *omnes declinaverunt*. Ils ne se sont pas contentés de répandre le fiel & le venin, ils ont encore inhumainement versé le sang de leurs semblables, & banni votre crainte de leur cœur, *viam pacis non cognoverunt : non est timor Dei ante oculos eorum*. Ces hommes corrompus & souillés d'iniquités ne sont plus faits pour vous connoître, *nonne cognoscent omnes qui operantur iniquitatem*. Comment voulez-vous qu'ils vous invoquent ? *Dominum non invocaverunt*. Ecrasez-les, mon Dieu,

de votre courroux, & répandez dans leur cœur les plus vives alarmes. Quel feu ! quelle énergie ! que ce portrait est bien digne de la main qui l'a tracé !

Cependant il manque encore une ombre au tableau, & David étoit assurément trop bon peintre pour l'omettre. La Vulgate elle-même n'y feroit pas contraster le pauvre, s'il ne devoit y figurer aussi ; & voilà ce dernier coup de pinceau que l'Interprete arabe va reproduire à nos yeux. Si la colere divine doit sur-tout s'allumer & saisir de crainte ces méchans, c'est, selon le Prophete, parce qu'ils n'ont eu que du mépris pour le pauvre, auquel ils ont insulté amérement, en se moquant de sa constance à espérer en Dieu :

stultam fecerunt sententiam pauperis.

ספהוא ראי אלמסכין : (1)

sapphahou rai-al-miskini.

---

(1) On voit qu'au lieu de la seconde personne, l'Interprete arabe met ce verset à la troisieme ; il lisoit donc dans le manuscrit hébreu, d'après lequel il travailloit הבישו ; *hébischou*, avec un ה *hé* au commencement ;

Quelle autre cause du terrible châtiment qui les attend même dans cette vie ?

Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor.

C'est ainsi que l'Arabe rend au contexte toute sa beauté, supplée à l'inadvertence des copistes, & rétablit les choses dans leur premier état. L'exemple suivant l'atteste & le prouve d'une maniere assez sensible.

SECOND EXEMPLE.

Le Pseaume LXVIII (1), que j'ai déjà cité, va nous fournir encore un exemple en faveur de l'Arabe. Dans ce Cantique d'actions de graces, le Prophete-Roi rappelle à son peuple les effets surprenans de la présence de Dieu, quand il donna sa Loi sainte aux Israélites sur le mont Sinaï. Comme il n'est personne à qui cette époque ne soit connue, j'imagine que tout le monde sentira aussi combien

---

& non pas avec un ה *hau.* La Leçon de l'Arabe est sans contredit préférable, parce que tout le contexte est à la troisieme personne.

(1) C'est le LXVII selon la Vulgate.

l'hébreu d'aujourd'hui eſt défectueux pour cet endroit, que nous allons rapporter, d'après l'hébreu imprimé.

ארץ רעשה אף שמים נטפו מפני אלהים
זה סיני מפני אלהים אלהי ישראל׃ (1)

erets raaſchah aph ſchamaim natphou miphphené elohim zeh ſinai miphphené elohim ehohé iſrael.

Terra commota eſt, etiam cœli diſtillaverunt à facie Dei, ISTE SINAÏ, à faciei Dei Iſrael.

Quelques efforts que l'on faſſe pour rendre littéralement ce verſet, il eſt impoſſible de lui donner un ſens qui ſoit analogue au fait dont il s'agit dans l'Hiſtoire Sainte; il n'y a ſûrement que la connoiſſance parfaite qu'on en a qui puiſſe fixer ici nos idées, & les rappeller au véritable ſujet, encore faudra-t-il ſe tranſporter en eſprit ſur cette montagne, combiner les événemens, les rapprocher des circonſtances; & d'après cette comparaiſon, dire par conjecture que David veut ſans doute parler des prodiges auxquels la préſence du Sei-

(1) Verſ. 9.

gneur donna lieu, lorsqu'il apparut à Moyse sur le mont Sinaï, au milieu des foudres & des éclairs. Dans cette hypothese, on pourra alors imiter les Septante, & paraphraser autant ce verset, qu'il est possible de le bien traduire sur la version arabe, où on lit en propres termes ce qui suit :

תזלזלת אלארץ ואסמואת קטרת מן ענד אלה פי גבל סיני מן וגה אלה אסריל :

tazalzalit - il - artdo ouassamaouatou qattarat min ind-illahi phi gabali sina min ouagh-ilah-israili.

Tremefacta est terra & cœli distillaverunt à conspectu Dei QUI EST IN MONTE SINAÏ, *à facie Dei Israel.*

« La présence du Dieu d'Israël SUR » LE MONT SINAÏ ébranla la terre, » & fit fondre les cieux en eaux ».

Cet exemple ne prouve-t-il pas comme le précédent, que l'Interprete arabe travailloit sur un manuscrit dont la bonté égaloit la pureté & l'exactitude ? Ne voit-on pas évidemment par ces mots פי גבל סיני, *phi gabali sina*, que ce fidele Interprete lisoit dans ce même manuscrit בהר סיני, *behar sinai*, IN MONTE SINAÏ,

à la place de זה סיני, *zeh ſinaï*, *ISTE SINAI*, qui étant iſolés au milieu du verſet en interrompent le ſens ? D'où il ſuit que la connoiſſance de cette Langue nous eſt auſſi utile pour l'Ancien Teſtament, qu'elle eſt néceſſaire pour l'intelligence du Nouveau. Je n'apporterai qu'un ſeul exemple dans ce genre, mais auſſi bien capable de porter dans les eſprits la conviction la plus parfaite.

TROISIEME EXEMPLE.

En vérité, je vous le dis, un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux : *amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regnum cœlorum* (1). Rien ſans doute de plus formel que cette ſentence. Elle ne nous annonce en effet que trop le danger des richeſſes, par la difficulté qu'elles doivent apporter à notre ſalut. Mais le Sauveur du monde craint qu'elle ne ſoit encore inſuffiſante, & n'inſpire pas aſſez de dégoût pour les faux biens du ſiecle. Afin donc de pré-

(1) Saint Matth. Chap. XIX, 24.

munir les Chrétiens contre les appas flatteurs d'une opulence aussi fastidieuse en elle-même que funeste à ses partisans, voici ce que notre divin Maître ajoute : je vous le dis encore une fois, *& iterum dico vobis.* « Oui » l'entrée d'un chameau par le trou » d'une aiguille sera plus facile que » celle d'un riche dans le royaume » des cieux » : *facilius est camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum cælorum.*

S'il faut prendre cet arrêt à la lettre, il est clair que tous les riches sont déjà jugés : inutilement feroient-ils de bonnes œuvres, pratiqueroient-ils la vertu & toutes les maximes de l'Evangile; leurs efforts seroient vains; le ciel seroit à jamais fermé pour eux.

Mais seroit-il bien possible que ce fût là la volonté d'un Dieu sur des hommes, auxquels il accorde le privilege spécial de le représenter, en les rendant les canaux vivans de ses graces, & les distributeurs de ses bienfaits temporels? Non, sans doute; la raison y répugne, & la Religion chrétienne nous donne une trop belle idée de la miséricorde de Jesus-Christ,

pour croire qu'elle ne s'étende pas ſur tous les hommes ; la foi d'ailleurs nous l'apprend, & l'Egliſe nous l'enſeigne auſſi. Il y a donc très-certainement quelque terme mal entendu ou mal interprété. Appellons donc encore une fois l'Arabe à notre ſecours, & ouvrons, s'il ſe peut, le ciel à la moitié du genre humain. Que l'entrée ceſſe d'en être interdite aux riches ; l'Evangile ne leur ôte pas abſolument ce droit. Car tels doivent être, & tels ſont en effet les termes propres du contexte, d'après la verſion arabe où ce paſſage ſe trouve ainſi conçu :

דחול אלגמל פי׳ חרם אלאברת אלסהל
מן דחול עני מלכות אלסמואת :

douchoul il-gommali phi charim - il-ibrati alashalou min douchouli ghannii malakout-iſſamaouati.

Oui, dit notre Seigneur à ſes Diſciples, « il ſera plus aiſé de faire paſſer » UN CABLE par le trou d'une aiguille, qu'il ne ſera facile à un » riche d'entrer dans le royaume » des cieux ».

Ingreſſus FUNIS *in foramen acûs fa-*

cilior est, quàm ingressus divitis in regnum cœlorum.

O vous donc à qui le Tout-Puissant a départi ses dons & ses largesses, cessez désormais de vous attrister; rentrez maintenant en possession d'un héritage qui est commun à tous : faites seulement un bon usage de vos richesses, & le ciel s'ouvrira pour vous, & une félicité éternelle sera votre récompense. Le Fils de Dieu n'entend pas absolument vous en priver. Quand il vous rend en quelque sorte l'entrée de sa demeure inaccessible, il ne vous la rend point pour cela tout-à-fait impossible; il veut seulement vous engager à bien user de vos biens. S'il dit qu'*il sera plus facile à un* CABLE *de passer par le trou d'une aiguille*, qu'à vous d'entrer dans son royaume, c'est qu'il craint que ces biens qu'il ne vous a donnés que pour les répandre sur les malheureux, vous ne les employiez au contraire à des usages illicites, enfin à la perte entiere de votre ame.

Tel est aussi sans doute le sens de cet endroit de l'Evangile, d'après la version que je viens de citer; car au-

trement un riche feroit pour toujours exclus du royaume de Dieu. Le moyen en effet qu'il y parvienne jamais, s'il faut réellement faire *paffer ce CHAMEAU par le trou d'une aiguille.* Ce feroit, je crois, perdre fon temps que de chercher à en démontrer la poffibilité; on fent affez que la chofe n'eft nullement pratiquable; mais l'opération du cable (1) fe conçoit beaucoup mieux; une corde eft analogue au trou d'une aiguille; s'il eft difficile de la faire entrer par cette voie, au moins n'eft-il pas impoffible d'en venir à bout. La comparaifon alors eft jufte, & marque bien le rapport qu'elle a avec la chofe comparée. Cette idée en outre quadre merveilleufement auffi avec l'efprit de l'Evangile, dont le but eft de nous apprendre que les richeffes font comme

(1) Notre Seigneur lui-même affure fes Difciples, qu'il n'eft point impoffible aux riches d'entrer dans le royaume des cieux; ce qui feroit pourtant, s'il étoit queftion d'un CHAMEAU, & non point d'un CABLE; car il y auroit alors une impoffibilité non feulement morale, mais même phyfique.

un obſtacle inſurmontable au ſalut, quoiqu'à le bien prendre il ſoit poſſible de le vaincre.

L'Evangile (1) d'ailleurs ne ſauroit ſe contredire, ni l'Egliſe ſe tromper ; or nous ſavons à n'en point douter, que cette fidelle Epouſe de Jeſus-Chriſt célebre encore aujourd'hui la mémoire d'un nombre infini de perſonnes qui ſe ſont ſauvées malgré les dangers de l'opulence. Diſons donc que le texte étoit ſuſceptible d'une meilleure interprétation : S. Matthieu (2) lui-même nous y autoriſe : nous ne voyons en effet que trop que le mot נמלא, *GAMELA*, ne ſe trouve pas même traduit, & qu'il n'offre par-tout qu'une terminaiſon relative à la Langue dans laquelle on a voulu la rendre (3) ; d'où

---

(1) Tout le monde ſait qu'un cable eſt compoſé de pluſieurs petits fils, qui peuvent chacun en détail paſſer par le trou de l'aiguille.

(2) Nous avons déjà dit, qu'il avoit originairement écrit ſon Evangile en ſyro-chaldéen, dont nous n'avions plus que des verſions, parce que l'original avoit été perdu.

(3) La verſion ſyriaque porte נמלא, GAM-

il ſuit que notre Seigneur converſoit avec ſes Diſciples dans la Langue vulgaire des Juifs, je veux dire en ſyro-chaldéen ; or GAMELA dans cet idiôme, ſignifie autant un CABLE, qu'il veut dire un CHAMEAU.

Je ne m'étonne donc plus que les Arabes adoptent l'un par préférence à l'autre, & en déterminant ſi formellement le ſens par la prononciation (1) ; car il eſt impoſſible de s'y tromper. On voit évidemment qu'il ne s'agit plus de GAMLON, mais qu'il faut néceſſairement dire GOMMALON au génitif, ainſi que le porte le texte de la Leçon arabe (2) : d'où je con-

---

LO, le grec ΚΑΜΗΛΟΝ, & la Vulgate CAMELUM.

(1) Le mot arabe גמל, composé des trois lettres *zjim*, *mim*, *lam*, ſignifie une groſſe corde faite de pluſieurs fils, & veut dire de même un chameau. La différente prononciation ſert à en fixer le ſens.

(2) Les Bibles arabes à l'uſage des Egliſes d'Orient, qui ne ſont pas ponctuées, & que j'ai confrontées avec le plus grand ſoin à la Bibliotheque du Roi, étant ſuſceptibles de ce ſens, nous laiſſent à deviner pourquoi les Polyglottes de Paris & de Londres ont déter-

cluds avec autant de certitude que de vérité, que cette verſion eſt ſinguliérement exacte, conforme aux originaux, & d'une grande utilité pour déterminer le ſens propre de quelques paſſages de l'Ecriture. Ce n'eſt donc point ſans raiſon qu'on la regarde comme authentique, & que les ſouverains Pontifes en ont favoriſé l'impreſſion.

§. IV. *Utilité particuliere de la Langue Arabe.*

Mais un des principaux avantages

miné un ſens contraire par la ponctuation, enſorte qu'elles n'offrent qu'IL-GAMALI, au lieu d'IL-GOMMALI (a); ce qui ne s'accorde guere avec la prononciation habituelle & uniforme des Arabes, qui doivent ſans doute connoître le génie de leur Langue. Je ne m'étonne donc plus qu'ils trouvent auſſi extraordinaire l'interprétation qu'on donne communément parmi nous de ce paſſage, qui eſt en effet ſi naturel dans la leur & ſi conforme à l'eſprit de l'Evangile. Tous les Arabes que j'ai eu occaſion de voir à Paris, m'ont confirmé dans ce ſentiment.

(a) GAMALI eſt le génitif de GAMLON, & veut dire CHAMEAU, comme GOMMALI l'eſt de GOMMALON, qui ſignifie CABLE. L'IL, אל, qui précede, ſert d'article.

que procure la connoiſſance de l'Arabe, c'eſt particuliérement l'utilité dont il peut être pour les perſonnes qui ſe deſtinent aux Miſſions du Levant. Avec ce ſecours puiſſant, il eſt impoſſible que leur zele ne vienne infailliblement à bout d'extirper l'erreur, dans laquelle vivent les peuples de ces immenſes contrées, où ſon dangereux poiſon cauſe des ravages ſi préjudiciables au bien de la Religion. Ce ſervice important ne peut qu'être agréable à l'Égliſe, qui ſe voit ainſi abandonnée par des enfans ingrats & rebelles, qu'elle avoit autrefois favoriſés de ſes dons les plus précieux.

Eſt-il encore un moyen plus efficace de réfuter le CORAN (1), &

---

(1) Le mot ÇORAN, קראן, dérive de la racine קרא, *qaraa*, qui ſignifie chez les Arabes *lire*, *aſſembler*, *&c.* ſoit parce que ce Livre eſt L'ASSEMBLAGE de pluſieurs chapitres épars que Mahomet avoit répandus parmi ſes ſectateurs, ſoit auſſi parce que les Turcs l'appellent LA LECTURE, à l'imitation des Juifs, qui appellent les ſaintes Ecritures מקרא, *miquera*, LECTURE par excellence.

Auſſi diſons-nous LE CORAN, & non pas

gagner ainsi à cette tendre Mere plusieurs nations assises depuis tant de siecles à l'ombre de la mort? Combien de Musulmans ne viendroient point avec joie déposer dans son sein, toutes les erreurs qu'une aveugle crédulité pour un fourbe leur a fait inconsidérément embrasser! Quelle seroit leur surprise, quand ils verroient que ce livre qu'ils regardoient comme divin, n'est lui-même qu'un tissu de fables, dictées par la politique la plus ambitieuse & l'intérêt le plus sordide! Je ne puis m'empêcher d'en faire ici la remarque. J'ai été surpris des contradictions manifestes qui y sont répandues. Tantôt on y voit Mahomet convenir lui-même, que sa religion est l'ouvrage des armes; qu'elle leur doit son origine,

---

l'ALCORAN; parce qu'autrement l'article se trouveroit répété deux fois, vu que la particule אל, *al*, répond à notre article *le*, *la*, *les*. D'ailleurs il faut bien parler arabe quand on en traite. On ne dit même parmi nous l'ALCORAN, l'ALMANACH, que pour se conformer à un usage, contre lequel il seroit inutile de réclamer.

ſa force & ſes progrès ; qu'il n'a pas employé d'autres moyens pour l'établir ; que le meurtre & le carnage ſont enfin toutes les preuves de ſa miſſion & de ſon apoſtolat. Ailleurs il avoue que Jeſus - Chriſt a fait des miracles ; ici il regarde comme un prodige la propagation de l'Evangile, en ce qu'il n'étoit annoncé que par des gens ſans nom, ſans étude, ſans crédit ; deſtitué des reſſources les plus ordinaires ; en bute enfin à toutes ſortes de perſécutions. Ce prodige l'étonne, & paroît le convaincre de la divinité de notre ſainte Religion. On n'imagineroit pas juſqu'à quel point Mahomet lui-même vient à l'appui de la tradition dans ſon Coran. Il y parle encore en termes formels de (1) l'Immaculée Conception, ainſi qu'on peut le voir dans la troiſieme Sura-

(1) Le Coran prouve donc que pluſieurs Théologiens ſe ſont trompés, quand ils ont avancé qu'aucun Ecrivain avant le douzieme ſiecle, n'avoit parlé clairement & en termes précis de l'Immaculée Conception.

te (1), סורה, au verset trente-six.

Je puis attester tous ces faits, car je les ai vus de mes propres yeux dans l'ouvrage que je cite (2). Ils m'ont paru autant de moyens pour détromper les Musulmans, & arracher le funeste bandeau qui leur cache la vérité. Combien de fois n'ai-je pas gémi moi-même de voir des hommes aussi éclairés sacrifier ainsi

---

(1) Les Arabes appellent surate ce que nous nommons chapitre. Le Coran en contient CXIV, qui commencent toutes par ces mots :

בסם אללה (a) אלרחמן אלרחים

bism - illah - irrachman - irrachimini.

In nomine Dei miseratoris, misericordis.
» Au nom du Dieu très-miséricordieux ».

(a) אללה, *illahi*, par syncope, pour אלאלה, *ilalahi*.

(2) J'ai eu entre les mains pendant plusieurs mois un Coran de la Bibliotheque du Roi, qu'on m'avoit confié dans le temps que j'étudiois l'Arabe. Le desir de me perfectionner dans cette Langue, m'avoit porté à la consulter dans ce qu'on peut regarder avec raison comme son chef-d'œuvre. Le Coran est en effet ce qu'il y a en ce genre de plus vif & de plus brillant. La nature elle-même semble sourire à l'imagination de l'auteur, & lui offrir ses plus belles images.

au préjugé, & fouler aux pieds les droits de la raiſon, par leur attachement à des erreurs dont il eſt poſſible de leur démontrer le ridicule & l'abus.

Ce privilege eſt encore donné à l'Arabe ; lui ſeul peut aider le zele des perſonnes qui voudroient déſiller les yeux de ces hommes abuſés, & les convaincre de l'inſuffiſance & de la fauſſeté de leur religion. Avec ce ſecours puiſſant, on peut aiſément les ramener à la lumiere ; puiſqu'il eſt ſi facile de leur prouver que le Coran lui-même ſe contredit de la maniere la plus formelle & la plus poſitive, & que l'objet de leur culte eſt auſſi abſurde, qu'il eſt contraire à une ſage adminiſtration, aux regles d'une ſaine morale & aux droits de la raiſon.

Telle eſt en général l'idée qu'on peut ſe former des avantages de la Langue arabe. On a dû voir par tout ce que je viens de dire, qu'elle eſt infiniment utile pour la parfaite intelligence des Livres ſaints, qu'elle éclaircit dans pluſieurs endroits.

Nous venons de faire voir qu'elle en procure de pluſieurs ſortes. C'eſt

au lecteur à juger si nous les avons bien saisi. Nous dirons encore, en finissant ce Chapitre, que quelques Langues de l'Europe en ont emprunté plusieurs termes (1).

---

(1) Il seroit trop long de rapporter tous ceux que les Espagnols ont adoptés. Ceux qui savent l'histoire, n'ignorent pas que les Maures ont eu trop à démeler avec cette nation, pour qu'elle n'en ait pas conservé nombre de mots.

On en remarque de même quelques-uns dans notre Langue, comme *tambour*, תנבור; *felouque*, פלך, *safran*, צפריה, *thériaque*, תריאק. Ils nous viennent probablement du commerce que nous avons eu avec les Orientaux du temps des Croisades; à moins qu'on n'aime mieux dire qu'ils nous sont parvenus par le canal des Espagnols, avec qui nous avons eu de si grands rapports pendant les fameuses guerres de la Maison d'Autriche.



CHAPITRE VIII.

DE L'ÉTHIOPIEN (1).

§. I. *De la Langue Éthiopienne en elle-même.*

LA Langue éthiopienne a ses caracteres particuliers ; & bien qu'elle se serve de points voyelles, elle differe néanmoins des autres Langues orientales, en ce que ces mêmes points sont tellement unis aux lettres, qu'elles en reçoivent alors une forme tout-à fait différente. Ce n'est pas pourtant qu'on n'y retrouve toujours quelque chose de leur premiere configuration.

Quoique l'Éthiopien tire beaucoup de racines de l'Hébreu, du Chaldéen, du Syriaque & de l'Arabe, il en a cependant aussi qui lui sont également propres. Son alphabet, supé-

(1) Le nom D'ÉTHIOPIEN dérive du grec αιθω, *brûler*, & de οψ, *visage*, dont on a fait le mot composé αιθιοψ, *æthiops*, qui signifie *visage brûlé*.

rieur en nombre à celui des Hébreux, comporte vingt-six lettres. Outre les vingt-deux qu'il a empruntées de la Langue mere, il en a encore quatre qui lui sont particulieres, & dont la prononciation est même si difficile, qu'il n'est pas possible de la fixer absolument, si on n'a fait un long séjour dans l'Habissinie.

Au reste ces quatre lettres sont le HHARM, le ZAPPA, le AF & le PSA; les deux dernieres répondent au פ, *phé* des Hébreux, de même que le HHARM au ח, *cheth*, & le ZAPPA au צ, *tsadé* (1).

Nous observerons encore que la Langue éthiopienne a comme nous cinq voyelles qu'on nomme A, E, I, O, U, avec toutefois cette différence, que la premiere & la troisieme (2)

(1) Le HHARM se prononce d'une maniere plus rude que le *cheth*. La prononciation des trois autres n'est pas non plus la même, malgré leur analogie avec les lettres hébraïques.

(2) Nous considérons ici l'*i* simple comme bref, par opposition à l'*y*, qui peut passer pour long, comme étant un double *i*, dont on a allongé un peu le dernier pour les distinguer d'un *u*.

font doubles, & peuvent être breves ou longues. Or cette circonstance a sans contredit de grands inconvéniens; car il arrive delà, que chacune des lettres devient alors susceptible de sept configurations différentes (1).

§. II. *De ceux qui la parlent.*

La Langue dont je traite ici, est fort ancienne & même très-belle, malgré la difficulté de son alphabet. C'est la Langue savante (2) de l'empire des Habissins (3), grand pays

(1) Il sera utile au lecteur de jetter ici un coup d'œil sur la Planche des Alphabets Orientaux.

(2) Les Habissins l'appellent לשן אתיפי, *leschana itjopja*, la Langue d'Éthiopie, ou autrement לשן נעז, *leschana gheez*, Langue du royaume, comme on peut dire aussi la Langue des études; car *gheez* signifie l'un & l'autre. Elle a été autrefois la Langue vulgaire du royaume de Tigré, du temps que les Empereurs d'Habissinie faisoient leur résidence à (a) Axuma, qu'on regardoit alors comme la capitale de tout l'Empire.

(a) Elle est ruinée depuis long-temps; & cette cour impériale est obligée d'être errante & vagabonde, & de camper tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre.

(3) ABISSIN ou plutôt HABISSIN avec l'as-

de l'Afrique, connu par les anciens ſous le nom d'Éthiopie, au deſſous de l'Egypte.

Les Habiſſins célebrent particuliérement leur Liturgie dans cet idiôme (1), qu'on appelle auſſi la Langue chaldéenne, à cauſe du grand rapport qu'il a effectivement avec le Chaldéen. Cette Langue differe toutefois de l'Éthiopien vulgaire, qui eſt partagé en pluſieurs dialectes, comme l'*amhar*, le *tigré*, le *dembée*, le *gongh*, autrement l'*énarea* (2).

Quoique les Habiſſins aient reçu la foi & l'Ecriture Sainte par le canal des Grecs, ils en ignorent néan-

---

piration, vient de l'Arabe חבש, HABASCHA, *aſſembler*, *enfanter un noir*; d'où il ſuit que ce nom tire ſon étymologie de la noirceur.

(1) Tous les Livres ſacrés ou profanes, ſoit en proſe, ſoit en vers, s'écrivoient autrefois & s'écrivent encore aujourd'hui dans la Langue éthiopienne.

(2) Il y a dans l'Habiſſinie des Arabes mahométans qui parlent leur Langue naturelle, laquelle eſt entendue à la cour & chez les grands; il y a auſſi des Juifs qui mêlent leur Langue talmudique, avec l'idiôme particulier des différentes contrées où ils ſe trouvent parmi les peuples de cette nation.

moins tout-à-fait la Langue (1), & prétendent même n'avoir été instruits dans la Religion, que par deux de leurs propres Reines nommées Macqueda & Candace. A les en croire, la premiere, sous le nom de Reine de Saba, leur enseigna la Loi judaïque, qu'ils suivirent jusqu'au temps où Candace leur apprit les maximes de l'Evangile. Au reste il paroît assez probable que l'Eunuque de cette Reine en fit des Chrétiens, après avoir reçu lui-même le Bâptême des mains du Diacre S. Philippe.

Cette nation néanmoins ne persévéra pas long-temps dans la pureté de la foi; car les sectateurs d'Eutichès & de Dioscore, qui vivoient sous un Patriarche Jacobite, les attirerent dans leur parti, & en firent d'autres

(1) Les Éthiopiens ignorent tellement la Langue grecque, qu'ils n'entendent pas même le peu de mots qui se sont introduits dans leurs Livres avec la Religion. Au reste cela ne doit pas surprendre; car pour mériter le nom de savant dans l'Habissinie, il suffit de savoir lire & écrire; ce qui toutefois n'est pas encore aussi aisé qu'on le pense, comme nous le dirons à la fin de ce Chapitre.

profélites. Ce n'eſt pas qu'ils ne revinrent dans la ſuite de toutes ces erreurs, en embraſſant la doctrine de l'Egliſe ; mais leur inconſtance naturelle les priva encore de cet avantage juſqu'au quinzieme ſiecle, où les conquêtes des Portugais les rangerent de nouveau ſous les étendards de la Religion chrétienne. Les ſouverains Pontifes avoient alors la ſatisfaction de leur donner des Patriarches, & jouirent même de ce droit tant que les Portugais les tinrent aſſervis. Ce ne fut qu'après avoir ſecoué le joug de ces conquérans, qu'ils abandonnerent la foi orthodoxe, rejetterent ces Patriarches, & ſe conformerent à leur ancien uſage. Depuis ce temps ils ne reçurent leur Métropolitain que du Patriarche d'Alexandrie, ainſi que le porte le Canon arabe, fauſſement attribué au Concile de Nicée. Ils en comptent même juſqu'à CXVI après Saint Frumentius, qui leur avoit été envoyé par S. Athanaſe. Quant à la Religion qu'ils ſuivent aujourd'hui, c'eſt celle des Cophtes ou Chrétiens d'Egypte.

§. III. *De la Verſion Éthiopienne.*

Les Éthiopiens ont une verſion complette de l'Ecriture ; mais il n'y a d'imprimé pour l'Ancien Teſtament que les Pſeaumes, & le Cantique des Cantiques. Quant au Nouveau, nous l'avons en entier.

D'après la comparaiſon exacte que j'en ai faite moi-même ſur les textes originaux, les anciennes verſions, & le ſoin que j'ai pris d'en recueillir les diverſes Leçons, je crois pouvoir aſſurer que l'Interprete éthiopien s'eſt attaché particuliérement à ſuivre les Septante pour l'Ancien Teſtament, quoiqu'il m'ait paru dans certains endroits avoir auſſi conſulté l'hébreu. L'exemple ſuivant prouve aſſez que ce texte lui a été de quelque utilité, pour rectifier le ſens de pluſieurs paſſages, & donner auſſi une idée plus juſte de ce qu'ils pouvoient ſignifier.

David ſuccombant ſous le poids de la douleur, & vaincu par les outrages de ſes ennemis, s'adreſſe enfin à Dieu pour implorer ſa miſéricorde.

Le Pſeaume XXXIX (1) nous repré-ſente ce ſaint Roi diſcourant ſur les miſeres de la vie, qu'il compare à une ombre qui paſſe & qui s'enfuit :

μεντοιγε εν εικονι διαπορευεται ανθρωπος.

Verumtamen in imagine pertranſit homo.

C'eſt ainſi que les Septante traduiſent le ſeptieme verſet de l'hébreu, où on lit,

אך בצלם יתהלך איש ׃

ak betſelem ithehallek iſch.

« En vérité l'homme paſſe dans une » image ».

J'avoue qu'il n'eſt pas abſolument difficile, d'après l'Hébreu imprimé, le Grec & la Vulgate, de déterminer ici ce que David a voulu dire ; mais l'Éthiopien développe davantage ſa penſée, & la rend beaucoup plus claire en l'exprimant de cette maniere :

וכם צללת ינשש כל שבא ׃ (2)

wakam zalaloty janyſoſa kùlu ſabay.

---

(1) C'eſt le XXXVIIIe ſelon la Vulgate.

(2) Quoique l'Éthiopien ſe liſe & s'écrive à la façon de nos Langues d'Europe, je veux

Verumtamen ſicut umbra pertranſit omnis homo.
« En vérité tout homme paſſe comme » l'ombre ».
Ce ſens eſt en effet plus naturel, &

---

dire de gauche à droite, nous l'avons cependant fait imprimer en ſens contraire, à l'effet de nous conformer au génie de la Langue mere, dont j'emprunte ici les caracteres.

Quand les Juifs font imprimer quelques morceaux de nos Langues d'Europe en caracteres hébreux, ce qui leur eſt fort ordinaire, ils ſont obligés de s'aſſujettir à la même méthode. C'eſt ce qu'ils ont obſervé en particulier pour le ſecond (*a*) Pentateuque de Conſtantinople, à l'égard des verſions en grec vulgaire & en eſpagnol qu'on y lit.

(*a*) Ce Pentateuque eſt en quatre Langues, en Hébreu, Chaldéen, Grec vulgaire & Eſpagnol. Il y a dans chaque page trois colonnes; le texte original eſt dans celle du milieu, la verſion en grec vulgaire eſt à la droite, & l'eſpagnol à la gauche. Le caractere de ces deux verſions eſt l'hébreu, un peu plus petit toutefois que celui du texte primitif. Au deſſus de ces trois colonnes eſt placé le Chaldéen, & le commentaire de Raſi eſt au bas de la page; l'un & l'autre en caractere encore plus petit. On lit à la fin de ce volume, qu'il a été imprimé à Conſtantinople l'an 5307, ſelon la grande ſupputation des Juifs, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 1547. Cette édition qui eſt *in-folio*, eſt très-rare. Elle ſe trouve à la Bibliotheque du Roi, où je l'ai confrontée avec ſoin. Ce qu'elle a de particulier, & ce qui faiſoit le principal objet de mes recherches, c'eſt la verſion en grec moderne dont on ignore l'auteur, & qui n'a été imprimée que cette ſeule fois.

nous prouve bien évidemment que la verſion éthiopienne n'a pas été faite ſeulement ſur le grec ; d'où il ſuit que l'Interprete avoit mis auſſi le texte hébreu à contribution, & y avoit lu non ſeulement כל אדם, *kol adam, omnis homo*, comme on le lit encore aujourd'hui aux verſets 6 & 12 du même Pſeaume ; mais encore כצלם, *keſélem*, & non pas בצלם, *beſelem*, quoique le כ *caph* & le ב *beth* ſe reſſemblent aſſez.

Cette diſtinction, qui ne lui a pas échappé, nous démontre l'excellence du manuſcrit ſur lequel il travailloit, & le prix qu'on doit faire de ſon ouvrage. Pluſieurs manuſcrits hébreux, [entr'autres un de ceux de la Bibliotheque du Roi, que j'ai confronté en le rapprochant de cette traduction] ne m'ont pas moins fait voir, que ce fidele Interprete ne s'étoit pas tout-à-fait contenté de la verſion des Septante pour compoſer la ſienne, puiſqu'il s'eſt même ſervi du texte original, afin de répandre en quelque ſorte plus de clarté ſur le grec. Certainement on ne peut qu'être flatté de retrouver ainſi la ſubſtance de deux textes dans une

ſeule verſion. Cet avantage ſans doute eſt précieux, & doit nous inſpirer la plus grande confiance en faveur de l'Éthiopien, par rapport à l'Ancien Teſtament. Nous pouvons même dire que tout ce que nous avons d'imprimé dans cette Langue, mérite la qualité d'authentique, tant à cauſe de la conformité qui ſe trouve entre la traduction & le texte original, qu'à cauſe de l'autorité que lui ont donnée même les ſouverains Pontifes, en en permettant l'uſage aux Habiſſins.

§. IV. *De la Verſion Éthiopienne par rapport au Nouveau Teſtament.*

Malgré l'opinion commune où l'on eſt, que la verſion éthiopienne pour le Nouveau Teſtament eſt faite d'après le Syriaque, nous croyons pouvoir dire qu'il paroît plus certain qu'elle a été compoſée ſur le texte original lui-même, je veux dire ſur le grec. C'eſt ce dont on peut ſe convaincre ſoi-même, lorſqu'on veut examiner la choſe un peu ſérieuſement. Je ſais bien qu'on peut m'objecter à cet égard un exem-

ple (1) qui paroît de quelque conséquence ; mais à le bien prendre, il ne prouve pas encore beaucoup contre nous. J'aurai occasion de le faire voir, après que j'aurai rapporté la doxologie suivante qu'on lit dans l'Ethiopien, & qui se trouve de même dans le Syriaque. Voici donc cet exemple.

L'Ethiopien en effet termine l'Oraison Dominicale par ces paroles : « que le regne appartient à Dieu, » comme la puissance & la gloire » dans tous les siecles des siecles » :

אשם זאך יאת מנגשת חיל ושבחת לעלם עלם אמן : (2)

ysama ziaka jyyti manyyasyti hyjyly wasybyhati lailama ilamy ameny.

Quoniam tuum est regnum, potentia & gloria in sæculum sæculi. Amen.

Nous ne nierons pas que ce pas-

---

(1) Je n'ignore pas qu'on pourroit alléguer en faveur du sentiment contraire, un petit nombre d'autres exemples ; mais il faut convenir qu'ils ne sont pas tous de la même force, ni plus concluans.

(2) Matth. VI, 13.

ſage ne ſoit très-conforme à la Leçon du Syriaque, où on lit auſſi :
Quoniam tuum eſt regnum, potentia & gloria in ſæcula ſæculorum.

מתל דדילך הי מלכותא וחיל ותשבוחתא
לעלם עלמין :

metoul dedilok hi malkoutho ouchailo ou-teſchbouchto lolam olamin.

Mais au reſte qu'en conclure ? que l'Interprete éthiopien n'a compoſé ſon ouvrage que d'après le Syriaque ? Cela ne ſe peut ; & une ſeule réflexion ſuffit pour faire abandonner ce ſentiment. Quiconque voudra effectivement comparer les deux textes [le Syriaque & le Grec] verra bientôt que notre Interprete s'écarte ordinairement du Syriaque, je ne dis pas ſeulement quant aux mots, mais même par rapport au ſens.

Tout ce qu'on pourroit, ſelon moi, en inférer de plus fort, c'eſt que l'Interprete éthiopien auroit autant conſulté la Leçon ſyriaque, qu'il avoit eu recours au texte original de l'Ancien Teſtament, relativement à ce que nous en avons dans cette Langue.

D'ailleurs il doit paroître ſurpre-

nant, qu'aucun autre des Evangélistes ne fasse mention de cette Doxologie, qu'on ne trouve pas même dans les anciens manuscrits grecs sur l'Evangile de S. Matthieu. Pourquoi les saints Peres n'en disent-ils rien dans leurs explications sur l'Oraison Dominicale, & d'où vient que la Vulgate & l'Arabe n'en parlent pas non plus ? Disons donc qu'elle n'a pu passer dans le texte que par le canal des Liturgies grecques, où elle se trouve depuis long-temps.

§. V. *Utilité de la Langue Éthiopienne.*

Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire, que la version éthiopienne a comme les autres ses avantages particuliers; d'où il suit que sa connoissance (1) est absolument né-

(1) Quoique l'étude de la Langue éthiopienne soit très-difficile pour les habitans même du pays, à qui il faut un grand usage de cet idiôme, & le secours de maîtres qui sont très-rares dans ces contrées, où il n'y a ni grammaire ni lexicon, nous avons nous autres Européens une grande facilité pour acquérir cette connoissance, depuis sur-tout qu'un savant Allemand a publié sur la fin

ceſſaire à ceux qui veulent s'inſtruire à fond ſur l'Ecriture Sainte, ſur laquelle elle ne laiſſe pas de répandre du jour.

Elle nous eſt ſur-tout d'une grande utilité pour fixer le ſens de certains mots hébreux, dont nous n'avons pu conſerver toutes les racines dans un ouvrage d'une auſſi petite étendue que celui de la Bible. Les Latins, par exemple, appellent l'Univers, *Mundus*, c'eſt-à-dire, *bien ordonné*, à l'imitation des Grecs qui l'avoient nommé *κοσμος*. Or ces derniers ont emprunté ce nom des Phéniciens, qui l'appelloient dans leur Langue אדמה, ADAMAH, *beau, admirable*. Cependant ce terme pourroit fort bien avoir une toute autre ſignification, étant tiré de la racine אדם, ADAM, qui veut dire auſſi *être rouge* ;

---

du dernier ſiecle, pluſieurs de ces Grammaires & Dictionnaires, tous compoſés avec autant d'exactitude que de clarté. Ludolphe eſt le nom de cet homme célebre. Il s'étoit particuliérement attaché à l'étude de la Langue éthiopienne. Nous avons de lui une Hiſtoire d'Ethiopie, un commentaire ſur cette hiſtoire, avec un appendix *in-folio*.

mais comme il n'y a qu'une très-petite partie de notre globe qu'on puiſſe dire approcher un peu de cette couleur, ne doit-il pas paroître ſurprenant qu'un ouvrage auſſi immenſe & auſſi merveilleux, ait pu réellement emprunter ſa dénomination d'une couleur, qui n'a en elle-même rien de commun avec le ſpectacle ſi varié de la nature? Ne pourroit-on pas dire de même, que l'homme tire ſon nom אדם, ADAM, de ſa *beauté* & *perfection*, plutôt que de la *rougeur* de la terre. Cette idée aſſurément quadre très-bien avec l'ordre de la création, à laquelle Dieu mit la derniere main par ce chef-d'œuvre de ſa toute-puiſſance. On ne peut auſſi que le prendre dans ce ſens en liſant l'Ethiopien, car ils ne l'entendent pas autrement eux-mêmes; cette ſignification leur eſt auſſi familiere, qu'elle paroîtra peut-être nouvelle aux Lexicographes des Langues orientales. Au reſte ils verront que je ne leur en impoſe point du tout à ce ſujet, s'ils veulent bien prendre la peine de lire eux-mêmes quelques ouvrages de la nation éthiopienne; ils s'appercevront

aisément que אדם, ADAMA, veut dire beau, agréable, charmant, plein de grace & de dignité, *jucundum, elegans, amœnissimum.* D'ailleurs ce sens n'a rien qui répugne & qui choque. La raison sans doute peut très-bien l'adopter & l'admettre, puisqu'il est incontestablement préférable à l'autre. C'est ainsi que la ville ארמה, ADAMAH avoit tiré son nom de la beauté du pays où elle étoit située. Ce lieu de la Palestine étoit lui-même si agréable, avant d'avoir éprouvé les terribles châtimens de Dieu, qu'on le comparoit ordinairement au jardin du Seigneur, comme étant l'endroit le plus charmant & le plus digne d'admiration.



CHAPITRE

CHAPITRE IX.

DU PERSAN.

§. I. *De la Langue en elle-même.*

Les Perſans ont adopté les caracteres des Arabes, & à cet alphabet compoſé de vingt-huit lettres, ils en ont ajouté quatre autres, dont voici les noms avec la maniere de les prononcer. Le PÉ, qui ſe prononce comme notre P, le CHÉ, qui ſe prononce comme le CH des Anglois, le ZHÉ, qu'on prononce comme le double Z des Italiens, & enfin le GAPH, qu'on doit prononcer comme GH. Les trois premieres de ces lettres ſont communes aux Perſans & aux Turcs. Cependant comme ces quatres lettres s'emploient ſouvent pour leurs correſpondantes BÉ, ZJIM, ZÉ, KEF, il s'enſuit auſſi qu'elles ont un certain rapport avec le ב, BETH, le ג, GHIMEL, le ז, ZAIN & le כ, CAPH des Hébreux.

La Langue perſanne eſt de toutes

les Langues orientales, celle qui a le moins d'analogie avec les autres. Quoiqu'elle n'ait qu'un très-petit nombre de verbes irréguliers, elle eſt néanmoins beaucoup plus difficile que celles dont j'ai fait juſqu'ici mention ; d'ailleurs elle ſuit auſſi des regles toutes particulieres.

Quant aux racines, il faut encore obſerver qu'il y a dans le Perſan un grand mélange de mots de pluſieurs nations, qui tour à tour ont ſubjugué la Perſe ; tout le monde ſait que ce royaume a été ſucceſſivement ſoumis aux Grecs, aux Romains, aux Arabes, aux Turcs ; aux Tartares même ſous le regne de Tamerlan. On conçoit donc aiſément pourquoi la Langue perſanne a pu ainſi conſerver pluſieurs mots propres à chacun de ces peuples. Mais ce qui ſurprendra peut-être ceux qui ont une certaine connoiſſance des Langues angloiſe & allemande, ſera ſans doute de reconnoître dans le Perſan pluſieurs mots qu'ils auroient cru propres à l'une & à l'autre de ces deux Langues. J'avoue que cette ſurpriſe eſt aſſez naturelle, & paroît même

avoir quelque fondement, en ce que ces deux nations n'ayant rien eu à démêler avec la Perse, celle-ci n'a pas dû s'approprier aucun de leurs termes ; le fait n'est cependant que trop vrai, & cette prétendue singularité peut très-bien s'expliquer. Les personnes qui savent l'histoire à fond ne sauroient s'y tromper ; car elles ne peuvent ignorer que les Tartares n'ont pas seulement donné des loix aux Persans, mais qu'ils en ont aussi donné aux Saxons. Or il est totalement impossible qu'il ne soit pas arrivé à ces derniers, ce qui est arrivé aux Persans par rapport au mélange de leur Langue, je veux dire que ceux-ci auront appris autant de mots de leurs vainqueurs, que les Perses avoient pu en retenir, lors de leurs guerres avec ces mêmes Tartares ; par conséquent il paroît naturel que les Saxons à leur tour aient porté tous ces termes dans l'île de la Grande-Bretagne, où ils ont régné pendant l'éptarchie ; & telle est aussi incontestablement la raison pour laquelle nous trouvons dans le Persan des mots anglois & allemands, ou,

si l'on veut, des termes persans parmi les ouvrages des Anglois & des Allemands; car ils ont tous une source commune, ainsi qu'il est démontré.

§. II. De *ceux qui la parlent.*

Si l'on en croit quelques critiques; le pays d'Elam, dont Chodorlaomor étoit Roi du temps d'Abraham, doit passer pour l'ancienne Perse. Au reste nous ignorons toujours comment les habitans de cette contrée furent gouvernés avant Cyrus; nous savons seulement que leur pays passa successivement des Assyriens aux Babyloniens & aux Medes; mais il paroît en même temps que les Perses, tributaires de ces nations, étoient commandés par des Princes de leur pays. Ainsi Cambyse, pere de Cyrus, peut bien être véritablement regardé comme un Roi des Perses, indépendamment du tribut qu'il payoit à celui des Medes.

Quoi qu'il en soit, c'est au fils de Cambyse que ce pays doit le nom qu'il porte aujourd'hui. Ce Prince fut le premier qui y introduisit

l'usage des chevaux (1), & apprit aux habitans la maniere de s'en servir. Il rendit même un édit, par lequel il ordonna que la jeunesse (2) seroit exercée au manége; déclarant infames tous ceux qui pouvant monter à cheval, préféreroient d'aller à pied. Or la gloire qu'ils s'acquirent dans cet exercice, leur mérita le nom d'excellens cavaliers, & le leur rendit tellement propre, que la nation l'a conservé depuis; car Perse ne veut dire autre chose en Arabe que פרס, *pharas*, un cheval, & פארס, *pharis*, un cavalier, ainsi que l'hébreu פרש, *pharasch*. Telle est aussi la raison pour laquelle les Auteurs sacrés, qui ont écrit avant Cyrus, ne font pas men-

(1) Xenophon, dans le premier Livre de la Cyropedie, dit qu'avant Cyrus, il étoit très-rare de voir des chevaux dans la Perse, dont le pays étoit montagneux & peu propre à en élever.

(2) Quoique Hérodote ne s'accorde pas en tout avec Xenophon sur la vie de Cyrus, il rapporte cependant comme lui, que tous les jeunes gens étoient obligés d'apprendre trois choses; à dire la vérité, à monter à cheval, & à lancer le javelot.

tion des Perses, tandis qu'il en est souvent parlé dans les Livres de Daniel, Ezechiel, Esdras, Néhémie, Esther & les Chroniques, dont les Auteurs étoient ou contemporains de Cyrus, ou ont existé après lui.

Les Perses, dont, au rapport d'Hérodote, les noms propres se terminoient anciennement en S, ont aujourd'hui un langage bien différent de celui qui avoit cours autrefois dans le nord de la Perse. Il n'y a plus que les Guebres, qu'on regarde comme les adorateurs du feu, qui aient conservé l'ancien Persan (1), dans lequel Zoroastre a écrit un ouvrage (2), qui passe pour avoir été la loi des contrées bornées par l'Euphrate, le Caucase, l'Oxus & la mer des Indes. Le savant Docteur M. Hyde l'avoit fait connoître en partie sur la fin du siecle dernier; mais M. Anquetil du Perron l'a fait revivre en entier pour nous au retour de son voyage de l'Inde (3), par la traduction françoise

(1) On l'appelle aussi le ZEND.

(2) Le ZEND-AVESTA.

(3) Il en publia tout de suite une relation abrégée en 1762, sept ans après son départ.

qu'il en a donnée (1) en trois volumes *in*-4°. sur l'original ZEND (2).

La Langue turque est devenue aujourd'ui si familiere à la cour de Perse, & dans les provinces qui ont été longtemps soumises au Grand Seigneur, qu'elle est en quelque sorte comme la Langue vivante de ce peuple. La plus grande partie des Persans ne s'attachent qu'à celle-ci, & négligent volontiers l'idiôme dont se servoient leurs ancêtres. L'Hébreu, le Grec & le Latin sont encore des Langues mortes pour eux ; il n'y a que l'Arabe qu'ils cultivent, en ce qu'il est pour eux ce que le latin est pour nous. Ceux même des Perses qui in-

(1) En 1771.

(2) Le premier volume de cet excellent ouvrage est singuliérement intéressant, & peut également convenir à tout le monde ; il contient le voyage du Traducteur aux Indes orientales, l'histoire de la retraite des PARSES dans l'Inde, avec les événemens les plus considérables sur ce peuple fugitif jusqu'en 1760. On y trouve aussi les détails relatifs aux différens exemplaires sur lesquels on les a traduit, en même temps que l'on y rend compte de l'ordre que l'on a cru devoir suivre dans leur distribution.

terpretent l'Alcoran, ſe ſervent de cette Langue, auſſi-bien que les Médecins & les Philoſophes.

Les Perſans ont des Colleges & des Univerſités, qu'ils appellent MEDRESSA. L'Arithmétique, la Géométrie, l'Aſtronomie, la Morale, la Médecine, la Juriſprudence, la Phyſique, l'Éloquence & la Poéſie, ſont de toutes les ſciences, celles pour leſquelles ils ont une eſtime plus particuliere. Ils conſervent auſſi avec le plus grand ſoin la Philoſophie d'Ariſtote, qu'ils ont toute entiere en Arabe, & qu'ils appellent DUNJA PIALA, le gobelet du monde.

On voit par leurs ouvrages; que la poéſie eſt encore chez eux le goût dominant; car leurs pieces d'éloquence ſont écrites en vers irréguliers, ſemées d'hiſtoires & de ſentences morales. Au reſte il s'en faut bien

Que toujours le bon ſens s'accorde avec la rime.

Ce précepte de Boileau, d'aſſervir ainſi la rime à la raiſon, leur eſt abſolument inconnu; ils n'ont à cet égard d'autre regle que celle de rimer toujours, duſſent-ils ſouvent em-

ployer les mêmes mots pour y réussir, comme on ne le remarque en effet que trop.

Quant à la religion des Persans, le mahométisme est celle qu'ils suivent aujourd'hui; ce n'est pas pourtant que leur croyance ne soit beaucoup partagée, quoique l'objet de leur culte paroisse assez être le même; car les gens de cour ne croient ni à Mahomet, ni à l'Alcoran, bien qu'à l'extérieur ils suivent la loi des Musulmans. Pour ce qui est des autres Persans, ils sont généralement détestés par les Turcs, qui les regardent comme des hérétiques. Le principe de cette haine roule sur leur contestation touchant le successeur de Mahomet. Les Turcs veulent que ce soit Omar, & les Persans donnent cette prérogative à Aly, dont la morale est beaucoup moins rigide que celle de l'autre. C'est aussi de cette maniere qu'il s'attira un grand nombre de partisans, que le rigorisme d'Omar avoit rebutés (1). En attendant que l'Alcoran les ac-

(1) On appelle la premiere secte celle des SCHITES, & la seconde celle des SUNNIS.

corde ſur ce point, ils s'anathématiſent réciproquement, & différent toujours dans leurs cérémonies. Les Perſans, par exemple, ſe moquent de la ſuperſtition que les Ottomans ont pour la couleur verte. On rapporte même qu'Amurah, Empereur des Turcs, ayant envoyé une ambaſſade à Cha-Abbas Roi de Perſe, pour ſe plaindre de ce qu'il permettoit aux Chrétiens de porter cette couleur, Cha-Abbas lui répondit qu'il les empêcheroit volontiers de la profaner, ſi Amurah vouloit s'engager à faire reſpecter aux animaux la verdure des champs qu'ils fouloient ſans ceſſe aux pieds.

Nous avouerons néanmoins que les Perſans ne ſuivent pas tous indiſtinctement la loi de Mahomet ; la Perſe en voit encore aujourd'hui en grand nombre perſévérer dans la foi des anciens, avec leſquels pourtant ceux-ci n'ont rien de commun du côté de la politeſſe, du ſavoir & de la valeur. C'eſt une autre ſecte que les Perſans appellent GUEBRES (1), pour ſe

(1) Ce mot revient au CAFFRE des Arabes, qui veut dire idolâtre.

venger peut-être du culte qu'ils rendent au ſoleil & au feu, quoique ces derniers s'en défendent de toutes leurs forces.

§. III. *De la Verſion Perſanne.*

Quoiqu'aucun Roi de Perſe n'ait jamais été Chrétien, le chriſtianiſme toutefois a été beaucoup répandu dans la Perſe, où il a eu un grand nombre d'Evêques & de Martyrs. Il n'y a donc point de doute que les Perſans n'aient eu anciennement une verſion complette de la Bible, bien que la Polyglotte d'Angleterre (1) ne nous offre à cet égard que le Pentateuque & les quatre Evangiles. Il eſt ſans doute à préſumer que le reſte s'eſt perdu, pendant le temps des troubles auxquels la Perſe a été expoſée.

En comparant la verſion perſanne du Nouveau Teſtament, avec les autres textes imprimés dans la Bible de Walton, on s'appercevra aiſément qu'elle a été faite ſur le Syriaque, &

(1) Ce que nous avons aujourd'hui du Perſan pour nos Livres ſaints, ne ſe trouve que dans cette Polyglotte.

non pas sur l'original ; car par-tout où l'on voit le Syriaque s'éloigner du Grec, le Persan s'en éloigne aussi ; mais c'est toute autre chose pour l'Ancien Testament. Le Rabbin Jacob Tavos (1) composa son Pentateuque d'après le texte hébreu, qu'il paroît avoir suivi avec beaucoup de soin & d'exactitude. La conformité de cette version (2) avec son modele, détermina les Juifs à l'insérer dans leur Pentateuque en quatre Langues, imprimé à Constantinople l'an de Jesus-Christ 1546. Le corps de cet ouvrage rare & curieux (3) présente

(1) Son nom en entier est Rabbi Jacob fils de Joseph. Il est surnommé Tavos, parce qu'il étoit natif de la ville de Tusi, dans la province de Korasan en Perse.

(2) Elle a été imprimée pour la premiere fois à Constantinople, l'an du monde חשו, 5306, selon la grande supputation des Juifs, c'est-à-dire, l'an 1546 de notre Seigneur.

(3) Il se trouve à la Bibliotheque du Roi, où je l'ai confronté avec soin. Il fait l'objet d'un petit volume *in-folio*. Il avoit appartenu autrefois à la Maison de MM. de l'Oratoire de Paris, à laquelle l'avoit cédé M. Sancy de Harlay en 1620, ainsi qu'en fait foi une note écrite & signée de sa main.

au lecteur trois colonnes, dont celle du milieu contient le texte hébreu en caracteres un peu plus gros; les deux autres sont remplies par la paraphrase chaldaïque d'Onkelos en caracteres un peu moindres, & par la version persanne écrite toutefois en caracteres plus menus. La version arabe du Rabbin Saadias Gaon occupe le dessus de ces trois colonnes, au bas desquelles se trouve le Commentaire de Rasi, ou autrement du Rabbin Salmon fils d'Isaac (1).

§. IV. *De son utilité.*

On ne peut disconvenir que la version persanne ne puisse être d'une grande utilité contre les Juifs, devant elle-même son existence à un Rabbin (2). C'est donc encore une

(1) On trouve dans la Polyglotte de Londres les versions arabe & persanne dans leurs propres caracteres, bien qu'on se soit servi de l'hébreu pour le Pentateuque des Juifs à l'égard de ces deux textes.

(2) Nous n'entendons parler ici que de la version persanne du Pentateuque; car pour celle des quatre Evangiles, elle a été faite par des Auteurs chrétiens.

arme dont on peut se servir avec avantage dans les controverses, pour convaincre ces incrédules de mauvaise foi, à moins qu'ils ne disent que c'est par hasard & par cas fortuit, selon l'absurde systême des fatalistes, que le Pentateuque de Tavos se trouve mêlé avec celui qu'ils ont fait imprimer si soigneusement à Constantinople. Cette circonstance prouve bien évidemment, que les Juifs anciens étoient aussi aveugles, que ceux d'aujourd'hui sont endurcis & corrompus ; car comment nier une vérité que leurs peres ont reconnue, & que ceux-ci rejettent toujours, même en admettant leurs écrits ? une telle conduite n'a-t-elle pas de quoi surprendre, sur-tout quand on voit des contradictions aussi frappantes & aussi manifestes ? Le lecteur voudra bien nous pardonner ici une répétition, dont à la vérité il pourroit bien se passer, étant d'ailleurs instruit, mais que nous ne pouvons taire, parce qu'elle est essentielle au sujet que nous traitons, en même temps qu'elle sert à confondre davantage ces ennemis irréconciliables du Christ. Opposons-

leur encore cet exemple, & qu'il ſoit le dernier dans le genre de ceux dont je me ſuis déjà ſervi pour venger la gloire du Fils de Dieu, & démaſquer l'hypocriſie de cette multitude d'hommes ennemis d'eux-mêmes.

Qu'ils oſent s'inſcrire en faux contre un témoignagne dont ils reconnoiſſent tous l'auteur. Le voici; je le tire de ce Pentateuque Perſan, pour lequel leurs ancêtres ont eu une ſi grande vénération, puiſqu'ils l'ont fait placer à côté de celui qui eſt regardé parmi eux comme le plus authentique. Il s'agit toujours de la prophétie de Jacob, qui eſt comme le type & le fondement de la Religion chrétienne, en ce qu'elle contient la promeſſe du Rédempteur de tout le genre humain; l'Interprete perſan n'a garde auſſi de l'entendre autrement. Car voici les propres termes qu'il emploie pour rendre ce paſſage:

נה כרדד שלטנת אז יהודה ודבירי אז
מיאני פרזנדאני אותאכה ביאיד משיח
אובאו גמע שוד קומהא: (1)

(1) Gen. XLIX, 10.

« Non, non, l'empire ne sortira
» point de Juda, & il ne cessera d'y
» avoir des Docteurs de la loi parmi
» ses descendans jusqu'à l'arrivée du
» MESSIE, auprès duquel doivent s'as-
» sembler toutes les nations ».

Non recedet imperium à Juda, & Scribæ è medio filiorum ejus, donec veniat MESSIAS ejus, & ei congregabuntur gentes.

Assurément les Paraphrases chaldaïques n'en disent pas davantage, & il paroît que le Rabbin Jacob Tavos n'en avoit guere besoin. Cet exemple tout seul fait l'éloge le plus complet de sa traduction, en même temps qu'il nous donne une belle idée du jugement & de la sagacité de cet homme célebre (1), dont le mérite est généralement reconnu par tous ceux de sa nation, d'après le cas & l'estime particuliere qu'en ont fait ses contemporains. La conformité de

(1) Afin de conserver la beauté de son modele, & éclaircir même plusieurs endroits obscurs, il a quelquefois recours à des termes étrangers, pour suppléer au défaut de la Langue dans laquelle il écrivoit.

ſa verſion avec l'original, qu'il a faiſt avec autant de juſteſſe que de diſcernement, eſt ſans doute le ſeul titre qui a prévalu auprès des anciens Juifs, pour aſſocier ſon ouvrage avec leur Pentateuque par excellence : or ce titre devient le nôtre par rapport au Perſan, dont nous venons de démontrer l'utilité dans les controverſes avec les ennemis de notre ſainte Religion; n'eût-il que ce ſeul avantage, il ne ſeroit pas encore à dédaigner, à raiſon de ceux qu'il peut nous procurer pour convertir ces hommes, en faveur deſquels notre Seigneur a bien voulu répandre ſon ſang précieux. Nous pouvons cependant ajouter, que la verſion perſanne n'eſt pas moins utile pour l'entier développement des Livres ſaints. Je pourrois en citer pluſieurs exemples que je tais ici, par les raiſons que j'ai déjà déduites plus haut. Je me contenterai de terminer ce Chapitre par quelques obſervations ſur une autre utilité de la Langue perſanne.



§. V. *Utilité du Persan par rapport aux Missions.*

Les avantages qu'on peut retirer des Missions, se sentent beaucoup mieux qu'on ne peut le dire. C'est à ces hommes vraiment apostoliques qu'il seroit donné de nous l'apprendre. Eux seuls pourroient nous donner une idée juste & précise de l'embarras où se trouve un Missionnaire, que le desir de gagner des ames à Jesus-Christ, a transporté dans un pays dont il ignore la Langue : à moins que le Seigneur, pour récompenser son amour & son zele, ne fasse un miracle en sa faveur, quel fruit peut-il espérer de ses peines & de ses travaux ? Comment viendra-t-il à bout de surmonter tous les obstacles qui s'opposeront à son pieux dessein, s'il n'a déja posé les premiers fondemens de l'édifice qu'il se propose d'élever à la gloire de Dieu ? Jamais, non jamais il ne viendra à bout d'une pareille entreprise ; les difficultés le rebuteront, & lui feront infailliblement abandonner un projet, à l'exécution duquel il aura apporté lui-

même un des principaux obſtacles. Dépourvu alors de toutes ſortes de moyens pour ſe mettre au fait du langage d'un pays, où il ne trouvera ni maîtres ni livres pour lui en apprendre l'uſage ; il ſe verra donc réduit à paſſer un temps infini à l'étude d'une Langue, qui n'a rien de commun avec l'idiôme particulier de nos Langues d'Europe : tandis qu'il auroit pu abréger de beaucoup ce temps, s'il avoit voulu profiter des ſecours qui ſont ſi multipliés parmi nous. N'eſt-ce pas dans cette vue, & pour ſeconder le zele de tous ceux qui voudroient porter le flambeau de la foi dans toutes les parties du monde, qu'a été fondé à Rome le célebre établiſſement de la Propagande ? En eſt-il de plus utile, & qui faſſe mieux l'éloge des Vicaires de Jeſus-Chriſt ? Combien cet exemple doit exciter notre émulation, & engager le Clergé de France à fonder un pareil établiſſement, qui ſera ſans doute auſſi glorieux pour lui, qu'il doit être avantageux au bien de la Religion, dont il eſt avec le Souverain le protecteur & l'appui. Une telle école devien-

droit comme un arsenal redoutable ; d'où l'on tireroit les armes nécessaires pour combattre & détruire l'empire du démon, parce qu'on y enseigneroit toutes sortes de Langues. Dieu sans doute ne pourroit que bénir une si sainte entreprise, en la favorisant des plus grands succès. Il y seroit lui-même représenté répandant le don des Langues comme autrefois sur les Apôtres ; & chacun de ses Ministres, qui seroient animés de son amour pour le salut du genre humain, iroit dans ce nouveau cenacle apprendre à arborer l'étendard de la croix partout où ce signe de notre sainte Religion est inconnu.



CHAPITRE X.

RÉCAPITULATION ET CONCLUSION DE L'OUVRAGE.

§. I.

TELLE eſt donc l'eſquiſſe du tableau hiſtorique, par rapport aux avantages qu'on peut retirer de la connoiſſance des Langues orientales, pour l'entier développement des Livres ſaints. Je me ſuis efforcé de démontrer cette vérité dans tous les Chapitres de cet ouvrage. Nous avons indiqué dans le premier les ſources fécondes où l'on pouvoit aller puiſer le véritable ſens de l'Ecriture, & j'ai fait voir que c'étoit là le propre des Bibles Polyglottes. Si nous avons donné la préférence à celle de Londres ſur toutes les autres, c'eſt parce que cette derniere leur eſt autant ſupérieure par ſon étendue, qu'elle eſt elle-même diſtinguée par la nature de ſa compoſition & la commodité du format. Ceux d'ailleurs qui ſont

un peu verſés dans ce genre d'étude, ſont à même de peſer les raiſons que j'ai apportées en faveur de cette Bible, qui aura toujours un droit incontestable à l'eſtime générale des Savans.

Il eſt malheureux ſeulement que cet ouvrage ſoit ſi rare & ſi cher, & en outre ſi volumineux.

Ce n'a été que pour parer à ces trois inconvéniens, que j'ai haſardé à cet égard un nouveau plan. Le deſir ſeul de me rendre utile me l'a fait imaginer; c'eſt au public à juger s'il peut être réellement avantageux au bien de la Religion. Pour moi je crois qu'elle n'y peut que gagner, en ce que beaucoup d'Eccléſiaſtiques ſe trouveroient alors à portée de ſuivre davantage leur goût, pour une connoiſſance qui ſera toujours indiſpenſable à quiconque voudra approfondir le ſens propre des Ecritures.

§. II.

Après avoir parlé de la Langue hébraïque en elle-même, fait voir qu'elle étoit celle de nos premiers parens, par conſéquent la plus an-

cienne, la plus ſimple, celle enfin qui avoit donné l'être à toutes les autres, fixé enſuite l'époque des points voyelles, donné la liſte des Livres que nous avons en Hébreu; je me ſuis ſpécialement appliqué à démontrer ſon utilité, par des exemples, dont le choix répondit parfaitement à mon but, en établiſſant la néceſſité de recourir au texte original, pour avoir un ſens juſte & précis d'une multitude d'endroits de la Bible.

Par le premier de ces exemples, nous avons rapporté à Jeſus-Chriſt la gloire d'écraſer le ſerpent infernal; comme nous avons prouvé par le ſecond qu'il n'étoit queſtion ni du péché, ni de ſa concupiſcence, mais bien du droit d'aîneſſe de Caïn ſur Abel. Si le troiſieme nous a ſervi pour détruire les fables des Commentateurs, & rendre ridicules tous les contes qu'ils avoient débités touchant le ſigne que Dieu avoit mis ſur Caïn à l'effet d'empêcher ſa mort; nous n'avons pas été fâchés non plus d'amuſer le Lecteur par le récit de ces mêmes contes, en lui montrant

jusqu'à quel point on pouvoit pousser l'extravagance, quand on ne se livroit qu'à des conjectures vagues & indéterminées. En leur substituant au contraire le prodige que le Seigneur opéra réellement en présence du premier né d'Adam, pour preuve de la confiance qu'il devoit avoir en lui, nous avons rétabli le sens propre du texte.

Lamech parlant à ses femmes dans le quatrieme, démontre encore de la maniere la plus forte, la nécessité indispensable de recourir aux originaux pour éclaircir les traductions, & donner souvent, je ne dis pas de la vraisemblance, mais de la vérité aux endroits les moins clairs & les plus déraisonnables; car enfin tuer un homme par une blessure, & assassiner un jeune homme d'un coup qu'on lui a porté, ne prouve guere que le coupable ait un droit spécial à la protection du Seigneur, & que le meurtrier d'un tel homme doive être puni soixante & dix fois plus que le meurtrier d'Abel, *septuplum ultio dabitur de Cain, de Lamech verò septuagies septies.* Assurément Lamech étoit autrement

trement innocent, & je crois auſſi l'avoir aſſez bien démontré, en développant le ſens propre du diſcours que l'Ecriture lui met à la bouche. Au reſte il ne m'en a pas beaucoup coûté pour y parvenir; je n'ai fait en cela que traduire l'Hébreu mot pour mot.

Lorſque j'ai comparé de même la Tribu de Nephtali à un chêne touffu orné de belles branches, je n'ai encore préſenté qu'une idée avouée par la raiſon, & abſolument conforme à l'original. C'eſt ainſi qu'il concilie la prophétie de Jacob avec celle de Moyſe, & le partage que Joſué fait au peuple d'Iſraël des douze Tribus. Un cerf en liberté qui dit de belles paroles, ne ſauroit faire alluſion à un pays tout couvert d'immenſes forêts.

Mais quel éloge ne fait pas du texte hébreu le dernier de ces exemples? *increpa feras arundinis, congregatio taurorum in vaccis populorum, ut excludant eos qui probati ſunt, argento.* Oui, faiſons-nous dire au Prophete-Roi. « Exterminez ces Syriens ſu- » perbes, briſez ſans pitié leurs idoles,

» disperſez enfin cette ligue d'hom-
» mes puiſſans qui ne reſpirent que
» le carnage, & ſe promenent avec
» faſte ſur des chars brillans & rapi-
» des ». Qu'on rapproche, ſi l'on veut
de cette verſion, celle de nos traduc-
teurs, on verra laquelle des deux pré-
ſente un ſens juſte & raiſonnable.

Bien qu'il ne m'appartienne pas d'être juge dans ma propre cauſe, je crois cependant pouvoir aſſurer que toutes ces interprétations ſont celles qui conviennent aux paſſages que nous avons cités ; au reſte j'ai eu ſoin de les confirmer, autant que j'ai pu, par d'autres textes, dont j'ai de même démontré l'authenticité, toutes les fois que ce caractere n'a point été équivoque. La réunion de pareils témoignages devient pour moi un titre reſpectable, & n'en établit que mieux la conformité des verſions avec les originaux. Enfin j'ai cru devoir terminer ce chapitre par un autre éloge de la Langue hébraïque, pour en inſpirer davantage l'amour dans le cœur de mes Lecteurs.



§. III.

Si j'ai fait marcher le Grec immédiatement après l'Hébreu, c'est parce que ces deux Langues étant chacune originale pour son objet particulier, il m'a paru d'autant plus nécessaire de les rapprocher, qu'elles nous donnent conjointement le texte primitif de l'Ancien & du Nouveau Testament.

En distinguant le grec ancien d'avec le grec vulgaire, j'ai cru devoir dire un mot de chacun de ces dialectes, dans lesquels nous avons plusieurs ouvrages, & donner la préférence à l'Attique comme le plus pur, celui en un mot que suivoient les Athéniens, dont la Ville étoit devenue la maîtresse du monde entier par ses enseignemens.

En parlant de la Langue commune de la Grece, nous avons eu occasion d'observer que les Septante s'en étoient servi pour traduire les Livres de la Loi, ainsi que les Traducteurs des autres Livres, & que les Auteurs sacrés n'en avoient pas employé d'autre pour écrire le Nouveau Testament;

mais j'ai eu ſoin de faire remarquer auſſi que cette précaution ne pouvoit nous diſpenſer d'avoir recours aux autres textes, pour déterminer plus certainement le ſens de pluſieurs paſſages, puiſque cette Langue n'étoit point celle des Apôtres & des Evangéliſtes. J'ai même prouvé cette vérité par quelques exemples, & entre autres par deux des plus frappans.

La réponſe du Fils de Dieu à ſatan, qui lui demandoit de changer les pierres en pain, fait bien voir que S. Matthieu n'a eu d'autre but que de nous prouver, qu'il eſt poſſible à Dieu de donner toute autre choſe que du pain pour notre nourriture. Car Jeſus-Chriſt dit formellement au tentateur, que l'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de tout ce qu'il plaît au Seigneur de lui donner pour ſa ſubſiſtance, *non in ſolo pane vivit homo, ſed in omni re quæ procedit ex benevolentiâ Dei.* Hé! comment l'entendre autrement, d'après la Loi à laquelle le Sauveur du monde renvoie le démon, & où la choſe ellemême eſt ſi claire?

Ce n'eſt donc que d'après l'hébreu,

qu'il nous a été facile de démontrer, qu'il n'étoit pas non plus question dans cet endroit de la parole, qu'il ne s'agissoit dans le suivant des douleurs de l'enfer, quoique S. Pierre se soit servi d'expressions un peu équivoques. On a vu que l'idée de cet Apôtre étoit celle du Prophete-Roi lui-même, & que les liens de la mort devoient être substitués aux douleurs de l'enfer, ainsi que le porte le Pseaume XVIII, où on lit, *funes sepulcri, laquei mortis*. Par conséquent il s'ensuit avec raison, qu'on ne peut bien entendre l'Evangile sans le secours des Langues orientales, bien qu'il soit lui-même écrit en grec, parce que les Apôtres ne s'étoient servi de cet idiôme, que pour rendre les idées qu'ils avoient conçues dans un autre langage.

Mais si nous avons revendiqué ce même secours en faveur du Nouveau Testament; nous n'en avons pas moins avancé que la connoissance du grec étoit toujours indispensable, pour quiconque vouloit avoir une idée juste & précise des vérités qui étoient contenues dans ce Livre divin. On se

rappelle aisément cette question des Juifs à notre Seigneur, *tu quis es?* Qui êtes-vous donc? Et on n'a pas oublié comment Jesus-Christ satisfait à une demande, qui étoit d'autant plus déplacée de la part de ces incrédules, qu'ils savoient déjà ce qu'ils feignoient d'ignorer. Aussi le Fils de Dieu leur fait-il à cet égard une réponse sans replique, en leur disant, qu'il étoit tout ce qu'il étoit dès le commencement, & non pas le principe qu'ils voyoient, *ego sum quidquid à principio dixi vobis.*

Après avoir rapporté l'origine de la version des Septante à Ptolomée Philadelphe, déterminé la valeur du mot AUTHENTIQUE, détruit la fable des LXXII cellules, & démontré que cette version étoit elle même trop conforme au texte original, pour être privée d'un caractere qu'on voudroit vainement lui refuser, puisqu'elle ne contient rien de contraire à la foi & à la morale; nous avons rendu sensibles les avantages qu'on pouvoit en retirer, par plusieurs exemples, dont les passages établissent inconteftablement l'utilité de la version grecque,

fur-tout pour le Pentateuque, que nous avons dit être particuliérement l'ouvrage des LXXII Interpretes. De cette maniere il eſt clair que Dieu dût véritablement ſe repoſer le ſeptieme jour, puiſque ce fut réellement le ſixieme qu'il acheva le grand œuvre de la création ; il n'eſt pas moins conſtant encore que le nom de Noé veut dire repos, & qu'Abraham mourut plein, mais plein de jours. On voit auſſi que le Légiſlateur de l'Egypte acquit à Pharaon des ſujets en les rendant eſclaves ; car il n'a eu garde de les faire paſſer dans les Villes, ſur-tout dans un moment auſſi critique pour ſon maître : *& populum ſubjecit ei in pueros, id est ſubjecit populum iſtum Pharaoni in ſervos.* C'eſt ainſi que les Septante répandent du jour par-tout, & donnent la plus haute idée de l'excellence du manuſcrit qui leur ſervoit de modele. Où trouver en effet une preuve plus forte de cette vérité, que l'exemple qui redonne en quelque ſorte la vie à une Tribu qui étoit comme éteinte, & qui feroit ſans doute reſtée dans l'oubli le plus profond, ſi la verſion

grecque ne l'eût fait revivre pour nous : *vivat Ruben, & non moriatur, ET SIMEON SIT MULTUS NUMERO.* De pareils traits n'ont pu certainement que graver plus avant dans le cœur du Lecteur, le respect qu'on doit naturellement avoir pour un ouvrage aussi respectable & si digne de l'être.

L'étude de la Langue grecque a dû par conséquent paroître aussi indispensable, qu'elle devient elle-même nécessaire pour bien entendre les Conciles & les Ecrits des saints Peres, outre les avantages qu'en doivent naturellement retirer les voyageurs & les Missionnaires.

§. IV.

Le chapitre du Samaritain, que nous avons distingué en hebræo & chaldæo-Samaritain, nous a fourni plusieurs dissertations assez curieuses & intéressantes. Nous avons dit d'abord, qu'il ne différoit de l'hébreu d'aujourd'hui que par les caracteres, & quelquefois par les variantes. En rapportant l'origine de ces caracteres aux Phéniciens, dont les Samaritains

avoient emprunté leurs lettres ; comme les Grecs les avoient prises des anciens Cuthéens, & les Latins des Grecs, il n'a pas été difficile d'établir l'antiquité des Lettres samaritaines, que nous avons dit être encore celles dont Moyse lui-même se servit pour écrire la Loi. Passant delà à l'existence du Pentateuque, j'ai fait voir que le Samaritain étoit le véritable, parce qu'il avoit été envoyé tel qu'il étoit avant la transmigration des dix Tribus, n'ayant été mis en caracteres chaldéens qu'au retour de la captivité de Babylone.

Après avoir démontré que les Samaritains ne reconnoissoient d'autres Livres que cette partie de l'Ecriture, je me suis servi de l'inscription des anciens sicles, pour prouver que les caracteres samaritains n'étoient autres que les anciennes Lettres hébraïques. L'authenticité de ce Pentateuque s'est encore trouvée appuyée sur l'accord parfait avec l'hébreu, sur l'antipathie même qui régnoit entre l'un & l'autre peuple. En parlant des Samaritains, j'ai fait connoître le lieu de leur résidence, leurs usages & leurs

manieres de vivre ; j'ai dit aussi un mot des anciens Auteurs chrétiens qui avoient connu ce Livre précieux, avec plusieurs saints Peres que j'ai cités. Nous l'avons ensuite retiré de l'oubli, dans lequel il s'étoit trouvé enseveli pendant tant de siecles, par le secours de Scaliger & du savant Usserius; pour donner enfin une idée de l'excellence & de l'exactitude de ce bel ouvrage, j'ai rapporté quelques exemples qui m'ont paru très-propres au sujet que je traite.

Par-là nous avons su ce que Caïn avoit dit à son frere Abel, & la maniere dont il s'y prit pour consommer son crime. L'exemple de Tharé nous a appris de même, que ce pere d'Abraham n'a vécu que 145 ans, par conséquent 60 de moins qu'on ne lui donne communément : *& fuerunt dies Thare centum & quadraginta quinque anni, &c.* L'anachronisme du temps que les Israélites ont passé, soit en Palestine, soit en Egypte, s'est aussi trouvé réformé, & les 430 années ont été alors partagées entre ces deux époques ; car le texte samaritain y étoit trop formel, & se trouvoit de-

plus confirmé par les Septante. Mais combien le dernier de ces exemples n'a pas dû nous frapper? Quel autre peut nous inſpirer plus de confiance en faveur du Pentateuque dont il eſt ici queſtion? Qu'on ſe repréſente donc de nouveau le Patriarche Jacob parlant de ſon fils Joſeph : *ſurculus fruteſcentis Joſeph, ſurculus fruteſcentis prope fontem, filius meus parvulus mihi imperat.* Que cette idée eſt belle, & qu'elle mérite bien d'être préférée au ſens que nous donne l'hébreu d'aujourd'hui pour ce ſecond membre, *filiæ diſcurrerunt ſuper murum!*

§. V.

Quand j'ai traité du dialecte qui fut en uſage parmi les Hébreux après la captivité, je me ſuis ſeulement contenté de montrer la raiſon du changement arrivé dans leur Langue maternelle, ſans dire beaucoup de choſes du Chaldéen en lui-même, m'étant d'ailleurs aſſez étendu ſur l'Hébreu, dont les caracteres ſont les mêmes; mais j'ai particuliérement inſiſté ſur la néceſſité de ſavoir cette Langue pour bien entendre l'Ecriture Sainte;

& j'ai fait voir que cette ſcience étoit à cet égard auſſi indiſpenſable, que la connoiſſance du Grec & du Latin par rapport aux Auteurs profanes ; j'ai même combattu, autant qu'il a été en moi, les prétextes qu'on pouvoit apporter en faveur des traductions, & je n'ai rien négligé pour rendre ſenſibles les avantages qui devoient naturellement réſulter de l'étude d'une Langue, ſans laquelle il étoit impoſſible de lire la Bible en entier ; on a même dû voir, par l'énumération des morceaux de l'Ecriture dont nous lui ſommes redevables, quelle ſorte de ſatisfaction on doit naturellement reſſentir à les conſulter dans leur ſource. A ce plaiſir, qui a ſans doute ſon prix, nous avons fait ſuccéder l'avantage de pouvoir éclairer les Juifs ſur le déplorable aveuglement qui les tient aſſis depuis tant de ſiecles à l'ombre de la mort ; & c'eſt-là ſur-tout, comme nous l'avons dit, le propre de la Langue chaldaïque, puiſqu'elle nous met ſi fort à même de conſulter les ouvrages des Rabbins, & de les réfuter d'une maniere auſſi ſolide que pro-

fitable au bien de la Religion. Tout ce que nous avons rapporté à ce ſujet des Thargoums, nous prouve évidemment que ces pieces ne leur ſont pas plus favorables que le Thalmud lui-même; car il n'eſt guere poſſible, d'après des témoignages auſſi poſitifs, de ne pas convenir de l'arrivée du Meſſie, quand ce Livre l'atteſte de la maniere du monde la plus préciſe. Après avoir remarqué que ces Thargoums avoient été compoſés dans la Langue vulgaire du peuple à l'effet de l'inſtruire, nous avons dit auſſi un mot de cette tradition judaïque, qui contenoit d'excellentes choſes ſur l'Ecriture, dont elle ſaiſiſſoit ſouvent fort bien le ſens; & donnant enſuite la notice de tout ce que nous avions dans ce genre, nous avons fait voir qu'il n'y avoit que peu ou point de Livres de la Bible, que les Auteurs des Paraphraſes n'aient expliqués; d'où nous avons conclu avec raiſon, que de tels écrits ne pouvoient que nous être d'un grand ſecours contre la mauvaiſe foi des Juifs d'aujourd'hui. Les trois textes que nous avons apportés en faveur de ce

Roi Messie, qu'ils attendent vainement depuis tant de siecles, ont dû faire l'éloge le plus complet des Paraphrases chaldaïques, dont nous avons encore démontré l'utilité pour le Nouveau Testament. On peut se rappeller que ces Paraphrases étoient au peuple, ce que le Chaldéen d'Esdras & de Daniel étoient aux grands; & c'est en cela sur-tout qu'elles nous donnent une idée exacte de la façon de parler des Juifs, à laquelle notre Seigneur avoit bien voulu lui-même se soumettre pour le salut de tous. Le proverbe, *Mensura quâ homo mensurat* (1), &c. ne nous laisse aucun doute sur l'obligation où nous sommes de pardonner, si nous voulons que le souverain Juge use à notre égard de clémence : *eâdem quippe quâ mensi fueritis remetietur vobis* (2). On voit de même ce que l'Apôtre saint Jean a voulu dire par cette seconde mort, sur laquelle sont appuyées les erreurs des Millénaires. *Vivat Ruben*, dit le Thargoum de

(1) Thargoum de Jerusalem.
(2) Saint Luc, chap. VI.

Jerusalem, & *non moriatur morte secundâ quâ moriuntur improbi in sæculo futuro*. C'est ainsi qu'il développe encore les belles prérogatives que le Sauveur du monde nous a acquises par sa mort, en l'appliquant en quelque sorte aux Juifs. Enfin où trouver un plus beau commentaire de l'Oraison Dominicale, & qui nous donne une idée plus juste du PATER, quant au début ?

Tel est en raccourci le détail des avantages que nous avons expliqués plus au long dans le Chapitre du Chaldéen. Ce précis seul rendroit recommandable la connoissance d'une Langue, qui peut nous être d'une si grande utilité dans l'affaire du monde la plus sérieuse, j'entends celle du salut.

§. VI.

A mesure que nous sommes avancés dans la carriere que le Lecteur sans doute a déjà parcourue en entier, nous lui avons présenté le Syriaque comme une Langue dont l'étude ne pouvoit être que très-avantageuse à quiconque vouloit avoir une connoissance parfaite du texte

original. Le rapport direct que cet idiôme a effectivement avec la Leçon primitive de l'Ancien & du Nouveau Testament, sur lesquels il répand le plus grand jour, en donnant le vrai sens de beaucoup d'endroits de l'Ecriture, & la signification propre d'un grand nombre de termes, sont particuliérement les preuves que j'ai apportées en faveur de son utilité. En les consignant dans plusieurs exemples, relatifs à ces deux objets, j'ai mis tout le monde à portée d'en juger. On a dû voir par conséquent combien il étoit important de connoître une Langue aussi utile, & d'ailleurs si propre à corriger l'Hébreu, en même temps qu'elle supplée si bien aux omissions & à l'inadvertence des copistes.

Le Pseaume CXLV, que nous avons cité en dernier lieu pour les variantes, démontre évidemment cette vérité, & devient un témoignage non suspect de l'exactitude de l'Interprete syrien. En rendant à la Divinité un de ses plus beaux attributs, nous avons rétabli l'ordre & la marche du Poëme, dont l'action se trouvoit

comme ſuſpendue par l'omiſſion du verſet, qui nous repréſente *le Seigneur auſſi vrai dans ſes promeſſes, que juſte dans toutes ſes œuvres*. C'eſt ainſi que la Lettre *noun* a repris la place qu'elle devoit néceſſairement occuper, par la nature de l'ouvrage & la qualité des vers.

Nous avons prouvé de même, que l'idée d'un peuple docile unie avec celle d'étrangers ſoumis, donnoit une analogie plus directe, en ce qu'elle conſervoit davantage la correſpondance des hémiſtiches, & ſe trouvoit beaucoup plus conforme au génie de la poéſie. *Si la voix du Seigneur*, d'après les Septante, la Vulgate, l'Ethiopien & l'Arabe, *prépare les cerfs*, ce n'eſt dans le Syrien qu'un tonnerre qui agite les chênes & déracine les forêts, *vox Domini agitat quercus, & evellit ſylvas.*

Quant au *chaſideika* que nous avons traduit par *ſanctum* au ſingulier, le Prophete lui-même eſt d'accord avec notre Interprete, & nous fait bien voir qu'on ne ſauroit autrement lui attribuer cette belle prérogative, ſans faire injure à Jeſus-Chriſt, à qui ſeul

il appartenoit de ſortir glorieux du tombeau. L'exemple, *foderunt manus meas & pedes meos*, ſubſtitué au *ſicut leo manus meæ & pedes mei*, eſt encore une des meilleures preuves qu'il ſoit poſſible d'apporter en faveur du texte ſyrien, pour l'Ancien Teſtament.

Si je me ſuis contenté par rapport au Nouveau, de citer ſeulement pluſieurs mots, dont nous aurions toujours ignoré la véritable ſignification ſans le ſecours de l'Interprete ſyrien, on ſe rappellera aiſément tout ce que j'ai dit à ce ſujet, relativement à la Langue maternelle des Apôtres. L'influence qu'elle devoit néceſſairement avoir ſur le Grec de l'Evangile, a été, je crois, trop bien démontrée pour qu'il fût beſoin de la confirmer par d'autres exemples.

Au reſte ceux que nous avons apportés, prouvent aſſez que la verſion ſyriaque a un droit inconteſtable à l'authenticité que nous n'avons pu lui refuſer, d'après l'autorité de l'Egliſe, le conſentement des ſaints Peres, & l'aveu formel des ſouverains Pontifes, avec leſquels ſont en commu-

nion les Maronites du Mont-Liban.

§. VII.

Avant de donner de l'Arabe une idée qui répondît au but que je me suis proposé, j'ai commencé par traiter de cette Langue en elle-même, & j'ai fait à cet égard, toutes les observations qui m'ont paru les plus nécessaires.

J'ai donc parlé d'abord de l'alphabet arabe, que j'ai dit être composé de vingt-huit Lettres, dont vingt-deux avoient été empruntées des Hébreux; j'ai marqué ensuite l'analogie & le rapport de ces huit derniers caracteres, avec ceux auxquels ils correspondent dans la Langue hébraïque, & j'ai tâché d'en rendre sensible la prononciation, en s'y prenant de telle ou telle maniere. Voulant encore ajouter à ces premieres notions, j'ai eu soin de faire remarquer que les Arabes avoient cela de commun avec les Syriens, qu'ils se servoient de points voyelles, & écrivoient leurs Lettres d'une façon toute particuliere, selon qu'elles étoient au commencement, au milieu, ou à la fin des

mots, en leur conservant toutefois quelque chose de leur premiere configuration.

Passant delà aux caracteres distinctifs de la Langue, j'ai avancé aussi qu'elle étoit une des plus belles, & je n'ai pas même balancé à la mettre au dessus du Grec pour la richesse & l'abondance; cause principale de cette fureur de rimer, que j'ai dit être avec raison la passion dominante des Arabes, ainsi que je l'ai observé en parlant de cette nation, qui a eu d'ailleurs ses savans dans d'autres genres.

J'ai sur-tout représenté cette Langue comme une des plus utiles, pour bien entendre le texte original, auquel elle rend toute sa force & son énergie, parce que nous y retrouvons, outre les racines de tous les termes particuliers dont il seroit impossible d'apprécier au juste la valeur, si on étoit privé de cette ressource.

Ici je crois voir le Lecteur me sourire, & se rappeller avec plaisir l'interprétation que nous avons donnée de ce verset du Pseaume, où le Prophete-Roi nous exhorte à nous décharger sur Dieu de tout ce qu'il

n'eſt pas en notre pouvoir de porter: *projice ſuper jehovam onus tuum, &c.*

Si nous détachons en effet nos regards de deſſus la terre, c'eſt pour les porter ſur ce qu'il y a de plus élevé, afin de nous aller repoſer dans le ſein de l'Être adorable; car *arets*, *ſchamaim*, & *elohim* nous fourniſſent encore ces nobles idées.

Pour donner enfin aux exemples que j'ai cités dans ce Chapitre, tout le prix qu'ils méritent, & exciter davantage l'émulation des jeunes Eccléſiaſtiques, j'ai fait voir que la verſion arabe étoit elle-même authentique, puiſque les ſouverains Pontifes la firent eux-mêmes imprimer à Rome en faveur des Egliſes d'Orient.

Quant à ſa conformité avec l'original, je l'ai encore démontrée de la maniere la plus claire & la plus forte. On a vu pourquoi David invoque ſi ardemment la juſtice du Seigneur contre les méchans, & comment l'Arabe conſerve à ce Pſeaume toute ſa force & ſa beauté, en ne changeant rien à la forme du ſtyle, qui nous repréſente par-tout les peuples à la troiſieme perſonne, & notamment

au dixieme verſet, que j'ai rendu par *ſtultam fecerunt ſententiam pauperis.*

Par la tournure heureuſe que l'Interprete arabe donne à cet endroit du Pſeaume LXVI, où il s'agit des effets ſurprenans de la préſence de Dieu ſur le Mont Sinaï, on ſent combien cette Leçon eſt ſupérieure à celle que nous offre l'Hébreu d'aujourd'hui.

Mais où trouver une plus belle interprétation, & qui nous inſpire une plus grande confiance pour l'Arabe, que celle que j'ai donnée de ce fameux paſſage de l'Evangile, par lequel l'entrée du ciel eſt interdite aux riches, quoiqu'il ſoit cependant donné à tout le monde de pouvoir en jouir?

La métamorphoſe du chameau en un cable a donc détruit tout le preſtige, & reſtitué à la moitié du genre humain cette portion d'héritage, que Jeſus-Chriſt nous a acquiſe par l'effuſion de ſon ſang précieux.

Cet exemple unique, *ingreſſus funis in foramen acûs*, &c. doit donner ſans doute une idée bien grande de l'utilité d'une Langue, qui développe

si bien le sens de l'Ecriture, & dont la connoissance devient absolument nécessaire à tous ceux qui se destinent aux Missions du Levant, & particuliérement à la conversion des Sectateurs du Coran.

§. VIII.

En donnant des points voyelles à l'Ethiopien, on les a tellement unis aux Lettres, que leur configuration s'en est en quelque sorte trouvé altérée.

Quant aux caracteres dont se servent les Habissins, on peut se rappeller que leur alphabet composé de vingt-six Lettres, en contient quatre qui ont assez de rapport au *phé*, au *cheth* & au *tsadé* ; quoique la prononciation ne soit pas la même. S'ils ont comme nous cinq voyelles, ou même sept, à raison de la premiere & de la troisieme qui sont longues ou breves ; j'ai fait voir que cet avantage n'étoit pas sans inconvénient, puisqu'il rendoit alors chaque consonne susceptible de sept configurations différentes.

Nous avons observé de même, que

les Habiſſins écrivoient leurs caracteres ainſi que nous traçons les nôtres, je veux dire de gauche à droite, bien que nous les ayons préſenté ſous un autre rapport, pour nous conformer à la maniere des autres Langues orientales.

Voulant auſſi donner une idée du peuple, à qui l'uſage de la Langue éthiopienne étoit familier, j'ai parlé des Habiſſins, & j'ai dit que c'étoit particuliérement dans cet idiôme qu'ils célébroient leur Liturgie. J'ai même donné à cet égard d'autres détails, qu'il ſeroit inutile de répéter ici; vu qu'ils ſont abſolument étrangers à mon objet, dont le but ſpécial n'eſt que de démontrer l'utilité de la verſion éthiopienne, pour l'intelligence de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

Or cette vérité n'a plus beſoin de démonſtration, depuis que nous l'avons auſſi bien prouvée, par le ſoin qu'a pris lui-même l'Interprete éthiopien de rendre ſon texte auſſi parfait qu'il pouvoit l'être, en le confrontant avec les Septante & la Leçon primitive. L'exemple du Prophete-Roi,

Roi, qui compare la vie de l'homme à une ombre qui passe & s'enfuit, nous donne certainement une idée bien juste de cette exactitude, dont nous avons fait volontiers l'éloge, & nous prouve de même l'excellence du manuscrit qui servoit de modele à l'auteur de la présente version.

Il en est de même pour le Nouveau Testament, que l'Interprete éthiopien ne s'est pas contenté de traduire sur le Grec, puisqu'il est constant, par la doxologie de l'Oraison Dominicale, qu'il a consulté aussi le Syriaque; ce qui donne sans contredit un nouveau prix à son texte.

A tous ces motifs, qui sont, je crois, assez puissans pour nous déterminer à recourir à une version, si propre d'ailleurs à nous donner le vrai sens des saintes Ecritures, nous avons cru devoir ajouter que la Langue éthiopienne nous étoit encore d'une grande utilité, pour suppléer avec le Chaldéen & l'Arabe au défaut de certains mots, dont les racines ne pouvoient se retrouver dans un ouvrage d'une aussi petite étendue que la Bible.

§. IX.

Nous avons enfin terminé cet ouvrage par le Perſan, parce que cette Langue a beaucoup moins d'analogie que les autres avec la Langue primitive. Elle eſt auſſi la plus difficile, & ſuit en outre des regles toutes particulieres ; le mêlange même de tous les termes qu'elle a empruntés des différentes nations, qui tour à tour lui ont donné des loix, nous a paru une preuve inconteſtable de cette vérité. Quant à ſon alphabet, nous avons dit que le Perſan ſe ſervoit des caracteres arabes, auxquels il avoit pourtant ajouté quatre autres Lettres, dont nous avons déterminé le rapport avec la maniere de les prononcer.

Le Lecteur a ſans doute encore la mémoire trop fraîche ſur ce que nous avons rapporté des Perſans, pour ne point ſe reſſouvenir que l'étymologie de ce nom eſt tirée de deux mots arabes, qui ſignifient bon cavalier. Je croirois de même lui faire injure, ſi je lui rediſois à qui les Perſes ont obligation du nom qu'ils

portent, puiſqu'il vient de voir que Cyrus fut le premier qui les obligea de s'exercer au manege des chevaux.

Si j'ai parlé du changement arrivé dans l'ancien Perſan, j'ai eu ſoin de faire mention des Guebres, qui ont préféré ce Langage à la Langue turque, que j'ai dit auſſi être aujourd'hui la Langue vivante, conjointement avec le Perſan moderne, bien que les Perſes aient conſervé l'Arabe pour cultiver les Sciences, particuliérement la Poéſie.

A ces notions, qui m'ont paru d'autant plus néceſſaires, qu'il eſt plus rare de les retrouver dans l'hiſtoire, j'ai cru devoir ajouter tout ce qu'on pouvoit dire de la verſion perſanne.

En travaillant à la rendre recommandable, je n'ai fait que lui reſtituer un titre qu'elle a d'ailleurs ſi juſtement acquis, par l'utilité que nous pouvons en retirer pour le ſens propre de l'Ecriture, dont elle ſuit parfaitement l'original. Ceux qui ſont à même de la comparer avec le texte primitif, s'appercevront bientôt du ſoin qu'a pris l'Interprete de con-

ſulter l'Hébreu, quand il a traduit le Pentateuque, & combien il s'attache au Syriaque, dans ce qu'il nous a laiſſé du Nouveau Teſtament.

Au reſte, cette Leçon nous eſt encore d'un grand ſecours contre les Juifs d'aujourd'hui, ainſi que nous l'avons fait voir par un ſeul exemple, & beaucoup d'autres raiſons qu'il ſeroit inutile de répéter.

Diſons donc, pour conclure, que l'étude des Langues orientales eſt abſolument indiſpenſable à tous ceux qui veulent avoir une connoiſſance parfaite de l'Ecriture Sainte, puiſque ce n'eſt que par la comparaiſon de tous les textes, qu'on peut invariablement déterminer le ſens de la Leçon primitive par rapport à l'Hébreu d'aujourd'hui. Je défie de trouver d'autres moyens pour ſuppléer, ou à l'incapacité, ou à l'inadvertence des copiſtes; car on ſait bien que le texte primordial ne pouvoit être ſujet à aucune erreur, nous ayant été donné par des hommes que Dieu lui-même avoit éclairés de ſon eſprit. Si leur propre ouvrage s'eſt trouvé altéré dans quelques endroits, c'eſt à

ceux qui les ont tranfcrits & mal interprétés, qu'il faut uniquement s'en prendre.

Mais comme la divine Providence n'a pas voulu permettre que nous foyons privés de toute reffource à cet égard, elle nous a ménagé plufieurs canaux, par lefquels on peut encore remonter à la fource pure & facrée, qui eft la bafe & le fondement de notre fainte Religion.

Ces canaux, nous l'avons dit, font les différentes verfions dont j'ai parlé dans cet Effai de l'Ecriture Sainte. Je crois avoir affez bien démontré leur utilité particuliere, & prouvé de même les grands avantages qu'on pouvoit retirer de la réunion & du concours de tous ces textes, pour qu'il foit befoin d'infifter encore fur la néceffité de les étudier, fi l'on veut fe rendre habile dans la fcience du monde la plus importante.

Cependant comme je n'écris ici que pour l'utilité publique, & que mon plus grand defir feroit de voir les Eccléfiaftiques travailler à fe procurer une connoiffance auffi utile au bien de l'Eglife & à la propagation

de la Religion chrétienne, je vais hazarder quelques idées sur les moyens de rendre pratiquable & fructueuse l'étude des Langues orientales.

CONCLUSION.

La Faculté de Théologie de Paris, si célebre par ses lumieres, ses enseignemens & la pureté de sa doctrine, & à la garde de qui le dépôt précieux de la foi a été confié, la Sorbone enfin voulant suppléer à la bonne intention du grand Pape Honorius (1), & seconder les vues du Restaurateur des Lettres en France (2), qui se proposoit de fonder

(1) Honorius IV convaincu de l'utilité des Langues orientales pour l'entier développement de la Bible, avoit conçu le noble projet d'établir à Paris en 1286, un College où on les enseignât; mais la mort prématurée de ce souverain Pontife rendit vaines ses pieuses intentions.

(2) François I approuva les vues d'Honorius, & répondit en 1531 au desir de plusieurs autres Papes, par la fondation du College Royal, où l'on enseigne encore aujourd'hui avec tant de succès & d'une maniere si distinguée toutes sortes de Langues & de Sciences.

le fameux College Royal ; la Sorbone, dis-je, rendit en 1530 un decret, par lequel elle arrêta, qu'on n'admettroit plus aux degrés de Bachelier & de Docteur, que ceux qui seroient suffisamment instruits dans la connoissance du Grec & de l'Hébreu. Si elle ne put donner alors à son decret toute la force & la sanction qu'il méritoit (1), elle n'aura pas moins toujours la gloire d'avoir travaillé à donner dès ce temps à l'Eglise des hommes éclairés & propres à défendre ses dogmes.

Aujourd'hui qu'un grand Prince (2), dont la piété égaloit la naissance, l'a mise à même de remplir les intentions de ses illustres membres, ce Corps respectable voit avec plai-

(1) Ce decret resta sans exécution, par la résistance de Noël Beda, alors Syndic, & de quelques autres Docteurs, qui firent naître des disputes & des procès entre les Professeurs du College Royal & la Faculté de Théologie. C'est par leurs menées & leur cabale que fut retardé tout le bien qu'on avoit lieu d'attendre d'un réglement si sage.

(2) S. A. S. feu Monseigneur le Duc d'Orléans fit cette fondation en 1751.

fir fortir de fes Ecoles un grand nombre d'Eccléfiaftiques, dont les connoiffances feroient au deffus des épreuves d'un examen ordinaire (1).

Pourquoi les Provinces ne partageroient-elles pas la gloire d'un établiffement qu'elles peuvent également fe procurer dans chaque Diocefe, & fur-tout dans ceux où l'étude de l'Ecriture Sainte demande à être plus approfondie, par rapport aux Proteftans qui y demeurent? Ceci n'eft pas le vœu d'un fimple particulier, c'eft celui des fouverains Pontifes, de plufieurs Conciles (2), par conféquent celui de toute l'Eglife, dont le but doit être de développer de plus en plus le fens des Ecritures.

Mais, dira-t-on, comment parvenir à cette fin avec tous les obftacles qui femblent s'y oppofer? Les étu-

---

(1) De pareils fuccès font bien l'éloge des habiles Profeffeurs dont on a fait choix pour cette partie des études eccléfiaftiques, & les dédommagent fans doute avec ufure des peines & du travail opiniâtre qu'exigent ces places diftinguées.

(2) De Vienne, de Bafle & de Trente.

des d'aujourd'hui ne rempliſſent elles pas tous les momens du plus grand nombre ? En y ajoutant l'étude des Langues, n'eſt-ce pas multiplier les opérations, & expoſer nos jeunes Lévites à perdre peut-être un temps qu'on leur fait employer plus utilement, en les appliquant à l'étude du dogme & de la morale ? Car qui nous répondra qu'ils ne ſe dégoûteront pas bientôt d'une ſcience, dont tout juſqu'aux élémens, ſemble annoncer la ſéchereſſe & la ſtérilité ?

D'ailleurs la plupart des Dioceſes ſont déjà aſſez ſurchargés, & n'ont en effet que trop de peines pour ſubvenir au défaut de moyens du côté des jeunes Eccléſiaſtiques. Où voudroit-on qu'ils trouvaſſent encore les fonds néceſſaires à l'entretien des Profeſſeurs, & à l'achat des Livres qu'on ne pourroit ſe diſpenſer de fournir aux écoliers, étant eux-mêmes dans l'impuiſſance de s'en procurer, par la cherté des Bibles hébraïques qui ſont en outre très-rares ?

A ces difficultés, qui ne ſont que ſpécieuſes, & qui par-là même ne peuvent être d'un grand poids pour

contrebalancer les avantages réels qui doivent nécessairement résulter de l'étude des Langues par rapport à la Religion, voici ce que j'ai à répondre, & comment je détruis ces prétendus obstacles.

Tout le monde sait d'abord, qu'il n'est presque point d'Eglise cathédrale où il n'y ait une Prébende affectée à un Professeur de Théologie, sous le nom de Théologal, ou sous celui d'Ecolâtre, &c.

Depuis l'établissement des Séminaires, leurs fonctions ont changé d'objet. Ils n'enseignent plus l'Ecriture, ils s'appliquent au ministere de la parole; mais qui empêcheroit qu'on ne les rappellât à leur premiere institution, en les chargeant d'instruire les jeunes Clercs dans la connoissance de l'Ecriture Sainte, d'après les originaux de la Bible? Assurément cet emploi leur feroit honneur, & leur attireroit une considération au dessus de tous les éloges. L'intention des Conciles seroit d'ailleurs remplie, & l'Eglise auroit la satisfaction de voir s'élever sous ses yeux des jeunes défenseurs de ses Loix & de sa morale;

par-là chaque Diocese auroit un Savant, dont les lumieres seroient appliquées à tout ce que nous avons de plus précieux, la Bible étant le Livre des Livres, le Livre par excellence. Tous ceux qui par état sont obligés d'annoncer aux hommes la parole sainte, seroient alors à portée d'éclaircir leurs doutes, & ne se trouveroient plus exposés aux dangers des fausses applications.

Je conviens que ce projet ne pourroit entiérement s'exécuter que dans la suite des temps; parce qu'il seroit injuste de dépouiller les possesseurs des Prébendes qu'on pourroit consacrer à cet usage; mais il n'est pas moins vrai de dire que la chose peut très-bien s'effectuer de cette maniere, si nos Seigneurs les Evêques vouloient y donner tant soit peu les mains, vu qu'il se trouveroit un grand nombre de personnes habiles qui ne demanderoient pas mieux, par la raison qu'elles trouveroient dans ce nouvel emploi, une récompense assurée de leur zele & de leurs travaux.

A ce premier moyen de pourvoir à l'enseignement des Langues primi-

tives du texte ſacré, j'en joints encore un autre, qui me paroît autant pratiquable que celui dont je viens de parler; c'eſt que nos Séminaires étant dirigés par des Congrégations de ſavans & pieux Eccléſiaſtiques, nous y trouvons de même une reſſource par rapport à l'objet préſent. Car il n'y a point de doute qu'elles ne ſe faſſent un devoir de répondre aux vues de tous les Prélats qu'elles ſauront être dans des diſpoſitions auſſi utiles au bien de la Religion.

En appliquant à cette étude ceux de leurs étudians qui y paroîtroient les plus propres, elles ſeroient en état dans quelques années, de fournir d'habiles Maîtres aux Séminaires dont elles ont la direction; j'en connois même plus d'une où cette partie des études eſt fort cultivée, & je puis bien aſſurer que les perſonnes qui ſont à la tête de ces belles inſtitutions, redoubleroient avec joie leurs efforts pour former un plus grand nombre de ſujets, & coopérer aux progrès d'une ſcience dont on ne ſauroit trop vanter l'utilité.

Quant à l'honoraire & à l'entretien

de ces nouveaux Professeurs, voici encore de quelle maniere il seroit possible d'y pourvoir.

Au lieu d'une classe de Théologie dogmatique, l'on pourroit établir une Conférence, à la tête de laquelle on mettroit celui des Ordinans qui se seroit le plus distingué par ses talens, son application & ses succès. L'espoir flatteur d'obtenir cet emploi honorable, exciteroit de l'émulation parmi les Séminaristes. Ne voyant même dans leur maître qu'un de leurs égaux, ils mettroient plus de feu dans leurs disputes, proposeroient plus librement leurs difficultés, & feroient aussi beaucoup plus de progrès qu'ils n'ont coutume d'en faire sous les yeux d'un Professeur, dont la présence les gêne souvent, & à qui ils craignent de déplaire, en combattant avec trop de chaleur son sentiment (1).

Dans le cas pourtant où cette réforme paroîtroit trop préjudiciable aux progrès des études théologiques,

(1) On suit cette méthode dans les Séminaires de Paris, & il s'en faut bien que les études en aillent plus mal.

il y auroit encore un moyen de conſerver le Profeſſeur de Scholaſtique, parce qu'on pourroit ajouter à ſon emploi le ſoin du temporel : or ce ſurcroît d'occupation ne ſurchargeroit guere un homme laborieux, ſurtout dans une maiſon dont les biens ne ſont pas conſidérables ; car c'eſt toujours là notre hypotheſe, vu qu'une perſonne de plus dans une autre n'y apporteroit aucune gêne.

C'eſt ainſi qu'on peut ſuppléer au défaut des reſſources pécuniaires, & remplacer avantageuſement un Procureur par un Profeſſeur d'Hébreu, la charge de l'un ayant été tranſportée ſur celui qui étoit deſtiné à l'enſeignement du dogme.

Nous voici donc avec un Profeſſeur & des fonds néceſſaires pour fournir aux dépenſes de ſon entretien, ſoit qu'on affecte le revenu de la Prébende en queſtion à un ſujet capable de remplir notre objet, ſoit qu'on remplace par un Maître de Conférence celui des Directeurs qui enſeigne la partie du dogme dans les Séminaires, ou qu'on le ſurcharge d'une occupation qui nous en donne

un autre à la subsistance duquel la maison avoit déjà pourvu.

Le reste va ensuite de soi-même ; car ce Professeur ne manquera pas d'écoliers, dès que la connoissance des originaux de la Bible sera une disposition nécessaire pour être admis aux saints Ordres. L'Evêque diocésain n'a qu'à le vouloir ; & je réponds par avance du succès.

Pour l'assurer davantage, l'on peut encore, si l'on veut, n'appliquer à cette étude que ceux qui ont une plus grande facilité, & exciter par-là l'émulation des autres, qui s'efforceront aussi à leur tour de mériter les bonnes graces du Supérieur Ecclésiastique, en travaillant à acquérir une connoissance qu'ils sauront être de son goût. Et pourquoi n'y parviendroient-ils pas ? Qu'a donc l'Hébreu de si difficile, étant de toutes les Langues la plus simple, la moins composée, celle en un mot dont le nombre des racines soit le moins étendu ? Ceux d'ailleurs qui étudient en Théologie n'ont-ils pas appris le Latin par principes ? Hé bien ! ici, ils n'auront qu'à faire l'application des

mêmes principes ; & ils seront tout étonnés de voir que ce qu'ils avoient regardé comme une chose très-difficile, ne l'est autrement que par la nouveauté. Car voilà tout le mystere, d'après ce que j'ai moi-même éprouvé à cet égard.

Qu'on ne nous dise pas que les autres études en souffriroient ! Nous connoissons trop nous-mêmes de quelle importance elles sont, pour vouloir leur porter le moindre préjudice : notre intention au contraire seroit d'en hâter les progrès, & c'est aussi à quoi nous tendons par ce nouveau projet, qui donneroit beaucoup plus de facilité aux Ecclésiastiques pour entendre l'Ecriture, qui est la base fondamentale de toute la Théologie.

On pourroit par conséquent exiger qu'ils s'y disposassent pendant les vacances, par l'étude de la Grammaire, afin qu'ils fussent plus à portée de suivre le Professeur après leur entrée au Séminaire, & qu'au bout de quinze jours on pût leur faire faire les parties d'un endroit quelconque du texte hébreu, en les rappellant

toujours aux principes de la ſyntaxe. Par cette méthode (1) on réuſſira infailliblement, non ſeulement à leur faire prendre du goût pour une ſcience, dont ils ſentiront l'utilité à pluſieurs égards; mais on parviendra encore à leur faire connoître la néceſſité qu'il y a de recourir aux originaux, pour avoir le ſens propre des ſaintes Ecritures. Je parle ici d'après l'expérience; car je connois à Paris une Maiſon (2), où l'on ſuit le plan que je viens de tracer; auſſi n'eſt-il pas rare d'y voir des jeunes gens d'une vingtaine d'années expliquer l'Hébreu auſſi facilement que le Latin; preuve ſans replique de ce que peut un travail dirigé par d'habiles Maîtres.

Pour ce qui eſt de l'article des Li-

---

(1) En donnant réguliérement une heure par jour à ce travail, pendant les trois années qu'on paſſe ordinairement dans les Séminaires, je réponds que les Etudians pourront expliquer la Bible à l'ouverture du Livre.

(2) Depuis la fondation de la Chaire d'Hébreu en Sorbone, le Séminaire de la Sainte Famille, dit des *Trente-Trois*, s'eſt toujours diſtingué par ſon aſſiduité à y aller prendre des Leçons.

vres, je le regarde avec raison comme le moindre des inconvéniens ; d'autant plus que la collection en ce genre se réduit à deux volumes, qu'il est facile de se procurer à très-peu de frais, sur-tout la Grammaire, dont le prix est modique (1). Quant aux Bibles, l'Allemagne peut nous en fournir à très-bon compte (2), & on pourroit même consacrer à cet usage une partie des fonds destinés aux Bibliotheques des Séminaires.

D'ailleurs il y auroit encore un moyen de régler la dépense sur cet objet, en obligeant les Séminaristes de les rendre en bon état (3); à moins qu'on n'aime mieux tout d'un coup

(1) Le prix de la Grammaire hébraïque est de 3 livres ; ainsi cette premiere dépense n'est point du tout considérable : on peut toutefois l'épargner encore à certains sujets, en la donnant pour prix au College.

(2) Les Bibles hébraïques ne coûtent guere plus de 15 à 18 liv.

(3) C'est ainsi que cela se pratique dans la Maison dont je viens de parler plus haut. Les Etudians sont obligés de rendre ces Livres en bon état, afin qu'ils puissent servir aux autres.

trancher la difficulté, en proportionnant la dépenſe de ce Livre aux moyens numériques de chaque individu, par une édition partielle des plus beaux endroits de la Bible. Dans ce cas, l'on peut diſpoſer de moi, ſi l'on veut ; car je ſerai toujours diſpoſé à favoriſer l'étude d'une ſcience, dont les avantages ſont encore au deſſus de tout ce que j'ai pu dire juſqu'ici ſur ce ſujet.

FIN.



TABLE
DES CHAPITRES ET DES SECTIONS.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

De l'Hébreu.

CHAPITRE III.

DU GREC.

CHAPITRE IV.

Du Samaritain.

CHAPITRE V.

Du Chaldéen.

CHAPITRE VI.

Du Syriaque.

CHAPITRE VII.

DE L'ARABE.

CHAPITRE VIII.

DE L'ÉTHIOPIEN.

CHAPITRE IX.

DU PERSAN.

CHAPITRE X.

Fin de la Table.



TABLE

Des Passages auxquels on donne un nouveau jour dans cet Ouvrage par le secours des Langues Orientales.

GENESE.

GENESE.

EXODE.

DEUTÉRONOME.

PSEAUMES.

EVANGILE selon Saint Matthieu.

EVANGILE selon Saint Luc.

EVANGILE selon Saint Jean

ACTES des Apotres.

EPITRE II a Timothée.

APOCALYPSE de Saint Jean.

Fin de la Table des Passages.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit ayant pour titre : *Eſſai ſur l'Ecriture Sainte, ou Tableau hiſtorique des avantages que l'on peut retirer des Langues Orientales pour la parfaite intelligence des Livres ſaints*, compoſé par M. l'Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE, Vicaire Général de Vienne. Je n'ai rien trouvé dans cet ouvrage qui puiſſe en empêcher l'impreſſion.

L'étude approfondie que l'Auteur a faite des Langues orientales, la réputation qu'il a acquiſe en ce genre, doit fixer l'attention de ceux qui par état ſont chargés de protéger la Religion. En honorant des travaux ſi utiles pour la défenſe de la Foi, l'on pourra eſpérer que ceux qui ſe ſentent des diſpoſitions pour l'étude des Langues ſavantes, ſeront encouragés à s'appliquer à un travail qui eſt ſuivi de la gloire & des récompenſes.

Le 18 Mai 1775. ADHENET, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbone, & Cenſeur Royal.

APPROBATIONS *des Profeſſeurs de Langues Orientales.*

L'AUTEUR de cet *Eſſai ſur l'Ecriture Sainte* eſt déjà connu avantageuſement dans la République des Lettres. On n'a pas oublié la Theſe Polyglotte qu'il ſoutint en 1765 dans les Ecoles de Sorbone. Il remplit

les espérances qu'il fit concevoir alors. L'ouvrage qu'il donne aujourd'hui au public, annonce une érudition profonde, une critique judicieuse, & un grand zele pour notre sainte Religion.

En Sorbone, le 3 Juin 1775. ASSELINE, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, Professeur de la Chaire d'Hébreu, & Censeur Royal.

NOUS soussignés Lecteurs & Professeurs Royaux, avons lu le *Tableau historique*, &c. fait par M. l'Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE, Vicaire Général de Vienne, où nous avons vu avec plaisir le projet d'une nouvelle Bible Polyglotte, qui, si elle étoit mise au jour, deviendroit très-intéressante, en ce qu'elle réuniroit sous un seul coup d'œil les Passages des différentes Versions qui s'éloignent le plus du texte original. La saine critique qui regne dans cet *Essai sur l'Ecriture Sainte*, nous fait juger M. l'Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE capable d'exécuter ce projet avec toute l'exactitude qu'il exige. Au College Royal de France, ce 16 Août 1775.

LOURDET, Lecteur & Professeur Royal de Langue Hébraïque, & Censeur Royal.

DES HAUTES RAYES, Lecteur & Professeur Royal de Langue Arabe, & Interprete de Sa Majesté pour les Langues Orientales.

APPROBATION du Secretaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

L'OUVRAGE de M. l'Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE, Vicaire Général de Vienne, intitulé : *Essai sur l'Écriture Sainte, ou Tableau historique des avantages que l'on peut retirer des Langues Orientales pour la parfaite intelligence des Livres saints*, & contenant un projet utile & bien conçu d'une nouvelle Polyglotte, roule sur une matiere très-intéressante pour la Littérature sacrée. Il m'a paru qu'une production où regnent le savoir, la critique & la méthode, est bien propre non seulement à inspirer du goût pour l'étude des titres fondamentaux de la Religion, mais encore à faciliter cette étude, qu'il importe d'autant plus d'encourager, qu'elle fournit des armes contre l'incrédulité. A Paris ce 22 Août 1775. DU PUY, Secretaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Conseils Supérieurs, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ;

dra ; SALUT. Notre amé le Sieur Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE, Vicaire Général de Vienne Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, un Livre qui a pour titre, *Essai sur l'Ecriture Sainte*, ou *Tableau historique des avantages que l'on peut retirer des Langues Orientales, pour la parfaite intelligence des Livres saints*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *trois années* consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit

Expoſant & ſes ayant cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le treizieme jour du mois de Septembre, l'an mil ſept cent ſoixante-quinze, & de notre Regne le deuxieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 276, fol. 15, conformément au Réglement de 1723; qui fait défenſes, art. IV, à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms; ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs, ou autrement; & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII du même Réglement. A Paris, ce 14 Septembre 1775.

LAMBERT, Adjoint.

Achevé d'imprimer le 10 Septembre 1775.

De l'Imprimerie de B. MORIN, rue S. Jacques, à la Vérité.

